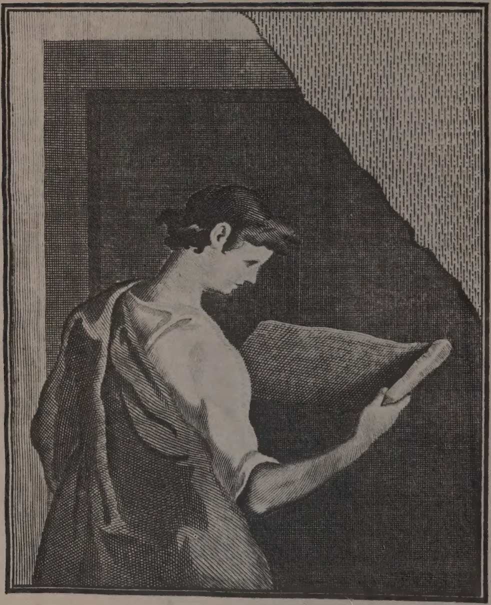

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE SOUVERAIN* DE *DOMBES.*

JUILLET, 1761. I. vol.

A PARIS

Chez HÉRISSANT Imprimeur
Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LXI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 781 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724.	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	9.
1731.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUILLET, 1761. I. vol.

ARTICLE LXXXI.

MÉLANGES DE PHYSIQUE & de Morale, contenant l'Extrait de l'Homme physique & moral ; des Réflexions sur le bonheur ; un Discours sur la

nature & les fondements du pouvoir politique, & un Mémoire ſur le principe phyſique de la régénération des Etres, &c. (Volume *in*-12. pages 407.) A Paris, chez H. L. Guerin, & L. F. Delatour, &c. M. DCC. LXI.

CE Volume préſente un Recueil de Pieces déja connues, & dont nous avons rendu compte à meſure qu'elles ont paru. L'Editeur, qui les a reſſemblées, répète ici ce que nous ſavions très-bien : c'eſt que leur Auteur eſt *un Médecin célèbre, qui a long-temps exercé ſa profeſſion, & qui l'a illuſtrée par plus d'un excellent Ouvrage*. Il ne ſe propoſe rien de moins que d'introduire une grande réforme dans la Médecine théorique & pratique. Entrepriſe hardie, qui ne peut manquer de lui attirer plus d'ennemis que de

partiſans : & quels ennemis ? Un Corps nombreux de Savants très-eſtimables, & jaloux avec raiſon de la faveur qui eſt due à leurs talents & de la confiance publique.

Obſervons cependant que, dans ces Mélanges, on n'attaque, on ne déſigne perſonne. Fidèle obſervateur des bienſéances, l'Auteur ne permet à ſon zèle d'éclater que contre ce qu'il appelle les *théories* ou les *routines* vulgaires. Son courage ne s'en déploie pas avec moins de force contre ces dangereux adverſaires, dont le mépris eſt ordinairement auſſi redoutable que leur obſtination eſt invincible : ſes attaques ſont proportionnées à leur réſiſtance. Il ne ſe laſſe point de revenir à la charge, il redouble ſans relâche ſes aſſauts, il les varie & il les multiplie avec une conſtance à toute épreuve. Cette conſtance

n'eſt jamais ni plus louable que quand on eſt inſpiré par l'amour de l'humanité ; ni plus néceſſaire que quand on entreprend de ruiner l'empire des erreurs univerſelles ou des abus accrédités.

A ces conſidérations ajoûtons une réflexion qui pourroit bien influer, du moins ſecrettement, dans le zèle dont notre célèbre Médecin eſt animé. Un principe nouveau, s'il eſt vrai, ne ſauroit éclore ſans étendre promptement ſon regne : quelque part qu'on l'ait apperçu, on le retrouve bientôt par-tout : il ne s'agit que de ſavoir le reconnoître où il ſe montre. Faut-il donc s'étonner qu'un Auteur qui ſent la vérité, ſoit curieux de la répandre, de l'inſinuer, de l'inculquer, de la reproduire en mille manières différentes ? A cet égard, malheureuſement l'erreur eſt quelquefois ſinge du vrai : on prend une lueur trompeuſe pour une

clarté solide, & l'on s'y fie comme à la lumière du Soleil. Nous n'avons garde d'appliquer cette dernière observation aux principes répandus dans *l'Essai de Médecine*, dans *l'Homme physique & moral*, & dans les autres Ouvrages de l'Auteur. Ces principes ne tendent qu'à établir tout le systême de régime dans l'état de santé, & de traitement dans l'état de maladie, sur les loix de l'œconomie animale, sur le méchanisme du corps humain, sur le jeu de ses ressorts, en un mot, sur un juste équilibre, sur une harmonie entière entre toutes les forces & toutes les actions de nos organes.

Dans l'exercice de leurs fonctions, ces organes entretiennent une sorte de conflit perpétuel : leurs victoires & leurs défaites réciproques, s'il est permis de parler ainsi, seroient également redoutables aux habitudes vitales qu'il

doivent maintenir. Il faut que leurs forces, comme leurs actions, se contrebalancent sans se détruire : ce sont des antagonistes qui doivent être toujours aux prises sans jamais être aux abois. Une alternative d'action & de repos leur est nécessaire ; mais ils ne doivent s'endormir dans le repos, qu'afin de se réveiller pour l'action. Ils ne deviennent oisifs que pour réparer leurs forces : l'action de la veille épuise leur activité, l'inertie du sommeil en ranime le principe. Il faut donc qu'il y ait entr'eux un commerce d'action & de repos, dont la balance soit réglée sur l'intérêt général de la machine.

Pour l'établir & l'entretenir, ce commerce essentiel à la santé, il faut un centre de communication qui soit un point d'appui, où les forces & l'action de ces organes viennent, en quelque sorte, se

meſurer ſans ſe confondre, où ces organes oppoſés, comme des athlètes plutôt émules qu'ennemis, ſe heurtent ſans ſe bleſſer, & ſe balancent ſans ſe renverſer ; en ſorte que de leur choc mutuel réſulte un concoûrs, un concert qui entretienne l'harmonie vitale de toute la machine.

Selon notre Auteur, ce centre de communication, ce point d'appui ſur lequel roule toute l'œconomie animale, c'eſt le *Diaphragme.* La place de cet organe au milieu de la machine, ſa correſpondance avec les parties externes & internes, ſupérieures & inférieures du corps humain, annonce ſa deſtination. Ses rapports & ſes liaiſons avec tous les nerfs, tous les reſſorts & tous les poids de la machine, le conſtituent centre de tous leurs mouvements, ou, pour mieux dire encore, centre de toute l'action & réaction, qui anime &

vivifie, qui trouble & qui dérange le systême organique. Aussi le diaphragme est-il susceptible de tous les tiraillemens & de tous les relâchements qu'y peut occasionner le vice des liquides & des solides. Il n'arrive aucun accident à la tête, à la poitrine, à la masse intestinale, au tissu cellulaire &c. dont il ne ressente le contre-coup.

Tout l'art de la santé, entant qu'il dépend de nous, consiste donc à éviter tout excès d'intempérance & de passion capable de troubler l'équilibre que le diaphragme tâche d'entretenir au milieu d'une foule de puissances qui doivent être toujours en action, pour ne pas dire en guerre : car cet organe est tellement leur arbitre, leur médiateur, & comme leur conservateur, qu'il n'aspire ni à éteindre, ni à affoiblir leurs forces légitimes, mais seulement à en régler l'emploi, à prévenir ou à calmer

les ſéditions qui pourroient s'allumer entr'elles, & à conjurer les révolutions funeſtes qui ſont la ſuite infaillible des coups trop violents que l'une porte à l'autre. Le progrès de ces ſéditions, ſi l'on ne ſe hâte d'en étouffer le germe, eſt toujours rapide : ſa rapidité augmente l'inégalité de forces qu'elle ſuppoſe, & en rompt l'équilibre ſans retour : ce qui entraîne bientôt la diſſolution totale ou partiale de la machine.

Voilà le grand principe où l'Auteur rapporte toute l'œconomie animale. Nous le rappellons ici, parce qu'il eſt, en quelque ſorte, la baſſe fondamentale de toute la doctrine expoſée dans ces Mêlanges.

L'Extrait de l'Homme phyſique & moral, qui occupe 220 pages, contient l'enchaînement des vérités puiſées dans le principe qu'on vient d'indiquer. Elles

ſont ici dépouillées de toute diſcuſſion, & préſentées avec toute la clarté & toute la ſimplicité dont l'Auteur eſt capable. Après le compte que nous en avons rendu dans le temps, il ne nous reſte qu'à inviter encore les Maîtres de l'Art à un examen ſpécial 1° des idées que cet Extrait raiſonné leur propoſe ſur la nature, la marche, les phénomènes & le traitement de la petite-vérole; 2° des remarques qui le terminent, & qui roulent ſur la nature & les propriétés du tiſſu cellulaire. Notre ſavant Médecin en fait *le ſiège principal de preſque toutes les maladies, & peut-être de toutes ſans exception.*

Réflexions ſur le bonheur. L'Auteur déclare qu'il » ne conſidère » ici le *bonheur* que relativement » à l'exercice plus ou moins libre » des fonctions du corps ſur les » affections de l'ame. « Ainſi, pour ſaiſir le vrai caractère de ces

Réflexions, il faut en prendre tous les termes, & ſur-tout ceux de *ſentiment*, de *ſenſation*, de *vie*, d'*exiſtence* &c. dans un ſens qui tient plus au matériel qu'au ſpirituel de notre être. C'eſt donc moins à l'ame qu'au corps que l'Auteur s'attache; mais, s'il s'appeſantit conſtamment ſur notre ſtructure, c'eſt toujours pour s'élever enſuite à notre inſtruction morale. Son but eſt d'apprendre aux hommes le rapport qu'ont enſemble un régime ſain & une vie innocente. Ses leçons de ſanté ſe convertiſſent d'elles-mêmes en leçons de Morale. Les appétits du corps influent ſur les ſentiments de l'ame, comme les ſentiments de l'ame influent ſur l'habitude du corps; les déſordres de l'un ſont réciproquement contagieux & pernicieux à l'autre: tout excès, tout abus qu'on leur permet, tourne à leur malheur

mutuel. Malgré leur différence & leur mésintelligence, il faut réduire leurs facultés, les sens & la raison, à un accord parfait : tout le bonheur de l'homme en dépend. Les facultés de l'esprit & les organes du corps ont une activité propre : il faut en régler l'emploi, & le diriger à une fin qui soit digne de l'homme. Cette activité se fatigue & s'émousse : il faut la ranimer & la renouveller par des moyens aussi honnêtes que l'usage en doit être vertueux. Voilà un bonheur dont la source physique est ouverte à tous les hommes, s'ils veulent se servir de tous les moyens qu'ils ont pour y puiser. C'est dans ce sens qu'il faut prendre la pensée de l'Auteur, quand il dit que l'Art qu'il enseigne, *l'Art de se rendre heureux, est si ignoré, qu'à peine convient-on qu'il existe.*

Nous ne le suivrons pas dans

les détails de Physiologie, d'Anatomie & d'Œconomie animale, où l'engage sa manière d'envisager le bonheur & les moyens naturels de se le procurer. Les régles de santé & les devoirs de société se donnent ici la main pour arracher l'homme docile qui s'y conforme aux vices & aux passions qui l'asservissent, aux excès qui le dégradent, aux préjugés qui l'aveuglent, aux terreurs qui l'intimident, aux réflexions qui le chagrinent, &c. Ainsi, sous la plume de l'Auteur, l'alliance du physique & du moral forme comme deux aîles qui unissent leur vol, & en offrent le secours à l'homme pour l'enlever dans une région sublime: là il est inaccessible & aux craintes, parce que son mérite est environné d'égards, de respect & de considération; & aux remords, parce que sa vertu n'a ni foiblesse, ni crime à se reprocher

ou à expier. C'eſt-là qu'avec une douce *ſécurité* & une pleine confiance donnant l'eſſor à une activité ſage & vertueuſe, il éprouve conſtamment *le meilleur ſentiment poſſible de ſon exiſtence :* il jouit, ſelon le langage de l'Auteur, *d'une grande manière d'être*, qu'on n'obtiendra jamais ni dans *la carrière de l'ambition*, ni dans *l'empire des paſſions.*

Ce n'eſt guères qu'en ſe livrant à la ſenſualité, à la brutalité, à l'ardeur des paſſions & aux autres égarements d'eſprit & de cœur contraires à l'ordre phyſique & moral, qu'on tombe dans l'affection hypochondriaque, dans les vapeurs mélancholiques, dans la cachexie, dans la miſanthropie, dans la baſſe conſternation, &c. Cette légère ébauche des voies que l'Auteur s'ouvre pour moraliſer, indique aſſez comment, dans ſa méthode, les axiomes & les

préceptes d'Hygiène s'identifient, en quelque ſorte, avec les maximes & les loix de la Morale. Une ſuite de réflexions ſalubres & ſenſées rempliſſent ſon plan. C'eſt une chaîne dont nous n'oſons rien détacher, parce que leur enſemble en fait le principal mérite. Tout y eſt médité, approfondi & rendu avec des couleurs, où l'Auteur a peint l'honnêteté de ſon ame, la bonté de ſon eſprit, & ſon goût pour les Arts & pour les Sciences. En général *le meilleur & l'unique moyen* qu'il nous donne pour nous aſſûrer un bonheur exempt de toute allarme, *c'eſt d'avoir toujours pour principal objet les rapports eſſentiels que nous avons premièrement avec Dieu, enſuite avec les hommes:* mais pour ſatisfaire entièrement au premier de ces rapports, il faut des ſecours d'un autre ordre que celui dont il s'agit dans ces Mêlanges.

Le Discours de notre Auteur *sur la nature & les fondements du pouvoir politique, & sur l'intérêt que chacun a d'y demeurer soumis*, coule encore de ses idées sur l'œconomie animale & morale, au moins par voie d'analogie. Sur cette matière les principes de Locke sont, à ce qu'il prétend, plus nationaux que philosophiques. En partant des notions Britanniques sur la liberté & sur l'égalité naturelle des hommes, ce Philosophe Anglois a réduit le pouvoir politique à de pures conventions entre le Prince & ses Sujets. Sur un fondement si précaire & si fragile, l'autorité ne peut être que chancelante; le pouvoir n'est pas tant un droit qu'un dépôt; le Prince n'en a que l'usage dont il est toujours comptable au Peuple qui le lui a confié sans en aliéner la propriété. A cette opinion dangereuse notre

Auteur oppose d'abord le Christianisme qui nous apprend que *le pouvoir des Princes est émané de Dieu.* Mais, comme il l'observe, il n'y a malheureusement que trop de Chrétiens dont la foi vacille : d'ailleurs tout le monde n'ayant pas le bonheur de l'être, il n'est pas inutile de chercher au pouvoir politique un fondement qui, sans être aussi inébranlable que s'il portoit sur la Religion, ne laisse pas d'être solide.

Sans nous arrêter à *cet état de nature*, où l'on suppose l'homme sauvage, (supposition qui devoit être aussi indifférente à l'Auteur, qu'elle est fausse & chimérique en elle-même,) venons à sa thèse qui ne tire aucun secours de ce rêve moderne. Sur le modèle des Pères dans les familles, les Magistrats ont été créés dans les sociétés ; le Gouvernement civil n'a emprunté sa forme que du Gou-

vernement domestique ; les Statuts des Sociétés ont été dressés sur les institutions de la Nature. L'union de plusieurs sociétés, dans un seul & même Corps civil, ne pouvoit être stable que sous la direction d'un Chef dont la capacité connue étoit revêtue de l'autorité nécessaire pour pourvoir au bien & à la sûreté du Corps entier. Voilà, selon l'Auteur, la source du pouvoir politique parmi les Nations où la Religion n'en a pas été la Fondatrice : c'est donc au mérite & aux services que ce pouvoir a été déféré. Or, reprend l'Auteur, le pouvoir politique, acquis par cette voie, n'est-il pas aussi légitime que le droit de propriété acquis sur des fonds libres par l'industrie & le travail des particuliers ? On ne sauroit dissimuler que cette parité a quelques endroits foibles ; mais l'Auteur a su la préparer & la conduire si heu-

reuſement même & ſi naturellement, que, ſi l'on conſultoit les ſentiments du vrai Patriotiſme plutôt que les ſpéculations d'une certaine Philoſophie, on ne ſeroit pas tenté d'infirmer l'argument tiré de ce parallèle. Mais comment le célèbre Médecin a-t-il pu ramener ſon plan d'œconomie politique à ſes idées ſur l'œconomie animale? Il va lui-même ſatisfaire à cette queſtion.

» Le rapport qui eſt entre le » corps animal & le corps poli- » tique, ne conſiſte que dans l'or- » dre d'action, par lequel le corps » politique, ainſi que le corps ani- » mal, ſoûtient ſon exiſtence. » Toutes les parties actives du » corps animal ſont renfermées » & comme plantées dans une » eſpèce d'organe général, qui n'a » par lui-même aucun mouve- » ment déterminé, mais qui en » même temps eſt ſuſceptible de

» tous ceux que les parties actives
» qu'il contient doivent, lui com-
» muniquer ; & ce n'est que par
» le secours de cette action qui
» lui est sans cesse plus ou moins
» communiquée, qu'il est en état
» de s'acquitter de ses fonctions.
» Cet organe passif, qui sert de
» base & de point d'appui à tous
» les organes actifs du corps ani-
» mal, représente très-bien par sa
» nature, par ses fonctions & par
» les causes qui produisent & re-
» nouvellent son action, ce que
» le Peuple est dans le corps po-
» litique : le Souverain qui est le
» principe d'action du corps po-
» litique, répond parfaitement au
» principe d'action qui détermine
» tous les mouvements du corps
» animal ; & tous les organes
» actifs par lesquels l'action est
» transmise de son principe à tou-
» tes les parties du corps animal,
» ressemblent parfaitement aux
» pouvoirs

» pouvoirs intermédiaires que le
» pouvoir politique a établis pour
» tranſmettre ſes volontés aux di-
» verſes parties de l'Etat, & les y
» faire exécuter ; & il eſt aiſé de
» comprendre que le pouvoir po-
» litique n'eſt pas moins intéreſſé
» à la conſervation & à la proſ-
» périté du corps dont il eſt l'ame,
» que le principe d'action de l'œ-
» conomie animale l'eſt à la con-
» ſervation du corps animal. « Ce parallèle, en ſe développant entre les mains de l'Auteur, préſente le plan d'une Monarchie abſolue & héréditaire comme le plus excellent de tous les Gouvernements : les régles de la meilleure adminiſtration en font le bonheur : les chaînes qui lient enſemble les intérêts du Prince & du Peuple, en font la force & la ſûreté : les moyens qui y entretiennent ſans gêne la vie & l'activité, en font

la gloire & la prospérité. En considérant l'accord de tous les principes établis dans ce Discours, il n'y a point de François qui, en le lisant, ne se sente pénétré d'amour pour ses Maîtres, & de zèle pour sa Patrie.

Le Mémoire qui termine ce Volume, roule sur des matières dont quelques-unes nous sont trop étrangères, pour qu'il nous soit possible & convenable d'en parler.

ARTICLE LXXXII.

***LE TÉMOIGNAGE** du ſens intime & de l'expérience, oppoſé à la Foi profane & ridicule des Fataliſtes modernes.* Par M. l'Abbé DE LIGNAC. (*In*-12. Tome III. pages 400.) *A Auxerre, chez François Fournier, Imprimeur-Libraire, proche l'Horloge. M. DCC. LX.* Suite de l'Article LXXVI. au mois de Juin.

NOus avons indiqué dans le premier Extrait de cet Ouvrage les preuves ſolides & déciſives, ſur leſquelles M. de Lignac appuyoit l'exiſtence de notre liberté. La démonſtration auroit paru moins complette, ſi content d'établir ſes moyens, l'Auteur n'avoit détruit les batteries des Fata-

listes. Il les a ruinés sans ressource, en suivant pied à pied les raisonnements les plus spécieux du Fatalisme, & en dévoilant l'équivoque & la mauvaise foi qui en font toute la force. *Paradoxes de Collins*, *Lettre de Thrasibule à Leucippe*, *Traité de la liberté*, *Essai de Psychologie*, telles sont les sources qu'il a consultées pour saisir les objections des Adversaires de la liberté ; & ces objections sont réfutées avec toute la supériorité que la vérité doit avoir sur le mensonge.

C'est avec la même abondance de preuves que M. de Lignac établit l'action d'une cause suprême. Cette action gravée, pour ainsi dire, dans le fond de notre substance & rendue sensible par le caractère des impressions qui nous affectent, est la clef d'une nouvelle explication des idées. Nous l'avons déja insinuée usti-

ſamment, & il ſeroit inutile de nous répéter. Si l'on nous a entendus, on doit ſavoir que, dans le nouveau ſyſtême, chaque idée eſt le rapport d'un objet fini ou indéterminé à un objet infini, conſidéré comme cauſe ou comme modèle. Il faut donc que chaque perception nous rende préſente l'action de la cauſe infinie; & voilà ce qu'il importoit à notre Auteur de bien conſtater. Il y étoit d'autant plus engagé, que le ſyſtême avoit eſſuyé une attaque en régle, & qu'il falloit montrer la foibleſſe des coups qu'on lui avoit portés. Si l'attaque a été vive, on peut dire que la défenſe eſt proportionnée. Le ſyſtême y gagne un développement qui le met plus à la portée des Lecteurs: peut-être, avec le temps, s'élevera-t-il ſur les ruines du *Mallebranchiſme* & du *Lockiſme*, pour être enſuite éclipſé par une expli-

cation plus récente. Car tel eſt le ſort des ſyſtêmes métaphyſiques. Accueillis dans leur nouveauté, ils jouiſſent de quelques inſtants de faveur, & vont ſe perdre dans l'oubli.

» L'Optimiſme eſt l'opinion de
» ceux qui penſent que tout eſt
» bien, & que rien ne pourroit
» être mieux..... Ils conſiderent
» l'enſemble de l'univers ſous
» l'emblême d'un tableau im-
» menſe, où les ombres fixes, les
» figures non-décidées concourent
» également avec le clair, le clair-
» obſcur, le coloris & le deſſein
» à donner à l'enſemble du tout
» une beauté parfaite, & fourniſ-
» ſent un ſpectacle frappant.....
» Un inſecte de moins dans le
» monde, un ſcélérat de moins,
» Néron placé dans un autre ſiè-
» cle que celui où il a vécu, la
» plus légère faute de moins, ou
» commiſe dans un autre temps,

» dans un autre lieu, dépareroit
» le spectacle de l'univers, & le
» rendroit indigne de la sagesse
» éternelle. «

L'Optimiste est ou Athée, ou Déiste, ou Disciple de Leibnitz. Chez l'Athée, la nécessité qui entraîne les évènements, & qui lui fait dire, *Tout est au mieux, parce que tout est nécessairement tel qu'il est*, n'a & ne peut avoir de cause. Chez l'Optimiste-Déiste, *la sagesse de Dieu n'a vu qu'un plan du monde qui fût parfait, & elle a dû le choisir.* Cette sagesse est donc le *Fatum*, qui soumet tout jusqu'à Dieu même. Chez le Disciple de Leibnitz, *Dieu a tellement disposé l'univers, qu'il y a su allier le plus grand bien moral & physique avec le moindre mal possible.* Les deux premières espèces d'Optimistes n'admettent qu'un univers possible, & soûtiennent un *Fatalisme*

abſolu. La troiſième eſpèce convient extérieurement de la poſſibilité de pluſieurs mondes, de la liberté de Dieu, & de celle de l'homme; mais ces aveux ſont détruits par leurs principes. Rien, en fait de monde à créer, n'eſt poſſible réellement, que ce qui eſt poſſible à Dieu: rien de poſſible à Dieu, que ce qui eſt poſſible à ſa ſageſſe. Si Dieu n'a pu, en conſultant ſa ſageſſe, réaliſer une autre combinaiſon que celle qui a lieu dans notre univers, il n'y a donc eu que celle-là de poſſible réellement; & nous rentrons dans toutes les horreurs du *Fataliſme* le plus abſolu. Il ſuffit donc d'établir la liberté de Dieu, pour renverſer toutes les prétentions des différentes claſſes d'Optimiſtes; & c'eſt à quoi s'attache M. de Lignac, en réuniſſant les obſervations les plus frappantes.

Dieu eſt le ſouverain bien de

tout être ſenſible ; mais nul être n'eſt un bien pour lui. Il eſt donc évident que Dieu n'a point eu pour motif d'accroître ſa félicité, ſoit en créant des ſubſtances, ſoit en les combinant. Dans l'ordre matériel, ni dans l'ordre ſpirituel, aucun intérêt n'a pu le mouvoir..... Prétendroit-on qu'*il a été ſéduit par la beauté du ſpectacle de l'univers, ou attiré par un plaiſir ſemblable à celui que nous goûtons à la repréſentation d'une belle Comédie, ſoûtenue par le jeu des Acteurs & par l'éclat des décorations?* La prétention ſeroit puérile, & la raiſon s'y refuſe Dieu a donc été parfaitement libre de créer ou de ne pas créer. Mais ne pouvoit-il pas créer plus ou moins d'eſpèces différentes, reſtreindre ou augmenter le nombre des individus de chaque eſpèce, en varier la combinaiſon, les diſtribuer dans des eſpaces,

leur assigner des temps différents? Ne pouvoit-il pas faire remplir le rôle de César par un de ses Lieutenants, décider autrement de la succession de ces grands Empires qui se sont remplacés sur la scène du monde? Il pouvoit donc créer un monde autre que celui qu'il a créé, le produire plus ou moins parfait, &, pour parler le langage des Algèbristes, lui donner d'autres éléments, en combiner, suivant d'autres proportions, les biens & les maux. Dans tout ceci la raison n'apperçoit rien dont, laissée à elle-même, on ne la fasse convenir. Voilà donc la liberté de Dieu reconnue au tribunal de la raison, le Fatalisme détruit par des observations sensibles, l'Optimisme relégué parmi les rêves décousus d'une imagination visionnaire.

Si Dieu est libre, nous disent les Optimistes, pourquoi l'homme

est-il méchant & malheureux ? N'excuseroit-on pas la Providence sur la permission du mal moral, en disant qu'elle ne l'a permis qu'autant qu'il entroit dans le systême qu'elle a dû choisir comme le plus parfait ? Dieu est libre, *repond M. l'Abbé de Lignac*, & il permet le mal moral : deux vérités de fait qui doivent subsister ensemble, parce qu'elles nous sont démontrées. L'homme ne se rend coupable, que parce qu'il abuse de sa liberté. Cet abus, Dieu pourroit absolument l'empêcher, il est le Maître de toutes les volontés. Rien ne l'y oblige, parce que se suffisant à lui-même il n'a pas besoin de nos services. Sa bonté n'y est point intéressée : bonté indépendante, elle peut se manifester plus ou moins. Sa justice ne lui en fait point une loi : elle se doit de proportionner les secours aux obligations imposées ; elle ne

se doit point d'assûrer le succès de ces secours : elle ne s'y est engagée par aucune promesse, & la raison ne nous laisse entrevoir aucun droit solide de l'exiger. Que deviennent donc toutes les difficultés entassées par le défenseur des Manichéens ? Nous ne parlons point des comparaisons indécentes qu'il s'est fait un plaisir malin d'accumuler. C'étoit, suivant la remarque de notre Auteur, moins la cause du Manichéisme que celle de l'impiété & du libertinage que plaidoit cet Avocat insidieux. Aussi n'a-t-il fait aucun Manichéen : & combien d'impies & d'incrédules le respectent comme leur Patriarche ?

Après avoir prouvé la liberté de Dieu, il restoit à détruire les différentes ressources du Fatalisme. M. l'Abbé de Lignac le fait en Philosophe convaincu de la supériorité de sa cause & sûr de la force de

ses raisons. Nous n'entamerons point cette controverse trop épineuse pour un Extrait. Il faut percer des ténèbres, démêler des équivoques, apprécier des expressions que l'enthousiasme a dictées, & qui ne peuvent surprendre que l'Imagination, suivre des raisonnements qui n'ont souvent aucune liaison. Tout cela entroit dans le plan de l'Auteur. Nous le louons de son courage, & nous applaudissons à ses succès. Mais les Lecteurs nous dispenseront de fournir jusqu'au bout la carrière. Nous renvoyons aussi à l'Ouvrage, pour connoître tout ce que dit M. de Lignac en faveur de l'immortalité de l'ame. Cette question si importante contre le Fatalisme, est traitée avec toute la force & toute la précision qu'elle mérite: L'Auteur met sous un nouveau jour les arguments dont il s'étoit servi dans un autre Ouvrage; & les plus incrédules sur

l'Article se rendroient à sa démonstration, s'ils pouvoient ne consulter que leur raison. Mais la passion parle, son langage plaît, l'entêtement l'adopte, l'imagination lui prête ses fausses couleurs, & toutes les démonstrations de la raison passent pour des sophismes, tout-au-plus pour des difficultés qu'on ne peut résoudre, mais dont on ne tient aucun compte.

Finissons, en invitant l'Auteur, à remplir l'engagement qu'il a contracté avec le Public. Il nous promet une *Analyse des sensations*. Ce Traité exécuté suivant la méthode de l'expérience doit être plein de vues neuves, & M. de Lignac les saisira mieux qu'un autre.

ARTICLE LXXXIII.

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1752, juſques & compris l'année 1754. (Tome XXVI^e.) A Paris, de l'Imprimerie Royale. *Suite de l'Article LVIII, au mois de Mai.*

DANS un ſavant Mémoire *ſur les Livres des Machabées*, M. Gibert entreprend d'examiner & d'éclaircir la Chronologie de cette Hiſtoire, d'en fixer invariablement les époques, de lever, en un mot, les principales difficultés qui juſqu'à préſent ont jetté quelque incertitude ſur les dates de l'un ou de l'autre de ces deux Livres Canoniques.

Des Savants du premier ordre, Scaliger, Pétau & Frèret avoient déja tenté de déterminer d'une manière précise l'époque fondamentale de la Chronologie de ces Livres. Quelque estime que M. Gibert ait pour des noms aussi fameux dans l'empire de l'érudition, il ne s'est point laissé subjuguer par leur réputation. Il a pesé les raisons sur lesquelles ils appuient leurs sentiments : elles ne l'ont pas satisfait. Il a donc voulu connoître & constater par lui-même cette époque. Les recherches qu'il a faites, lui ont prouvé » que le terme d'où partent les dates de l'Histoire des » Machabées, est postérieur d'un » an à celui que Scaliger & Pétau » leur ont donné, & antérieur de » quatre & de six ans à ceux que » M. Frèret y a depuis substitués. « On n'attend pas de nous que nous suivions M. Gibert dans le détail

des diſcuſſions chronologiques, que le développement de ſon ſyſtême doit néceſſairement entraîner : nous nous contenterons d'indiquer ſommairement les principales preuves dont il ſe ſert pour établir ſon ſentiment.

L'Auteur du premier Livre des Machabées commence ſa narration à l'expédition qu'Antiochus Epiphane fit en Egypte. Il ne s'agit donc que de fixer l'époque de cette expédition. Car cette époque une fois démontrée, la date que lui donne l'Ecrivain ſacré acquiert une aſſiette certaine; & comme toutes les autres dates de ce Livre ſont inconteſtablement priſes du même terme, elles ſe trouveront par-là toutes déterminées avec la même certitude & la même néceſſité.

Suivant Polybe, Tite-Live & Diodore de Sicile, la guerre qu'Antiochus fit en Egypte, dura deux ans. La première de ces deux

années, il battit l'armée de Philométor auprès du Mont Caſius, & la Flotte de Phyſcon à Péluſe. Dans la ſeconde année étant rentré en Egypte, il ſe l'aſſujettit preſque entièrement, juſqu'à ce que s'étant approché d'Alexandrie pour l'aſſièger, il fut arrêté par les ordres des Romains, & forcé d'abandonner ſon entrepriſe & ſes conquêtes. La première année de cette guerre répond au Conſulat de Q. Marcius & de Cn. Servilius Cépion. En effet, la guerre n'ayant duré que deux ans, dont le ſecond eſt celui où L. Emilius Paulus étoit Conſul, & vainquit Perſée; il faut néceſſairement qu'elle ait commencé ſous le Conſulat qui précéda celui d'Emilius Paulus: or Q. Marcius fut dans le Conſulat le prédéceſſeur immédiat d'Emilius Paulus. D'ailleurs Polybe ne dit-il pas lui-même expreſſément que Q. Mar-

cius étoit Consul au commencement de cette guerre?

Le Consulat de L. Emilius Paulus est indubitablement de l'an 168 avant Jesus-Christ, celui de Q. Marcius est donc de l'an 169; & l'éclipse de Lune qui caractèrise le premier, détermine également le second. Cette éclipse arriva le 3. Septembre 168 avant Jesus-Christ à l'entrée de la nuit qui précéda l'entière défaite de Persée. Il faut observer que, par le dérangement de l'année Romaine & par le défaut des intercalations, ce 3. Septembre tomboit dans le temps du Solstice d'Eté, & répondoit au 21. de Juin de l'année Julienne Proleptique qui couroit.

Il est donc évident, *dit le savant Académicien*, que l'invasion de l'Egypte par Antiochus est de l'an 169. Cela étant, & le premier Livre des Machabées datant cette

invasion de l'an des Grecs 143, c'est une conséquence nécessaire que l'an des Grecs 143 soit l'an 169 avant Jesus-Christ; &, comme 168 & 143 font 311, il s'ensuit que l'an 311 avant Jesus-Christ est le terme d'où ce Livre compte les années des Grecs, & par conséquent aussi toutes les dates qu'il tire de ces années.

Nous ne devons pas oublier de dire que, dans ce même Livre des Machabées, toutes les années sont comptées de l'Equinoxe du Printemps. Les plus célèbres Chronologistes en conviennent; & M. Gibert porte jusqu'à la démonstration la preuve de cet Article, qui est d'une extrême importance dans la question présente. Il établit ensuite avec la même force l'existence & la réalité des deux Eres différentes prises, l'une de l'Automne de l'an 312, l'autre de l'Automne de l'an 311. Ces

deux Eres, *ajoûte-t-il*, peuvent s'appeller à la vérité toutes deux Eres des Grecs, & mêmes des Seleucides, (& c'eſt, ſans doute, ce qui les a fait confondre juſqu'à-préſent ;) mais la première eſt propre aux Seleucides ſeuls, parce qu'elle ſe prend du temps où Seleucus ſe rendit indépendant ; & par cette raiſon je l'appellerai abſolument des *Seleucides*. La ſeconde, commune à tous les Généraux d'Alexandre, eſt priſe du temps où les héritiers du ſang de ce Prince étant morts, ces Généraux s'arrogerent la Puiſſance ſouveraine chacun dans ſon département ; & je l'appellerai des *Syro-Macédoniens*.

Mais il faut prendre garde que ces deux Eres ne ſont pas tellement attachées à l'Automne, qu'on ne les ait quelquefois comptées du Printemps précédent ; car on ne les a pas comptées de l'Automne

précisément, parce que les évènements qui y donnoient lieu étoient arrivés dans l'Automne, mais parce que les années par lesquelles on les comptoit commençoient à l'Automne. Si d'autres Peuples les ont comptées par des années qui commençassent au Printemps, ils ont dû les compter du Printemps qui a précédé l'Automne où sont arrivés les évènements qui y ont donné lieu. Et c'est ainsi que les Juifs qui se servoient de deux sortes d'années, les ont dû compter, tantôt d'une saison, & tantôt de l'autre, selon qu'ils les ont comptées par leurs années religieuses ou par leurs années civiles. Les Livres des Machabées ne suivent point une autre Ere que la Syro-Macédonienne : mais le premier la compte par les années religieuses, & par conséquent du Printemps ; & le second par les années civiles, & par conséquent de l'Automne.

C'eſt ce qui fait toute la différence des dates qu'on trouve dans les deux Livres des Machabées. A l'aide de cette obſervation qu'on ne doit point perdre de vue, les dates du premier & du ſecond Livre ſe concilient, & les difficultés diſparoiſſent. Autrefois Joſeph Scaliger, étonné des difficultés qu'il trouvoit à pouvoir concilier entr'elles ces différentes dates, eut la témérité de ſoupçonner d'erreur l'Ecrivain ſacré. Il demandoit quel ſeroit l'heureux Œdipe qui donneroit le mot de cette énigme, & dévoileroit ce myſtère? *Quis Œdipus hæc ſolverit? Itaque benè de illo Autore meruerit, qui illum à ſuſpicione erroris vindicaverit.* De Emend. Temporum, Lib. V. p. 406. Edit. 1598. Il n'auroit pas fait cette queſtion imprudente & profane, s'il avoit entrevu le dénouement naturel & vrai que préſente ici

M. Gibert. C'eſt dans le Mémoire même du ſavant Académicien qu'il faut chercher la preuve, l'explication & l'éclairciſſement de ces points chronologiques. Ce Mémoire contient 45 pages; & l'érudition dont il eſt chargé, ne s'y montre pas aux dépens de l'ordre & de la clarté du ſtyle & des idées.

La Chronique de Paros a fourni la matière de deux ſavants Mémoires, compoſés par feu M. Frèret. Le premier offre des obſervations ſur pluſieurs époques de cette Chronique; le ſecond donne des éclairciſſements ſur la nature des années employées par l'Auteur de cette même Chronique. Ces deux Mémoires dignes du célèbre Académicien, ſuffiroient ſeuls pour lui faire la réputation d'un des plus ſavants hommes de ſon ſiècle. On y voit briller une profonde connoiſſance de la Chronologie & de l'Hiſtoire de l'ancienne

l'ancienne Grèce. M. Frèret y relève un assez grand nombre de méprises échappées à des Ecrivains d'ailleurs très-estimables qui ont travaillé sur cette Chronique, tels que Selden, Prideaux & Lydiat. Il fait voir aussi en plusieurs endroits que la Chronique ellemême n'est pas toujours un guide sûr, du moins quant à certains évènements qui intéressent l'Histoire générale & politique de la Grèce. En examinant cette Chronique, *dit-il*, on voit que le dessein de son Auteur étoit de disposer dans un ordre chronologique les notions qui peuvent être nécessaires pour lire les Poëtes avec plus de facilité, & pour connoître le temps de leur naissance & de leur mort, ou du moins celui de leur plus grande célébrité. En un mot, elle répand beaucoup de jour sur l'Histoire littéraire ; mais il s'en faut beaucoup qu'elle ait

le même degré d'autorité pour l'Histoire générale & politique de la Grèce. M. Frèret rapporte différentes époques sur la fixation desquelles la Chronique se trouve en opposition avec Xénophon, Diodore de Sicile & Denys d'Halicarnasse : il ne balance pas à mettre ces erreurs sur le compte de la Chronique plutôt que sur celui des Historiens que nous venons de citer. C'est qu'en effet la Chronique ne donne que l'opinion d'un Critique particulier. Ses calculs peuvent servir à expliquer & à suppléer la Chronologie des Historiens originaux, ou des Ecrivains qui les représentent : mais s'ils lui sont opposés, *dit le savant Académicien*, ils n'auront jamais par eux-mêmes assez d'autorité pour détruire & pour renverser cette Chronologie.

Au reste, ces fautes & ces erreurs de dates qui se lisent en

petit nombre dans la Chronique de Paros, n'empêchent pas qu'elle ne soit un des plus précieux monumens qui nous restent de l'Antiquité. On sait qu'elle fait partie de la belle Collection conservée à Oxford, & connue sous le nom de *Marbres d'Arondel.* Mais ce qu'on ne sait peut-être pas, c'est que la Chronique de Paros avec la plûpart des Marbres qui forment la Collection d'Oxford, est un trésor dont l'Angleterre s'est encore enrichie aux dépens de la France. En effet, M. de Peyresc avoit chargé un homme de ramasser tout ce qu'il pourroit trouver dans la Grèce d'Inscriptions & de Marbres antiques. Ce Commissionnaire en avoit fait porter à Smyrne une certaine quantité : mais avant qu'il eût trouvé un Vaisseau sur lequel il pût les embarquer, on lui suscita une avanie : il fut mis en prison ; les Marbres furent ven-

dus à un Anglois, que le Comte d'Arondel avoit chargé d'une commiſſion toute ſemblable, & qui les fit paſſer en Angleterre. Cette Anecdote eſt tirée de la vie de Peyreſc par Gaſſendi, page 140, ſous l'année 1629.

Comme toutes les époques de cette Chronique ſont relatives à l'Archontat de Diognète à Athènes, & d'Aſtyanax à Paros, on a conclu avec aſſez d'apparence que l'Inſcription avoit été placée dans l'Iſle de Paros, qui fut preſque toujours dépendante d'Athènes depuis la bataille de Salamine; & c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de Chronique de Paros. Thomas Lydiat qui avoit de l'érudition, mais qui étoit amoureux du ſingulier, a prétendu que ce Marbre avoit été placé dans l'Iſle de Pharos du Golfe Adriatique, où les Pariens envoyerent une Colonie l'an 388 avant Jeſus-

Christ, quatrième de la XCVIII^{e} Olympiade. Cette opinion de Lydiat n'a point fait fortune.

Dans un Mémoire qui contient près de 50 pages, M. de la Nauze donne un Traité complet sur le Calendrier Romain depuis les Décemvirs jusqu'à la correction faite par Jules César. Ce Mémoire comprend sept Articles. Le premier roule sur la forme de l'année Romaine; le second, sur la régularité du Calendrier Romain, depuis l'an de Rome 305 jusqu'à l'an 565; le troisième, sur trois intercalations ajoûtées extraordinairement depuis l'an 565 jusqu'à l'an 601; le quatrième, sur la régularité encore du Calendrier, depuis l'an 601 jusqu'à l'an 692; le cinquième, sur sept intercalations supprimées depuis l'an 692 jusqu'à l'an 708; le sixième, sur la véritable durée de cette année 708, appellée l'année de confu-

fion, & réputée ſa dernière du Calendrier Romain; enfin le ſeptième Article préſente dans une Table générale le rapport de chaque premier jour des années de Rome avec le jour de l'année Julienne correſpondant; & c'eſt le réſultat de tous les Articles précédents.

Par l'expoſition ſeule que nous venons de faire des objets que ce Mémoire embraſſe, on doit concevoir & ſon importance & ſon utilité. Mais comme il porte preſque tout entier ſur des rapprochements & des explications d'un grand nombre de textes & de paſſages, ſur des diſcuſſions chronologiques & des fixations de dates, nous ſommes forcés de renvoyer nos Lecteurs à l'Ouvrage de M. de la Nauze. Ils y trouveront tout ce qu'on peut deſirer ſur cette matière. L'hypothèſe qu'il propoſe ſur le Calendrier Romain éclaircit pluſieurs points

de Chronologie & d'Histoire, qui n'avoient point encore été suffisamment développés. Elle résout aussi la question sur les Marchés Romains : question qui partage les modernes, parce qu'on croyoit qu'elle avoit partagé les anciens eux-mêmes.

Quelles obligations Pline le Naturaliste, les Arts, les Monuments & les usages des Anciens n'ont-ils pas à M. le Comte de Caylus ? Jamais ils n'eurent ni un partisan plus zelé, ni un Commentateur plus éclairé. On a, dans ce 26ᵉ Volume, deux Dissertations de cet illustre Académicien. Nous ne dirons qu'un mot de la première, qui a pour objet la Plante nommée *Papyrus*. Les Savants qui jusqu'ici ont travaillé sur cette matière, ne sont point assez entrés dans le détail de la fabrique du papier d'Egypte : & le sujet a paru à M. le Comte de

Caylus aſſez neuf pour être examiné de nouveau. Il l'examine en effet, mais de façon à diſpenſer déſormais les Savants de tenter de nouvelles recherches ſur la plante du Papyrus, ſur la préparation de ce papier, ſur la manière dont les Egyptiens, & ſurtout les Romains, ſavoient lui donner de la fineſſe, de la blancheur, du corps & du poli.

Le tombeau de Mauſole eſt devenu ſi célèbre, qu'il a donné ſon nom à tous les tombeaux qui, dans la ſuite, ont été conſtruits avec une ſorte de grandeur & de magnificence. Mais ce ſuperbe Monument qui mérita d'être placé parmi les ſept merveilles du monde, nous étoit preſque inconnu. Les Ouvrages qui en parloient, ne ſont point parvenus juſqu'à nous; & les Médailles ſur leſquelles on voit la repréſentation de ce tombeau, ſont toutes fauſſes

& modernes. Pline eſt le ſeul Ecrivain qui nous ait laiſſé quelque détail, & qui ait eu pour cette partie la même attention que pour tant d'autres curioſités de la Nature & de l'Art. Auſſi c'eſt uniquement à Pline que M. le Comte de Caylus s'eſt attaché ; parce qu'étant le ſeul des Anciens qui nous ait tranſmis une deſcription des principales parties de ce Monument, établie ſur des meſures fixes & détaillées, ſon témoignage eſt conſéquemment le ſeul qui puiſſe avoir de l'autorité. C'eſt d'après ce paſſage de Pline que M. le Comte de Caylus entreprend de donner du corps à l'idée qu'il s'eſt faite de ce Monument, & qu'il en trace le plan & les élévations. Mais avant que de faire travailler aux deſſeins, il a voulu conſtater quelle étoit la véritable Verſion du Texte de Pline, qui devoit ſervir de fon-

dement & de base à ses opérations. Il a donc fait collationner ce passage sur trente-sept Manuscrits de cet ancien Auteur. Quatorze de ces Manuscrits ne donnent que cent pieds d'élévation au tombeau de Mausole, & les vingt-trois autres lui donnent cent quarante pieds. M. le Comte de Caylus se décide pour cette dernière Version comme la plus vrai-semblable ; & c'est aussi celle qu'adopte le P. Hardouin dans son Edition. Nous croyons qu'on lira volontiers la belle description que Pline fait de ce tombeau. Nous transcrivons ici l'élégante Traduction qu'en a faite M. le Comte de Caylus.

Scopas eut, dans le même temps, pour rivaux Bryaxis, Timothée & Léocharès. Il ne faut pas les séparer dans ce récit, puisqu'ils employerent ensemble leur ciseau pour Mausole petit Roi de Carie,

qui mourut la ſeconde année de la CVI[e] Olympiade. L'ouvrage de ces Artiſtes eſt la principale cauſe qui a fait mettre ce Monument au rang des ſept merveilles du monde. Dans les faces tournées au Midi & au Septentrion, il a ſoixante pieds : & il en a moins des deux autres côtés qui lui ſervent de faces ou d'entrées. Le pourtour entier eſt de quatre cents onze pieds, il s'éleve à la hauteur de vingt-cinq coudées, & il eſt entouré de trente-ſix Colonnes ; on a donné à cette Colonnade le nom de *Pteron*. Scopas travailla le côté du Levant, Bryaxis celui du Nord. Timothée décora le Midi, & Léocharès le Couchant. La Reine Artémiſe, qui avoit fait élever ce monument pour éterniſer la mémoire de ſon mari, mourut avant que ces Artiſtes euſſent achevé leur ouvrage ; mais ils voulurent le terminer pour leur

propre gloire & pour l'honneur de l'Art. Les ouvrages de ces Artistes se disputent encore aujourd'hui la palme. Un cinquième Artiste se joignit à ceux dont j'ai parlé ; car au-dessus du *Pteron* on éleva une Pyramide qui égala en hauteur la partie inférieure, & qui aboutit en pointe de borne sur vingt-quatre gradins ; on plaça à son extrémité le char de marbre à quatre chevaux, de la main de Pythis : ce qui ajoûté au reste, donne cent quarante pieds d'élévation à la hauteur totale.

Après avoir examiné ce qu'il faut entendre par le mot *Pteron* employé par Pline dans cette description, M. le Comte de Caylus expose la méthode qu'il a suivie pour former des plans & des élévations, tels ou dans la même disposition que Pline les eut donnés, s'il eût jugé à propos d'en joindre à sa description. Il

a commencé par chercher à connoître la proportion du char & d'une figure, dont le sommet de la tête étoit à cent quarante pieds de hauteur. En parlant des principes, des régles & des usages de l'Art, ses réflexions l'ont conduit à penser que la figure pouvoit avoir six pieds de proportion, le char trois pieds au-dessous des pieds de la figure, & trois pieds pour le socle, le talus ou les gradins qui le portoient ; ce qui fait en tout douze pieds. Cela posé, *continue l'illustre Académicien*, nous n'avons plus que cent vingt-huit pieds pour le reste du Monument : il en faut prendre la moitié qui est soixante-quatre pieds, pour servir de hauteur à la partie inférieure, & il restera une pareille élévation pour les vingt-quatre gradins qui servoient de toît, & pour la Pyramide qui portoit le char.

Ces points établis, il s'agissoit de déterminer la forme du plan, qui, suivant Pline, étoit un quarré long, *brevius a frontibus*. Ce Monument présentoit soixante-trois pieds sur les deux faces du Midi & du Nord, & un peu moins sur les deux autres. Voilà donc un quarré-long, dont les deux grands côtés sont connus; il falloit retrouver les deux autres. Pline ayant dit que ce tombeau étoit orné de trente-six Colonnes, M. le Comte de Caylus distribue ces trente six Colonnes de façon qu'il en place dix sur la face du Midi & sur celle du Nord, & huit sur chacune des deux autres faces. Il prouve très-bien que cette distribution n'est pas une conjecture arbitraire, mais qu'elle est fondée sur la pratique de l'Architecture ancienne dans les bâtiments qui, comme celui-ci, étoient entourés de Colonnes, & sur le

témoignage exprès de Vitruve. C'est dans la Dissertation même de M. le Comte de Caylus qu'il faut voir les mesures & les proportions qu'il a suivies, soit pour déterminer la grosseur du diamètre & la hauteur totale des Colonnes, la hauteur & les dimensions des gradins qui formoient la couverture de la partie solide, soit enfin pour construire le plan du massif entouré de Colonnes. Un simple coup-d'œil sur le plan & les élévations de ce tombeau gravés à la suite de la Dissertation, rendroit sensible tout ce que nous n'avons fait qu'indiquer ici très-imparfaitement. Ce plan & ces élévations ont été dessinés par M. Petitot, d'après l'idée que M. le Comte de Caylus avoit conçue du tombeau de Mausole. Ils sont modelés sur l'Ordre Corinthien ; & la justification du choix que M. le Comte de Caylus a fait de

cet Ordre, amene les observations suivantes dignes d'un grand Maître de l'Art..... Je sens très-bien, *dit-il à cette occasion*, que l'on pourra me reprocher d'avoir employé l'Ordre Corinthien pour un Monument bâti dans un pays où vrai-semblablement le seul Ordre Dorique avoit lieu : mais indépendamment du peu de richesse que cet Ordre auroit produit, si je l'avois traité dans sa premiere simplicité..... selon l'exactitude d'un costume rigoureux, c'est-à-dire sans Base & sans Triglyphes, le même Ordre Dorique devenoit d'un diamètre trop petit, par conséquent trop bas de hauteur ; & l'Attique en Piédestal, nécessaire au-dessus de l'Ordre, auroit été d'une proportion trop forte. Ces raisons m'ont fait préférer l'Ordre Corinthien, quoiqu'inventé par un Athénien, & peut-être hors d'usage en Carie. Les grands Artistes em-

ployés à la décoration de ce bel ouvrage connoissoient toutes les beautés de la Grèce, & les auront conseillées, sans doute, à Artémise, dans le dessein qu'elle avoit de construire un Bâtiment magnifique, & qui répondît aux sentiments de son cœur. Au reste, ces réflexions tiennent d'autant moins de la conjecture, qu'aucun autre Ordre ne peut s'allier avec les observations & les mesures que nous a données Pline, & qu'il avoit extraites, sans doute, de quelques Auteurs Grecs qui avoient écrit sur cette matière.

Ce 26e Volume contient un si grand nombre de bons Mémoires, qu'il nous fournira encore quelques autres Articles.

ARTICLE LXXXIV.

L'AMI DE LA PAIX. (In-12. pages 254.) A Amsterdam. M. DCC. LXI. *Se trouve à Paris, chez Cellot, rue Dauphine.*

CE titre n'énonce que le sentiment qui peut se trouver dans la plûpart des Citoyens. La *Paix* est l'objet des vœux publics ; mais l'Auteur de ce Volume spécifie davantage ses desirs, & son Livre doit être lu pour que le titre soit bien conçu.

Il s'est établi, depuis quelques années, une sorte de goût philosophique pour les discussions en matière de Finances, de Commerce, d'Administration, &c. On a prétendu éclairer tous les Citoyens sur les impositions, sur la

perception des tributs, ſur l'état & les pratiques des Financiers, &c. On a imaginé des ſyſtêmes ſous prétexte d'améliorer la partie du Gouvernement, qui tient à la circulation de l'argent. On a multiplié les obſervations fortes, énergiques, très-voiſines de la ſatyre, &c.

Nous avons quelquefois parlé de ces Ouvrages; & pour rendre témoignage à la vérité, nous n'avons été que médiocrement contents des entrepriſes que formoient les Auteurs. En rendant juſtice à leurs talents ou à leurs intentions, nous avons déſapprouvé ce ton général d'attention & de plaintes ſur des choſes qui tiennent à la paix publique. Il ne faut point tant de lumières dans le corps des Citoyens, parce que cette abondance de vues & de ſavoir les détache inſenſiblement de leurs obligations.

Juillet, 1761. I. vol.

L'Ami de la Paix développe parfaitement cette vérité. Son objet capital eſt l'Apologie des opérations du Gouvernement ſur la Finance ; mais il généraliſe de temps en temps ſa matière, & il en réſulte, comme il le dit lui-même, que ſon deſir eſſentiel a été *d'amener tous les hommes à cette ſoumiſſion d'eſprit & de cœur, qui fait le bien des Particuliers & de l'Etat.*

Nous applaudiſſons très-fort à ce projet ſi digne d'un honnête homme & d'un bon Citoyen. Nous ne pouvons diſconvenir que, parmi les Obſervateurs, même critiques, de l'adminiſtration, il ne s'en ſoit trouvé que l'amour du bien public a inſpirés : tel eſt ſurtout l'*Ami des Hommes*, dont l'*Ami de la Paix* dit tant de choſes. Mais il faut ici diſtinguer les Ouvrages de leurs Auteurs, il faut même conſidérer les Ouvra-

ges relativement au public & aux diſpoſitions de la multitude : en ce ſens quantité de choſes utiles peuvent paroître encore déplacées. Quand un bon Citoyen donne un Livre plein de diſcuſſions ſur la conduite de ſes Maîtres ou de leurs Délégués, il ne communique pas en même temps ſa tête, ſa volonté, ſes égards, ſes vertus : les Lecteurs s'en tiennent au Livre, & en abuſent. Ce ſont des armes de bonne trempe, mais entre les mains d'hommes paſſionnés ou mal-adroits.

L'Ouvrage qui nous occupe ici, eſt une ſuite de XXI Lettres, dont la première expoſe le ſujet : la ſeconde & la troiſième traitent des reſſources de l'Etat : la quatrième & la cinquième, des Impoſitions : la ſixième & la ſeptième, de la perception des Impôts : la huitième, du Conſeil : la neuvième, de l'emploi des Impoſi-

tions : la dixième eſt un tableau de vues patriotiques dans la diſcuſſion des Livres ſur la Finance & l'Adminiſtration : la onzième montre que la critique eſt louable & autoriſée à l'égard des Ouvrages même eſtimés : la douzième & la treizième contiennent un Eſſai d'examen de *l'Eſprit des Loix :* la quatorzième roule ſur *l'Ami des Hommes, la Théorie de l'Impôt, &c :* la quinzième renferme les raiſons de ne pas imprimer des Livres en matière de Gouvernement & de Finances : la ſeizième parle des Miniſtres : la dix-ſeptième des Satyres : la dix-huitième, la dix-neuvième & la vingtième des Fermiers-Généraux & des Intéreſſés dans les affaires du Roi : enfin la dernière récapitule les ſujets traités dans le corps de l'Ouvrage. Le ſtyle de l'Auteur eſt énergique, & quelquefois éloquent. L'Auteur lui-

même paroît instruit d'une multitude de choses ; & c'est le cas de reconnoître que, voulant instruire sur un objet, il a commencé par en apprendre vingt autres.

Sa division générale est celle-ci : 1° *Sans la pratique, il est impossible d'être instruit des matières de Finance & d'Administration.* 2° *Il est dangereux de faire imprimer sur cette matière des Livres théoriques, & il est nécessaire de se soumettre aux Loix.* » Sur l'une & l'autre proposition, » les preuves de raisonnement se » joignent aux preuves de fait, & » celles-ci naissent de l'examen » des principaux Ouvrages qui » ont paru sur la matière dont il » s'agit. « Nous citerons quelques endroits qui feront estimer le bon esprit de l'Auteur.

Les deux Chapitres des *ressources* tendent à faire voir que

les Particuliers jugent ſouvent en aveugles des *reſſources* d'un grand Royaume ; qu'ils en raiſonnent comme d'une adminiſtration particulière ; que leurs ſyſtêmes entraînent une multitude d'erreurs, de faux calculs, de critiques déplacées, &c.

Sur les *Impoſitions*, l'Auteur poſe des principes de paix, d'obéiſſance, de fidélité ; & il commence par reconnoître que ce point de Gouvernement tient de fort près aux Mœurs & à la Religion. *Un vrai Chrétien payeroit à César ſans examen ce que César lui demanderoit.* Ce mot ſeul vaut un Livre. Le vrai Chrétien ne diſcute ni les droits, ni les intentions, ni les fautes prétendues de ſes Maîtres : il ne ſe ſouvient que de l'obligation de ſe ſoumettre & de contribuer aux charges de l'Etat : il a, comme ce ſage Anglois dont on nous parle ici,

loi, une sorte de *soi implicite* pour les mystères du Gouvernement, & au fond il n'en est que plus heureux : si l'on en doute, on peut l'interroger lui-même. Il dira que son ame n'est point altérée des révolutions de Finances, qu'il ne songe point à croire qu'on pourroit faire mieux, qu'il s'en rapporte aux Experts en ce genre; & qu'après tout, après beaucoup de plaintes & de murmures, il ne voit pas quel progrès tels & tels ont fait dans la route du bonheur.

Quand on se met sur le pied de discuter les opérations du Gouvernement, on ne tarde pas à censurer les décisions du Conseil. Cependant que de *déclamations vagues* à ce sujet! » Vous qui » faites imprimer que les contribuables sont sacrifiés, dans le » Conseil, aux intérêts des Fer» miers, & qui, dans vos entre-

» tiens, parlez avec encore plus
» d'audace, pensez-vous qu'à la
» tête de ce Tribunal auguste est
» la personne sacrée du Roi, celle
» de M. le Dauphin, & quels sont
» les autres membres qui le com-
» posent? Il n'y a guères plus de
» deux ans que, voyant l'Appar-
» tement de M. le Dauphin, je
» trouvai le Livre de Domat ou-
» vert sur un grand bureau : il y
» avoit un cahier de papier à côté,
» sur lequel le Garçon de la cham-
» bre dit que le Prince faisoit
» l'Extrait du Livre. Il étoit ou-
» vert à cet endroit : Le premier
» & le plus essentiel de tous les
» devoirs de ceux que Dieu éleve
» au Gouvernement souverain, est
» de reconnoître cette vérité, que
» c'est de Dieu qu'ils tiennent
» leur puissance ; que c'est sa place
» qu'ils remplissent ; que c'est par
» lui qu'ils doivent regner ; &
» que c'est de lui qu'ils doivent

» tenir l'intelligence & la sagesse
» qui doivent faire en eux l'art
» de gouverner. Et c'est de ces
» vérités qu'ils doivent faire les
» principes de toutes les régles de
» leur conduite & les fondements
» de tous leurs devoirs. «

Après cette preuve de fait, & plusieurs autres que l'Auteur accumule en faveur des opérations du Conseil, il fait sentir fort gravement & fort sensément quelle est l'injustice des Détracteurs de ce Tribunal auguste. L'accuser d'injustice, *le peindre comme sacrifiant le bien général aux intérêts de quelques hommes privés c'est rompre les liens d'une confiance nécessaire... Il est des choses qu'il faut croire pour son bonheur propre, quand on ne les croiroit pas pour la gloire de la vérité. Persuader au Peuple que ses Magistrats sont justes, que ses intérêts ne sont point sacrifiés*

par un Tribunal ſuprême ; c'eſt tout-à-la-fois rendre gloire à la vérité, & contribuer au bonheur du Peuple. Ces maximes de bonheur, liées indiſſolublement à la docilité & à la ſoumiſſion, reviennent ſans ceſſe dans cet Ouvrage ; parce qu'on ne peut trop inſiſter ſur leur vérité & leur importance. *Si l'on prononce*, ajoûte l'Auteur, *que mes Lettres ſont à l'uſage de ceux qui veulent ſe rendre heureux, je le ſerai moi-même plus que l'expreſſion ne peut le rendre.*

Il faut le dire, puiſque c'eſt un fait évident, nos diſcuſſions modernes ſur le Gouvernement ont pris leur ſource dans le Livre de l'*Eſprit des Loix*. C'eſt cet Ouvrage qui, avec ſon laconiſme plein de hardieſſe & avec ſes axiomes dépourvus de preuves, a monté nos imaginations à l'Angliciſme. L'Auteur a pris le moment

où notre curiosité, notre malignité, notre indifférence pour les bons principes, étoient dans une sorte de fermentation. Son Livre énigmatique en plusieurs endroits, épigrammatique en d'autres, tranchant par-tout, & superficiel dans ses détails, nous a entraînés, déterminés, fixés dans des Théories de législation, dans un cercle d'observations sur tout ce qui est au-dessus de notre sphère & de notre compétence. Le succès de ce Recueil a été prodigieux, & il y a eu un temps où il n'étoit presque pas permis de ne le point admirer. La postérité dont nous sommes le commencement, revendique pourtant ses droits; & l'*Ami de la Paix* exerce déja une sévère critique contre l'*Esprit des Loix*. Il dit que, selon beaucoup de Gens de Lettres, avant *dix ans* ce Livre *ne sera plus lu*. Ce jugement nous paroît aussi un peu

extrême. M. de M. n'a pas fait un bon Ouvrage, mais il étoit homme de génie; & les traits de cette puissante & rare qualité le feront vivre dans la mémoire des hommes : il sera parlé de lui comme d'un Ecrivain singulier, mais qui n'avoit ni assez d'érudition, ni assez de logique pour élever l'édifice des loix ; semblable à ces Décorateurs en Architecture qui savent orner toute la façade & tous les appartements d'un Palais, tandis que le dessein péche dans toutes ses parties : on regarde les enjolivements de cette construction, & l'on se moque de la masse totale.

Notre Auteur critique très-à-propos *l'Esprit des Loix* sur l'Article des impositions ; c'est peut-être en cette matière que M. de M. a eu le plus de succès, & qu'il a le plus mal raisonné. Il lui suffisoit d'aiguiser des Epigrammes

contre la Finance, ses Lecteurs crioient aussi-tôt : *Bellè, diviné.* L'*Ami de la Paix* n'est point homme à se laisser séduire, il fait voir que l'Auteur de l'*Esprit des Loix* n'a rien conçu aux opérations de Finance, qu'il a jugé de cette fonction & de ceux qui l'exercent, en homme qui avoit plus d'envie de plaire que de zèle pour la vérité.

Vient ensuite la critique de l'*Ami des Hommes*, qui est aussi l'Auteur de la *Théorie de l'Impôt.* Ce dernier Ouvrage a essuyé les *Doutes* de M. Pesselier. Ce terme de *Doutes* paroît foible à notre Observateur. *J'estime*, dit-il, *dans l'Auteur des* DOUTES *l'honnêteté des mœurs ; mais il devoit combattre son Auteur avec une audace intrépide aux yeux du Peuple, en qui les* DOUTES *ne peuvent rien moins que vaincre la prévention.*

La ſuite de ces Lettres ſur *les Miniſtres*, ſur *les Satyres*, ſur les *Fermiers-Généraux*, mérite d'être lue, & il ne faut pas oublier cette judicieuſe réflexion, dont le ſens eſt que le *mal qu'on dit des Financiers, eſt capable de les rendre méchans.* L'Auteur exprime ainſi cette vérité: » Je le demande, écrire » contre les Fermiers-Généraux » comme on fait, n'eſt-ce pas riſ» quer de faire dire à pluſieurs: *Le » préjugé eſt contre nous : la probi» té la plus ſevère feroit inutile» ment notre régle, on ne le croi» roit pas. Nous trouverons de » gros profits en ſuivant la route » dans laquelle on dit que nous » marchons tous : marchons-y.* «

On lira tout ce Livre, dès qu'on aura commencé à lire la première Lettre : ainſi nous ſommes diſpenſés d'en extraire un plus grand nombre de citations. Il nous ſuffit d'obſerver qu'il ne peut être

que l'Ouvrage d'un homme d'esprit, d'un ſage Citoyen, & d'un Littérateur cultivé. Pour rendre cet Eſſai plus parfait, il faudroit l'augmenter, le développer, preſſer davantage quelques raiſonnements. Nous tranſcrivons, en finiſſant, une partie de la dernière Lettre qui eſt la récapitulation des XX autres.

» Sans la pratique, point d'Ecrits » raiſonnables ſur la Finance & » ſur l'Adminiſtration. Les hom- » mes ſages condamnent les Ecrits » ſur ces matières. Ces Ecrits ne » peuvent que troubler la paix » intérieure ſi néceſſaire au bien » de l'Etat. Vrais Citoyens, ne » cherchez point avec trop de » curioſité des lumières (& elles » ſont toujours fauſſes) ſur des » objets que la Loi vous oblige » de reſpecter, & vous commande » d'exécuter. Ces lumières peu-

» vent fournir des prétextes à se-
» couer le joug, ou à le faire
» trouver dur. Le secouer, c'est
» révolte : toute révolte est punis-
» sable. S'occuper de ce que le
» joug a de dur, c'est une action
» contraire au bonheur. Obéir
» quand il le faut, c'est le parti
» le plus sage ; c'est le plus doux,
» c'est le seul qui soit juste pour
» de vrais Citoyens.

» Les gens simples sont bien
» plus heureux que les hommes
» de beaucoup d'esprit : ceux-ci
» s'épuisent, ils se tourmentent à
» se prouver injuste & dur un
» joug qu'ils ne peuvent secouer.
» Les autres le portent *bêtement*,
» puisque les hommes d'esprit le
» disent ; mais du moins sans s'en
» occuper trop, & leur bêtise pro-
» duit leur repos : le troubler, c'est
» une inhumanité .....

» Les Philosophes qui ont pré-
» cédé les nôtres, tâchoient d'ins-

que l'Ouvrage d'un homme d'esprit, d'un sage Citoyen, & d'un Littérateur cultivé. Pour rendre cet Essai plus parfait, il faudroit l'augmenter, le développer, presser davantage quelques raisonnements. Nous transcrivons, en finissant, une partie de la dernière Lettre qui est la récapitulation des XX autres.

» Sans la pratique, point d'Ecrits
» raisonnables sur la Finance &
» sur l'Administration. Les hom-
» mes sages condamnent les Ecrits
» sur ces matières. Ces Ecrits ne
» peuvent que troubler la paix
» intérieure si nécessaire au bien
» de l'Etat. Vrais Citoyens, ne
» cherchez point avec trop de
» curiosité des lumières (& elles
» sont toujours fausses) sur des
» objets que la Loi vous oblige
» de respecter, & vous commande
» d'exécuter. Ces lumières peu-

» vent fournir des prétextes à se-
» couer le joug, ou à le faire
» trouver dur. Le secouer, c'est
» révolte : toute révolte est punis-
» sable. S'occuper de ce que le
» joug a de dur, c'est une action
» contraire au bonheur. Obéir
» quand il le faut, c'est le parti
» le plus sage ; c'est le plus doux,
» c'est le seul qui soit juste pour
» de vrais Citoyens.

» Les gens simples sont bien
» plus heureux que les hommes
» de beaucoup d'esprit : ceux-ci
» s'épuisent, ils se tourmentent à
» se prouver injuste & dur un
» joug qu'ils ne peuvent secouer.
» Les autres le portent *bêtement*,
» puisque les hommes d'esprit le
» disent ; mais du moins sans s'en
» occuper trop, & leur bêtise pro-
» duit leur repos : le troubler, c'est
» une inhumanité .....

» Les Philosophes qui ont pré-
» cédé les nôtres, tâchoient d'inf-

que l'Ouvrage d'un homme d'esprit, d'un sage Citoyen, & d'un Littérateur cultivé. Pour rendre cet Essai plus parfait, il faudroit l'augmenter, le développer, presser davantage quelques raisonnements. Nous transcrivons, en finissant, une partie de la dernière Lettre qui est la récapitulation des XX autres.

» Sans la pratique, point d'Ecrits » raisonnables sur la Finance & » sur l'Administration. Les hom- » mes sages condamnent les Ecrits » sur ces matières. Ces Ecrits ne » peuvent que troubler la paix » intérieure si nécessaire au bien » de l'Etat. Vrais Citoyens, ne » cherchez point avec trop de » curiosité des lumières (& elles » sont toujours fausses) sur des » objets que la Loi vous oblige » de respecter, & vous commande » d'exécuter. Ces lumières peu-

» vent fournir des prétextes à se-
» couer le joug, ou à le faire
» trouver dur. Le secouer, c'est
» révolte : toute révolte est punis-
» sable. S'occuper de ce que le
» joug a de dur, c'est une action
» contraire au bonheur. Obéir
» quand il le faut, c'est le parti
» le plus sage ; c'est le plus doux,
» c'est le seul qui soit juste pour
» de vrais Citoyens.

» Les gens simples sont bien
» plus heureux que les hommes
» de beaucoup d'esprit : ceux-ci
» s'épuisent, ils se tourmentent à
» se prouver injuste & dur un
» joug qu'ils ne peuvent secouer.
» Les autres le portent *bêtement*,
» puisque les hommes d'esprit le
» disent ; mais du moins sans s'en
» occuper trop, & leur bêtise pro-
» duit leur repos : le troubler, c'est
» une inhumanité .....

» Les Philosophes qui ont pré-
» cédé les nôtres, tâchoient d'inf-

les agréments de la Typographie.

M. Meermann eſt un de ces Antiquaires Typographiques dont notre ſiecle a extrêmement groſſi le nombre & enrichi la claſſe. Il s'agit toujours de ſavoir quel eſt le berceau de cet Art qui conſerve & perpétue les penſées des hommes. On n'a jamais tant diſputé ſur la patrie d'Homère, que ſur celle de l'Imprimerie & de ſes Inventeurs. Trois Villes, Harlem, Mayence, Straſbourg, prétendent à l'honneur d'avoir produit les premiers eſſais en ce genre. Harlem étoit ſur le pied, depuis quelque temps, de perdre beaucoup dans les détails de la controverſe. Mais M. Meermann prend ſa défenſe, & il traite ce ſujet avec une abondance de raiſons capable de faire impreſſion ſur le public.

Ceci n'eſt que le coup-d'œil de ſon Ouvrage; il donne d'abord

une notice du sujet & de son sentiment ; il désigne ensuite l'ordre des premiers travaux Typographiques , & la part qu'y ont pu prendre les trois Villes rivales. C'est pour Laurent Coster que Harlem entre en lice ; & ce sont les intérêts de cet Artiste que M. Meermann porte avec zèle.

Les noms de Gutemberg , de Schoëffer , de Faust , sont si fameux dans ce démêlé , qu'il n'est plus nécessaire de faire connoître ces personnages. Nos Mémoires ont parlé très - souvent de leurs entreprises , de leurs succès , & de tout ce qu'on a écrit en leur faveur. Dans ces derniers temps , Mrs Schoëpflin & Fournier ont fait de nouvelles recherches sur ces illustres Artistes , & sur l'Histoire de leur vie , de leur Art , de leurs successeurs. Nous avons rendu compte avec zèle de toutes ces choses. Nous ne voulons rien ré-

péter ici : & M. Meermann ſeul doit nous occuper quelques moments.

Le fond de ſon ſyſtême eſt très-ſimple. Il écarte d'abord des origines, & même de tout l'Art de la Typographie, les Impreſſions faites ſur des Planches en taille de Bois. Cette Méchanique groſſière n'a jamais été digne de ſervir d'annonce, de prélude, de modèle à l'ingénieuſe opération qui ſe pratique par les Imprimeurs. Il faut partir des Caractères mobiles en Bois. Laurent Coſter les connut, les mit en œuvre, ſelon M. Meermann ; & ſi cela eſt vrai, on ne peut nier que cet habile Hollandois n'ait inventé l'Art. Peu importe que les Caractères de Bois aient été ſujets à mille inconvénients. C'étoit toujours le génie d'invention qui dirigeoit Coſter : il ne manquoit que de la ſolidité, de l'éga-

lité, de la propreté à ses Lettres; & ces avantages devoient être l'effet du temps & de la réflexion.

Après Coster, on fit des Caractères de Métal, mais taillés & sculptés comme ceux de Bois. C'étoit déja une perfection considérable dans l'Art Typographique, puisque ces Caractères étoient bien plus susceptibles de durée, d'égalité, de divers corps ou degrés de grosseur que les Lettres de Bois: mais pour ces Caractères de Métal, (Cuivre ou Etain,) il falloit aussi plus de dépense, de temps; & la manière de les employer étoit encore trop difficile.

On fit le pas essentiel: on inventa les Caractères de Fonte, c'est-à-dire qu'on imagina de graver des Poinçons qui servirent à former des Matrices, où l'on fondit des Lettres. Cette décou-

verte inestimable est exprimée ainsi par M. Meermann : *Formati ergò miro artificio ex ferro aut chalybe archetypi, literam quamvis in extremâ parte retrorsùs sculptam continentes. Illis deindè matrices seu anei moduli signati. Atque his tandem infusa mixtura ex ære, orichalco, stibio, aliisque rebus conflata, plurimas literas brevissimo temporis spatio, & ex eodem modulo sibi æquales, & omnes justo ad cujusque literæ corpus proportionis exhibuit.*

Voilà l'Art inventé. M. Meermann donne des exemples & des preuves pour ces trois époques, pour ces trois démarches des Artistes. Les Caractères de Bois furent employés par Coster, qui ne vécut pas au-delà de 1440, & qui peut-être même mourut plutôt. Les Caractères en taille de Métal furent inventés vers l'an

1450 par Gutemberg & par son frère aîné Gensfleisch. Enfin les Caractères de Fonte sont de l'invention de Pierre Schoeffer, gendre de Faust, après l'an 1455; & le premier Livre, pour lequel on les mit en œuvre, fut le *Rational des divins Offices* de Guillaume Durand.

Après cette exposition générale des origines de l'Art, (exposition enrichie de bons raisonnements & de Notes savantes,) M. Meermann trace en abrégé l'Histoire de Laurent Coster. Cet homme étoit de race illustre, il descendoit même des anciens Comtes de Hollande, par un enfant naturel sorti de la maison de Brédérode. Il nacquit vers l'an 1370, & il remplit diverses charges importantes dans sa patrie. Enfin il s'adonna aux Essais Typographiques : exercice qui ne put paroître indigne de sa naissance. Plu-

ſieurs de ceux qui firent des recherches en ce genre, étoient Gentilshommes. Gutemberg, par exemple, après avoir imprimé bien des Livres, fut reçu en 1465 au nombre des principaux Courtiſans de l'Electeur de Mayence. Cet Art de l'Imprimerie, *continue M. Meermann*, ne parut méchanique que quand de purs Manœuvres ſans Lettres oſerent s'en mêler.

Coſter imprima le *Speculum humanæ ſalvationis*, & le *Donat* dont il fit même deux Editions. Il fut aidé dans ſon travail par Jean Gensfleiſch de Mayence & frère aîné de Gutemberg. Du vivant de Coſter, toutes les opérations furent concentrées dans Harlem, & tenues fort ſecrettes; mais, après ſa mort, Gensfleiſch, qui étoit comme ſon premier Adjoint, emporta les Caractères à

Mayence, & s'y établit vers 1440. Il faut bien observer qu'avant ce vol & ce départ, Gutemberg, frère cadet de Gensfleisch, avoit connu ces premiers Essais de Typographie, & s'étoit mis à les pratiquer dans Strasbourg dès l'an 1435. Environ dix ans après, il se retira à Mayence pour se perfectionner dans la maison & sous les yeux de son frère, qui s'étoit aussi associé Jean Faust. Tous ensemble, ils pratiquerent l'Imprimerie avec les Caractères de Bois, tant ceux qui avoient été enlevés de Harlem, que ceux qu'ils y ajoûterent ou substituerent eux-mêmes : & tel fut l'état de l'Imprimerie jusques vers l'an 1450, époque de l'invention des Caractères taillés en Cuivre ou en Etain, auxquels succéda bientôt la belle Méchanique des Poinçons & des Matrices.

Selon ce récit, les trois Villes

rivales se trouvent assez bien partagées dans l'Histoire de la Typographie. Harlem a la primauté d'invention, Strasbourg la suit. Mayence vient après; mais cette dernière ajoûte la découverte des Caractères de Métal, & même des Caractères en Fonte. Il y a, dans ce systême, trois ou quatre points de vue qui ne sont qu'à M. Meermann; savoir, 1° la mobilité des Caractères de Bois trouvée & employée par Coster. 2° L'acquisition des premières connoissances de l'Art par Gutemberg, qui le pratiqua de si bonne heure à Strasbourg. 3° Les rapports de Gensfleisch & de Gutemberg, qui se trouvent frères & associés. 4° Le vol des Caractères de Harlem fait en 1440 par Gensfleisch. Tous ces points seront discutés & prouvés dans l'Ouvrage de notre Auteur. Il ne

fait qu'indiquer ici son opinion, ses raisons, ses monuments, ses garants, & les Anecdotes dont il enrichira son Livre.

Cette entreprise nous paroît belle, & la plus belle même qu'on ait imaginée & exécutée en ce genre. Le Plan, Projet ou *Prospectus*, est parfait aussi en son espèce. Il est à propos qu'il se réimprime quelque part, puisque c'est aussi un Ouvrage.

ARTICLE LXXXVI.

CONSIDÉRATIONS sur la guerre d'Allemagne. Ecrit Anglois, traduit sur la cinquième Edition. (*In*-12. 134 pages.) *Se trouve à Paris chez les Frères Etienne, rue Saint-Jacques, à la Vertu,* M. DCC. LXI.

TANDIS que l'Angleterre envoie ses troupes & répand ses trésors en Allemagne, les Ecrivains de la Nation donnent carrière à leur Politique, & occupent le Public de leurs réflexions. Les uns décidés par la supériorité des talents du Roi de Prusse, & allarmés des dangers de l'Electorat, félicitent la Nation d'avoir pris parti dans une guerre dont le succès doit l'intéresser. Les au-

tres, effrayés de la masse des dettes nationales, & convaincus que la Grande-Bretagne ne fait point cause commune avec l'Electorat, soûtiennent qu'on s'est déclaré contre les véritables intérêts de la patrie. Cette Politique enfante différents Ecrits, où l'enthousiasme domine quelquefois, & remplace la raison par le préjugé.

L'Auteur des *Considérations* n'a pu goûter le systême adopté & suivi par le Gouvernement Britannique. Le projet d'entrer dans la guerre d Allemagne lui paroît contredire les vues d'une Politique saine, il ne le dissimule pas: mais, s'il se permet de censurer, il y a été déterminé par des raisons dont il laisse au Public à apprécier la valeur. Nous rapporterons ces raisons moins en Critiques qui discutent, qu'en Historiens qui racontent. L'impartialité seule est notre guide dans

le

le compte que nous allons rendre.

Ceux des Ecrivains Anglois, qui se sont chargés de justifier les opérations du Gouvernement, ont fait valoir plusieurs moyens. La crainte bien fondée que les François ne se rendent trop puissants en Allemagne, la position critique de l'Electorat menacé de tous les fléaux de la guerre, les engagements pris avec un Allié aussi habile à profiter de ses victoires que promt à réparer ses pertes, l'avantage d'une diversion qui empêche la France de remonter sa Marine, la nécessité pour l'Angleterre d'avoir des *liaisons* dans le continent : tels sont en substance ces moyens spécieux dont le charme présenté par le préjugé ne peut être dissipé que par la plus exacte discussion.

On dit donc que, *si la Grande-Bretagne néglige de prendre part*

dans ces guerres d'Allemagne, la France n'en suivra pas moins son objet, & voudra s'y intéresser..... Les François acquerront en Allemagne un crédit trop puissant sur les différents Etats qui la composent..... ils l'inonderont... Souffrirons-nous que les intérêts de la Religion Protestante soient sacrifiés ? L'Auteur répond à ces différents chefs, & voici le fond de sa réponse : » Que ce soit » l'Autriche qui ait triomphé de » la Prusse, ou la Prusse de l'Au» triche, c'est ce qui nous im» porte fort peu..... Nous avons » été enrolés successivement dans » les deux partis : preuve palpa» ble que l'un nous attache tout » aussi peu que l'autre.« En s'intéressant aux guerres d'Allemagne, l'Angleterre ne fera qu'inviter la France à s'en mêler plus fortement. L'Angleterre n'empêchera jamais le crédit de la France

ſur les différents Etats de l'Allemagne, &c.

Mais ſouffrirons-nous que les intérêts de la Religion Proteſtante ſoient ſacrifiés? La guerre préſente n'eſt point une guerre de Religion. Elle a commencé par » l'invaſion & l'uſurpation de la » *Saxe*, le premier Etat Proteſtant » de l'Empire : elle a armé les » Proteſtans Anglois ou Hano» vriens contre les Proteſtants du » Wittemberg, les Heſſois contre » les Palatins, les Pruſſiens contre » les Suédois, ceux du Brande» bourg contre ceux de la Hon» grie ou de la Siléſie..... Y a-t-il » quelqu'un qui ait ſeulement » imaginé que les François atta» quent les Hanovriens, à cauſe » qu'ils ſont Proteſtants? «

Les François méditent *la conquête de l'Electorat de Hanovre... Hanovre n'eſt attaqué que pour la cauſe de l'Angleterre ; c'eſt*

donc à l'Angleterre à prendre sa défense. Ce raisonnement suppose que les intérêts de l'Electorat sont devenus ceux de l'Angleterre. Or l'Auteur n'en convient pas ; il prétend même qu'il valoit mieux laisser les François s'emparer de l'Electorat. La Nation se seroit épargné une dépense de douze millions sterling que lui a couté la guerre d'Allemagne ; & la paix auroit rendu les Etats d'Hanovre à leur ancien possesseur.

L'alliance avec le Roi de Prusse est un des moyens sur lesquels on insiste avec le plus de complaisance, parce que ce Monarque est *formidable & magnanime.* On discute donc ici toutes les clauses du Traité passé entre les deux Couronnes, & l'on en conclut que l'Angleterre s'est engagée à fournir un subside, sans que le Roi de Prusse ait stipulé l'emploi de cette somme ; que conséquemment il

n'eſt tenu par aucun engagement à défendre l'Electorat ; que la convention eſt donc onéreuſe pour la Nation Britannique, qui n'y gagne que le ſtérile mérite de mettre la Pruſſe en état de tenir tête plus long-temps à ſes ennemis. Ces conſidérations ſont fortifiées par des réflexions ſur les opérations des campagnes précédentes. Peut-être trouvera-t-on que l'Auteur auroit dû ménager davantage un Prince qui fixe les regards de l'Europe entière. Mais l'éclat des talents militaires eſt un éclat perſonnel ; & l'on a fait, en quelque ſorte, diſparoître le Héros, pour ne laiſſer voir que l'Allié.

L'idée de *diverſion* n'a paru, pour ainſi dire, qu'après coup. Dans le commencement de la guerre, l'armée qu'on avoit en Allemagne, étoit ſur le pied d'*armée d'obſervation*. On a réformé

depuis les idées & le langage. Mais ſi la guerre portée en Allemagne eſt une diverſion, l'Auteur prétend que tout l'avantage de la *diverſion* eſt du côté de la France. La Marine Françoiſe eſt moins favoriſée ; mais les tranſports d'hommes & d'argent que l'Angleterre eſt obligée de faire dans l'Electorat, épuiſent ſes reſſources, & arrêtent ou retardent ſes opérations maritimes.

La néceſſité des liaiſons dans le continent eſt un problême que la nature ſeule de ces liaiſons peut réſoudre. L'Auteur traite ce point de politique en homme qui a ſuivi les évènements & qui ſait les rapprocher. En général ces conſidérations ont le double mérite de la force & de la profondeur. On n'y remarque aucun de ces traits que ſe permet quelquefois la rivalité Angloiſe, & qui ne ſervent qu'à décréditer la plume qui les adopte.

ARTICLE LXXXVII.

LA VIE DES PEINTRES Flamands, Allemands & Hollandois, avec des Portraits gravés en Taille-Douce, &c. (In-8°. troisième Tome.) Par M. DESCAMPS, Peintre, Membre de l'Académie Impériale Franciscienne, de celle des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, Professeur de l'Ecole de Dessein de la même Ville. *A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; Pissot, Quai de Conti; Durand, rue du Foin; & chez l'Auteur, à Rouen.* M. DCC. LXI.

LE premier Volume de cette Histoire des Peintres Flamands parut en 1753, & nous en rendîmes compte au mois de Juil-

let de cette même année. Le second fut donné en 1754, & nous en parlâmes en Avril & Mai 1755. Il s'est donc écoulé plus de six ans entre le second & le troisième Volume. C'est trop pour un Ouvrage agréable dont la suite se fait desirer, & il est à propos que M. Descamps donne plus promptement son quatrième Volume qui doit consommer sa tâche.

Il paroîtra d'abord surprenant qu'une seule Ecole ait produit tant de Peintres : on en compte pour ce troisième Volume 176, dont 41 sont représentés au naturel. Leurs Portraits, excellemment gravés, paroissent à la tête des Articles qui les concernent, & mettent dans ce Recueil une élégance & un prix qu'il n'est guères possible d'exprimer. Quand l'Ouvrage de M. Descamps n'auroit point d'autres avantages sur toutes les autres Nomenclatures ou Hist-

toires de Peintres, il faudroit convenir de la ſupériorité que cette ſuite de Têtes lui donne. Le Volume s'ouvre par celle de Vander-Meulen : Morceau admirable, & qu'on ne ſe laſſe point de conſidérer, tant il y a de vérité, d'agrément & de propreté dans cette Gravure. Elle eſt, comme la plûpart des autres, du Sieur Ficquet, déja bien connu en ce genre, mais ſupérieur à lui-même dans cette Collection.

M. Deſcamps remplit ſon plan par des Notices qui ont le double mérite de bien raconter les faits, & de raiſonner ſavamment ſur le caractère particulier de chaque Peintre Flamand, Allemand, Hollandois. Il ne donne pas des éloges à tous, il remarque même leurs défauts : il obſerve ce qui manque à leur manière, à leurs entrepriſes ; mais il inſiſte avec plus de complaiſance ſur leurs ſuc-

cès. Comme il connoît parfaitement les Cabinets des Curieux, ſoit des Pays-Bas, ſoit de France, il indique les Morceaux de l'Ecole Flamande, qu'on y conſerve. Nous ne poſſédons pas à Paris & dans nos Provinces la millième partie de ces richeſſes. La Flandre & la Hollande ont été jalouſes de nous prévenir, elles ont raſſemblé les chef-d'œuvres de leurs Artiſtes : & M. Deſcamps nomme ici des tréſors qui nous étoient inconnus. Pour donner une idée de ſon travail, nous devons citer quelques endroits de cette agréable compoſition.

Vander-Meulen, né à Bruxelles en 1635, travailla beaucoup pour le Roi Louis XIV. » Jamais Peintre, depuis les ſiècles d'Alexandre & de Céſar, n'eut plus d'occaſions de ſe diſtinguer. La victoire qui vola par-tout au-devant du Monarque, donnoit ſi rapi-

» dement à Vander-Meulen de
» nouveaux ſujets à traiter qu'il
» avoit à peine le temps de reſpi-
» rer. Il deſſinoit les campements,
» les attaques, les batailles, les
» marches d'armées, & les vues
» différentes des lieux où les
» troupes du Roi s'étoient ſigna-
» lées, &c. Ce Peintre étoit un
» imitateur exact de la Nature.
» Sa couleur eſt excellente : ſon
» payſage, ſes lointains & ſes
» ciels, tout eſt clair & ſuave ; rien
» n'y eſt outré. Quoique ſes figu-
» res ſoient habillées à la mode
» du temps, il les diſpoſa ſi bien
» au profit de la Peinture, il les
» grouppa ſi heureuſement, que ſes
» Tableaux font toujours un très-
» grand effet. Son deſſein eſt cor-
» rect, & ſa touche ſpirituelle. Il
» avoit l'art de répandre ſes lu-
» mières ſi à propos, & de leur
» oppoſer ſi avantageuſement ſes
» ombres, qu'on eſt ſurpris des

» prestiges de cette magie dans
» quelques-uns de ses Tableaux,
» & sur-tout dans ceux dont les
» plans uniformes avoient besoin
» de cet artifice. «

M. Descamps décide quelquefois des questions relatives à son Art. Le Peintre Jacques Ruisdaal réussissoit dans les paysages, mais il ne sortit jamais de son pays: c'étoit un désavantage pour lui. Car, ajoûte notre Auteur, *il faut convenir que la différence des ciels pour leur touche*, que *des sites plus riches par de belles Fabriques, & sur-tout par les ruines des Palais, des Amphithéâtres & des anciens Monuments, enrichissent l'imagination du Peintre & ses Tableaux; de sorte qu'à talent égal, on distinguera toujours celui qui a vu beaucoup de choses & de grandes, de celui qui n'a regardé que son canton.*

Quelques gens ont dit que le

desir ou le besoin de gagner étoit le grand mobile des Arts. M. Descamps pense plus noblement. *Il est honteux*, dit-il dans la vie de Ary de Voys Peintre de Leyde, *qu'on ne cultive presque jamais les Arts que par intérêt; comme si le plaisir pur qu'ils inspirent, & la gloire qu'ils procurent, n'étoient pas un motif suffisant & une assez grande récompense. Il n'est pas étonnant qu'avec des sentiments pareils, la plûpart des Artistes atteignent rarement au sublime.*

Il est arrivé quelquefois que des Peintres réglés dans leurs mœurs, & même dévots, ont fait des Tableaux très-licentieux. Tel fut Horace Paulyn, qui eut la dévotion d'aller en pélérinage à la Terre-Sainte, & qui ne laissa pas de mettre au jour des morceaux *capables de faire rougir les libertins les plus décidés.* Comment

expliquer cette bizarrerie ? *Seroit-ce*, dit M. Descamps, *que le sentiment n'entreroit quelquefois pour rien dans de bons Ouvrages, & qu'une imagination vive pourroit être susceptible d'impressions opposées, sans que le cœur s'en mêlât ; & qu'enfin le génie suffiroit à tout ?* Nous croyons pour nous, que pour résoudre ce problême de mœurs, il faudroit d'abord examiner si ces Peintres licentieux sont dans la conduite aussi hommes de bien & aussi pieux qu'on le dit : c'est un préliminaire essentiel à la question.

Michel Van-Musscher parcourut toutes les Ecoles de Hollande sans s'attacher à aucune ; & il ne laissa pas d'être un assez bon Peintre. Sur quoi on demande s'*il est plus avantageux à un Peintre d'étudier sous plusieurs Maîtres, que de se fixer à la manière d'un seul ?* Dans le premier sys-

tême, *les connoiſſances de l'Elève ſeront plus étendues*; & dans le ſecond, *il pourra plus atteindre à la perfection du genre auquel il ſe ſera borné.* Cette queſtion demeure, à peu-près, indéciſe; & M. Deſcamps ſe contente de dire: *Heureux celui qui a pour Maître la Nature, & qui apprend d'elle préciſément la manière pour laquelle il eſt né!*

Il n'y a rien de plus honnête que les ſentimens dont notre Auteur orne ſon Livre, toutes les fois que les mœurs bonnes ou mauvaiſes des Artiſtes lui donnent occaſion de faire des réflexions. M. Deſcamps ſe déclare toujours pour la vertu, pour la décence, pour la reconnoiſſance, &c. En condamnant avec force l'ingratitude de Philippe Roos, qui oublia les bienfaits du Landgrave de Heſſe, il dit: *C'eſt l'ingratitude des Artiſtes qui dégoûte ſouvent*

les Grands de leurs libéralités, & qui les empêche de ſecourir le mérite indigent, ſous prétexte que leurs bienfaits ne ſervent qu'à faire des ingrats.

Dans cette nombreuſe ſuite d'Artiſtes, il ſe trouve beaucoup d'hommes vertueux, réglés dans leurs mœurs, attentifs aux bienſéances, attachés à leur famille; mais il s'y trouve auſſi des ſujets bien mépriſables. Quoique M. Deſcamps n'inſiſte pas ſur leurs débauches, ſur leur crapule, ſur leurs procédés bas & honteux, il les peint cependant de manière à venger l'honneur de la Profeſſion: il les traite en peu de mots avec l'indignation qu'ils méritent. Quelquefois l'Hiſtoire de ces Peintres yvrognes, étourdis, aventuriers & libertins, égaie les Notices de ce Recueil. Par exemple, Jean Steen, fort bon Peintre de Leyde, étoit en même temps l'homme le

plus dérangé dans ſa conduite. Son père, Braſſeur de Bierre, l'établit auſſi dans ce Commerce, afin qu'il pût ſe procurer de l'aiſance, & faire de plus grands progrès dans la Peinture ; mais il ſe livra à une telle crapule & à une diſſipation ſi folle, qu'au bout de l'année même il fut ruiné.
» De Braſſeur de Bierre, il devint
» Cabaretier : ce fut encore pis,
» il trouvoit chez lui ce qu'il al-
» loit chercher par la Ville : c'é-
» toit lui qui buvoit le plus de
» ſon vin. Quand la cave étoit
» vuide, il ôtoit l'Enſeigne, il
» s'enfermoit chez lui, peignoit à
» force ; & de quelques Tableaux
» qu'il vendoit bien, il achetoit
» du vin qu'il buvoit encore... On
» ne conçoit pas aiſément com-
» ment un homme, le plus ſou-
» vent yvre, pouvoit produire
» d'auſſi belles choſes ; mais au
» défaut d'application, & ſans preſ-

» que aucune étude, son génie » lui en tenoit lieu. Il sembloit » qu'il eût deviné les régles de » son Art : personne n'en parloit » si bien, & ne les mettoit mieux » en pratique. On ne sera pas » étonné qu'avec sa manière de » trafiquer, presque tous les ou- » vrages de ce Peintre fussent » alors chez des Marchands de » vin..... & qu'il peignit souvent » des gens yvres dans des Taba- » gies, &c. « Ce Jean Steen avoit comme captivé l'excellent Peintre François Mieris. Celui-ci, charmé des heureux talents de Steen & de sa bonne humeur, le suivoit dans ses parties de débauche, & *passoit les nuits à l'écouter & à boire*. La Notice de Mieris est très-curieuse dans ce Recueil. On raconte comment il témoigna sa reconnoissance à deux pauvres Artisans qui l'avoient retiré d'une espèce de fosse, où il

étoit tombé la nuit après avoir fait la débauche avec Steen. Il fit un petit Tableau qu'il porta, sans se faire connoître, à ses Libérateurs, en leur disant qu'ils pourroient le vendre un bon prix. Ce Tableau qui étoit admirable, fut en effet vendu 800 florins. *Peut-on*, ajoûte notre Auteur, *avoir plus de délicatesse dans sa libéralité, que de faire un présent si considérable sans même vouloir être connu ?*

Il y a tant de Notices intéressantes dans ce Volume, que nous ne pouvons nous borner à un seul Extrait. Nous donnerons donc un autre Article dans le Volume prochain de nos Mémoires.

ARTICLE LXXXVIII.

TRAITÉ DES COMBATS SINGULIERS, *dédié au Roi de Sardaigne*. Par le P. GERDIL Barnabite, Précepteur de S. A. R. Monseigneur le Prince de Piémont. (Volume *in*-8°. pag. 372.) A Turin, &c. *Suite de l'Article LXXII. au mois de Juin.*

IL y a trois Parties dans cet Ouvrage : nous avons rendu compte des deux premières. C'est la troisième qui doit nous occuper présentement.

TROISIÉME PARTIE. *Des Duels pour cause particulière & d'autorité privée.* C'est ici la partie la plus intéressante de ce Traité. Le duel, tel qu'il se pratique encore aujourd'hui, y paroît revêtu de

toutes les armes qui font ſa défenſe. On l'en dépouille, on les briſe, & on l'écraſe ſous le poids de toutes les Loix divines & humaines.

Recourir à l'autorité légitime du Gouvernement pour ſe faire rendre juſtice, c'eſt une foibleſſe, *diſent les Duelliſtes.* Il y a plus de grandeur à ſe la faire par ſoi-même. Mais auſſi, *répond le P. Gerdil*, » n'eſt-ce pas affecter, » au mépris des Loix, la funeſte » indépendance dont les Germains » ne jouirent qu'au défaut des » Loix, « & ramener cette *liberté ſauvage, qui, chez ces Peuples, fut le premier principe des duels?* Courir au danger, dès qu'on en a l'occaſion, ſans en examiner la nature & la qualité, c'eſt ôter au courage la réflexion qui en fait la ſageſſe, & les motifs qui en font la nobleſſe; c'eſt par conſéquent le confondre avec une

brutalité impétueuſe & téméraire : c'eſt reſſuſciter ce point d'honneur mal entendu, qui introduiſit la fureur des duels parmi les Barbares ; qui, dans la paix, prodigue le plus beau ſang de l'Etat pour des démêlés particuliers ; & qui, dans la guerre, ruine la diſcipline militaire.

On a, *dit-on*, été outragé, noirci, diffamé. Un défi, *demande le P. Gerdil*, lave-t-il l'outrage ; en efface-t-il la honte ; prouve-t-il l'injuſtice de l'Aggreſſeur ? Se battre, pour réfuter la calomnie & pour rétablir ſa réputation, n'eſt-ce pas une folie auſſi extravagante que la ſuperſtition des combats judiciaires ? Par un duel pour un démenti, on ne prouve pas qu'on n'eſt point menteur, on prouve ſeulement qu'on ſait & qu'on veut ſe battre. Attacher l'honneur de la bravoure au courroux & aux éclats qu'allume un affront, c'eſt flétrir la

généroſité qui le mépriſe ou le pardonne, c'eſt *changer le vice en vertu, & la vertu en vice.*

On convient que le Chriſtianiſme & même la Philoſophie réprouvent juſtement le duel ; mais le préjugé populaire, les mœurs, les uſages ont attaché un opprobre au refus du duel. C'eſt donc, *reprend le P. Gerdil,* la peur de ces fantômes, & non pas la bravoure qui arme les Duelliſtes ; c'eſt donc à de vaines idoles, aux idées de la multitude, qu'on ſacrifie ſa raiſon & ſon devoir.

On interprètera mal le refus du duel. Cela n'eſt point à craindre aux Militaires, qui ont fait leurs preuves devant l'ennemi : cela ne devroit pas l'être davantage à ceux qui, pour faire auſſi leurs preuves, n'attendent qu'une ſi bonne occaſion, & qui en l'attendant ſont aſſez généreux pour ſe réſerver aux beſoins de l'Etat,

pour affronter un préjugé *homicide*, & pour ne pas s'immoler une extravagance reconnue.

En un mot, tout duel est un acte de vengeance, où l'on en veut à la vie de son ennemi, où l'on aspire à la gloire d'être homicide, où l'on renonce à son salut éternel, où l'on exige de son ennemi le même sacrifice. Dans tout duel, on viole donc toutes les Loix de la Religion, de la charité & de l'humanité.

La menace de tuer à l'improviste celui qui refuse le duel, ne l'autorise pas à l'accepter : il n'a pas droit d'opposer la force à la violence qui le menace, mais seulement à la violence qui l'attaque. Mais s'il n'accepte pas le duel, il perd sa fortune, son état, son honneur. Les biens de ce monde, *réplique le P. Gerdil*, ne valent pas ce qu'on pe d en acceptant un duel. Ce n'est jamais qu'un faux

faux honneur qu'on ſauve par le duel ; puiſqu'aux yeux de Dieu & des gens ſages, tout duel eſt une action coupable. Or un faux honneur mérite-t-il qu'on lui ſacrifie ſa vie & celle de ſon prochain?

Un ſoufflet, un coup de canne fait à l'honneur une plaie que l'autorité publique ne ſauroit fermer : donc il faut ſe battre. C'eſt ici que l'Evangile réclame ſes droits, ordonne le pardon des injures, commande l'horreur des maximes mondaines, recommande la ſageſſe chrétienne, qui aime mieux la gloire qui vient de Dieu, que celle qui vient des hommes ; qui préfère l'ignominie au crime, les bénédictions du ciel aux malédictions de la terre, & la Loi de Dieu aux préjugés du monde. A ces grands motifs de Religion le P. Gerdil ajoûte cette réflexion ſi judicieuſe : *Eſt-ce que*

l'affront ne fait pas plus de tort à celui qui le fait, qu'à celui qui le reçoit?

Il attaque enſuite le duel dans ſon fort, dans l'eſtime qu'il s'attire : *Un homme s'eſt battu en duel; c'eſt un brave.* Ici l'Auteur remonte à l'idée qu'on doit avoir de la grandeur d'ame. C'eſt, *dit-il*, une nobleſſe de ſentiment *qui préfere le vrai à tout intérêt.* Pour le ſervice du Roi, pour le ſalut de la patrie, un grand homme prodigue ſa vie & s'en fait un devoir : c'eſt-là que ſa raiſon & ſa force ſe déploient, & le rendent ferme contre les obſtacles, intrépide dans les dangers, infatigable dans l'action. Une fureur brutale que la paſſion inſpire, une témérité qui brave des hazards inutiles, une oſtentation qui ne montre du courage que pour en cacher le défaut, ne conſtituent point la vraie valeur, mais ſeu-

lement une ardeur paſſagère qui eſt toujours prête à ſe démentir. En un mot, ce n'eſt jamais un ſentiment de vertu qui conduit au champ du duel : ce ne ſauroit donc être un champ d'honneur & de gloire : c'eſt donc un fantôme d'honneur que la vanité y cherche, ou une vengeance ſanguinaire que la haine ou le dépit y pourſuit. Où eſt donc cette grandeur & cette élévation d'ame qui caractèriſe le vrai courage ?

Le duel, *continue le P. Gerdil*, eſt donc un crime, une tranſgreſſion des Loix les plus ſacrées : c'eſt un attentat comparable au ſuicide, puiſqu'il part du même fond de foibleſſe. Auſſi eſt-ce un champ où les Héros n'ont guères cueilli de lauriers ; ce n'eſt point là l'école où ſe ſont formés les grands Capitaines. Le Peuple même ſait diſtinguer la valeur du Guerrier de celle du Duelliſte.

En voyant le Prince de Condé & le Duc de Guiſe, fameux par ſes duels, on diſoit : *Voilà les Héros de l'Hiſtoire & de la Fable.* La plus vile canaille, *diſoit Bacon*, prend l'eſprit du duel, ſans prendre des ſentimens militaires. L'Antiquité n'a jamais regardé les Gladiateurs comme de bons Soldats. Dans une bataille, ce n'eſt pas la valeur & la force de chaque Soldat, c'eſt celle de tout le corps qui décide de la victoire. C'eſt l'union, le concert des efforts, & la confiance commune qui en réſulte ; en un mot, c'eſt l'enſemble de toutes les forces bien dirigées & bien ménagées qui rend une armée ſupérieure & invincible. Or cette intelligence, cette correſpondance, cette unité de tant de bras n'eſt jamais le fruit que d'une bonne diſcipline dont le duel eſt l'ennemi : de-là vient que les plus grands Géné-

taux ont toujours été les plus attentifs à le proscrire de leurs armées.

Le vrai courage ne sauroit donc se plaindre de la Religion, ni regretter les duels qu'elle interdit. Les Philosophes incrédules, dont le systême ne laisse ni appui, ni élément d'aucune vertu, ont senti le tort qu'ils se feroient en tarissant ainsi les sources du vrai courage, de ce courage ferme & réfléchi qui, en sacrifiant à son devoir sa vie, en espère une meilleure. Pour suppléer à ce défaut, ces Philosophes ont substitué les passions à la Religion. Hé, quelles passions? Celles qui portent aux grandes entreprises, qui se vouent au bien de la société par l'appas de l'estime & de la considération. Voilà ce qu'on a cru propre à former un enthousiasme patriotique, qui n'est au fond qu'une chaleur passagère & fougueuse.

Cet enthousiasme n'a donc point l'essence du vrai courage, il ne comprend donc point cette fermeté réfléchie, dont la mâle & sage vigueur, au sein des plus grands hazards, est toujours soûtenue par la persuasion, que perdre la vie n'est pas tout perdre. Un Philosophe qui n'a point cette persuasion ne sauroit être brave qu'autant qu'il s'étourdit sur ses vrais intérêts ; car, dans son systême, c'est vis-à-vis de rien qu'il risque sa vie : il faut être bien insensible au plaisir d'exister pour en faire, *sans regret*, un sacrifice si gratuit. S'il y a des braves de cette espèce, ce sont des hommes *d'une trempe indéfinissable :* leur singularité même démontre que la bravoure & l'irréligion sont deux choses qui ne s'allient pas ensemble dans la multitude : par conséquent l'incrédulité ne sauroit se répandre dans un Etat, sans y af-

foiblir la valeur. *Ceux qui craignent le plus les Dieux*, dit Xénophon, *sont ceux qui craignent le moins les hommes.* Selon Cicéron, les armées Romaines ne l'emporterent sur celles de tout l'univers que par la persuasion où avoient toujours été les Romains qu'il y a des Dieux qui conduisent & gouvernent le monde. Quelle sera donc la force de la vraie Religion pour soûtenir le courage, si les fausses sont si puissantes ? On ne sauroit donc trop craindre ce qui peut diminuer l'esprit de la Religion, ni par conséquent le duel dont *l'abus monstrueux établit une si grande contrariété entre la Loi de l'honneur & la Loi de l'Evangile.*

Rien de si opposé au bien de la société & aux liens qui en font la sûreté, que le duel où la raison, la loi & l'autorité publique sont toujours immolées à la pas-

ſion, à l'impétuoſité & à la violence privées. Le duel eſt d'autant plus contraire à tous les fondements de la ſociété, que le préjugé qui le favoriſe, en annoblit le déſordre, & le tire de la claſſe honteuſe où tous les autres crimes ſont relégués. Il eſt ſi honoré, qu'en l'évitant, comme en commettant tous les autres crimes, on tombe dans l'ignominie. De-là vient qu'il n'y a ni Loi, ni Police dont il ne ſe faſſe un devoir & un mérite de ſecouer le joug. C'eſt donc un acte d'indépendance contre l'autorité publique, une révolte manifeſte, qui arment un Duelliſte Ordre public, Magiſtrat, Légiſlation, & par conſéquent tous les nerfs du Gouvernement ne ſauroient enchaîner ce monſtre. Dans le ſein de la paix, il *déchire la Patrie*, & verſe le ſang de ſes Citoyens. Ainſi la conſtitution civile eſt renverſée,

nulle ſécurité ſous la protection des Loix; l'hommage qu'on leur rend, devient infâme, quand le duel y perd ſes droits. C'eſt l'état de guerre ſubſtitué à l'état de ſociété. Dans l'eſpace de trente ans, le nombre d'hommes qu'il a égorgés, auroit ſuffi pour compoſer une bonne armée, &c.

Le P. Gerdil pourſuit encore le duel dans l'état de nature, dans celui d'une ſociété mal régie ou d'anarchie : nulle de ces hypothèſes ne ſauroit légitimer le duel. En un mot, il n'y a aucun bien en ce monde qui puiſſe autoriſer à commettre aucun péché, même léger : or le duel eſt un crime des plus graves ; donc il n'eſt pas poſſible d'imaginer aucun moyen d'en excuſer la malice.

Cependant, en faveur des braves qui craignent Dieu, on a imaginé des tours aſſez ſpécieux pour concilier la Loi divine avec

l'honneur mondain : on leur a enſeigné des moyens pour ne ſe battre jamais que ſous la forme d'une rencontre, ou d'une attaque imprévue ; enſorte que, dans toutes les affaires qui peuvent leur arriver, il n'y ait aucun des traits qui caractériſent le duel. Il n'y aura donc plus que les ſots qui pécheront contre la Loi, & qui ne pourront ſe battre en bonne forme ſans ſe battre en duel. Le P. Gerdil découvre l'illuſion de tous ces artifices. On ne trompe point Dieu, dit-il, *Deus non irridetur :* ſon œil perce tous les voiles qui déguiſent le crime aux yeux des hommes : on n'élude point ſa Loi par des tours d'eſprit.

Sous le Pontificat de Benoît XIV, on a encore eſſayé d'excuſer les combats ſinguliers en de certaines circonſtances : des nouveaux relachements n'ont pas plus échappé

que les anciens aux anathêmes du ſaint Siège. Le P. Gerdil nous rappelle ces cenſures : ici, comme dans tout ſon Traité, ſon ſavoir, ſa pénétration & ſon zèle éclatent ſans aigreur & ſans fiel. Par-tout la vérité & la charité conduiſent ſa plume. Il n'en eſt que plus fidèle à ſaiſir l'eſprit de la Loi : il ſoumet aux peines qu'elle prononce, toute convention, tout défi, tout acte, tout propos, toute coopération, en un mot, tout ce qui, ſelon l'uſage, concourt à une invitation au combat. Quand on ne détermine le temps & le lieu que d'une façon vague, il ne croit pas que le combat en ſoit moins un duel véritable : en ce point il enchérit ſur les plus récents & les plus ſevères Docteurs qui ont traité la queſtion à l'occaſion des dernières cenſures. Son ſentiment ne nous paroît point outré ; puiſque, malgré ces

indéterminations, l'affaire se termine tout aussi naturellement par un combat en régle, que si le temps & le lieu avoient été formellement assignés.

Les duels causent souvent de grands dommages qu'on ne songe guères à reparer : le P. Gerdil en établit l'obligation à la fin de son Traité. Quand l'appellant force son ennemi à se battre, il est tenu de réparer tout le préjudice qui en résulte contre l'appellé, contre sa femme, ses enfants, ses créanciers &c. sans que l'appellé soit tenu aux mêmes obligations envers l'appellant. Quand l'un ne fait qu'appeller l'autre sans le forcer, l'un est toujours comptable du tort qu'en souffre, non pas l'autre, mais sa femme, ses enfants, ses créanciers, &c. L'appel & l'acceptation étant également illicites de part & d'autre, ce sont des actes qui ne donnent aucun

droit à l'un sur l'autre ; tous deux consentent à en éprouver les funestes effets, sans se réserver le droit de plainte : aucun n'a droit d'abandonner aux hazards d'un duel ni sa vie, ni les intérêts de ceux dont l'état, la subsistance ou la fortune dépendent de sa vie. Les Duellistes sont donc responsables de tous les maux qu'ils causent à une famille & à des créanciers par le meurtre d'un père ou d'un débiteur. En un mot, dans un duel libre, tout meurtrier succède aux obligations dont le mort est chargé envers un tiers. Ces mêmes obligations s'étendent solidairement à tous les complices ou coopérateurs du duel, selon l'ordre fixé par les loix de la restitution.

Après avoir montré dans le crime du duel une énormité contre laquelle toutes les Loix de la Nature & de la Religion élevent

un cri unanime, après avoir anéanti tous les prétextes dont on s'eſt ſervi pour l'excuſer en de certaines circonſtances, enfin le P. Gerdil propoſe, avec la modeſtie qui convient à un ſage Ecrivain, des remèdes pour guérir les reſtes de cette ancienne épidémie : diſgrace ſans retour, perte de tout grade, obſtacle invincible à toute eſpèce d'avancement & de fortune, &c. C'eſt au Gouvernement à juger de la bonté de ces idées. En attendant ſon jugement, nous ne pouvons qu'applaudir au zèle, aux lumières & à la ſageſſe du docte & vertueux Barnabite.

ARTICLE LXXXIX.

OBSERVATION sur le rapport mutuel des forces de Projection & d'Attraction d'une Planète à son périhélie dans le système Newtonien. Par le P. d'Hautecour, D. L. C. D. J. Auteur de *l'Amusement Physique sur le système de Newton.*

QUelques-uns de ceux qui ont lu l'Ouvrage intitulé, *Amusement Physique sur le système Newtonien*, ont jugé que, dans cet Ouvrage, on ne prouvoit pas, du moins jusqu'à la démonstration, que les forces de Projection & d'Attraction, dont la Planète est affectée à son périhélie, fussent à peu-près égales

Pour faire reconnoître ce point, on se contente de remarquer dans l'Ouvrage, Lettre sixième, que la force de Projection n'a pas été même suffisante pour empêcher la Planète d'approcher du foyer attractif, depuis l'extrémité du dihélie, ou depuis la naissance de la courbure sensiblement circulaire jusqu'à l'abside inférieur, quoique cette force de Projection sensiblement perpendiculaire à la direction de l'Attraction tende toujours à éloigner la Planète du foyer par les tangentes de l'ellipse. D'où l'on a cru pouvoir conclure que l'Attraction, qui avoit dans ce cas la force de rapprocher la Planète du foyer attractif, malgré la Projection qui tendoit à l'éloigner, ne pouvoit être de beaucoup inférieure à cette force de Projection. Or, quoique l'on ne puisse guères contester cette conséquence, on voudroit la voir.

dit-on, plus exactement démontrée.*

Sur quoi il est toujours bon d'observer, avant que l'on entreprenne de donner une preuve plus développée & plus exacte, qu'il résulte du moins des effets de ces deux forces combinées, que la force de Projection de la Planète au périhélie ne peut être incomparablement plus grande que la force d'Attraction de cette Planète ; puisque la force d'Attraction suffit pour empêcher des effets très-notables de la Projection, qui, hors de ce cas & si elle étoit seule, éloigneroit rapidement la Planète du foyer de

* On avertit, pour prévenir toute équivoque, que l'on entend par Projection toute force de vitesse distinguée de l'Attraction, quoiqu'elle puisse résulter de cette Attraction combinée avec une autre force.

l'ellipſe par la direction d'une tangente.

De-là on pourroit déja conclure que la Projection de la Planète arrivée au périhélie, ne pourroit jamais avoir ces effets qui demanderoient une force de Projection incomparablement & comme infiniment plus grande que la force d'Attraction : & ce ſeroit déja beaucoup; puiſque, pour éloigner la Planète du foyer attractif de quelques milliers de lieues, ou même de quelques lieues ſeulement, il faudroit une force de Projection incomparablement plus grande que la force d'Attraction de la Planète. C'eſt ce que l'on peut prouver bien ſenſiblement par la force de Projection néceſſaire pour porter les Corps graves que nous voyons de près, juſqu'à une hauteur ſeulement de cent toiſes, ſoit par une Projection directement oppoſée à la pe-

ſanteur de ces Corps, ſoit par une Projection autrement dirigée à l'égard de cette peſanteur. Mais enfin on demande quelque choſe de plus précis que ces eſtimations à vue-d'œil ; & c'eſt ce que l'on va mettre ſous les yeux en très-peu de mots.

J'obſerve donc que, ſuivant le Newtonien, la Projection perpendiculaire à la direction de l'Attraction au point de l'abſide inférieur, & combinée enſuite, comme on le voudra, avec l'Attraction, a tout autant d'effet pour éloigner la Planète du foyer attractif qu'elle en auroit, ſi cette même force étoit directement oppoſée à l'Attraction, au point de l'abſide inférieur de l'ellipſe ; puiſque tout ce que pourroit faire une Projection directement oppoſée à l'Attraction, ce ſeroit de reporter la Planète au même éloignement d'où elle eſt partie ou

tombée vers le foyer attractif, & de la rendre à ce point, ou à un point également éloigné, avec toute la force de Projection qu'elle avoit, quand elle est partie ou tombée de ce point. Telle est la loi générale, suivant laquelle les Corps graves remontent à la hauteur d'où ils sont tombés, lorsqu'après cette chute ils sont reportés directement contre leur pesanteur avec toute la vîtesse qu'ils ont acquise en tombant.

D'où il suit que, si la Projection perpendiculaire à la direction de l'Attraction n'avoit pas assez de force pour éloigner la Planète, & qu'elle en eût précisément assez pour empêcher cette Planète d'approcher du foyer attractif, alors cette même Projection, que nous supposons perpendiculaire à la direction de l'Attraction, n'auroit pas aussi la force d'éloigner la Planète du foyer, quand elle seroit

directement opposée à l'Attraction ; & conséquemment elle ne seroit pas supérieure à l'Attraction. Car une Projection directement opposée à l'Attraction, qui ne l'emporte pas sur l'Attraction pour éloigner le Corps attiré, n'est point supérieure à l'Attraction.

De-là on peut déja conclure que la Projection perpendiculaire à la direction de l'Attraction, au point de l'absìde inférieur, ne sauroit être que très-peu supérieure à l'Attraction ; puisque, depuis ce point, pendant un temps très-notable, la Planète décrit une courbe qui sensiblement ne s'éloigne pas plus du foyer attractif que l'en éloigneroit un arc de cercle, par lequel la Planète ne s'éloigneroit nullement de ce foyer.

De plus il faut donc reconnoître aussi qu'avant ce point de l'abside inférieur, la Projection est encore moins supérieure à l'At-

traction. En effet, 1° cette Projection, avant l'abside, est plus foible qu'au point de l'abside, puisqu'elle se fortifie toujours jusqu'à ce point. 2° Cette Projection, un peu avant l'abside, est sensiblement perpendiculaire à l'Attraction; & avec cela, elle n'a pas même la force d'empêcher que la Planète ne s'approche toujours un peu du foyer jusqu'au point de l'abside. Donc.....

Mais ce que l'on conçoit surtout bien évidemment & avec les avantages de l'illation la plus simple, c'est qu'au point de l'abside supérieur, d'où la Planète commence sa révolution, & où la Projection est exactement perpendiculaire à l'Attraction, cette Projection ne peut être supérieure à l'Attraction; puisque, depuis ce point jusqu'à l'abside inférieur, la Planète s'approche toujours du foyer attractif. D'ailleurs la Pro-

jection, qui augmente depuis ce point précisément autant qu'il faut pour que la Planète en temps égaux réponde à des aires égales, ne doit pas augmenter plus que l'Attraction *, qui croît de son côté en raison inverse du quarré des distances. Donc la Projection ne devient point supérieure à l'Attraction. Ainsi la même conséquence nous revient de tous côtés; & s'il y a du faux dans ce que l'on vient d'exposer, on croit

---

* Si l'on demandoit une preuve développée de ce point, il ne seroit pas difficile de la donner, en faisant observer que, dans le cas où des aires comprises entre des rayons inégaux sont égales, les arcs de cercle terminés par ces rayons ne sont qu'en raison inverse des distances, & non du quarré des distances du sommet de l'angle à ces arcs, que l'on peut regarder, sans mécompte notable, comme les différents arcs de l'ellipse parcourus en certain temps par une Planète.

avoir tout droit de dire qu'il ne peut être que dans les principes ou les régles du Newtonien, dont on vient de développer les conséquences avec toute la simplicité que l'on peut souhaiter.

C'est à présent sur-tout qu'il est aisé de voir qu'un des mécomptes du Newtonien est d'admettre une Projection, qui, après avoir été insuffisante dans l'arc descendant de l'ellipse pour empêcher la Planète de s'approcher du foyer attractif jusqu'à l'abside inférieur, se trouve ensuite suffisante pour porter la Planète jusqu'à un nouvel éloignement de plusieurs millions de lieues : de sorte que cette Projection n'a de grands effets que quand elle perd ses forces, & qu'elle n'en acquiert plus par des accélérations de pesanteur. C'est ce que rappelle aisément l'inspection ou le souvenir

de la figure elliptique, telle qu'on la voit dans l'*Amuſement phyſique.*

Autre mécompte du Newtonien, auſſi aiſé à appercevoir à préſent dans l'arc aſcendant de l'ellipſe : c'eſt cette peſanteur ſingulière d'une Planète, qui a d'abord contre la force de Projection l'avantage d'empêcher tout éloignement ſenſible de la Planète pendant un temps très-notable, & qui perd enſuite cet avantage; de ſorte qu'elle ne peut plus empêcher que cet éloignement de la Planète ne commence à devenir bien ſenſible, & cela dans un eſpace même de chemin notablement plus court que l'eſpace parcouru par la Planète depuis l'abſide juſqu'au dihélie. Ce n'eſt point, ſuivant cette régle, ſi l'on veut bien y faire attention, que les graves reportés en haut avec la viteſſe qu'ils ont acquiſe en tombant, s'éloignent

par leur Projection, ou leur vîtesse acquise, du centre de la Terre: c'est lorsqu'ils commencent à s'en éloigner, qu'ils s'en éloignent plus vîte & avec un avantage plus sensible de la Projection sur la pesanteur : ce qui paroît tout opposé à la marche Newtonienne.

Nouveau mécompte du Newtonien : c'est que la Planète qui, en remontant, s'éloigne le plus du foyer attractif, est celle dont la Projection, au point de l'absîde inférieur, étoit moins supérieure à l'Attraction ; puisque, dans cette partie d'une ellipse fort allongée, la Planète décrit une courbe plus approchante de l'arc d'un vrai cercle, dont tous les points seroient également éloignés du foyer que l'on suppose attractif.

Ce que l'on vient d'exposer, fait assez voir que l'on ne cherche qu'à donner les éclaircissements que pourroient souhaiter

ceux qui ont fait attention aux difficultés proposées contre le Newtonisme dans l'*Amusement physique.* On se dispose à les mettre encore dans un plus grand jour, ces difficultés ; & l'on espère les porter jusqu'à l'évidence, même géomètrique, la plus aisée à reconnoître. Si l'on veut enfin y donner des réponses, on fera toujours à ces discussions la plus grande attention. Mais on se croit bien permis de demander des raisons, de vraies raisons fort différentes du ton tranchant de l'enthousiasme poëtique, & des autorités qui n'ont droit de nous fixer ici qu'en nous éclairant. Ce sont-là les raisons & les réponses que l'on souhaiteroit, & que l'on attend encore.

Au reste, on ne doit pas être surpris que l'on s'attache spécialement à cette partie de l'hypothèse Newtonienne, qui concerne la

formation des ellipſes planétaires. On peut la regarder aujourd'hui comme la ſeule à laquelle les meilleurs Défenſeurs de l'Attraction paroiſſent encore tenir. Pour ce qui regarde les effets réels d'une loi générale d'Attraction ſur les eaux ou ſur les corps dont nous ſommes environnés, ce point ne ſemble plus mériter qu'on l'attaque ſérieuſement ; & l'on peut dire qu'il n'eſt à préſent que du reſſort de l'*Amuſement phyſique ſur le ſyſtême de Newton*.

ARTICLE XC.

DICTIONNAIRE Universel, Dogmatique, Canonique, Historique, Géographique & Chronologique des Sciences Ecclésiastiques, &c. Par le R. P. Richard & autres Religieux Dominicains des Couvents du Fauxbourg S. Germain & de la rue S. Honoré. *A Paris, chez Rollin, Jombert, Bauche, &c.*

Pour composer un Dictionnaire tel que celui-ci, on a eu besoin de connoissances très-étendues en tout genre d'Erudition & de Littérature : c'est ce que nous avons remarqué dans notre premier Extrait. Ici nous observons trois Préliminaires qui ont été comme indispensables, trois sortes

de ſciences ou de talens dont les Auteurs de cette vaſte Collection ont dû faire un uſage continuel. C'eſt la Chronologie, la Critique, l'Art de faire des recherches.

La Chronologie eſt en général le flambeau de l'Hiſtoire; mais, dans un Dictionnaire Hiſtorique où tous les Articles ſont iſolés, elle eſt encore d'une toute autre importance. En liſant une Hiſtoire ſuivie, on ne s'attache point tant aux époques particulières, à l'ordre des années, à la ſuite des dates; mais en cherchant des lumières dans une Collection alphabétique, on veut toujours ſavoir où l'on eſt, d'où l'on part, en quel temps les hommes auxquels on s'intéreſſe, & les évènements qu'on examine, ont exiſté.

Les Auteurs de ce Dictionnaire ont placé des dates par-tout. D'abord nous avons reconnu que, pour la Chronologie générale

avant Jesus-Christ, ils suivent Usserius, c'est-à-dire qu'ils supposent 4000 ans écoulés depuis la création du monde jusqu'à la naissance du Rédempteur, & 4005 jusqu'au commencement de l'Ere vulgaire. C'est ce que nous apprend le premier Article du Dictionnaire, Aaron. Ce Grand-Prêtre, *dit le R. P. Richard, mourut l'an du monde 2552, avant Jesus-Christ 1448, avant l'Ere vulgaire 1452*, c'est-à-dire 1451 accomplis. Cette manière de spécifier ces grandes époques est bonne & exacte. Ouvrez quantité de Livres dont les Auteurs suivent la même Chronologie d'Usserius, vous y verrez l'année de la naissance de Jesus-Christ confondue avec le commencement de l'Ere vulgaire ; & ces Livres marqueront, par exemple, la mort d'Aaron à l'an 1451 avant Jesus-Christ. Or c'est 1452 avant

l'Ere vulgaire, trois ans entiers plus tard que la naissance de Jesus-Christ. Le P. Richard évite très-à-propos cette méprise, & le premier Article de son Ouvrage répand ainsi la lumière sur tous les détails de la Collection.

Dans le dessein de bien connoître le système Chronologique de cet Auteur & de ses savants Associés, nous avons recherché le mot ERE, & c'est-là qu'on trouve le développement de ce qui vient d'être remarqué. *L'Ere de la naissance de Jesus-Christ en 4000 le 25. de Décembre, trois ans six jours avant notre Ere vulgaire.... Il s'en faut trois ans six jours que cette Ere ne remonte à la naissance de Jesus Christ. La naissance de Jesus-Christ est l'an du monde 4000, & l'Ere vulgaire, dont on use ordinairement, commence l'an du monde 4003.* Il semble que c'est *4004 premier de Janvier*, mais

c'eſt en effet *4003. 25. Décembre*, ſelon l'uſage de ceux qui ont fixé le commencement de l'année au jour de la Nativité de Jeſus-Chriſt.

A l'Article CHRONOLOGISTE, nos Auteurs ſe ſont propoſé les difficultés dont la Chronologie eſt hériſſée. » On compte, *diſent-ils*, » juſqu'à ſoixante & dix opinions » différentes touchant le calcul » des années depuis la création du » monde juſqu'à la naiſſance de » Jeſus-Chriſt. Cela vient du fond » même de l'objet de la Chronologie, qui eſt ſouvent éloigné, » obſcur, embarraſſé, & ſur lequel il n'eſt pas poſſible d'avoir » la même certitude & la même » évidence qu'on trouve dans les » Mathématiques. Ne faudroit-il » pas un miracle, pour que tous » les Chronologiſtes de tous les » temps & de tous les pays s'accordaſſent parfaitement ſur des

» faits arrivés quelquefois plu-
» sieurs milliers d'années avant
» eux ? Ces difficultés n'empê-
» chent pas qu'on ne puisse éclaircir
» & perfectionner la Chronologie,
» & qu'on ne doive s'y appli-
» quer. «

Au mot AN ou *Année*, après une bonne Notice des diverses sortes d'années, on dit une chose que nous trouvons aussi dans le Dictionnaire de Trévoux, mais où nous soupçonnons quelque méprise : *Ans du monde sont ceux que l'on compte depuis la création du monde, c'est-à-dire, selon Scaliger, 5647 ans.* Scaliger, dans son Livre *de Emendat. Temporum*, compte 3948 ans jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. De cette naissance jusqu'à présent il y a 1760 ans accomplis : cela donne d'années du monde 5708. Au temps de Scaliger, en 1596, il y avoit 5544 ans ; en 1699, il y en au-

roit eu 5647. Nous imaginons donc que le Dictionnaire de Trévoux ayant beaucoup pris de Basnage, qui fut réimprimé en 1701, on aura copié les 5647 ans d'après ce Dictionnaire où nous trouvons cependant 5649, mais dans une Edition postérieure; & il faut en effet 5649 du monde, pour l'année 1701. En un mot, nous ne pouvons faire quadrer aujourd'hui avec le calcul de Scaliger les 5647 ans que Trévoux marque dans ses dernières Editions. Ce sera aussi probablement une correction à faire dans le Dictionnaire des Sciences Ecclésiastiques.

Sur cette matière de Chronologie, nous attendons les Articles Hébreu, Septante, Samaritain, pour rendre compte de la manière dont nos Auteurs auront rendu ces trois calculs. Ils ne manqueront pas de réfuter la

fausse idée de l'Abbé de Prades sur les Chronologies. Cet Abbé faisoit ce raisonnement : *On ne peut dire lequel des trois calculs, Hébreu, Grec, Samaritain, est véritable ;* donc *Moyse n'est l'Auteur d'aucun de ces calculs.* La conséquence est trop étendue, & il falloit dire simplement : *Donc on ne peut dire lequel des trois est l'ouvrage de Moyse.* Car du reste il est bien certain que Moyse est Auteur d'un de ces trois calculs ; autrement il y auroit dans la Genèse au moins deux grands Chapitres qui ne seroient ni l'ouvrage de Moyse, ni la parole de Dieu : ce que nul Chrétien ne doit admettre.

Nulle part la Critique n'est plus nécessaire que dans un Ouvrage tel que ce grand *Dictionnaire des Sciences Ecclésiastiques.* Aussi le P. Richard donne-t-il des notions sur la nature, la nécessité, les

fruits, les principes, les régles, les abus de la Critique; &, dans les diverses occasions d'exercer ce grand Art, l'Auteur fait voir qu'il en a bien saisi l'importance & les vrais moyens. Par exemple, le P. Ansaldi, Dominicain Italien & très-habile homme, (comme nous l'avons quelquefois remarqué d'après les Ouvrages qu'il a mis au jour,) s'est cru autorisé à publier une Dissertation Latine, où il soûtient que ces paroles de notre Seignent à saint Pierre, *Avant que le Coq chante, vous me nierez trois fois*, doivent s'entendre non d'un Coq pris à la lettre, mais d'un Hérault qui sonnoit de la trompette pour avertir les Juges. Les raisons de ce Savant sont » que, selon le Talmud, il étoit défendu aux Juifs » de nourrir des Coqs dans la » Ville de Jérusalem; qu'il n'é» toit pas possible que S. Pierre

» eût renoncé Jesus-Christ avant » le chant du Coq pris à la let» tre, puisque cet Animal com» mence à chanter à minuit ; & » qu'en supputant le temps qui se » passa dans tout ce qui arriva, » depuis que Jesus-Christ eût cé» lébré la Cène jusqu'à ce qu'il » fût mené chez Caiphe où saint » Pierre le renonça, on verra que » ce renoncement put à peine ar» river avant le lever du Soleil, » bien-loin d'avoir précédé le pre» mier chant du Coq qui se fait à » minuit. Enfin le P. Ansaldi remar» que que, dans les Auteurs Grecs » & Latins, Ecclésiastiques & Pro» fanes, ἀλεκτὼρ & *gallus* sont sou» vent pris indifféremment pour » signifier les Coqs & les Héraults » publics qui convoquoient le » Peuple à son de Trompette. «

Ce que dit ici le R. P. Ansaldi est assûrément très singulier. 1° Il cite comme premier Auteur de

ſon opinion le nommé *Altmannus*, qui nous eſt inconnu ; car nous ne croyons pas qu'on veuille parler d'un ancien Moine du 9ᵉ siècle, nommé *Altman*, qui n'a rien écrit, ce ſemble, ſur ces matières. 2° Ce Talmud, qui dit qu'on ne pouvoit nourrir de Coqs dans la Ville de Jéruſalem, n'excluoit pas les Fauxbourgs ; & d'ailleurs il étoit permis d'en acheter du dehors : c'eſt ce que remarque le même Livre. On y lit auſſi qu'un jour on fit mourir, par autorité publique, un Coq qui avoit tué un Enfant pour lui manger la cervelle. Preuve manifeſte qu'on gardoit quelquefois des Coqs dans cette Ville. 3° Ce mot Grec ἀλεκτὼρ qu'on dit ſignifier ſouvent un *Hérault*, ne ſe trouve point, ou preſque point, ſous cette ſignification. On le prend quelquefois pour Tibia, *Flute :* c'eſt la ſignification qui favoriſe le plus le

P. Anſaldi ; mais elle eſt encore très-rare, & l'on n'en citeroit peut-être pas trois exemples. Mais écoutons la réponſe que le P. Richard fait à ſon Confrère.

» Il eſt fort poſſible que Jeſus-» Chriſt ait fait la Cène avec ſes » Diſciples, qu'il ait prié à trois » différentes repriſes ſur la mon-» tagne des Oliviers, & qu'il ait » été dans la maiſon de Caïphe » où S. Pierre le renonça, pour » l'heure de minuit que le Coq » commence à chanter pour la » première fois. La montagne des » Oliviers n'eſt éloignée de Jéru-» ſalem que de cinq ſtades, ſelon » Joſeph, c'eſt-à-dire de 625 pas » géométriques, qui font un peu » plus d'un quart de lieue com-» mune de France. Quelle im-» poſſibilité que, dans l'eſpace de » cinq ou ſix heures, Jeſus-Chriſt » ait fait tout ce que les Evangé-» liſtes rapportent de lui, & qu'il

» ait été conduit chez Caïphe où
» les Prêtres l'attendoient, & où
» S. Pierre le renonça pour la
» première fois, tandis qu'on l'in-
» terrogeoit ? Quant à la défense
» de nourrir des Coqs dans la
» Ville de Jérusalem, nous ne
» croyons pas l'autorité du Tal-
» mud suffisante pour l'établir. «

Nous appellons *Recherches*, par rapport à ce Dictionnaire, certains traits qui ne sont ni communs, ni surannées, & qui ont d'ailleurs beaucoup d'utilité ou d'éclat. Ce doit être une attention capitale, dans ceux qui entreprennent ces sortes de Recueils littéraires, d'être riches en Anecdotes, en faits qui n'ont point été remarqués par d'autres Ecrivains. Sur quoi il peut y avoir plusieurs objets de travail & d'étude. Car, par exemple, sur la Théologie on doit être jaloux de rassembler certaines solutions heureuses, certaines

manières d'expliquer ou d'expoſer avec fruit, pour les Lecteurs, ce qu'il y a de plus nportant dans la Religion. On trouvera bien des choſes eſtimables en ce genre dans le Dictionnaire que nous annonçons. Sur l'HISTOIRE il faut tâcher de ſaiſir ce qu'il y a de plus curieux, ſoit par rapport aux évènements, ſoit dans la vie des Perſonnages illuſtres. Le R. P. Richard s'eſt donné des ſoins particuliers pour bien peindre les Auteurs, & les Saints ſur-tout. Les Notices relatives à ce dernier ſujet ſont communément très-intéreſſantes. Sur les MATIÉRES ou AFFAIRES Eccléſiaſtiques, c'eſt ſur-tout la clarté & l'utilité qui doivent diriger les recherches. On a ici des Analyſes de ce qu'il y a de mieux dans les Livres de cette claſſe. Il en eſt de même pour la MORALE, la LITURGIE, &c. Ce n'eſt pas encore tout ce qu'on

attend d'un excellent Auteur de Dictionnaire. S'il y a quelque chose de neuf dans des Ouvrages modernes, quelque chose qui termine des controverses anciennes, on desire que la Collection le représente. Voici un exemple qui fera concevoir notre pensée. On a disputé pendant long-temps pour savoir si le titre de Saint devoit être donné à l'illustre Clément d'Alexandrie. On l'a retranché du Martyrologe Romain, on l'a inséré dans le Breviaire de Paris; & il paroissoit qu'on pouvoit se décider assez arbitrairement pour l'un ou pour l'autre parti. Mais voici une grande autorité pour la négative. Le feu Pape Benoît XIV, dans une excellente Dissertation qu'on voit à la tête du Martyrologe de 1749, *décide* qu'il *n'est point à propos d'innover en ce point*, & d'admettre cet ancien Père *dans les fastes de l'Eglise.*

Juillet, 1761. I. vol.

Nous appellons ce trait une Anecdote, parce qu'on n'avoit point fait encore uſage dans notre Langue de cette Diſſertation du feu Pape. C'eſt, à notre avis, un des plus beaux Ouvrages de ce ſouverain Pontiſe.

Nous dirons encore quelque choſe des deux premiers Volumes de ce grand Dictionnaire : après quoi nous rendrons compte des Tomes III. & IV. qui viennent de paroître.

ARTICLE XCI.

ŒUVRES de M. le Chancelier D'AGUESSEAU. Tome premier, contenant les DISCOURS pour l'ouverture des Audiences, les MERCURIALES, les REQUISITOIRES & autres DISCOURS faits en différentes occaſions, les INSTRUCTIONS ſur les Etudes propres à former un Magiſtrat, & autres Ouvrages ſur quelques-uns des objets de ces Etudes. (*In*-4°.) *A Paris, chez les Libraires aſſociés Deſaint & Saillant, Jean-Thomas Hériſſant, Savoye, Simon Imprimeur du Parlement, Durand.* M. DCC. LXI.

LE portrait de M. d'Agueſſeau, qu'on voit à la tête de ce Volume, inviteroit à répéter ce que

Tacite diſoit d'Agricola : *Bonum virum facilè diceres, magnum libenter.* Cette Gravure préſente, dans le même homme, la bonté & la grandeur, la beauté de l'ame & les richeſſes de l'eſprit.

On annonce ce premier Volume par un Avertiſſement qui a deux Parties : la première, ſur M. d'AGUESSEAU conſidéré comme Orateur & comme Philoſophe ; la ſeconde, ſur les Ouvrages que comprend ce Volume : Ouvrages qu'on rapporte auſſi à l'Eloquence & à la Philoſophie, mais toujours dans l'ordre des devoirs propres de la Magiſtrature.

On rappelle ce mot de Cicéron ſur l'Orateur : *C'eſt l'homme de bien qui ſait bien parler :* & tel fut le caractère de feu M. le Chancelier : *Vir bonus dicendi peritus.* Selon cette définition, la raiſon, la Philoſophie, la Religion ont dû tenir le premier rang, ſoit dans

les ſentiments de ſon cœur, ſoit dans le plan de ſes études. M. d'Agueſſeau commença par les vertus, & par la ſcience du raiſonnement, il y ajoûta l'étude & la pratique de l'Eloquence. Perſonne ne raſſembla mieux que lui les avantages de bien faire, de bien penſer & de bien dire.

Tous les Préliminaires de ce Volume peignent le grand Magiſtrat, l'Homme vertueux, le Bel-Eſprit & l'Orateur parfait. Nous appellons *Préliminaires*, outre l'Avertiſſement qui eſt un morceau travaillé avec ſoin, les divers Eloges qu'on a tracés de M. d'Agueſſeau; Eloges durant ſa vie, ils ſont au nombre de trois; éloges après ſa mort, on en a deux, l'un de M. de Morlhon, Juge-Mage de Toulouſe; l'autre de M. Thomas, Profeſſeur en l'Univerſité de Paris. Nous avons parlé de ces deux Pièces fort eſtimables

chacune en ſon genre. Les trois Eloges qui ont été faits du vivant de M. le Chancelier, ſont les Diſcours que trois Avocats célèbres, M^rs Tartarin, Cochin & Terraſſon, prononcerent à la préſentation des Lettres de ce premier Magiſtrat; M. Tartarin au Parlement, M. Cochin au Grand-Conſeil, M. Terraſſon à la Cour des Aides. Nous avions déja vu les Diſcours des deux derniers, dans les Recueils de leurs Œuvres. Celui de M. Cochin eſt plus mâle, & celui de M. Terraſſon eſt plus orné. Chacun d'eux parloit ſelon ſon caractère. Le Diſcours de M. Tartarin développe bien les devoirs & les rapports de la grande Magiſtrature; & l'application qu'il fait des vrais principes aux talents de M. d'Agueſſeau, eſt bien placée. Nous croirions cependant qu'il y a un peu de longueur dans cette Harangue: peut-être étoit-il néceſſaire

de

de l'étendre, parce qu'elle s'adreſſoit au Parlement qui avoit été témoin de tous les travaux & de tous les ſuccès de M. d'Agueſſeau.

Après tous ces prélúdes, on entre dans les Œuvres de l'illuſtre Chancelier ; & d'abord on trouve trois Diſcours qu'il fit étant Avocat-Général pour l'ouverture des Audiences du Parlement. Le premier, ſur l'*indépendance de l'Avocat*, en 1693 ; le ſecond, ſur la *connoiſſance de l'homme*, en 1695 ; le troiſième, ſur les *cauſes de la décadence de l'Eloquence*, en 1699. Nous parcourons ces trois Ouvrages.

Il n'appartient guères qu'à un Avocat-Général de parler de l'*indépendance de l'Avocat :* il convient que l'Avocat lui-même, qui ſent ſes travaux, parle de la ſujettion qu'ils exigent. M. Terraſſon, celui-là même qui a ſi

bien loué M. d'Agueſſeau, diſoit qu'*un Avocat renonce à vivre pour ſoi, & s'engage à ne plus vivre que pour les autres; qu'il devient l'eſclave honorable de ſes Concitoyens, & que tous ſes moments ſont un bien public dont chacun a droit de ſe ſaiſir, &c.*

M. d'Agueſſeau n'auroit pas diſputé contre ces propoſitions; mais il conſidéroit, dans ſon Diſcours, la Profeſſion d'Avocat priſe en elle-même, & tout l'Ordre des Avocats en général. Il ſe faiſoit d'ailleurs une Notion de liberté qui compatit avec les plus grandes aſſiduités. Cet Ordre eſt libre, parce qu'il ne porte point le joug de l'ambition & de la fortune; parce qu'il rend égaux tous ceux qui en ſont membres; parce que la gloire qu'on y acquiert, eſt le prix du vrai mérite; parce qu'on y devient l'arbitre & le conſeil des Grands mêmes. Ce dernier

trait eſt rendu avec bien de la force par M. d'Agueſſeau. *Ceux dont la fortune entraîne toujours après eux une ſoule d'adorateurs, viennent dépoſer chez vous l'éclat de leur dignité, pour ſe ſoumettre à vos déciſions, & attendre de vos conſeils, la paix & la tranquillité de leurs familles.*

Il y a, dans l'Ordre des Avocats, comme deux claſſes diſtinguées, celle des Orateurs & celle des Hommes ſavants; les premiers deſtinés aux fonctions éclatantes du Barreau; les ſeconds livrés aux recherches & aux travaux du Cabinet; les uns & les autres chers au Public, & dignes des éloges de la Magiſtrature. » La Science » a ſes couronnes auſſi-bien que » l'Eloquence. Si elles ſont moins » brillantes, elles ne ſont pas moins » ſolides : le temps qui diminue » l'éclat des unes, augmente le » prix des autres. Ces talents ſté-

» riles pendant les premières an-
» nées rendent avec usure, dans
» un âge plus avancé, ce qu'ils
» refusent dans la jeunesse : & vo-
» tre Ordre ne se vante pas moins
» des grands Hommes qui l'ont en-
» richi par leur Erudition, que de
» ceux qui l'ont orné par leur Elo-
» quence. « M. l'Avocat-Général prouve même l'*indépendance de l'Avocat* par la possibilité de réussir dans cette Profession, sans posséder les grands talents de l'Orateur. C'est avoir la liberté, en quelque sorte, de se faire un nom malgré la Nature.

Mais le beau point de vue de l'Avocat, c'est quand, après avoir passé par les agitations & les orages du Barreau, il arrive enfin à ce port heureux, où, supérieur à l'envie, il jouit en sûreté de sa réputation. Alors, *continue M. d'Aguesseau*, » c'est le temps
» où votre liberté reçoit un nou-

» vel accroissement, & où vous
» devez en faire un nouveau sa-
» crifice au bien public. Arbitres
» de toutes les familles, Juges vo-
» lontaires des plus célèbres diffé-
» rends, tremblez à la vue d'un si
» saint ministère ; & craignez de
» vous en rendre indignes, en
» conservant encore ce zèle trop
» ardent, cet esprit de parti, cette
» prévention autrefois nécessaire
» pour la défense de vos Clients.
» Laissez, en quittant le Barreau,
» ces armes qui ont remporté tant
» de victoires dans la carrière de
» l'Eloquence : oubliez cette ar-
» deur qui vous animoit, lorsqu'il
» s'agissoit de combattre, & non
» pas de décider du prix, &c. «
Ce Discours réunit, en quelque sorte, tous les genres. Il est au commencement orné & soigné ; dans le milieu, didactique & tempéré ; à la fin, touchant & persuasif.

Le ſecond Diſcours a pour objet la *connoiſſance de l'Homme*, & nous paroît encore plus beau que le premier : il eſt tout entier dans le genre de la grande Eloquence. M. d'Agueſſeau veut que l'Avocat ſoit Philoſophe, qu'il connoiſſe le cœur humain, les reſſorts qui le mettent en jeu, l'empire qu'a l'imagination ſur les Auditeurs. Mais comment pourroit-il s'oublier lui-même ? Comment perdroit-il de vue la modeſtie qui eſt ſi propre à lui concilier les ſuffrages de ſes Juges ? Comment négligeroit-il de ſonder les inclinations, d'apprécier les volontés de ſes Parties, de pénétrer les diſpoſitions des Magiſtrats qui l'écoutent ? Il y a deux Morceaux d'un grand éclat dans ce Diſcours ; l'un ſur Démoſthène ; l'autre ſur Cicéron. Le premier peint l'Orateur d'Athènes, *Cenſeur ſevère de ſon Peuple*, & redoutable à un Mo-

narque puissant. L'autre fait voir Cicéron sachant appaiser la colère de César, & obtenir la grace de Marcus Marcellus. » Ce fut, *dit-il*, » un jour de triomphe, non-seulement pour l'Orateur, mais encore pour l'Eloquence même, » que celui-ci où la Fortune prit » plaisir à commettre deux Héros » d'un caractère différent ; ces » grands Hommes qui ont eu tous » deux pour but de regner & de » vaincre, l'un par la force des » armes, l'autre par les charmes » de la parole. Le Conservateur de » la République, celui que Rome » libre appella le Père de la Patrie, » parle devant l'Usurpateur de » l'Empire & le Destructeur de » la liberté. Il défend un de ces » fiers Républicains qui avoient » porté les armes contre César, & » il a César même pour Juge. C'est » peu de parler pour un ennemi » vaincu en présence du victo-

» rieux ; il parle pour un ennemi » condamné, & il entreprend de » le justifier devant celui qui a pro- » noncé sa condamnation avant » que de l'entendre, & qui, bien- » loin de lui donner l'attention » d'un Juge, ne l'écoute plus qu'a- » vec la maligne curiosité d'un » Auditeur prévenu. Mais il con- » noît la passion dominante de son » Juge, & c'en est assez pour le » vaincre. Il flatte sa vanité pour » désarmer sa vengeance, &c. «

Le troisième Discours est sur *la décadence de l'Eloquence* dans le Barreau. M. d'Aguesseau parloit en 1699, & déja il se plaignoit de la rareté des talents dans l'Ordre des Avocats : il invectivoit contre l'oubli des bonnes régles, contre l'esprit de relâchement, contre le dégoût de l'étude, contre le faux bel-esprit, contre le défaut de docilité &c. Que de choses comprend ce Discours, qui, à notre avis, est

un chef-d'œuvre de raiſon, & qui ajoûte la force & l'élégance du ſtyle à la vérité & à l'abondance des choſes ! On croiroit que cet Avocat-Général, ſi réglé dans ſa conduite, ſi appliqué à ſes devoirs, ſi paſſionné pour l'étude, ſe ſeroit familiariſé quelque temps avec les procédés ſtériles & mépriſables des hommes frivoles, ignorants, inappliqués, précipités qu'il cenſure & qu'il redreſſe : tant il paroît inſtruit de tous leurs écarts ! On ne doit rien perdre de ce Diſcours: & les vrais Avocats, les lumières du Barreau ne peuvent qu'applaudir à l'importance des leçons qu'il contient. On y trouve l'Eloge de deux Hommes célèbres dans cette Profeſſion, Mrs Langlois & Nouët. Le dernier ſur-tout eſt peint tout-à-fait en grand. » Il n'y avoit rien » au-deſſus de la bonté de ſon » eſprit que celle de ſon cœur. On » voyoit en lui une vive image &

» une noble expreſſion de la can-
» deur de nos pères & de l'an-
» cienne ſimplicité. Sa probité re-
» connue étoit une des armes les
» plus redoutables de ſon élo-
» quence ; & ſon nom ſeul étoit un
» préjugé de la juſtice des cauſes
» qu'il défendoit. Né avec ces
» avantages naturels, il les a ſur-
» paſſés par ſon travail & par ſon
» application. L'exercice conti-
» nuel de la parole ne l'a point
» empêché d'amaſſer pendant toute
» ſa vie ces tréſors de ſcience
» qu'il a diſtribués ſi libéralement
» dans ſa vieilleſſe : & quelle vieil-
» leſſe a jamais été plus honorée ?
» Sa maiſon ſembloit être deve-
» nue une heureuſe retraite, où
» la doctrine, l'expérience, la ſa-
» geſſe, & ſur-tout une libre &
» ſincère vérité s'étoient retirées
» avec lui ; un Tribunal domeſti-
» que où il prévenoit de loin, avec
» autant de certitude que de mo-

» deſtie, les ſages déciſions de la
» Juſtice ; une eſpèce de Temple,
» où ſe traitoient ſouvent les plus
» importantes affaires de la Reli-
» gion, & où les Miniſtres des Au-
» tels étoient tous les jours ſurpris
» de trouver dans un Séculier,
» non-ſeulement plus de lumières
» & de connoiſſances, mais plus
» de zèle pour la pureté de la diſ-
» cipline, plus d'ardeur pour la
» gloire de l'Egliſe que dans ceux
» qui approchent le plus près du
» Sanctuaire. Heureux d'avoir joui
» pendant ſa vie de cette vénéra-
» tion que les plus grands Hommes
» n'obtiennent ſouvent qu'après
» leur mort ; & plus heureux en-
» core d'avoir mérité d'être tou-
» jours propoſé pour modèle à ceux
» qui voudront exceller dans votre
» Profeſſion ! «

Nous reprendrons ce Volume à la page 44, commencement des Mercuriales.

ARTICLE XCII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

ON promet de donner, dans le cours de cette année, une nouvelle Deſcription en deux Volumes grand *in*-12. de la Baſilique & du Palais du Vatican. Le premier Volume ſera pour le Temple, le ſecond pour le Palais; & l'un & l'autre ſeront ornés de Planches. *On ſouſcrit dans les principales Villes d'Italie; & à Paris, chez Tilliard; à Lyon, chez les FF. Duplain.*

Apologia con cui ſi dimoſtra vera e fondata la inveterata Tra-

dizione che la B. Chiara di Rimini ſia ſtata dell' Ordine Franceſcano. (*In-4°.* p. 28.) *Apologie de l'ancienne Tradition, qui porte que la B. Claire de Rimini étoit de l'Ordre de S. François.* C'eſt la réponſe à un Ouvrage publié en 1755 par M. Joſeph Garampi ſur l'hiſtoire & le culte de la B. Claire de Rimini, qui vivoit vers le milieu du XIV^{e} ſiècle. On ne croit pas en Italie que la Tradition qu'on défend ici, ſoit auſſi *fondée* & auſſi *ancienne* que le prétend l'Apologiſte.

FRANCE.

DE PARIS.

Traité de la defenſe intérieure & extérieure des Redoutes, avec cinq grandes Planches. Par M. DE TOUZAC, Lieutenant réformé du Régiment de Poitou, & Ingénieur-Géographe du Roi. *Ouvrage* in-8°.

Juillet, 1761. I. vol.

gravé par M. CHAMBON, de la Société Littéraire & Militaire. Chez Hérissant, Imprimeur-Libraire, rue Notre-Dame, à la Croix d'or. M. DCC. LXI.

» Mon intention, en présentant » ce Traité, est d'être utile à tous » les Officiers, & à tous ceux qui » se destinent à l'Art Militaire. Les » différentes positions des terreins » m'ont fait reconnoître, après » plusieurs campagnes de Bohème, » d'Italie, des Alpes & d'Allemagne, la nécessité où tous les Officiers sont de savoir tirer avantage des terreins pour la construction des Redoutes qui peuvent leur convenir. Ce que je » présente, n'est que le fruit de » mes travaux pendant plus de » vingt ans de service.

» Je ne me suis déterminé à présenter cet Ouvrage, qu'après l'avoir communiqué à des personnes distinguées : leur suffrage

» augmente ma confiance & mon » zèle. Si le Public juge aussi fa» vorablement, & que ce petit » Traité peut être utile, cela m'en» gagera à publier d'autres Ou» vrages théoriques & pratiques » sur l'Art Militaire. »

CONDITIONS.

Le prix de chaque Exemplaire est de 5 liv. 10 s. broché.

On ne sera reçu à souscrire que jusqu'au mois d'Août 1761 : passé ce temps, chaque Exemplaire se vendra 7 liv. 10 s. sans pouvoir espérer aucune diminution.

Nota. Les personnes qui voudront s'assûrer de la beauté de la Gravure, & de l'exactitude des Plans, s'adresseront à M. CHAMBON, Graveur de la Société Littéraire & Militaire, rue S. Jacques, près la rue Galande, au Papillon.

OBSERVATION du passage de Venus sur le disque du Soleil, le 6. Juin 1761, faite à Nantes.

Le 6. Juin 1761, le passage de Venus sur le Soleil fut observé à Nantes, dans la maison des PP. Jésuites, en deux endroits à la fois, avec six lunettes différentes, de 2, de 4, de 6, de 12, de 16 & de 21 pieds de longueur, garnies de réticules & de verres colorés, dont les unes donnoient le disque entier du Soleil, & les autres les différentes parties de ce disque avec toute la netteté possible. Les deux Observatoires étoient éloignés l'un de l'autre de l'Est à l'Ouest d'environ 20 toises : ce qui ne peut apporter de différence sensible dans la longitude des deux lieux, ni dans le temps des deux observations.

A l'Obſervatoire le plus Oriental, où ſe trouvoient pluſieurs Citoyens de la Ville, quelques Capitaines & Officiers de Navire, & *M. Groleau* fils, Elève de l'Ecole Royale des Ponts & Chauſſées de France, connu par ſon goût, ſes talents & ſa capacité dans toutes les parties du Génie, ce paſſage ne put être apperçu, à cauſe des nuages qui couvroient l'horiſon, qu'à 4 heures 19 minutes du matin, c'eſt-à-dire environ 7 minutes après le lever du Soleil ſur l'horiſon de Nantes, dont la latitude Nord eſt de 47 deg. 13 min. & la longitude Occidentale du Méridien de Paris, de 3 deg. 54 min. ce qui fait entre les deux Méridiens une différence de temps de 15 min. 36 ſec. Alors Venus parut avoir déja fait plus que le tiers de ſa route ſur le diſque du Soleil.

A 4 heures 47 minutes, les nua-

ges s'étant tout-à-fait dissipés, elle parut distinctement couper le diamètre vertical du Soleil aux $\frac{2}{5}$ de sa hauteur; ce qui donne le milieu de son passage à 9 min. du centre du Soleil vers la partie Australe..... A 4 heures 50 minutes, *M. Groleau* crut appercevoir, par une lunette de 12 pieds, une atmosphère sensible autour de la Planète; & ayant communiqué sa remarque aux autres Assistants, plusieurs d'entre eux assûrerent aussi appercevoir le même phénomène à quatre autres lunettes différentes, actuellement dirigées vers le Soleil..... A 5 heures 10 minutes, le *P. Chardin* observant par la même lunette de 12 pieds, apperçut distinctement à la hauteur du centre du Soleil, environ 6 min. après Venus, une tache sphérique très-noire & très-bien terminée du demi-diamètre à peu-près de Venus, très-différente

des taches ordinaires du Soleil qu'il connoît bien, laquelle lui parut traverser très-rapidement le disque du Soleil, parallèlement à la marche de Venus ; route très-différente de celle des autres taches. Si c'est un Satellite de Venus, son orbite fait un angle au moins de 7 minutes avec celle de la Planète, & son mouvement doit être très-rapide, puisque les nuages qui survinrent dans ce moment, s'étant dissipés en moins de 12 minutes, il ne put plus y retrouver cette tache sphérique singulière, quelque attention qu'il apportât à la chercher.

A 5 heures 45 minutes, le Soleil ayant acquis assez de hauteur sur l'horison, on dressa dans le Jardin de la Résidence deux grandes lunettes, une de 16 pieds, & l'autre de 21, celle-ci portant des oculaires de deux pouces & demi : c'est à cette dernière lu-

nette que plusieurs Curieux observerent avec le *P. Chardin* le reste du passage de Venus jusqu'à sa fin. Voici les phénomènes particuliers que tout le monde, ou du moins le plus grand nombre, remarqua à cette lunette.

1°. Le Globe de la Planète fut vu de chacun sensiblement sphérique; sa surface sillonnée de rugosités semblables à celles du marroquin, d'une couleur ardoisée; & ce ne fut qu'à sa sortie du disque du Soleil, qu'on apperçut sur son contour des hachures bien sensibles, & des marques presque certaines d'une atmosphère réelle.

2°. On observa très-scrupuleusement à plusieurs reprises, & à différentes lunettes, le temps que le diamètre de Venus employa à traverser le fil vertical fixé au foyer antérieur de l'oculaire de chaque lunette; & la durée de

ce passage fut constamment trouvée de 7 secondes de temps ; ce qui donneroit le diamètre apparent de Venus, dans sa conjonction inférieure, *au moins* de 1 min. 45 sec. Je dis *au moins*, parce que l'on fait ici abstraction de la vîtesse particulière de Venus dans son orbe, qui concourant en ce point avec le mouvement diurne, accéléroit son passage par le fil vertical, & conséquemment tendoit à diminuer la grandeur réelle de son diamètre.

3°. Enfin le commencement de la sortie de Venus du disque du Soleil, qui, suivant les Tables Astronomiques, devoit arriver à Nantes à 7 heures 53 minutes, temps vrai réduit au Méridien du lieu, y arriva à 8 heures 12 minutes. La sortie du centre à 8 heures 21 minutes, & la sortie entière à 8 heures 30 minutes du matin. *M. Portier de Lantimo*, *Juillet*, 1761. I. vol.

à l'exactitude duquel on peut s'en rapporter, voulut bien se charger de compter avec tout le soin possible sur deux montres très-justes, réglées sur le Soleil, le moment précis de cette sortie, tandis que le *P. Chardin* la suivoit attentivement à la lunette de 21 pieds, pour la saisir avec précision.

M. Groleau & tous ceux qui étoient avec lui à l'Observatoire de la Tour, compterent aussi les mêmes heures & minutes à la lunette de 12 pieds, & aux autres dont ils se servoient ; en sorte qu'on peut être assûré du moment précis de cette sortie observée à Nantes, pour calculer le retour prochain du même phénomène que quelques Gazettes annoncent pour 1769.

Les autres Nouvelles Littéraires seront pour Juillet II. Volume.

TABLE DES ARTICLES
Du mois de Juillet 1761.
I. Vol.

ARTICLE LXXXI. *Mêlanges de Physique & de Morale, &c.* 1541

ART. LXXXII. *Le témoignage du sens intime, &c.* Suite de l'Art. LXXVI. au mois de Juin. 1563

ART. LXXXIII. *Mémoires de Littérature, tirés des Registres de l'Académie des Belles-Lettres, &c.* 1575

ART. LXXXIV. *L'Ami de la Paix.* 1601

ART. LXXXV. Conspectus Originum Typographicarum, &c. *Plan des Origines Typographiques, &c.* 1620

ART. LXXXVI. *Considérations sur la guerre d'Allemagne.* 1631

ART. LXXXVII. *La vie des Peintres Flamands, &c.* 1639

ART. LXXXVIII. *Traité des combats singuliers.* Suite de l'Article LXXII. au mois de Juin. 1651

Art. LXXXIX. *Observation sur le rapport des forces de Projection & d'Attraction d'une Planète à son périhèlie dans le systême de Newton.* 1671
Art. XC. *Dictionnaire Universel des Sciences Ecclésiastiques, &c.* 1685
Art. XCI. *Œuvres de M. le Chancelier d'Aguesseau, &c.* 1701
Art. XCII. Nouvelles Littéraires. 1716

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Juin 1761.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1761, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1761, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS:

Juillet, 1761. II. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1761, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1761, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUILLET, 1761. II. vol.

SOC. JESU

A PARIS,

Chez HÉRISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LXI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 782 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741	12.
1711	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724.	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	10.
1731.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1761. II. vol.

ARTICLE XCIII.

LES PROGRÉS DU COMMERCE. (In-12. pages 335.) A Amſterdam; & ſe trouve à Paris chez Auguſtin-Martin Lottin, Libraire

& Imprimeur, rue S. Jacques, au Coq. M. DCC. LX.

DICTIONNAIRE du Citoyen, ou *Abrégé historique, théorique & pratique du Commerce.* (Deux Volumes *in*-8°.) A Paris, chez Grangé, Imprimeur-Libraire, rue de la Parcheminerie; Cl. J. B. Bauche, Libraire, à l'Image Ste Geneviève & à S. Jean dans le désert. M. DCC. LXI.

NOUS réunissons, dans le même Article, ces deux Ouvrages, parce qu'ils sont du même Auteur, & qu'ils traitent de la même matière. Depuis quelque temps, notre Nation semble avoir dépouillé ce goût d'amusement & de frivolité que les Etrangers nous ont si souvent reproché, comme étant le fond de notre caractère. Les esprits se sont

tournés vers les objets utiles : nous avons un grand nombre de Livres faits dans ces dernières années, qui sont remplis de vues sages & vraiment patriotiques. L'expérience, ce guide le plus éclairé que nous ayions pour nous conduire dans les choses de ce monde, nous a convaincus enfin que le Commerce tient aujourd'hui plus que jamais au système politique des Etats ; qu'il est devenu, par les richesses qu'il procure, la source de la splendeur & de la prospérité des Peuples, la base & le soûtien des Empires.

C'est à la naissance même de l'Agriculture qu'il faut chercher l'origine du Commerce. » Le pre-
» mier qui cultiva un champ pour
» forcer la Nature à lui donner
» les aliments qu'il préféroit, fut
» le Fondateur du Commerce ; il
» introduisit le droit de jouissance ;

» & ce droit, en donnant au Pro-
» priétaire le superflu, le porta à
» faire des échanges. «

Le Commerce est donc aussi ancien que les Sociétés; parce que l'on ne peut, *dit notre Auteur*, supposer deux hommes vivants ensemble, sans y joindre l'idée d'une communication réciproque & même d'un Commerce de travail & d'industrie. Le Cultivateur aidoit à bâtir la cabane de celui qui l'avoit assisté dans la fabrique de la charrue. Celui qui avoit tué beaucoup d'animaux à la chasse, en troquoit la chair ou les dépouilles contre le miel ou les fruits que son voisin avoit recueillis dans son champ. Le Laboureur échangeoit une partie de ses grains contre de l'huile ou du vin. L'estimation régloit la valeur & le prix des marchandises. Ce n'étoit encore là que l'enfance du Commerce. Depuis,

pour la commodité du trafic, on convint de différents poids & de différentes mesures, & l'on eut recours à des signes qui représentassent les choses échangées.

Les productions naturelles des terres & des rivières, comme les plus nécessaires à l'homme, ont été les premiers objets de ces échanges : les Nations que la Nature avoit le moins favorisées, travaillerent à rendre la plûpart de ces productions plus utiles, en les mettant sous une forme plus commode & plus agréable : origine de l'*Industrie*, qui donna naissance aux Manufactures & aux Arts libéraux. Le transport qu'il fallut faire de ces différentes marchandises chez des Peuples séparées par les mers, enfanta l'Art de la *Navigation* : nouveau genre d'industrie parmi les hommes. Ce transport a ses risques & ses avantages qui furent calculés : des

Compagnies de Négocians se chargerent de ces risques, moyennant une certaine somme, & l'on obtint cette nouvelle branche de Commerce appellée *Assûrance.* La Boussole parut ; l'Afrique dont on ne connoissoit que quelques bords, & l'Amérique, nouveau monde inconnu à l'ancien, furent découvertes : des Nations commerçantes firent, dans ces climats éloignés, l'acquisition de nouvelles terres, propres aux denrées qui leur manquoient : ces nouveaux établissements furent nommés *Colonies*, parce que chaque Nation envoya de ses Citoyens pour les cultiver. Le Négoce des Européens acquit tant d'activité par ces accroissements, que, pour accélerer les échanges, on fut obligé de substituer à l'or & à l'argent des papiers qui les représentassent : ce signe obtint toute sa valeur de la confiance qu'inspiroit celui qui le

donnoit. Il ne fut pas un des ressorts du Commerce, *dit ingénieusement notre Auteur*; mais il fut l'huile qui rendit le mouvement des ressorts plus doux & plus facile. Le troc ou la négociation de ces papiers de Commerce contre de l'argent a donné lieu à une espèce de trafic que l'on a nommé *Commerce d'argent* ou *de change*. C'est à ces diverses époques ou à ces différents âges du Commerce que l'on peut rapporter ses accroissements & ses progrès. Mais il s'est écoulé bien des siècles entre chacun de ces progrès, tant est long & difficile le chemin par lequel un Art s'avance à la perfection.

Le tableau que nous venons de présenter des différents âges du Commerce & de ses accroissements, est le précis de l'Ouvrage dont nous avons à rendre compte: mais on ne connoîtroit cet Ou-

vrage que très-imparfaitement si l'on s'en tenoit à cette simple exposition dénuée des développements & des détails intéressants, dans lesquels l'Auteur est entré. Nous en indiquerons quelques-uns.

La première partie du Livre traite en abrégé l'Histoire des révolutions du Commerce, des changements qu'il a occasionnés, & des avantages qu'il a procurés. L'Auteur remonte jusqu'aux siècles les plus reculés, parcourt rapidement les Contrées & les Villes de l'Antiquité dont les noms sont encore célèbres dans les fastes du Commerce. On y voit figurer avec le plus grand éclat Sidon, Tyr, Alexandrie, & sur-tout Carthage qui, par sa situation au centre de la Méditerrannée, prêtant une main à l'Orient, & l'autre à l'Occident, embrassoit, par l'étendue de son négoce, toutes les régions connues.

La destinée de ces Villes opulentes devenues la proie des Peuples barbares, qui n'avoient pour tout trésor que leurs armes & leur courage, sembleroit offrir un préjugé fâcheux contre les Arts & le Commerce. Mais en raisonnant d'après les Monuments historiques, on trouvera qu'il ne faut pas accuser les Arts & le Commerce d'avoir précipité la chute de ces Villes. La cause immédiate & véritable de leur ruine fut la mauvaise Politique adoptée par tous ces Etats commerçants, d'abandonner à des troupes étrangères le soin précieux de défendre la Patrie. Accoutumés à ne juger des objets les plus importants que par le profit pécuniaire qu'ils en retiroient, ils calculerent qu'il leur en couteroit moins de soudoyer des troupes, que d'employer des Citoyens dont le travail & l'industrie alimentoient &

enrichissoient leur Commerce. Qu'arriva-t-il? Comme l'honneur & la gloire, l'ame des grandes entreprises, *dit notre Auteur*, n'avoient aucune action sur ces Défenseurs mercenaires, l'impulsion de cette masse d'hommes étoit déterminée par la grandeur & la durée du salaire. Dès-lors le moindre revers, quelquefois même la jalousie ou l'espérance d'avoir une plus forte paie, suffisoit pour les porter à passer du côté de l'ennemi.

Quelque avantageux que soit le Commerce aux Etats par l'abondance des matières d'or & d'argent qu'il y fait entrer, matières qui sont devenues une des ressources les plus sûres pour l'attaque & pour la défense, notre Auteur reconnoît que ces richesses mêmes peuvent être très-funestes à une Nation. Qu'il arrive, par exemple, que le Gouverne-

ment ceſſe de maintenir les ſentiments d'honneur & l'amour de la Patrie ; que le luxe & tout ce qui l'accompagne, prenne inſenſiblement le deſſus, qu'il ſe place au premier degré de l'eſtime publique ; dès-lors tout tend à la corruption, tout menace d'une ruine prochaine.

Or les moyens indiqués par la raiſon & par l'expérience aux Légiſlateurs pour animer les vertus patriotiques, ſont de refuſer à l'intrigue les récompenſes dues au mérite, d'honorer la Nobleſſe, d'encourager l'Agriculture & les branches du Commerce qui occupent le plus de mains, qui, par cette raiſon, favoriſent la ſubſiſtance des Citoyens, & mettent la plus grande proportion poſſible entre les fortunes. On n'ignore pas que cette eſpèce d'équilibre eſt la ſituation la plus propre à conſerver ce zèle du bien public,

qui constitue la force des Empires.

Après avoir exposé quel fut l'état du Commerce chez les anciens Peuples, l'Auteur descend à des temps plus voisins du nôtre, &, suivant la marche & les progrès du Commerce dans les différentes parties de l'Europe, il en fait voir les heureux effets en Italie, en Allemagne, en Hollande, en Espagne, en Angleterre, en France, &c. Ce n'est plus qu'à l'aide du Commerce que l'on verra la plûpart des Peuples de l'Europe établir ou accroître leurs forces & leur puissance.

La découverte d'un Nouveau-Monde mit l'Espagne en possession des riches Mines du Méxique & du Potosi : l'Amérique, *dit notre Auteur*, lui fournissoit de quoi *marchander la liberté de l'Europe*. Le projet de la Monarchie, ou plutôt de la supériorité

universelle, sembloit devoir se réaliser entre les mains de Charles-Quint & de son successeur Philippe II. Jamais l'Espagne n'avoit joui d'une si haute considération: mais sa puissance devoit diminuer à mesure que les richesses qui la soûtenoient seroient partagées; & c'est ce que les Espagnols ne prévirent point: ils abandonnerent les Manufactures & l'Agriculture pour courir après des richesses factices, qui, comme signes des denrées, appartenoient nécessairement aux Propriétaires de ces denrées. D'ailleurs ces métaux se multipliant sans se consommer, ne pouvoient manquer de s'avilir, lorsque les productions de l'Agriculture & des Arts haussoient de prix. Aussi a-t-on vu peu de temps après la découverte des Mines de l'Amérique, la valeur des denrées doubler par-tout, & l'Espagne *devenir la fermière des*

Nations qui lui fournissoient son néceſſaire phyſique.

Quand la Hollande oſa par quarante ans de guerre contre Philippe II. acheter ſa liberté, quelle fut ſa reſſource ? Le Commerce & la Pêche. A l'occaſion des profits immenſes que la Hollande retiroit alors & retire encore aujourd'hui de la Pêche, notre Auteur fait une obſervation bien judicieuſe. Dans les premiers âges, *dit-il*, les plus grandes Nations, qui ont rempli la terre de leur puiſſance, ſont ſorties de familles à qui la chaſſe avoit donné un tempérament ſain & robuſte, un caractère ſauvage & indépendant. Depuis le regne du Commerce, la plûpart des Etats qui ſe ſont élevés, ont commencé par avoir des Barques de Pêcheurs : l'Angleterre, Veniſe, Gènes, Amſterdam doivent leur grandeur à la Pêche. En effet, pour ne parler

ici que de la Hollande, la Pêche du harang a paſſé très-long-temps pour la Mine d'or de cette République; elle occupoit cent cinquante mille hommes, & juſqu'à trois mille Bâtiments. Le Penſionnaire Jean de Wit, qui connoiſſoit bien les intérêts de ſa patrie, attribue à cette Pêche tout l'éclat dont la Hollande jouit. Cette Pêche non-ſeulement à cauſe de ſes produits, mais parce qu'elle eſt l'ame de la Marine, a fourni aux Hollandois toutes les reſſources dont ils ont eu beſoin pour ſecouer le joug Eſpagnol, pour conquérir les Indes, & pour acquérir de la conſidération en Europe, quoiqu'ils n'en poſſédent qu'un petit terrein marécageux & ſtérile en pluſieurs endroits.

Ç'a été preſque toujours la deſtinée des François de n'entrer qu'après la plûpart des autres Peu-

ples dans la carrière des Arts ; des Sciences, du Commerce & des découvertes : mais, par l'ardeur avec laquelle ils s'y sont livrés, ils ont ratrapé ceux qui les avoient dévancés, & réparé le temps qu'ils avoient perdu. Colbert, ce Ministre éclairé dont tous les projets tendoient au bien de l'Etat & à la gloire de son Maître, encouragea les talents & les récompensa ; il établit des Manufactures, il protégea l'industrie ; la Navigation devint florissante, le Royaume entier prit une face nouvelle. Alors, *comme dit l'Horace François*, on vit

Nos Artisans grossiers rendus indus-
trieux ;
Et nos voisins frustrés de ces tributs
serviles
Que payoit à leur Art le luxe de nos
Villes.
(*Epit. I. au Roi*, *Vers* 140, *&c.*)

Depuis ce temps-là il s'eſt ouvert pour nous de nouvelles ſources de richeſſes ; nous avons appris à mieux priſer le produit de l'Agriculture & le bénéfice de la Navigation, celui des Fabriques, & les avantages qui en réſultent pour l'Etat & la Population. Pluſieurs Provinces de France s'empreſſent de correſpondre aux ſoins paternels du Souverain, par des récompenſes diſtribuées à l'induſtrie, par des établiſſements qui éclairent & qui encouragent le Cultivateur. » Les Etats de Bre» tagne ont donné les premiers » exemples d'une Société d'Agri» culture, de Commerce & des » Arts ; rien de plus ſage & de » mieux concerté que les délibé» rations qui en ont été publiées. » J'oſe prédire ici que la Breta» gne, émule de l'Irlande, va de» venir une des plus riches Pro» vinces du Royaume qui lui-

» même profitera de proche en » proche des expériences & de » l'activité induſtrieuſe des Bre» tons. «

Dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage, l'Auteur n'eſt pas ſimplement un Hiſtorien qui marque & qui rapporte avec exactitude la ſuite des accroiſſements que le Commerce a reçus chez les différentes Nations qui l'ont cultivé & qui le cultivent encore avec le plus d'ardeur & de ſuccès. C'eſt un Philoſophe qui raiſonnant d'après les vrais principes de l'adminiſtration œconomique, conſidère le Commerce dans toutes ſes parties les plus importantes, propoſe des moyens de vivification & d'amélioration pour les différentes branches qui en ſont ſuſceptibles, & répand ſur la plûpart de ces objets les lumières les plus utiles. On ſent que l'Auteur connoît bien la matière qu'il traite.

Quoique ce qu'il dit puiſſe & doive intéreſſer toutes les Nations de l'Europe, ſa patrie attire, comme il convenoit, les principales attentions de ſon zèle : il entre avec complaiſance dans le détail des moyens qui ſeroient capables de faire pencher en faveur de la France la balance du Commerce.

Parmi ces moyens le plus ſûr & le plus infaillible, ſans doute, eſt de protéger de plus en plus l'Agriculture, en accordant des diſtinctions & des récompenſes au Cultivateur intelligent. Pourquoi l'Agriculture, ce premier des Arts, ne conſerveroit-elle ſon ancienne dignité que dans les Chants des Poëtes ? C'eſt de tous les Arts celui qui mérite le plus d'encouragement ; il contribue plus que tous les autres Arts à établir entre les fortunes cette proportion ſi deſirée & ſi deſirable dans un Etat ;

il entretient une force toujours active & toujours renaissante, en multipliant les travaux, les aliments & les hommes. Nous ne nous refuserons pas au plaisir de rapporter ici un trait bien ingénieux d'un Auteur célèbre (M. le M. de Mirabeau) qui donne de l'Agriculture l'idée la plus noble & la plus vraie en même temps, lorsqu'il dit : *Un grand Royaume semblable à l'Anthée de la Fable, est bientôt étouffé, si-tôt qu'il ne touche plus à la terre : c'est de-là seulement qu'il tire ses forces, & ce n'est que sur la terre qu'il peut les recouvrer.* (Voyez l'Ouvrage intitulé : *Tableau Œconomique*, page 263.)

Lorsque l'émulation, qui s'étend de proche en proche, aura porté le trafic des différents Peuples à une espèce d'égalité : lorsque chaque Etat commencera de faire par lui-même ce qu'il laisse faire aujourd'hui

aujourd'hui à des Nations plus actives & plus expérimentées, que deviendra le Commerce ? Il rentrera pour-lors, *dit notre Auteur*, dans sa première institution. L'Agriculture & la Pêche seront la principale & peut-être l'unique occupation des hommes pour attirer chez eux l'argent des Nations étrangères, & ce sera le dernier période du Commerce : d'où l'on est en droit de conclure que les biens que produit l'Agriculture, sont les fonds de l'Etat & la vraie richesse des Peuples à l'abri de toute révolution; que les Etats les plus riches en productions naturelles deviendront les plus puissants ; & qu'enfin un Peuple appuyé uniquement sur le Commerce d'industrie, n'a qu'une puissance précaire ; & qui doit s'affoiblir à mesure qu'il perdra ses relations extérieures.

Cet Ouvrage est terminé par

des réflexions en forme de parallèle sur la situation présente de la France & de l'Angleterre. L'Auteur prétend qu'en considérant les progrès que fait l'industrie dans toutes les Contrées de l'Europe, il ne seroit pas difficile de prévoir le moment où la Grande-Bretagne se trouvera accablée sous le fardeau des dettes publiques qui pesent continuellement sur elle, & de déterminer l'instant où son trafic, l'unique ressource qui lui reste pour acquitter ses dettes, tombera nécessairement; tandis que celui de la France recevra de nouveaux accroissements de l'activité & de l'industrie naturelle aux François : ce qui semble promettre aux Créanciers des deux Etats un sort bien différent. On doit considérer l'Angleterre comme un Fermier insolvable, forcé par ses projets chimériques à contracter tous les jours de nouveaux

engagements, & qui ne peut offrir pour ſûreté réelle à ſes Créanciers que le même fond déja inſuffiſant par lui-même, & qui diminue encore tous les jours de valeur par la concurrence des autres Nations commerçantes. L'immenſe quantité de papiers circulants qu'elle a été obligée d'introduire, a produit le même effet qu'une augmentation d'eſpèces, a rompu le rapport qu'il doit y avoir entre la maſſe des métaux & les denrées, a fait monter tout à un prix exceſſif, & empêche préſentement qu'elle ne puiſſe ſoûtenir chez l'Etranger le bon marché des autres Peuples commerçants. Les produits de ſon Agriculture & de ſon Commerce ſont portés auſſi-loin qu'ils pouvoient aller: loin d'augmenter, ils ſont dans le cas de diminuer. M. Hume avoit entrevu tous les dangers de la poſition critique où ſe trouve

aujourd'hui l'Angleterre, lorsqu'il disoit : *Ou la Nation détruira le crédit public, ou le crédit public détruira la Nation.*

La France au contraire offre à ses Créanciers un gage bien plus certain & bien plus assûré dans son Commerce, qui, suivant notre Auteur, n'est encore porté qu'au quart de sa valeur. La Culture de ses terres, sa Navigation, ses Pêches, ses Colonies n'ont point encore reçu les accroissements qu'on peut aisément leur donner. La Louisiane en particulier, ce pays tout neuf, s'il étoit bien cultivé, nous procureroit toutes les riches productions qu'on recueille en Amérique. Il faut voir dans l'Ouvrage même les preuves, le détail & le développement de ce parallèle, dont le résultat est comme un heureux augure que tout cœur François doit accepter avec transport.

Il nous reſte à dire un mot du Dictionnaire du Citoyen : on aura de cet Ouvrage l'idée qu'on doit en avoir, quand on ſaura qu'il remplit toute l'étendue du titre qu'il porte. Ce Dictionnaire, en effet, préſente les principes de l'opulence des Nations, les termes & l'Hiſtoire du Commerce, les termes pour bien définir ces principes, l'Hiſtoire pour en bien ſaiſir les conſéquences. Chaque Citoyen y trouvera, en quelque ſorte, l'inventaire de ſes richeſſes, & apprendra à connoître le mieux dans les différentes eſpèces de marchandiſes qui lui ſeront offertes.

Les Villes & les Ports de Mer, où il ſe fait un grand trafic d'argent & de marchandiſes, où les Négocians des différents Etats font leurs traites & leurs remiſes, ſont comme les Marchés de l'Univers ; auſſi l'Auteur s'eſt-il attaché à les bien faire connoître :

il a ſoin d'indiquer la manière dont on y tient les écritures, leurs monnoies réelles & de compte, leurs uſages pour le payement des lettres de change, leurs différents poids & meſures, leur méthode pour calculer le prix des métaux précieux. Dans les évaluations des eſpèces étrangères, il ne s'eſt pas contenté d'établir le prix de ces eſpèces ſur le cours actuel du change; mais, comme il eſt intéreſſant pour le Négociant de connoître avec la dernière préciſion le pair des monnoies réelles des différents pays, l'Auteur marque exactement aux Articles qui concernent les eſpèces étrangères, le poids & le titre de ces eſpèces différentes, & le rapport des poids avec leſquels on peſe l'or & l'argent. Il y joint le précis des principaux Traités de Commerce; & c'eſt ce qui doit faire regarder ce Dictionnaire comme l'Abrégé

du Droit public de l'Europe relativement au Négoce.

Quoique les Ouvrages du genre de ceux dont nous avons rendu compte dans cet Article de nos Mémoires, doivent occuper les Lecteurs plus par le fond même des choses que par la manière dont elles sont dites, c'est toujours un grand mérite de plus quand ils réunissent, comme ceux-ci, l'élégance & la pureté du style à l'importance & à l'utilité des matières.

ARTICLE XCIV.

*EXPOSITION du ſentiment d'*ARISTOTE *ſur le méchaniſme général de l'Univers, & ſur la nature de ſon Auteur.**

UNE Tradition univerſellement répandue parmi toutes les Nations, & dont l'origine re-

* Ce petit Ecrit n'eſt que l'Extrait des deux derniers Chapitres d'un Ouvrage aſſez court d'Ariſtote, adreſſé à Alexandre & intitulé : *Du Monde*, ou *De l'Univers*. Je m'étois d'abord propoſé de le préſenter au Public ſous la forme d'une Analyſe raiſonnée. Mais, ayant ſenti que cela m'engageroit dans des longueurs inutiles, j'ai pris le parti de le donner en Diſcours ſuivi, tel qu'il eſt dans l'Original, en y joignant ſeulement quelques Notes. Il y aura peut-être des Lecteurs, qui, étonnés de

monte juſqu'aux premiers âges du monde, nous apprend que c'eſt de Dieu & par l'opération de Dieu que tous les Etres ont pris naiſſance, &

---

voir dans l'Ecrit d'un Auteur Payen des idées auſſi ſublimes &, généralement parlant, auſſi exactes ſur la nature de la Divinité, me ſoupçonneront d'avoir rendu ſes penſées d'une manière infidèle. Mais il ſera facile à ceux qui entendront le Grec, de ſe convaincre du contraire, en comparant mon Extrait avec l'Original. J'oſe promettre que ceux qui voudront prendre cette peine, trouveront que toutes les penſées que j'emploie, ſont d'Ariſtote; que j'ai même copié ſes expreſſions avec preſque autant d'exactitude, que ſi je n'avois eu en vue que de faire une ſimple Traduction; & qu'enfin je n'ai fait d'autres changements au Texte que d'abréger certains endroits que j'ai cru trop longs, d'en ſupprimer d'autres qui m'ont paru peu eſſentiels, d'omettre quelques répétitions, & de réunir certaines idées qui, quoique éparſes dans le Grec, m'ont ſemblé faites pour aller enſemble.

que rien de ce qui existe n'a en soi le pouvoir d'exister, indépendamment de l'influence de cet Etre suprême.

Quelques Anciens, *apparemment parce qu'ils ne concevoient pas comment une seule Puissance pouvoit suffire à tant de choses* *, ont dit que l'Univers est rempli de Divinités qui, sous des images sensibles, se manifestent à nos yeux, à nos oreilles & à tous nos organes. Si une pareille idée fournit quelque facilité pour expliquer les effets de la puissance de Dieu, elle ne s'accorde nullement avec sa nature. Dieu est véritablement auteur & conservateur de toutes choses : mais il ne faut pas juger de lui comme d'un artisan mor-

* Ces paroles ne sont pas dans le Grec : mais la suite montre clairement que l'Auteur avoit dans l'esprit la pensée qu'elles expriment.

tel. Il agit sans apprêts, sans instruments, sans secours. La multitude & la variété des travaux ne lui causent ni embarras, ni lassitude. Doué d'une force à laquelle rien ne résiste, & qui n'est bornée par aucunes limites, il opère dans tous les temps, dans tous les lieux, & sur toutes sortes de matières & de formes, avec une facilité & une efficacité égales.

C'est néanmoins dans les Cieux que sa puissance se montre avec le plus d'éclat. Il a choisi sa demeure dans la région la plus élevée, & c'est la raison pour laquelle nous le nommons le *Très-haut*. De-là l'énergie de son action se propage d'orbe en orbe, avec des diminutions * graduées, jus-

* Les Anciens, dépourvus des instruments qui nous ont fait découvrir tant d'irrégularités dans les mouvements des Corps célestes, croyoient y

qu'au lieu le plus bas que nous habitons. De-là il conduit la marche des Planètes ; détermine les circonstances de leurs mou-

---

appercevoir une uniformité de loix & une harmonie parfaite, tandis que la constitution de notre Globe, assujetti à des altérations sensibles & continuelles, leur offroit les apparences du plus grand désordre. Dans la pensée d'Aristote, cela ne pouvoit venir que de ce que l'intensité de l'action de Dieu sur le systême général des Corps décroissoit de la circonférence au centre, & c'est en conséquence qu'il établit ici cette opinion. Immédiatement après ce passage, le Texte en présente un autre qui paroît dire qu'il y a certaines choses dont Dieu ne pourroit pas se mêler sans déroger à la souveraine dignité de sa nature. Ces deux passages semblent peut-être d'abord favoriser le sentiment de ceux qui ont cru qu'Aristote bornoit tous les soins de la Providence à la production & à l'entretien des mouvements célestes, sans lui donner aucune part à ce qui arrive sur la terre. Mais 1° toute la suite de ce

ments, & fixe le temps de leurs révolutions. Semblable à un Général à la tête d'une armée, il donne le signal aux Corps célestes;

---

morceau prouve évidemment qu'Aristote étoit très-éloigné de penser de la sorte. 2°. Il n'y a rien dans ces deux passages qui ne souffre, qui n'exige même une interprétation favorable. Il n'est pas dit, dans le premier, que Dieu n'opère rien sur la terre, mais seulement qu'il y déploie sa puissance avec moins d'énergie & d'éclat que dans les espaces célestes. Tout ce que l'Auteur paroît vouloir conclure du second, c'est que Dieu ne fait pas tout, comme un vil artisan, *de ses propres mains*, pour ainsi dire, *οὐκ αὐτουργεῖ*: car du reste, il donne clairement à entendre que Dieu voit tout, entend tout, & que c'est sa puissance qui est le premier mobile de toutes choses. On peut consulter le passage dans l'Original. Il contient une assez belle description du Gouvernement établi par Cyrus dans la Perse. Je ne l'ai pas traduit, parce qu'il n'auroit formé ici qu'une digression qui m'a paru inutile.

& auſſi-tôt ils s'élancent dans l'eſpace, & pourſuivent les routes qu'il leur a tracées, ſe montrant & ſe dérobant alternativement à nos regards par la variété de leurs phaſes. C'eſt en conſéquence des loix qu'il a poſées que la Lune circule autour de la Terre dans l'eſpace d'un mois; que le Soleil, Mercure & Venus achevent leurs révolutions dans un an, Mars dans deux ans, Jupiter en douze, & Saturne en trente. C'eſt lui qui a combiné enſemble les deux mouvements du Soleil, dont l'un d'Orient en Occident entretient la ſucceſſion régulière des jours & des nuits, & l'autre du Midi au Nord, & du Nord au Midi, entraîne, pour ainſi dire, avec lui les quatre ſaiſons de l'année. C'eſt lui qui ramene, à des termes fixés, les vents bienfaiſants, les pluies & les roſées fertiles; qui raſſemble les eaux dans leurs ſources

& les fait couler de-là dans les lits des fleuves ; qui produit les gonflements périodiques de la Mer * ; qui donne aux germes leur développement, aux fruits leur maturité, aux animaux leur fécondité ; qui régle enfin pour tous les Etres, d'une manière relative à la diverſité de leurs natures, ces viciſſitudes de naiſſance, d'accroiſſement & de dépériſſement dont leur durée eſt composée.

Mais ce qu'il y a de plus digne de notre admiration, c'eſt que cette multitude d'effets, tantôt ſemblables, tantôt différents, tantôt tout-à-fait oppoſés, eſt

* Dès le temps d'Ariſtote, on commençoit à s'appercevoir du rapport qui regne entre les mouvements de la Lune & le retour des marées dans l'Océan. Il en parle d'une manière plus expreſſe dans un autre endroit de l'Ouvrage d'où cet écrit eſt tiré.

produite par le plus ſimple méchaniſme. Les Corps qui ſont ſitués le plus près de la Divinité*, reçoivent immédiatement d'elle le mouvement, & le communiquent à ceux qui les touchent, leſquels à leur tour le communiquent à d'autres, & ainſi de ſuite, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit répandu dans toute la Nature. Le mouvement eſt donc, dans ſon origine, ſimple & uniforme**; & les

* On remarquera facilement que ceci n'eſt point exact. Comme Dieu eſt également préſent par-tout, tous les Corps ſont également proches de lui. Mais, dans la doctrine d'Ariſtote, il n'eſt point préſent par-tout ſubſtantiellement, mais ſeulement par ſa puiſſance.

** Ariſtote a défini le mouvement de manière à faire penſer qu'il en ignoroit entièrement la nature. Il ignoroit, en effet, ſa nature métaphyſique, comme on l'ignore encore aujourd'hui: mais il paroît avoir aſſez bien connu

les variétés que l'on y remarque, ne ſont cauſées que par les diverſes affections des Corps dans leſquels il eſt reçu. Jettez enſemble d'un même vaſe une ſphère, un cube, un cone & un cylindre; vous verrez ces quatre ſolides, quoiqu'originairement animés d'un mouvement ſemblable, prendre,

---

ſes principales propriétés. Il établit ici que c'eſt une choſe ſimple & uniforme de ſa nature. Il remarque, dans ſes *Queſtions Méchaniques*, que le mouvement circulaire eſt un mouvement composé. Il diſtingue très-bien, dans ce mouvement, les deux forces qui le produiſent; &, ce qui étonnera peut-être, il meſure la quantité de la force centripète durant un temps donné par le ſinus verſe de l'arc que le mobile décrit durant ce temps. Quelque embrouillé que ſoit ſon Traité *du Mouvement* par la mauvaiſe Métaphyſique qui y regne, on y remarque cependant de temps en temps de fort bonnes choſes.

ſuivant la diverſité de leurs figures, des mouvements tout-à-fait différents. Voilà en petit un exemple de ce qui arrive en grand dans la Nature. Toutes ſes parties ſont mues par la force d'une ſeule & même impulſion : mais cette force ſe modifie diverſement, à raiſon des diverſes diſtances & des propriétés particulières à chaque Corps ; & c'eſt-là ce qui fait naître dans les mouvements de tous les Corps, & particulièrement dans ceux des Corps céleſtes, cette variété de directions & de vîteſſes que nous y remarquons.

Au reſte, ſi l'Auteur de tant de merveilles eſt inviſible à nos regards, on n'en peut pas conclure, ou qu'il manque de puiſſance pour les faire, ou qu'il nous ſoit permis d'en nier l'exiſtence. Nous ne voyons pas notre propre ame : mais les effets qu'elle produit dans nous & autour de nous, rendent

son existence & sa présence sensibles. Il en est de même de Dieu. Invisible en lui-même, il est visible dans tous ses ouvrages, & y paroît toujours également puissant en force, admirable en beauté, éternel en durée, souverain en perfection. Exemt de toute souillure, il habite un lieu pur qu'éclaire une lumière immortelle, & que nous appellons pour cette raison *l'Olympe.** Immuable, il remue à son gré toute la Nature. Comme, dans nos Villes, nous voyons que la Loi, toujours fixe & invariable en elle-même, ordonne & produit les occupations infiniment variées des Citoyens, & tourne en mille manières différentes, relativement à l'état de chacun, leurs sentiments & leurs idées; ainsi, dans la vaste Cité de l'Univers, Dieu, qui est la pre-

* Οἷον ὁλολαμπῆ, ajoûte le Texte.

mière, la plus équitable, la plus parfaite de toutes les Loix, opère tous les changements qui arrivent, ſans en éprouver lui-même aucun.

Dieu eſt réellement un : mais on lui donne pluſieurs noms tirés de ſes diverſes opérations & des différents rapports qu'il a avec nous. On l'appelle * *Celui par qui tout vit*, parce que c'eſt lui qui anime toutes choſes. On dit qu'il eſt *Fils du Temps*, parce que ſa durée s'étend depuis des ſiècles ſans commencement à des ſiècles ſans fin. On le nomme *le Tonnant*, *le Foudroyant*, *le Diſpenſateur des pluies*, *le Ré-*

* Pour n'être point obligé de charger cet endroit de Notes, j'ai rendu, autant qu'il m'a été poſſible, les appellations Grecques par des équivalents François ; &, à l'égard de celles que je n'ai pas pu rendre de la ſorte, je les ai entièrement omiſes.

gulateur des récoltes, *le Gardien des Villes*, *le National*, *le Social*, *l'Hospitalier*, *le Victorieux*, *l'Expiateur*, *le Vengeur*, *le Sauveur*, *le Libérateur*, *le Céleste*, *le Terrestre*; en un mot, il porte autant de noms qu'il y a d'êtres & d'évènements, parce qu'il n'est rien dans l'Univers dont il ne soit le principe & la cause. C'est lui qu'on adore sous les noms du *Destin* & de *la Nécessité*; parce qu'il dispose, comme il lui plaît, des destinées du monde, qu'il lie & soûtient par des Loix infaillibles cette chaîne de causes & d'effets que nous voyons renaître sans cesse & avec tant de régularité les uns des autres. *Le Sort* même n'est autre chose que Dieu considéré comme le Distributeur des biens & des maux. La Fable des trois Parques, dont l'une préside au passé, l'autre au présent, & la troisième à l'avenir, n'est

qu'un emblême de l'empire souverain de Dieu sur tous les siècles.

Enfin Dieu, pour me servir d'une expression déja très-ancienne, tient dans ses mains le commencement, le milieu, la fin de toutes choses, & les mene aux différents buts qui leur sont propres, par des voies droites & assûrées. A sa suite marche la Justice toujours prête à venger l'infraction de ses Loix. Heureux & seul heureux est celui qui, à l'exemple de la Divinité, n'abandonne jamais cette belle vertu. La vraie félicité ne peut se trouver où elle n'est pas.

ARTICLE XCV.

ESSAIS HISTORIQUES sur l'Angleterre. (Tome premier, seconde Partie, p. 369.) A Paris, chez les FF. Etienne Libraires, rue S. Jacques, à la Vertu. M. DCC. LXI.

L'ÉTUDE des Nations est une étude digne de la curiosité de l'esprit humain. On aime à saisir le trait particulier qui caractèrise chaque Peuple, & à le démêler dans la foule des traits généraux qui l'accompagnent. Il a beau prendre, pour ainsi dire, la teinte des évènements, changer de nuance suivant les différentes époques, se compliquer plus ou moins avec les circonstances physiques ou morales; un œil observateur le suit à travers

tous ses déguisements, & le fixe malgré ses variations : plus même le champ de l'observation est étendu, plus il présente de siècles à mesurer, d'époques à parcourir, plus aussi le problême est aisé à déterminer. Chaque siècle, chaque époque donne, s'il est permis de parler ainsi, son équation ; & l'on ne peut les résoudre toutes, sans découvrir la vérité qui y étoit comme enveloppée.

Le plaisir d'étudier l'esprit d'une Nation croît en proportion du rôle que cette Nation joue sur le théâtre de l'Univers, & de l'intérêt que nous avons à la connoître. L'Angleterre forme aujourd'hui une Puissance politique si considérable ; ses rapports avec la France, sa rivale de tous les temps, sont si variés, si délicats, qu'il importe à l'émulation Françoise d'observer & d'approfondir le génie Anglois. Nous devons

donc ſavoir gré aux Auteurs qui ſe chargent de nous faciliter cette étude, recueillir les traits de lumière qu'ils répandent, profiter des différents points de vue qu'ils préſentent, connoître de plus en plus un Peuple qui mérite d'être étudié, & que nous ne connoiſſons peut-être pas aſſez.

Les Eſſais hiſtoriques ont été entrepris pour nous initier à la connoiſſance dont nous parlons. Nous avons déja rendu compte de la première Partie; diſons quelque choſe de la ſeconde, ſans nous aſtreindre à un détail que ce genre d'Ouvrage ſemble nous interdire.

Ce Livre contient comme trois claſſes différentes d'obſervations. Les unes regardent *les mœurs*, les autres ſont un Recueil de *Fragmens hiſtoriques*, les *objets de l'émulation* font un troiſième Article. Nous aurions ſouhaité que ce qui concerne *les mœurs*,

eût été traité plus en grand. Les mœurs d'un Peuple ne se décident point sur quelques traits isolés, sur des Anecdotes plus singulières qu'intéressantes, sur des *Annonces* de Gazettes qui caractèrisent plus la façon de penser des particuliers, que l'esprit de la Nation. Il faut croire que les matériaux ont manqué à l'Auteur. Plus riche, il eut fait honneur à ses richesses, & nous eut mis à portée de juger des *mœurs nationales* d'Angleterre. On trouvera cependant dans cet Article des traits curieux. Nous n'en citons qu'un qui honore le choix de l'Auteur. » Après la mort du » Prince de Galles, le Roi actuel » étant présenté (à son auguste » ayeul) en qualité de nouvel » héritier présomptif de la Cou» ronne, (le Monarque) lui fit » une petite exhortation qu'il ter» mina par ces paroles mémora-

» bles « : *Ayez de la vertu, mon fils, & de la force dans l'ame, mais sur-tout de la vertu.*

Les *Fragmens historiques* commencent par un Extrait de l'Histoire de Londres. Cette Ville, dont l'antiquité se perd dans la nuit des temps, *étoit célèbre, suivant Tacite, par le grand nombre de ses Marchands & par l'étendue de son Commerce..... Elle fut enceinte, en 368, d'une muraille haute de vingt-deux pieds.... Un pont de bois fut construit sur la Tamise en 1016. Ce fut le premier..... Environ un siècle après, un Prêtre, nommé Pierre Cole Church, le fit construire en pierres. Cette construction dura trente-trois ans ; elle fut achevée en 1209 par les habitants de Londres.*

Sous Canut, le Parlement octroya à ce Prince un subside de quatre-vingt-trois mille livres, & la Ville de Londres en payoit

pour ſa part onze mille livres. *Cela fait voir*, dit l'Auteur, *qu'elle étoit immenſément riche, puiſqu'elle poſſédoit à elle ſeule plus d'un ſeptième des biens du Royaume.* Nous croyons qu'il s'eſt gliſſé une erreur dans ce calcul. Onze mille livres ſont la ſeptième partie de ſoixante-dix-ſept mille livres : la taxe totale étant de quatre-vingt-trois mille, les onze mille que payoit Londres, n'en étoient pas la ſeptième partie : donc, puiſque la portion de taxe étoit évaluée, ſuivant l'Auteur, ſur le pied du revenu, il ne paroît pas que Londres ait poſſédé à elle ſeule *plus d'un ſeptième des biens du Royaume. Elle paye aujourd'hui, à-peu-près, un huitième de toutes les taxes en général, & un ſeizième de l'impôt ſur les terres & ſur les biens perſonnels. D'où il eſt aiſé de conclure que Londres étoit plus*

riche relativement à ce temps-là, qu'elle ne l'eſt aujourd'hui.

A la ſuite de l'Extrait hiſtorique de Londres, on trouve l'Eloge du célèbre Docteur Mead. Ce Médecin étoit originaire d'une des plus honnêtes familles du Comté de Buckingham. Il puiſa dans les leçons du fameux Grævius cette forte paſſion pour les Antiquités Grecques & Romaines, qui l'a rendu ſi célèbre dans le monde ſavant. Son *Traité des Poiſons* eſt plein de recherches qui annoncent une érudition vaſte & profonde. Pour le rendre plus utile, il a tenté des expériences dont il n'y a qu'un courage ſupérieur qui conſente à courir les riſques. Sur quelques expreſſions de Lucain, & plus encore ſur l'autorité de Celſe, il hazarda de goûter du poiſon des ſerpents les plus vénimeux. Il vouloit conſtater par lui-même l'utilité de la méthode

des Pſylles, méthode qui ſe réduiſoit à guérir les morſures des ſerpents en ſuçant les plaies. On nous tranſcrit ici la Notice de pluſieurs autres Ouvrages auxquels M. Mead a dû en partie ſa réputation littéraire. Mais ſi l'on admire en lui l'Antiquaire & le Littérateur, on aime le Citoyen dont le zèle toujours actif ſeconda les entrepriſes les plus utiles. C'eſt à ſa protection qu'on eſt redevable de la machine de M. Sutton pour purifier l'air dans les Vaiſſeaux. La fondation du nouvel Hôpital des Incurables fut le fruit de ſon crédit ſur l'eſprit d'un Citoyen opulent à qui il perſuada de conſacrer à cette œuvre de charité ſon immenſe fortune. On ſait qu'il poſſédoit une des plus riches collections de Tableaux, & que ſa Bibliothèque étoit un aſſortiment des Livres les plus curieux & les mieux choiſis.

On la fait monter à dix mille Volumes, ſans compter des Manuſcrits, des Antiques, des Médailles &c. que ſes richeſſes, ſes relations, & ſon goût pour ce qui tenoit à l'érudition, l'avoient mis à portée de ſe procurer. Si l'on compare ce précis de l'Eloge de *M. Mead* avec la Notice qui a paru dans nos Mémoires ſur le fameux *Molin*, on jugera que le premier a eu des connoiſſances plus variées, un mérite plus brillant. Dans M. Mead, l'Antiquaire & le Savant ont, en quelque ſorte, éclipſé le Praticien. Dans M. Molin, la gloire du Praticien n'a ſouffert aucune éclipſe. L'un, en travaillant pour la poſtérité, a eu plus d'égard à ſa gloire; l'autre, en ſe ſacrifiant ſans relâche aux beſoins de ſes Concitoyens, a plus vécu pour l'humanité. L'Hypocrate Anglois vit encore dans ſes Livres, l'Eſculape François ne vit

plus pour nous que dans notre reconnoiſſance : l'un & l'autre en garde contre l'eſprit de ſyſtême, ont ſuivi la route de l'expérience, & reprouvé par leur exemple ces idées hardies que la Médecine a quelquefois décorées du nom de ſyſtêmes, & dont elle a tant de peine à ſe déprendre. Heureuſes les Nations qui ont poſſédé ces hommes précieux ! Puiſſent nos modernes Praticiens dédommager de leur perte, nous rendre leur zèle, leur application, leur méthode, & voir leurs travaux couronnés des mêmes ſuccès !

ARTICLE XCVI.

RÉPONSE A LA RÉFUTATION qu'a faite M. LE CAT, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Rouen, d'une partie de l'Examen du systême de M. NEWTON sur la lumière & les couleurs. (Voyez ces Mémoires & la Figure, Avril I. Vol. 1761, p. 821.)

LA charge de Secrétaire perpétuel d'une savante Académie est une dignité respectable, & suppose beaucoup de mérite dans celui qui en est décoré : j'en suis intimement persuadé. La capacité & les lumières du Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Rouen en particulier, sont constatées par de très-bons

Ouvrages donnés au Public : je le ſais parfaitement. Auſſi ſuis-je pénétré pour lui des plus grands ſentiments de reſpect & d'eſtime ; & c'eſt ſans vouloir le moins du monde y donner atteinte, que je vais tâcher de repouſſer ſon attaque ſur un point fondamental de la doctrine de Newton, auquel il eſt d'autant plus attaché, qu'il voit que, ſi ce point eſt une fois prouvé faux, preſque toute l'Optique du Philoſophe Anglois tombe en ruine. Comme c'eſt par un pur amour du vrai qu'il a entrepris de me réfuter, je me flatte qu'il ne trouvera pas mauvais que, par le même amour du vrai, j'entreprenne de me défendre.

Pour entrer en matière, je fais d'abord obſerver qu'il auroit fallu commencer par combattre la ſeconde propoſition de mon Examen, où je prouve qu'il n'y a point & qu'il ne peut y avoir

de rayons hétérogènes. Or, s'il n'y en a point de tels, il ne peu par conséquent y en avoir de différemment réfrangibles ; leur différente réfrangibilité ne pouvant provenir que de leur hétérogénéité. M. le Cat a cru qu'il lui suffisoit d'attaquer ma troisième proposition, & particulièrement ce que j'ai dit des inégales épaisseurs du Prisme, auxquelles j'attribue l'effet que Newton attribue à la différente réfrangibilité de ses rayons colorés ou colorifiques. Mais pourquoi se borner à ce seul point ? C'est que notre Auteur a compté me trouver là en défaut, & il prétend même le prouver démonstrativement en cette manière.

» Les rayons, *dit-il*, capables » de former le rouge, le violet » & toutes les autres couleurs in- » termédiaires, forment ensemble » le cercle *b c*, en tombant sur

» le Prisme (voyez la Figure jointe » à son Ecrit, I. Vol. d'Avril, Ar- » ticle XXXVIII.) De ce seul fait, » *ajoûte-t-il*, il résulte que les » rayons rubrifiques & tous les au- » tres ne concourent pas plus à » former la portion *c* du cercle » *b c*, que la portion *b*. Donc » les rayons rouges & les rayons » violets, également distribués » dans tout ce cercle autant vers » *b* que vers *c*, traverseront des » épaisseurs égales du Prisme ; & » leur seule réfrangibilité les dé- » mêlera, les séparera au sortir du » Prisme, & en fera des couleurs » distinctes. «

Qu'y a-t-il là de démonstratif contre moi ? J'admets que le trait de lumière, qu'on fait passer par le volet de la fenêtre d'une chambre obscure, & qu'on reçoit sur le Prisme, forme un cercle sur sa surface. Je consens que les rayons lumineux concourent également

à former ce cercle, & ſoient également diſtribués dans tout ce cercle. Ils traverſeront donc des épaiſſeurs égales du Priſme. C'eſt la concluſion du docte Secrétaire de l'Académie de Rouen : mais cette concluſion eſt évidemment fauſſe ; puiſqu'une portion de ces rayons eſt d'un côté plus près de l'angle du Priſme, & qu'une autre portion eſt plus près de ſa baſe du côté oppoſé. Les rayons paſſant dans le Priſme y traverſeront donc néceſſairement des épaiſſeurs inégales, à cauſe de la forme triangulaire de ce verre & de l'inclinaiſon de ſes faces. La vérité de cette concluſion ſaute aux yeux.

Les rayons traverſant des épaiſſeurs inégales du Priſme, c'eſt le rouge qui traverſe toujours la moindre épaiſſeur ; c'eſt le violet qui traverſe la plus grande, tandis que les autres rayons traverſent l'entre-deux des épaiſſeurs dif-

férentes. Je l'ai dit avec confiance, & je le redis encore de même, parce que cela arrive en effet ainsi. Jamais on n'a vu le rayon rouge sortir par la base du Prisme, le violet sortir vers le sommet de son angle réfringent, & le verd passer ailleurs qu'au milieu. Cela étant ainsi, je suis donc autorisé à soûtenir mes premières avances, & à conclure, comme auparavant, que les diverses couleurs que les rayons offrent à nos yeux, après avoir traversé le Prisme, viennent manifestement, non de leur différente réfrangibilité, mais de la diverse réfraction qu'ils éprouvent en traversant des épaisseurs inégales, sans prétendre pourtant exclure ici les autres choses qui peuvent y concourir, comme je le dirai ensuite.

M. le Cat continue ainsi sa réfutation & sa démonstration. » En » effet; pour que le rayon rubri-

» fique ne traversât que la moindre
» épaisseur du Prisme vers *c*, & que
» le rayon violet ne traversât que
» les plus grandes épaisseurs vers *b*,
» & ainsi des autres, il faudroit que
» ces rayons, dès leur chute sur le
» Prisme, fussent séparés par bandes,
» comme ils le paroissent dans le
» spectre *e f*; il faudroit que la ban-
» de qui contient le rayon rouge,
» fût toute rassemblée dans l'extré-
» mité *c* du cercle *b c*, comme il
» l'est en *f* dans le spectre *e f*;
» auquel cas on l'y verroit coloré
» de rouge, comme on le voit
» en sortant du Prisme. Or cette
» supposition étant visiblement
» fausse, il est clair que les rayons
» rubrifiques, comme tous les au-
» tres, occupent tout le cercle
» *b c*, & traversent tous égale-
» ment les diverses épaisseurs que
» peut avoir le Prisme depuis *b*
» jusqu'en *c*. «

Faisant abstraction de rayons

homogènes ou hétérogènes, j'ai déja accordé & je l'accorde de nouveau, que les rayons lumineux occupent tout le cercle *b c*. J'accorde de plus, que les rayons traversent tous également le Prisme, c'est-à-dire qu'ils le traversent tous aussi réellement, aussi véritablement les uns que les autres. Mais il se présente ici une observation à faire. S'ils traversent tous également les diverses épaisseurs du Prisme, comme M. le Cat le dit en cet endroit, ces diverses épaisseurs étant visiblement des épaisseurs inégales, comment a-t-il pu dire, dans le texte précédent, qu'ils traversent des épaisseurs égales ?

Autre chose à lui reprocher, c'est qu'il argumente d'après les idées Newtoniennes, comme si c'étoient les miennes; d'après une supposition de rayons hétérogènes & colorifiques, comme si j'en reconnoissois de tels, ou qu'on ne pût en reconnoître d'autres. De-là

l'obſcurité de ſon raiſonnement & le défaut de la concluſion qu'il tire. Il faudroit, *dit-il*, que ces rayons, dès leur chute ſur le Priſme, fuſſent ſéparés par bandes, &c. Il le faudroit, je le veux, ſi j'admettois des rayons hétérogènes; mais je n'en admets que d'homogènes. Ainſi, dans mon ſyſtême, il ne faut ni cela, ni rien de tout ce que porte le texte cité; & toute la prétendue démonſtration porte à faux. Enſuite, quant à la ſéparation de ces rayons hétérogènes & colorifiques ſur la face antérieure du Priſme, je ſuis ſi éloigné de l'adopter, que je ſuppoſe tout le contraire, & que j'ai même prouvé de la manière la plus convainquante, que cette ſéparation ne ſe peut faire en aucun cas, ni à l'entrée, ni à la ſortie, ni à la traverſée du Priſme. Si M. le Cat eût vu tout cela dans la cinquième propoſition de mon Examen, il

eſt à croire qu'il n'auroit pas entrepris de me réfuter, ou qu'il l'auroit fait autrement.

Quoi qu'il en ſoit, puiſque cet Auteur place, comme on l'a vu plus haut, la ſéparation des rayons colorés au ſortir du Priſme, & qu'il l'attribue, ainſi que la diſtinction des couleurs du ſpectre, à la ſeule différente réfrangibilité de ces rayons, je prends la liberté de lui demander ſi c'eſt bien là une cauſe véritable, & une cauſe ſeule capable de produire cet effet ? Pour la production d'un effet réel & phyſique, tel qu'eſt celui dont il s'agit, il faut une cauſe réelle & phyſique, une cauſe douée d'une véritable activité. Peut-on dire que la réfrangibilité Newtonienne eſt une cauſe de cette nature ? C'eſt un Etre purement paſſif, une qualité abſtraite, une modalité oiſive, une propriété inefficace, une ſimple diſpoſition,

une ſimple facilité à la réfraction, ſelon la définition même de Newton. Elle eſt cela, & rien de plus: elle n'opère donc rien par elle-même, & ne peut rien opérer ſans un ſecours étranger qui la faſſe paſſer à la réfraction actuelle. Si elle eſt de ſon fonds deſtituée de tout pouvoir actif, de toute force, de toute vertu, comment peut-on l'ériger en cauſe agiſſante, qui démêle, qui ſépare ſeule les rayons de la lumière, & leur fait prendre des couleurs diſtinctes? N'eſt-ce pas vouloir tout brouiller, tout confondre, & renoncer en même temps aux plus ſaines idées, pour courir après des chimères? N'eſt-ce pas nous donner ici en particulier un effet ſans cauſe, en nous donnant une cauſe incapable de rien produire?

Pourquoi encore recourir à une cauſe auſſi ſingulière pour la ſéparation des rayons lumineux?

C'eſt fort inutilement ; puiſque cette ſéparation peut ſe faire & ſe fait effectivement fort naturellement d'une autre façon. Les rayons qui ont pénétré dans le Priſme, ſe ſéparent à leur ſortie, & vont en s'écartant les uns des autres. Pourquoi ? C'eſt que gênés dans le Priſme par les côtés de ſes parties ſolides & comme emprisonnés dans les petits canaux de ſes parties poreuſes, ils trouvent en plein air à leur ſortie la liberté de s'étendre & de ſe dilater. C'eſt ce qu'ils font par l'impulſion ou preſſion des petits globules dont ils ſont formés, & qui, en ſortant, frappent leurs voiſins latéralement & obliquement : d'où s'enſuit la néceſſité de s'étendre obliquement, & de former des lignes qui vont en s'écartant toujours de plus en plus les unes des autres. C'eſt ainſi que les petits grains de plomb renfermés dans

le canon d'un fusil se séparent en sortant & s'écartent les uns des autres ; parce que ne trouvant plus rien qui les gêne à leur sortie, ils suivent librement l'impression latérale & oblique qui leur est donnée par d'autres grains postérieurs, qui sont eux-mêmes violemment pressés & poussés par la force de la poudre embrasée.

Je vais plus loin : en supposant même que la diverse réfrangibilité des rayons lumineux soit une véritable cause qui les sépare & les écarte les uns des autres au sortir du Prisme, tout n'est pas fait pour cela. Il faut de plus, dans le systême Newtonien, que les rayons hétérogènes & diversement colorés, après s'être séparés & démêlés les uns des autres, se réunissent ensuite dans un même endroit, suivant leurs diverses espèces ; ensorte que tous les rayons

rouges, ramaſſés enſemble, ſe trouvent ſur le carton qui les reçoit, renfermés dans un même eſpace circulaire. Il faut que tous les rayons violets ſe trouvent à l'oppoſite renfermés dans un eſpace de même figure, & que tous les autres rayons différemment colorés ſe trouvent réunis dans des cercles ſemblables entre les rouges & les violets. Comment cela ſe fait-il par la ſeule différente réfrangibilité de ces rayons? Comment, après s'être ſéparés, ſe réuniſſent-ils enſuite dans un même lieu? Ou comment, ſi l'on veut, ſe ſéparent-ils & ſe réuniſſent-ils dans le même temps? Cela ne ſe comprend point aſſûrément, & ne peut arriver ainſi, à moins d'un miracle ou de quelque opération magique. Mrs les Newtoniens n'ont qu'à choiſir entre ces deux moyens d'expliquer les effets de la nature. Je reviendrai dans un

autre Article à l'Ecrit de M. le Cat.

ARTICLE XCVII.

LA SCIENCE DU GOUVERNEMENT, contenant le Gouvernement de France, &c. Par M. DE RÉAL, Grand-Sénéchal de Forcalquier. *Suite de la première Partie.* (Tome II. *in*-4°. pages 776.) *A Aix-la-Chapelle ; & se trouve à Paris, &c.*

QUELQUE différents que soient les Pays & les Etats qui se présentent successivement dans ce Volume, l'Auteur s'occupe de leurs Gouvernements respectifs, comme un Citoyen qui ne feroit que se rappeller l'Histoire, les Mœurs, les Loix de sa Patrie. Il paroît instruit de tout, il ne passe

d'un Etat à l'autre qu'après avoir expoſé les principes & les intérêts qui dominent dans l'adminiſtration préſente. Cette Expoſition eſt ordinairement accompagnée de Réflexions politiques ſur les avantages ou ſur les défauts de cette adminiſtration. Quelques taches légères, quelques maximes nées des préjugés échappent à cette plume rapide; mais l'enſemble de tout l'Ouvrage porte toujours l'empreinte du ſavoir, de la ſageſſe, du bon eſprit, & des vertus patriotiques.

Ce Volume ne contient qu'un Chapitre diviſé en XXV *Sections*, qui comprennent le Gouvernement d'autant d'Etats Européens. Il ne nous eſt pas poſſible d'embraſſer tous ces Articles dans nos Extraits : nous nous bornerons aux principaux; encore n'en pourrons nous donner que de courtes Notices.

GOUVERNEMENT DE FRANCE. Il y a XIII ſiècles que la Monarchie Françoiſe ſubſiſte. Les armes des Francs en creuſerent les premiers fondements. Ces Vainqueurs couronnerent le Conquérant qui commandoit leur armée, & les Peuples en reconnurent l'autorité. Voilà, *dit M. de Réal*, les titres qui diſtinguent la Couronne de France; aucun autre ne les poſſéde. Dès la fondation du Royaume, elle eſt héréditaire & ſucceſſive, & la ſucceſſion agnatique. Les femmes en ont toujours été exclues. La forme de cette ſucceſſion fut long-temps réglée ſur les inclinations de la nature, plutôt que ſur les principes de la Politique: les frères la partageoient, & ce partage, en démembrant le Royaume, ne pouvoit manquer de l'affoiblir. La diviſion de la France entre pluſieurs Monarques enfantoit une diviſion d'intérêts,

dont on n'a éteint la source funeste qu'en rendant la succession indivisible. En France il n'y a plus qu'un Roi, qu'une Couronne. Toutes les forces de l'Etat sont toujours en la main de celui qui porte le sceptre. Le Prince qui parvient au Trône, s'il a des domaines particuliers, perd, en quelque sorte, la première propriété de ces biens; ils s'unissent & s'incorporent tellement à la Couronne, qu'ils ne peuvent plus en être détachés. Les apanages que le Roi donne aux Princes de son sang, ne passent qu'à leurs Hoirs mâles; au défaut de ces Hoirs, ils sont nécessairement reversibles à la Couronne qui n'en aliéne jamais la souveraineté. Les conquêtes & les acquisitions que fait un Roi de France, subissent la loi des propres qu'il possédoit avant son couronnement: son Trône en devient seul Proprié-

taire ; ses nouveaux Sujets se confondent avec ses anciens Vassaux, & participent à tous leurs privilèges. Fut-il jamais une Monarchie dont la constitution ait porté sur de plus solides fondements ?

Néanmoins, pendant les deux premières races, quelques-uns de nos Rois furent trop foibles pour tenir toujours concentrées dans leur main toutes les forces d'une si puissante Monarchie. Ils perdirent presque toute l'autorité qu'ils étoient obligés de communiquer. Les Officiers, chargés de l'administration des Provinces, perpétuoient dans leur famille cette fonction publique, qui, dans son institution, ne devoit être qu'une commission passagère. Ils s'en approprioient le titre ; & ces Usurpateurs en étoient quittes pour un hommage qui ne fut bientôt qu'une cérémonie. Ces grands Vassaux n'en devenoient pas

moins aussi indépendants que des Souverains : tels furent les Comtes de Champagne, de Toulouse, &c. Il y en avoit de si puissants, qu'ils pouvoient opposer leurs forces à celles de la Couronne. En contractant des alliances, les moins puissants se mettoient en état de faire la même résistence : ainsi la Puissance de ces Seigneurs faisoit la foiblesse du Monarque.

Les Rois de la troisième race sapperent insensiblement la puissance de ces redoutables Vassaux. La Couronne recouvra les forces dont elle avoit été dépouillée. L'unité du Monarque dans l'Etat, l'unité de puissance dans le Royaume ; voilà ce qui en fait la force & la sûreté tant intérieure qu'extérieure. Cette constitution de la Monarchie ramène tout à un même centre, à un même principe qui anime & vivifie toute la Nation. Alors il ne faut plus que

des Loix & des Mœurs pour entretenir, dans toutes les parties d'un corps si vaste, l'industrie & les Arts utiles, la population & l'aisance, l'amour de la Patrie & du Prince qui la gouverne. Voilà ce qui fait le bonheur de notre constitution d'ailleurs si merveilleusement appropriée au génie actif & au caractère fléxible des François, aussi-bien qu'à la nature & aux avantages du climat qu'ils habitent.

On trouve ici les degrés par où la Monarchie s'est élevée à cet état de grandeur & de félicité dont elle jouit sous ses augustes Monarques : on y prend des notions générales sur le droit qui en régit les divers cantons. Le flambeau de l'Histoire à la main, M. de Réal marque de siècle en siècle les époques & les faits qui caractèrisent les progrès du Ministère François dans la

ſcience du Gouvernement : il indique les ſources & les monuments qui garantiſſent la vérité de ſes recherches : ſon ſtyle noble & ſoûtenu rend la lecture de toute cette Section très-intéreſſante pour tous les vrais François : ils y contempleront avec complaiſance les forces & les facultés de la France, tant en Europe que dans toutes les autres parties du monde. Nous ne croyons pas qu'aucun Ecrivain politique ait jamais approfondi plus méthodiquement, développé plus nettement, & repréſenté plus fidèlement les principes & les reſſorts de la Monarchie Françoiſe.

Gouvernement d'Espagne. Il n'y a jamais eu de pays plus fertile en révolutions que l'Eſpagne, parce qu'il n'y en eut jamais de diviſé en plus de Royaumes différents. Les bornes de l'Eſpagne ſont moins des limites que des

barrières où la nature avoit enfermé cette multitude de Monarques & de Peuples. L'eſpace étoit donc trop étroit, pour que tant de Puiſſances puſſent s'y contenir ſans ſe heurter. Entre quelques-uns de ces Etats ſi nombreux & ſi voiſins, il y avoit toujours quelque diſpute qui ne tardoit pas à éclater ; & la moindre étincelle qui s'enflammoit, allumoit bientôt un incendie général. D'ailleurs la plûpart de ces Monarques n'étoient pas Eſpagnols d'origine : c'eſt une fatalité remarquée par les Hiſtoriens : il n'y a preſque jamais eu ſur les Trônes d'Eſpagne que des Princes d'un ſang étranger. Ainſi plus le nombre en étoit grand, moins ils étoient diſpoſés à former de ces unions qui aſſûrent une paix durable. M. de Réal n'entre qu'autant qu'il convient à ſon plan, dans l'Hiſtoire de leurs guerres & de leurs dé-

mêlés. Il ne laiſſe rien à deſirer ſur le caractère des Eſpagnols, ſur leurs conquêtes dans le nouveau & l'ancien Monde, ſur leur puiſſance & leurs richeſſes. Il ſe permet de cenſurer quelques principes de leur adminiſtration, & de reprocher aux Eſpagnols une inaction qui livre à l'Etranger la meilleure partie de leur Commerce; qui fait de l'Eſpagne le canal plutôt que le magaſin des tréſors de l'Amérique; qui laiſſe languir l'Agriculture & l'Induſtrie, & par conſéquent la Population. Il n'en rend pas moins de juſtice à la fidélité, à la conſtance, & à la valeur de la Nation Eſpagnole. Si ſa lenteur lui fait quelquefois manquer l'occaſion, jamais auſſi elle ne lui permet de rien terminer qu'à ſon avantage; parce que tout ce qui ne plie pas, ſe laſſe au moins devant ſa fermeté que rien ne ſauroit ébranler.

L'étendue de ses domaines, autrefois aussi vastes que dispersés en Europe, fut long-temps une source de guerres, où la gloire qu'elle acquéroit, ne valoit pas les trésors qu'elle y prodiguoit, encore moins les forces qu'elle y consumoit. Dans l'Ordre Politique, il est une force qui remplace les richesses, & que les richesses ne sauroient remplacer. Les forces domestiques qui ne coutent rien, valent toujours mieux que les forces étrangères. On ne doit pas trop compter sur des alliances dont l'or est la base. L'or ne rend ni aux Possesseurs des Mines, ni à ceux qui les exploitent, les forces qu'ils perdent à en obtenir la propriété : ce métal n'enrichit que les Etats où la circulation des espèces anime la culture & l'industrie.

Dans la réunion des Couronnes d'Espagne sur la même tête, plu-

ſieurs privilèges particuliers, préjudiciables à l'autorité générale & monarchique, ſubſiſterent juſqu'aux temps où, *comme le remarque M. de Réal*, ils furent abolis par les Rois de la Maiſon d'Autriche & de Bourbon. Les Loix Gothiques, le Code Caſtillan, les Ordonnances des Rois & des Reines qui ont gouverné l'Eſpagne, forment le Corps du Droit qu'on ſuit dans cette Monarchie où les femmes peuvent hériter au défaut d'hoirs mâles. Cependant le Royaume de Valence a ſa Juriſprudence particulière, dont la Coûtume du pays & le Droit naturel réglent les diſpoſitions.

Gouvernement de Portugal. Perſonne n'ignore la révolution qui, dans le dernier ſiècle, détacha le Portugal de la Monarchie Eſpagnole. Les Etats de ce Royaume, aſſemblés à Lamego, dreſſerent un plan de légiſlation dont

M. de Réal rapporte la ſubſtance: depuis cette époque, les Ordonnances émanées du Trône, & ajoûtées aux Réglements portés à Lamego, forment ce que les Portugais appellent le *Droit Royal.* Dans les cas omis ou douteux, on ſe décide par le Droit Romain.

Le Commerce des Portugais eſt conſidérable par leurs poſſeſſions dans les deux Indes; mais, par eux-mêmes, ils ne ſont pas en état d'en ſoûtenir toute l'étendue. Selon M. de Réal, il paſſe en Angleterre plus de vingt-cinq millions de leur or pour ſolde de la balance qui régle le Commerce entre ces deux Royaumes. On envieroit aux Portugais les belles qualités dont M. de Réal compoſe leur caractère, s'il n'y mêloit pas des vices qui gâtent leur portrait.

Gouvernement de la République Germanique. Quoique M. de Réal remonte ici au Regne

de César ; il n'en soûtient pas moins que la République Germanique, » qui porte le nom d'*Em- » pire des Romains*, n'a rien de » commun ni avec l'Empire Ro- » main fondé par César, ni avec » l'Empire Grec fondé par Cons- » tantin, ni avec l'Empire Fran- » çois fondé par Charlemagne. » L'Aigle des bandes Germani- » ques, *ajoûte-t-il*, n'est pas sor- » tie de la même aire que l'Aigle » des légions Romaines. La Répu- » blique Allemande n'a eu ni la » même origine, ni les mêmes » Peuples, ni la même étendue, » ni les mêmes bornes, ni la même » forme de Gouvernement que » l'Empire Romain. Elle renferme » beaucoup de Provinces où l'Ai- » gle Romaine ne vola jamais, & » l'Empire Romain en compre- » noit mille où la République Ger- » manique ne posséde rien, & n'a » jamais rien possédé. « Le Droit

Romain eſt le Droit commun de l'Allemagne : ſes Aigles & ſa Juriſprudence ſont preſque les ſeules choſes que l'Empire Germanique ait empruntées de l'Empire Romain.

Cette République, *ſelon M. de Réal*, eſt *une ſociété de Princes*, & d'environ 150 Etats *indépendants les uns des autres*, *& dépendants du Corps en vertu des conventions & des traités faits entr'eux.* Ce Corps ne forme donc pas un véritable Empire ; il n'en a que le titre : c'eſt l'idée qu'en avoit M. de Thou, cité par notre Auteur. En Allemagne, *dit-il*, tout eſt ſoumis à l'Empire : l'Empereur lui-même n'eſt pas affranchi des Loix Impériales : les membres, dont il eſt le Chef, ne forment qu'un Corps dont la conſtitution eſt purement Républicaine ; *quia ſimul omnes Imperio ſubditi*, *& ipſe Cæſar*, *Impe-*

rii caput, Imperii legibus est obnoxius, universi Reipublicæ unius speciem exhibent.

Les Princes d'Allemagne n'ont acquis les droits dont ils jouissent, qu'après bien des troubles & de longues guerres : quelque authentique & quelque ancienne qu'en fût la possession sous une succession d'Empereurs choisis dans la même famille, elle avoit souffert des brèches qu'a reparées le Traité de Westphalie. A chaque élection d'Empereur, on dresse une capitulation dont tous les Articles tendent toujours à maintenir & même à étendre la liberté Germanique. L'Empereur élu ne reçoit sa Couronne qu'après les avoir signés. Il faut lire, dans cet Ouvrage, cette suite d'Actes & de Conventions, si l'on veut bien connoître le Gouvernement de la République Germanique. Ici, plus que dans aucun autre Etat, la Jurisprudence

eſt liée à l'Hiſtoire de la Nation.

La force du Corps Germanique n'eſt pas à beaucoup près auſſi grande qu'elle pourroit l'être: chaque membre eſt plus jaloux de la ſienne que de celle du Corps. Les Princes d'Allemagne ne ſe croient jamais aſſez puiſſants, & craignent toujours que l'Empereur ne le ſoit trop. Ses ennemis étrangers profitent de cette diſpoſition pour ſe procurer des alliances dans le ſein de l'Empire. A la faveur de ces alliances, les Princes Allemands acquiérent plus de conſidération dans l'Europe & plus de crédit dans leur propre pays. L'Empereur en eſt moins redouté au-dedans, & moins redoutable au-dehors. Il eſt de l'intérêt des Puiſſances étrangères d'entretenir cette balance de pouvoirs dans l'Empire Germanique; elle ne fortifie les membres qu'aux

dépens du Chef. Ainsi la puissance de l'Empereur n'égale pas la majesté de ses titres. Par-là le joug de l'ancienne dépendance a été affoibli, pour ne pas dire brisé: on n'en conserve plus que le style soumis & respectueux. Cette esquisse n'est qu'une légère ébauche du tableau où M. de Réal nous peint le Gouvernement de la République Germanique.

Gouvernement des Etats Autrichiens. Ce n'est point à ses armes, mais à des mariages que la Maison d'Autriche doit les vastes domaines qui l'ont rendue si puissante.

> Bella gerant alii; tu, felix Austria, nube.

Quoiqu'il ne lui reste plus que des Etats dispersés, dont l'étendue réunie & formant une suite de possessions, égaleroit à peine un des Royaumes qu'elle a possédés;

cette Maiſon, *dit M. de Réal*, ne laiſſe pas d'être encore *un des baſſins de la balance de l'Europe.* Mais ſes intérêts ne ſont plus les mêmes qu'ils étoient au temps où l'Auteur écrivoit. A cet égard, les derniers Traités de Vienne & de Verſailles ont changé la Politique de l'Europe. La pragmatique ſanction de l'Empereur Charles VI. publiée en 1713, a réglé l'ordre de la ſucceſſion dans cette Maiſon. On trouve ici la forme du Gouvernement Autrichien, ſes forces, & le droit qui en régit les différents Etats. *Nous reprendrons ce Volume dans un autre Article de nos Mémoires.*

ARTICLE XCVIII.

***LA VIE DES PEINTRES** Flamands, Allemands & Hollandois, avec des Portraits gravés en Taille-Douce, &c.* (In-8°. Tome troisième.) Par M. DESCAMPS, Peintre & Professeur de l'Ecole de Dessein de Rouen, Membre de l'Académie de cette Ville, &c. *A Paris, chez Desaint & Saillant, Pissot, Durand, & à Rouen chez l'Auteur.* Suite de l'Article LXXXVII au I. Vol. de Juillet. M. DCC. LXI.

QUAND un Peintre écrit l'Histoire des Peintres, ses prédécesseurs & ses modèles, il est censé raisonner beaucoup mieux sur leurs Ouvrages que ne feroit un simple amateur. Imaginons

que Pline eût manié la palette & le pinceau, quelles Notices nous auroit-il données d'Apelle, de Timanthe, de Protogène, &c ! Le bon Compilateur de paſſages, François Junius ou du Jon, n'auroit-il pas répandu plus de véritable inſtruction & plus d'aménité dans ſon grand Livre *de Pictura Veterum*, s'il s'étoit familiariſé avec les Peintres modernes qu'il a eu occaſion de connoître ? Mais ce n'étoit qu'un Erudit : les fineſſes même de Pline ſur ces anciens Artiſtes lui échappent. Pline dit de Parrhaſius : *Primus ſymmetriam Picturæ dedit, primus argutias vultûs, elegantiam capilli, venuſtatem oris, confeſſione artificum, in lineis extremis palmam adeptus. Hæc eſt in Pictura ſumma ſubtilitas.* Il y a preſque un Traité de Peinture dans ces quatre lignes : on y voit l'accord des parties qui forment l'enſemble

(*ſymmetriam.*) La vérité de l'expreſſion dans les figures (*argutias vultûs.*) Les contours moëlleux de la chevelure (*elegantiam capilli.*) Les airs de tête gracieux (*venuſtatem oris.*) L'extrême attention à bien terminer les deſſeins (*in lineis extremis palmam adeptus.*) Liſez Junius ſur toutes ces choſes ; il accumule des paſſages, & ne laiſſe que de l'obſcucurité dans l'eſprit.

Le vrai Hiſtorien des Peintres & de la Peinture doit donc être un homme initié dans l'Art : & voilà ce qui diſtingue fort l'Ouvrage de M. Deſcamps. Nous le reprenons à l'Article d'un fort grand Artiſte, nommé Gerard de LAIRESSE ; mais homme ſans conduite, libertin, yvrogne, indigne, en un mot, des talents dont la nature l'avoit comblé. On l'appella *le Pouſſin* Hollandois, *parce que, dans ſes compoſitions,*

il avoit beaucoup du génie, de la capacité & de la manière de l'illuſtre Peintre François; mais il lui fut inférieur dans la partie du Deſſein. » Laireſſe a exprimé » les mouvements de l'ame dans » les figures qui en étoient ſuſ- » ceptibles. Son goût de draper » eſt celui des bons Maîtres d'Ita- » lie. Ses plis ſont amples, ſim- » ples, & ne ſont point maniérés. » Sa couleur eſt bonne, dorée & » vraie: une touche légère, ferme, » rend aimable & précieux tout » ce qu'il a peint. « Ce Maître eut de grandes idées de ſon Art. Quand l'âge & la débauche lui eurent fait perdre la vue, il tint des conférences dans ſa maiſon: les meilleurs Peintres & les Amateurs s'y rendoient, & il traitoit de ſuite les différentes parties de la Peinture. Il eſt ſorti de ces leçons ou entretiens deux Volu-

mes enrichis de Planches, & très-estimés.

La Notice qui concerne Arnould de Vuez, né à S. Omer, est intéressante. *L'Histoire en grand est le genre dont il a toujours été le plus occupé, & qui lui plaisoit bien plus que le Portrait. Piqué cependant d'entendre dire qu'il auroit été incapable d'en faire, il fit taire la critique en faisant quelques Portraits qui eurent le plus grand succès.* Ce Peintre avoit beaucoup étudié les compositions de Raphaël : aussi excelloit-il dans le Dessein; mais sa couleur est médiocre, quelquefois fausse, & ses chairs sont tantôt rouges, tantôt grises & froides. Il relevoit ses fonds par de grands morceaux d'Architecture qu'il savoit décorer à propos. Il fut accueilli par le célèbre le Brun, qui ne prodiguoit pas son estime. De Vuez finit par s'éta-

blir à Lille qu'il enrichit de ses Tableaux. M. Descamps donne la liste des plus considérables, & laisse une très-bonne idée des talents & de la conduite de ce Maître, qui n'est mort qu'en 1724 à 82 ans.

On a quelquefois agité la question, s'il étoit plus avantageux aux Arts d'être cultivés par des hommes élevés au-dessus du commun, que par des sujets nés dans l'obscurité. Il est certain que la chose est difficile à décider, tant les inconvénients sont à craindre de part & d'autre: la naissance inspire des airs, & la bassesse d'extraction ôte les sentiments. M. Descamps nous montre, en la personne de VOSTERMANS, un *Artiste qui eût été plus distingué, s'il n'étoit pas né au-dessus du commun.*

Ce Peintre issu d'une famille connue en Hollande, avoit des

talents, du *génie*, de la *facilité*, une *couleur vraie*, un *pinceau ferme*; mais il ſe ſouvint trop de ſa naiſſance. Il parut d'abord en France avec le titre de Baron, des habits très-riches & un grand nombre de domeſtiques. Il faiſoit quelques Tableaux, & ils étoient même fort eſtimés; mais, pour ſoûtenir l'air de grandeur qu'il avoit affiché, il ne vendoit point ces ouvrages, il les donnoit: moyen le plus ſûr & le plus prompt pour tomber dans une indigence honteuſe. Il retourna en Hollande, ſans être guéri de la manie de trancher du grand Seigneur. Toujours curieux de fréquenter les Riches & les Nobles, il travailloit quelque temps en ſecret, faiſoit vendre de même ſes Tableaux, puis il alloit dépenſer ſon argent dans les compagnies du grand monde. » Pour perſuader qu'il ne tiroit aucun profit » de

» de ſes Ouvrages, il peignoit
» quelquefois, comme par amuſe-
» ment, devant tous ceux qui ve-
» noient chez lui, & donnoit pu-
» bliquement ces morceaux de
» Peinture à ſes amis, qui ne ſa-
» voient ni ſa ſituation, ni ſes be-
» ſoins. « Voſtermans paſſa ainſi
ſa vie, toujours dupe de ſa vanité,
& preſque toujours miſérable. Il
voulut ſuivre l'Ambaſſadeur d'An-
gleterre à la Porte, & il périt dans
ce voyage.

Godefroy Kneller, né à Lu-
beck dans le Holſtein, prit le
contrepied de Voſtermans. Sa
naiſſance fut obſcure; & il ſut ſi
bien ſe ménager les occaſions de
travailler & de gagner, qu'il paſſa
pour avare : autre extrémité, ca-
pable de déshonorer un grand
Artiſte. Celui-ci excella dans les
Portraits, & il préféra ce genre
à l'Hiſtoire, parce qu'il étoit lu-
cratif. *L'Hiſtoire*, diſoit-il, *fait*

revivre les morts qui ne m'en témoignent aucune reconnoiſſance; mais quand je peins les vivants, ils me font vivre par leurs largeſſes. Kneller peignit beaucoup pour la Cour d'Angleterre, ſous les Regnes de Charles II. de Jacques II. de Guillaume III. de la Reine Anne & de George I. Il fit auſſi les Portraits du Czar Pierre, de l'Archiduc Charles depuis Empereur, de quantité de Seigneurs, & ſur-tout des Dames Angloiſes du premier rang. Il ſut donner à celles-ci cet air ſimple, modeſte & piquant, dont elles ſont ſi jalouſes. *Il avoit acquis une facilité ſavante à la Cour, & ce fut par-là qu'il s'étoit formé une touche ferme, large & ſpirituelle;* mais ſes deſſeins étoient maniérés, & par cette raiſon manquoient de vérité & de fineſſe. Ainſi M. Deſcamps mêle-t-il toujours, dans l'occaſion, quelques

traits de critique aux éloges : c'eſt le moyen d'inſtruire en rendant juſtice aux vrais talents.

Il y a, dans ce Recueil, deux femmes célèbres par le talent de peindre : l'une eſt *Sybille* MARIAN, qui rendit admirablement les Inſectes, les Plantes, les Fleurs, les Fruits ; on a même d'elle deux Volumes de Gravures, où toutes les eſpèces, tous les états, toutes les transformations, tous les développements des Chenilles ſont repréſentés. L'autre Dame eſt Joanne KOERTEN-BLOCK, qui excella dans les découpures. » Tout » ce que le Graveur exprime avec » le Burin, elle l'a rendu avec ſes » Ciſeaux : elle exécutoit des Pay- » ſages, des Marines, des Ani- » maux & des Fleurs : elle ſurprit » davantage lorſqu'elle fit des Por- » traits d'une reſſemblance par- » faite. Cette nouvelle façon d'ex- » primer & d'imiter les objets ſur

» du papier blanc, fit beaucoup
» de bruit, & excita même la
» curioſité de toutes les Cours de
» l'Europe. Les Artiſtes ne pu-
» rent aſſez admirer ce nouveau
» genre, & cette ſurpriſe paſſa
» dans l'eſprit de tout le monde...
» L'Electeur Palatin lui offrit mille
» florins pour trois petites décou-
» pures ſans pouvoir les obtenir.
» L'Impératrice lui commanda un
» trophée, avec les armes de l'Em-
» pereur Léopold I. On y voit des
» Couronnes ſoûtenues par des
» Aigles, & autour, des Guirlan-
» des de fleurs & des ornements
» relatifs au ſujet. Elle reçut pour
» récompenſe de ce morceau qua-
» tre mille florins. Elle fit plus;
» elle découpa le Portrait de l'Em-
» pereur : il ſe voit encore dans
» le Cabinet de S. M. I. à Vien-
» ne..... Les ouvrages de cette
» femme ſont d'un goût de deſ-
» ſein très-correct : on ne peut

» mieux les comparer qu'à la ma-
» nière de graver de Mellan. En
» les collant ſur du papier noir,
» le vuide de la coupe repréſente
» les traits, comme ceux du bu-
» rin ou de la plume : ils ſont tous
» nets, décidés, hardis & ſans
» confuſion. « Cette Notice de Mademoiſelle Koorten-Block eſt ſingulière par la bonne manière de raconter & par la préciſion dont uſe ici notre Hiſtorien.

Il donne auſſi un morceau curieux ſur Corneille de BRUYN, ce fameux Voyageur qui fut en même temps Peintre, Naturaliſte & Antiquaire. On auroit dit qu'il ne voyageoit que pour peindre, & qu'il ne peignoit que pour voyager encore davantage ; car, quand il avoit fait une bonne collection de deſſeins, il venoit les mettre en ordre & les publier dans ſa Patrie qui étoit la Haye ; & le ſuccès de ſes Ouvrages l'en-

gageoit à entreprendre de nouveaux voyages. Il s'eſt gliſſé, dans cette Notice, une faute d'impreſſion, difficile à corriger, ſi l'on n'y réfléchit un peu. On dit que Corneille de Bruyn *deſſina les mouvements & les interruptions.* On corrige bien dans l'*Errata* le mot *mouvements* par celui de *monuments*, mais on n'avertit pas qu'au-lieu de *interruptions*, il faut lire *inſcriptions*. Du reſte, cette Edition eſt aſſez correcte.

L'Article le plus détaillé, dans ce Volume, eſt celui d'Adrien Vander Werf, né près de Rotterdam en 1659, & mort en 1722. Il fut premier Peintre & Penſionnaire de l'Electeur Palatin, qui récompenſa magnifiquement cet Artiſte. On détaille fort au-long tous ſes Ouvrages, les ſommes qu'ils lui valurent, & les rapports qu'ils lui donnerent occaſion de former avec les Grands. Cette

longue énumération a dû mettre quelque monotonie dans la Notice, mais M. Descamps la relève fort par l'expression du caractère de Vander Werf. » Il y a des sujets » de lui d'un bon goût de dessein, » mais sans finesse, & quelquefois » roides. Sa couleur dans beaucoup de ses Ouvrages finis est » froide, & sent un peu l'yvoire. » Il ne connoissoit pas assez les » dessous de l'épiderme pour prononcer sûrement les mouvements des muscles. Il enveloppoit tout trop également, & la » longueur du travail lui faisoit » perdre sa vivacité ordinaire : » défaut qui n'est point dans tous » ses Tableaux. Ses draperies sont » la plûpart bien pliées & larges; » l'harmonie ne manque pas dans » ses ouvrages : s'il avoit été plus » savant dans le dessein, c'auroit » été le premier Peintre de son » siècle & de son pays. Persuadé

» qu'on ne peut être un grand
» Peintre ſans l'étude de l'Archi-
» tecture, il s'y étoit appliqué : il
» a composé pour ſes amis plu-
» ſieurs façades de maiſon d'une
» bonne Architecture : il murmu-
» roit toujours contre les mau-
» vaiſes formes : il banniſſoit les
» petits ornements, &c. «

Cet Ouvrage de M. Deſcamps eſt agréable & inſtructif. On en trouvera peut-être le ſtyle inégal, peut-être auſſi négligé : deux défauts inſéparables du ſujet. Les Artiſtes dont on parle ici, ne ſont pas tous des Rubens, des Vander Meulen & des Vandyck. Pluſieurs n'ont pu fournir que quelques traits à l'Hiſtoire ; d'autres ont été inconnus hors de leur patrie : quelques-uns ont eu plus de défauts que de grandes qualités, &c. Ajoûtons qu'il eſt fort difficile de maintenir le même degré de chaleur & d'intérêt dans

une composition comme celle-ci, toute en morceaux isolés. M. Descamps excelle dans les détails propres de l'Art : c'est ce qui fait le mérite principal & essentiel de son Livre. Ajoûtez-y la beauté singulière des Portraits, & tout l'historique complet de cette belle Ecole de Flandres. C'est ce qui donne à cet Ouvrage un prix qui ne peut échapper à l'estime des Connoisseurs.

ARTICLE XCIX.

VITA DI MICHEL-AGNOLO BUONARROTI, Pittore, Scultore, Architetto Fiorentino, ſcritta da Giorgio Vaſari, aggiuntevi copioſe Note, dedicata a ſua eccellenza il Signor Marcheſe D. Bernardo Tanucci, Conſigliero e Segretario di Stato di S. M. il Re delle due Sicilie, &c. (*In*-4°. pag. 400.) *Vie de Michel-Ange* BUONARROTI, *Peintre, Sculpteur, Architecte, écrite par George Vaſari, & enrichie de Notes très abondantes, &c.* A Rome, chez les Pagliarini ; & ſe trouve à Paris chez Tilliard, Quai des Auguſtins. M. DCC. LX.

CETTE vie eſt preſque auſſi ancienne que Michel-Ange, puiſqu'elle a pour Auteur le Va-

ſari, qui fut ſon Diſciple, & qui mourut dix ans après lui. Ce n'eſt donc pas pour annoncer un Livre nouveau que nous plaçons ici cet Article; c'eſt pour dire quelque choſe des Notes dont on accompagne cette vie.

On a réimprimé depuis peu à Rome tout le Vaſari, dont les Exemplaires commençoient à devenir rares, & la vie de Michel-Ange ſe retrouve dans ce Recueil; mais il étoit bon de donner à part cette curieuſe Hiſtoire avec tous les acceſſoires qu'on a raſſemblés. En 1746, on fit auſſi une nouvelle Edition de la vie du même Artiſte, écrite par le Condivi, un de ſes principaux Elèves; & l'on enrichit le Volume d'un grand nombre d'excellents morceaux, entr'autres des obſervations de M. Mariette, & des Notes hiſtoriques de M. Gori. Nous rendîmes compte avec beau-

coup de ſoin de ce beau Livre aux mois d'Août, de Septembre, d'Octobre & de Novembre 1750. La vie de Michel-Ange par le Vaſari eſt plus complette que celle dont le Condivi eſt l'Auteur; & les Notes qu'on ajoûte à la première, ont tout le mérite de celles qui accompagnent la ſeconde, puiſqu'on les copie toutes ſans préjudice toutefois d'autres recherches & d'autres obſervations qu'on trouve ici en très-grand nombre. Nous pouvons donc aſſûrer que le préſent qu'on vient de faire au public, doit être bien reçu.

L'Edition eſt bonne, quoiqu'elle ne ſoit pas d'une magnificence comparable à la célébrité de Michel-Ange. On voit à la tête le portrait de cet excellent homme, & quelques pages après ſon tombeau tel qu'il eſt dans l'Egliſe de Ste Croix à Florence. Ces Gravures ſont auſſi dans l'Edition du

Condivi, & de plus celle-ci eſt ornée de quantité d'autres Planches, Vignettes, Lettres-Griſes & Culs-de-lampes relatifs à la Vie & aux Ouvrages de Michel-Ange. Ainſi l'Ouvrage du Condivi, donné en 1746, eſt plus agréable au coup-d'œil que celui du Vaſari publié en 1760; mais ce dernier pourroit bien l'emporter pour le mérite de la compoſition & pour l'abondance des recherches.

Quoiqu'il en ſoit, l'Editeur auroit pu ſe diſpenſer, dans ſa première Note, de déprimer le Condivi & ſon Livre : c'eſt-là une pratique meſquine, & depuis longtemps abandonnée à ceux qui rivaliſent dans les Arts méchaniques, ou qui ne ſavent pas traiter noblement les Arts libéraux. Il faut conſidérer le Condivi & le Vaſari comme deux témoins fidèles des travaux & des ſuccès de

Michel-Ange, & n'abandonner l'un ou l'autre que quand il n'est pas possible de les concilier. Observons que c'est une espèce de prodige, qu'un grand Artiste ait eu pour Historiens deux de ses Elèves. Cette singularité mérite qu'on respecte & qu'on protège des Ouvrages qui font autant d'honneur aux sentiments du cœur qu'aux lumières & aux talents.

Le Vasari dit que Dominique del Ghirlandajo, premier Maître de Michel-Ange, convint par un traité dans les formes de lui payer en trois termes 24 florins; ce qui engage l'Editeur à faire une Note pour admirer qu'un Maître paie son Elève, au-lieu que c'est d'ordinaire l'Elève qui paie le Maître. Il faut croire, *ajoûte l'Observateur*, que Michel-Ange étoit déja assez avancé, quand il entra chez le Ghirlandajo. La chose, en effet, paroît évidente.

Michel-Ange avoit eu pour Nourrice la femme d'un Sculpteur : il avoit dessiné, sculpté dès le berceau ; & dès qu'il put avoir des desseins en régle par le moyen de son ami François Granacci, qui demeuroit chez le Ghirlandajo, il s'étoit instruit & façonné lui-même. A quatorze ans, temps de son entrée chez le Maître qu'on vient de nommer, il devoit en savoir presque autant que lui ; & son génie le rendoit déja supérieur aux documents ordinaires. Aussi le Ghirlandajo fut-il bientôt jaloux de lui, comme le Condivi l'observe : en quoi il est plus croyable que le Vasari qui combat cette imputation sans la réfuter catégoriquement. M. Mariette a bien senti le foible des raisonnements du Vasari sur ce petit point de critique.

Laurent de Médicis, surnommé le Magnifique, voulut s'attacher

Michel-Ange ; & le Vaſari aſſûre que Louis Buonarroti, père de ce jeune homme, y conſentit très-volontiers. D'un autre côté cependant, le Condivi prétend que Buonarroti ſe plaignoit beaucoup des inclinations de ſon fils pour les Arts. Comment ces choſes ſe concilient-elles ? C'eſt, *dit notre Obſervateur*, que d'une part Buonarroti étoit bien aiſe de faire ſa cour à Médicis, & que, d'un autre côté, il voyoit avec peine le ciſeau & le pinceau entre les mains de ſon fils. Il croyoit qu'étant deſcendu de l'ancienne Maiſon des Comtes de Canoſſe, la Profeſſion des Arts le dégradoit. Voilà, par exemple, une bonne ſolution & une Note judicieuſe. Mais le Condivi ayant obſervé que ſouvent Médicis faiſoit placer à ſa table Michel-Ange au-deſſus de ſes propres enfants ; notre Editeur, dans cette même Note, dit

que c'eſt-là une *minucie*, & que le Vaſari a bien fait de la négliger. Cent Lecteurs, qui feront attention à cet endroit, n'en jugeront pas de même. Un Artiſte de quinze ans, qui précéde dans la maiſon du Chef de la République de Florence les enfants mêmes de la Maiſon, eſt un ſpectacle trop intéreſſant pour les Arts, & fait trop d'honneur à Laurent de Médicis pour être paſſé ſous ſilence.

Laurent mourut en 1492, & laiſſa ſon fils, Pierre de Médicis, héritier de ſa puiſſance & de ſes biens. Michel-Ange reſta dans cette maiſon, & le Condivi fait entendre que ce fut toujours ſur le même pied d'honneur & de conſidération; mais l'Editeur du Vaſari obſerve une différence dont il veut que le Condivi lui-même ſoit garant. Car cet Hiſtorien dit que Pierre de Médicis

se vantoit d'avoir dans sa maison deux hommes extraordinaires: l'un étoit Michel-Ange, & l'autre un Estafier Espagnol, d'une force de corps & d'une agilité presque sans exemple. Or, *reprend l'Editeur*, voilà une comparaison qui dégradoit Michel-Ange. Sous Laurent de Médicis, il étoit considéré à l'égal de Politien, (ce Poëte célèbre, qui parut si semblable aux Anciens;) & sous Pierre, il étoit mis au rang d'un simple domestique. Cette observation nous paroît trop sévère, & peu analogue à la pensée du Condivi. Cet Auteur ne présente point de comparaison entre les deux Commensaux du Seigneur de Médicis: il rapporte simplement que Pierre se glorifioit de posséder deux hommes rares, Michel-Ange & l'Espagnol en question; l'un & l'autre considéré dans sa sphère, & sans qu'il fût question d'établir

entre eux aucune ſorte d'égalité ou de reſſemblance du côté des talents & de l'eſtime qui leur étoit due.

En parlant du grand & beau Carton que Michel-Ange fit pour la Sale du Conſeil de Florence, l'Editeur & Commentateur du Vaſari ſuit preſque à la lettre le jugement de M. Mariette. Il s'agit de ſavoir ſi Raphaël profita de ce Carton pour améliorer ſa manière. M. Mariette ne nie point ce fait atteſté par le Vaſari. D'autres, le Bellori ſur-tout, ont ſoûtenu que Raphaël ne devoit rien à Michel-Ange. Mais c'eſt un faux enthouſiaſme pour Raphaël, que de penſer comme le Bellori. M. Mariette, plus partiſan que perſonne du Chef de l'Ecole Romaine, ne le croit pas capable de la *vanité* ſotte & puérile qui l'eût privé de l'étude des bons modèles. Michel-Ange étoit le

plus ancien, il étonnoit par ſes grandes entrepriſes & par ſes penſées ſublimes. Raphaël, ſans prendre toute cette manière terrible, ſut toutefois acquérir plus de grandeur & de majeſté, après avoir vu les ouvrages de ce grand Artiſte. Notre Editeur adopte ces réflexions, & il les exprime très-bien : *Raffaelo acquiſto maggior libertà e ſcioltezza, e un modo di ſare maeſtoſo, coll' aver veduto il fare del Buonarroti, e col proprio ingegno, e col quel talento particolare che gli aveva dato iddio.*

Le travail qui attacha le plus Michel-Ange à la Cour de Jules II. fut le projet du tombeau de ce Pape. Ce devoit être d'abord un ouvrage immenſe, orné de 40 Statues de marbre, ſans compter toutes les autres pièces de Sculpture & d'Architecture. Notre Editeur a obtenu de M. Ma-

riette, qui a le Deſſein original; une copie dont il donne ici le premier trait. Nous ne ſavons ſi l'on doit croire le Vaſari, qui place dans ce Monument une figure de *Cibèle*, pour repréſenter la Terre; & une autre du Ciel, rendu à la manière des Payens qui le tenoient pour le Père des Dieux. Le Condivi ſubſtitue des Anges à ces images idolatriques.

Il n'a été exécuté que la moindre partie du Tombeau de Jules II. Mais on y admire ſur-tout la figure de Moyſe placée ſur le devant de tout l'Ouvrage. Le Vaſari n'a preſque plus d'expreſſions pour rendre la beauté, la majeſté, les graces de cette grande Statue. Il prétend que les Juifs en furent ſi touchés, qu'ils vinrent en foule adorer ce Moyſe; Anecdote que l'Editeur révoque en doute: il aſſûre même que l'enthouſiaſme du Vaſari ſur ce Moyſe eſt exag-

géré, & qu'il existe des morceaux de Sculpture encore plus excellents que celui-ci. Nous ne savons si cette Critique est juste; mais nous savons très-bien que l'Estampe de cette Statue est une des choses qui nous ont le plus frappés en ce genre. La Description du Vasari est aussi un chef-d'œuvre d'expression, & celle du Condivi, quoique moins brillante, est encore très-belle. Nous renvoyons à ces morceaux que nous voudrions transcrire pour la gloire des Arts & de Michel-Ange. Il en est de même de tous les détails où entrent le Vasari & son Commentateur sur tous les Ouvrages de cet excellent Artiste. Le Vasari, dans un endroit, félicite Michel-Ange & Raphaël d'être nés dans des temps & sous des Maîtres qui protégèrent & récompenserent les Arts. Le Commentateur en prend occasion de regretter ces beaux temps & la perte de ces généreux

Protecteurs. *Hélas*, dit-il, *en quel état sont les peintures de la Chapelle Sixtine & de la Chapelle Pauline*, ouvrages de Michel-Ange! *Qui peut voir, sans en être touché jusqu'aux larmes, le dépérissement des chambres & des loges peintes par Raphaël?*

Notre Editeur multiplie ses Notes à mesure que les Ouvrages de Michel-Ange deviennent plus nombreux & plus importants. Celles qui concernent les travaux de ce grand Artiste par rapport à la Basilique de S. Pierre, sont singulièrement estimables. Elles relèvent de temps en temps les fautes de ceux qui ont parlé de ces magnifiques Ouvrages. *Il est impossible*, dit cet Observateur (page 104,) *que la tête ne tourne pas à quiconque voudra suivre les Livres qui traitent de ces matières, tant ils sont pleins de contradictions & d'erreurs.* Il faut

donc avoir bien vu & bien étudié les chef-d'œuvres de Michel-Ange, pour en raiſonner pertinemment. C'eſt la conſéquence qu'on doit tirer de toutes ces obſervations.

Nous terminerons cet Article par un trait qui ſe lit à la p. 111. Michel-Ange n'a jamais fait ſon portrait. *Il n'a point eu*, dit notre Editeur, *cette baſſe & miſérable vanité qui a porté tant de Peintres & de Sculpteurs, même médiocres, à faire leur propre portrait, croyant ſe rendre fameux par cette meſquine & triviale décoration. Michel-Ange vouloit que la gloire le ſuivît, comme l'ombre ſuit le corps, ſans que nous y travaillions le moins du monde, & ſans avoir beſoin pour cela d'autre choſe que des rayons du Soleil.*

» Non ebbe in mente una » gloria vana e meſchina ma

» grande,

» grande, ſplendida, e vera, e
» aborri la baſſa, e vile, e perciò
» dove tutti gli altri profeſſori,
» che hanno alcun poco ſaputo
» maneggiare il pennello, e lo
» ſcapello, hanno procurato di
» renderſi famoſi col farſi il lor
» proprio ritratto: a lui non venne
» mai in capo queſta piccola, e
» compatibile vanità; ma volle che
» la gloria lo ſeguiſſe, come l'om-
» bra ſegue il noſtro corpo ſenza
» noſtra manifattura, e come quel-
» la proviene dallo ſplendore del
» ſole, così in lui derivaſſe la glo-
» ria dall' eccellente perfezione
» del ſuo operare. «

A la fin de ce Volume, on voit trois liſtes des Ouvrages de Michel-Ange, autres que ceux dont le Vaſari a parlé. Ces trois liſtes ſont relatives aux trois Arts, Peinture, Sculpture, Architecture que Michel-Ange a cultivés. M. Mariette avoit déja donné un Catalogue

dans le même goût, & l'Editeur avoue que cette Notice lui a été d'un grand secours.

ARTICLE C.

MANUEL DE L'HOMME DU MONDE, ou Connoissance générale des principaux états de la société, & de toutes les matières qui font le sujet des conversations ordinaires..... par ordre alphabétique. (In-8°. p.646, sans la Préface.) *A Paris, chez Guillyn, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, au Lys d'or.* M. DCC. LXI.

UN jeune homme qui entre dans le monde, *se trouve dans un pays étranger dont il entend à peine la Langue.* Il n'est au fait ni des principaux états qui composent la société, ni de la plû-

part des sujets qui fournissent à la conversation. Ne pourroit-on pas rapprocher, dans un seul Ouvrage, les connoissances qui lui manquent ; & lui mettre entre les mains le *Code* abrégé de la science du monde ? Tel a été le dessein du Livre que nous annonçons. Le *Manuel* est une collection de différentes matières qui entrent communément dans les conversations. On a moins cherché à approfondir les objets, qu'à multiplier les notions. L'ordre alphabétique pouvoit seul réunir des matières souvent disparates & presque toujours détachées : on s'y est arrêté. On auroit pu donner plus d'étendue au Recueil, parce qu'on étoit maître d'embrasser un plus grand terrein ; mais il faut savoir gré de ce qu'on a fait. D'ailleurs si le *Manuel* prend faveur, il est facile ; & l'Auteur est en état de le per-

fectionner dans les Editions suivantes.

Pour donner quelque idée de cette eſpèce de *Dictionnaire*, obſervons d'abord les points qui y ſont traités. On y trouve 1° la notice des diverſes dignités, charges, commiſſions, dans le Civil, le Militaire, la Finance, le Commerce. 2° L'origine de toutes les Maiſons ſouveraines de l'Europe, & le Droit en vertu duquel les Souverains qui regnent actuellement, ſont montés ſur le Trône. 3° Les notions eſſentielles ſur les affaires civiles & ſur les engagements que l'on contracte. 4° Des éclairciſſements ſur les parties principales des Belles-Lettres, & ſur les Hommes célèbres en tous les genres. 5° Les choſes remarquables qui concernent particulièrement la Capitale. Bornons-nous maintenant à deux ou trois citations. Le Lecteur jugera, par

ces exemples, de la manière de l'Auteur.

» Les Mathématiques ſont une
» Science qui a pour objet les
» nombres ou les quantités, & les
» proportions. Elles embraſſent
» différentes Sciences qui for-
» ment autant de diviſions & de
» ſubdiviſions. La quantité con-
» tinue eſt l'objet de la Géomè-
» trie, de la Trigonomètrie, des
» Sections coniques, de l'Algèbre
» ſpécieuſe. La quantité diſcréte,
» eſt l'objet de l'Arithmétique &
» de l'Algèbre commune. Les
» proportions ſont l'objet de la
» Muſique, de l'Architecture, de
» la Perſpective. L'Aſtronomie,
» l'Optique, la Catoptrique, la
» Gnomonique, les Méchaniques
» ſont auſſi des parties des Ma-
» thématiques. « Après cette diviſion des Mathématiques ſuit une liſte fort abrégée de quelques Mathématiciens & Géomètres cé-

lèbres. Plus d'un Lecteur sera surpris de n'y point voir le Marquis de l'Hôpital : ce nom si célèbre dans toute l'Europe savante n'auroit point déparé la liste. Il avoit même plus de droit d'y entrer que celui d'Ozanam, qui n'a jamais passé pour un Mathématicien du premier ordre. C'est, sans doute, un oubli de l'Auteur; il doit connoître du moins de réputation, les *infiniment petits* & les *Sections coniques* de M. de l'Hôpital.

Esprit du siècle. » Un genre de » connoissance nécessaire à ceux » qui entrent dans le monde, se» roit de savoir, autant que la » chose paroît déterminée, le ter» me où l'Esprit de leur siècle est » parvenu par rapport aux scien» ces, aux connoissances sublimes » & aux grands talents. C'est par» là qu'on s'accoûtume à ne pas » juger de l'Esprit du siècle sur la

» foi du vulgaire. On ſait ce
» qu'il faut rabattre de ces redites
» vagues, ſavoir que le ſiècle dé-
» génère ; & on comprend que ce
» que tant de gens appellent dé-
» cadence à cet égard, ne regarde
» que quelques branches qui ont
» décru, mais dont le ſiècle eſt
» dédommagé par d'autres qui ſe
» ſont étendues. « Ce morceau
eſt tiré de l'*Eſſai ſur les moyens
de plaire* : & l'on ne peut nier
que la réflexion de l'élégant &
ingénieux Auteur ne ſoit vraie à
bien des égards. Mais un jeune
homme qui entre dans le monde,
a-t-il pu ſe donner *le genre de
connoiſſance* qu'on paroît exiger
de lui ? *Le terme où l'Eſprit de
notre ſiècle eſt parvenu* &c. ſom-
mes-nous en état de le décider ? Ne
pourroit-on pas même avancer,
ſans faire tort à notre pénétration,
que nous ne ſommes pas dans le
vrai point de vue ? Il faut être à

une certaine diſtance des objets pour en juger ſainement. Reconnoiſſons cependant que, préjugé pour préjugé, il vaut encore mieux adopter celui qui favoriſe le ſiècle où l'on vit, que celui qui lui eſt défavorable. D'ailleurs ſi nous avons perdu d'un côté, ce que nous avons gagné de l'autre, fait une ſorte de compenſation.

» *Monde* (connoiſſance du) ou » de la ſociété des hommes eſt » une ſcience de proportion & de » diſcernement. C'eſt une ſcience » de proportion, parce qu'elle » nous engage à rendre à chacun » ce qui lui appartient, & qu'elle » nous empêche de confondre le » Prince avec le Gentilhomme, » & le Gentilhomme avec l'Arti- » ſan. Science de diſcernement, » qui entrevoit d'un clin-d'œil le » moment de ſe préſenter ou de » ſe retirer, de ſe taire ou de par- » ler, d'accepter ou de refuſer,

» d'applaudir ou de censurer. « Ce n'est là que le commencement de l'Article plus étendu dans l'Auteur qui l'a emprunté des *Conseils de l'amitié.* Quiconque lira l'Article attentivement, conviendra que la connoissance du monde est une des plus difficiles & des plus étendues. Peu de personnes ont le talent ou la volonté d'étudier les hommes. Pour réussir dans cette étude, il faut presque être sans passions, sans préjugés, sans intérêts, observer tous les caractères, saisir leurs différentes nuances, démêler les ressorts secrets qui font penser, agir, parler les hommes, souvent sans qu'ils s'en doutent ou qu'ils veuillent s'en appercevoir : il faut sur-tout être en garde contre la malignité naturelle qui se plaît à mettre sur le compte de l'amour-propre des actions dont la vertu est le principe. Il est vrai que, pour vivre

avec les hommes, on n'eſt pas obligé de les approfondir. Les rapports de bienſéance, de politeſſe ou d'intérêt qui lient les ſociétés ordinaires, ſe découvrent par l'uſage ; & l'attention ſur ſoi-même jointe à un caractère heureux ſuffit pour connoître & remplir les devoirs qu'ils déterminent.

Nous nous interdirons un plus long détail ſur le Livre que ſa nature même ne permet pas d'analyſer. Les Articles ne ſont pas tous de la même force : cela n'étoit guères poſſible. Il y en a de curieux, d'inſtructifs, & que l'on lira volontiers. Ce que nous croyons pouvoir aſſûrer, c'eſt que les jeunes gens qui poſſéderont ce Recueil, auront une teinture de ce qu'ils doivent ſavoir. L'Auteur n'a pas prétendu les diſpenſer d'étudier en grand, il a voulu ſeulement les inviter à conſulter les ſources ; & cet objet nous paroît rempli.

ARTICLE CI.

FABLES NOUVELLES, divisées en six Livres, avec des Notes & un Discours sur la manière de lire les Fables ou de les réciter. Nouvelle Edition, revue, corrigée & considérablement augmentée. Par M. l'Abbé AUBERT. (Volume *in*-12, pages 297.) *A Paris, chez Desaint & Saillant, Duchesne, Langlois fils, &c.* M. DCC. LXI.

LES justes éloges que la première Edition de ces Fables a reçus de la part des Ecrivains périodiques, l'accueil favorable du Public qui l'a si promptement épuisée, gage le plus sûr, comme le plus flatteur, d'un succès mérité ; tout ce concert de louange

& d'estime n'a fait qu'engager M. l'Abbé Aubert à en préparer avec plus de soin une seconde Edition. Il n'en a pas moins retouché les Fables de la première avec l'application d'un Auteur dont le succès est encore incertain : il n'a grossi son Recueil que de Fables dont la composition lui a couté plus de travail. Ainsi quelque facilité, quelque avantage qu'ait acquis son talent par l'exercice, loin de s'en prévaloir pour s'épargner des peines, il ne s'en croit que plus obligé à les redoubler pour enchérir de plus en plus sur la perfection de ses premiers essais.

L'*Avant-Propos* qu'on trouve à la tête de cette Edition, ne porte pas un titre qui réponde à ce qu'il vaut : c'est une Dissertation, dont les principes & les conséquences paroissent bornés par l'Auteur au genre où il s'est exercé ; mais les

idées en sont si saines & si solides, qu'on pourroit les étendre à tous les genres qui intéressent par le goût & par le sentiment. *On ne sauroit trop étudier les grands modèles :* voilà un axiôme littéraire dont il n'est pas permis de douter. Mais on en tire une conclusion qui n'a peut-être jamais été assez approfondie ; c'est qu'*on ne sauroit trop imiter ces grands modèles.* Or c'est sur cette conclusion même, & sur l'abus qu'on en peut faire, que roule l'*Avant-Propos* de notre ingénieux Fabuliste.

Les jeunes gens qui s'exercent à la composition, qui veulent acquérir un goût sûr & se former un talent, ne sauroient trop imiter les meilleurs modèles dans le genre où leur caractère d'esprit & leur attrait les fixe. Quelque Art, quelque Métier qu'on veuille exercer, nulle part on n'en fait mieux l'ap-

prentiſſage que chez les Maîtres qui y excellent ; c'eſt dans leurs leçons & dans leurs exemples qu'on en doit étudier les principes & la pratique. On eſt toujours Novice à l'entrée de la carrière : ſans guides, on perd bien des courſes ; avec de mauvais guides, on s'égare ; avec de bons guides, on abrége la voie, on n'y fait aucun pas qui ſoit inutile.

Mais quand une fois on connoît aſſez bien le pays pour ne s'y pas perdre : quand on en ſait aſſez les routes pour ne pas s'y méprendre : quand on en a trop bien appris les mœurs, les uſages & la langue pour y paroître étranger ; alors on n'a plus beſoin ni de guides, ni d'interprètes. On peut donc ſe livrer à ſon génie, à ſon induſtrie, & y trouver des reſſources d'autant plus heureuſes qu'elles ſont plus naturelles. En ne travaillant plus que ſur ſon pro-

pre fonds, on jouit d'un bien dont la possession ne se partage avec personne ; c'est-à-dire que le goût étant épuré & le génie développé, on ne doit plus s'asservir à la gêne de l'imitation; on doit suivre la Nature.

M. l'Abbé Aubert donne un exemple dans la sphère des Arts. Quand on a du génie, » on cher-» che, *dit-il*, dans les morceaux » de Rome & d'Athènes, non les » traits auxquels on distingue la » manière des grands hommes à » qui sont dus ces admirables » chef-d'œuvres, mais ceux qui » caractérisent la nature qu'ils ont » été jaloux d'imiter. S'il se trouve » quelque ressemblance entre les » nouveaux Ouvrages qu'on tâche » de produire, & ceux de ces Ar-» tistes si célèbres dans l'Anti-» quité, on fait ensorte que l'en-» vie même soit réduite à conve-» nir que les Modernes ont peint, » comme les Anciens, la Nature. «

Juillet, 1761. II. vol.

Il ne faut donc pas trop resserrer les genres par la haute idée qu'on se forme des modèles. On peut toujours s'ouvrir de nouvelles routes, élargir les anciennes, varier sa marche, & arriver néanmoins au terme. On peut être élégant sans se faire le Copiste de Phèdre, & naïf sans être le Singe de la Fontaine. La Fontaine lui-même, sans cesser d'être naïf, n'est-il pas quelquefois profond & quelquefois sublime? Mais (c'est encore une remarque de notre nouveau Fabuliste) ce n'est pas quand la Fontaine ne fait que traduire ou imiter Phèdre; c'est quand il obéit à son génie, quand il marche librement & sans guide, qu'il rencontre ces traits fins & naïfs, ces réflexions profondes, ces images sublimes qui feront à jamais le désespoir de tous ses émules.

Cependant, *dira-t-on*, il faut

toujours en revenir à la Fontaine: la comparaiſon eſt inévitable; ſon mérite eſt la meilleure régle pour juger tous les Fabuliſtes; ils n'ont de valeur qu'autant qu'ils approchent de ce modèle. De bons Juges, *répond M. l'Abbé Aubert*, ne s'en tiendront point à cette régle: c'eſt par ſon propre poids qu'ils eſtiment le mérite d'un Fabuliſte: dans leur balance, il ne devient pas nul, parce qu'il ne ſauroit faire équilibre contre le poids d'un mérite ſupérieur. Un Fabuliſte qui a du goût & du génie, ne ſonge proprement ni à s'approcher, ni à s'éloigner de la Fontaine: pourquoi donc meſurer ſon mérite ſur ces degrés de proximité ou de diſtance? Il n'a point prétendu à la couronne de la Fontaine; il n'a eu l'intention ni de l'enlever, ni de la partager; il n'a penſé qu'à traiter de ſon

mieux son sujet. S'il peut vous plaire sans le comparer avec ses Maîtres, pourquoi le priver de cet avantage par un parallèle si désavantageux ? Quand vous avez raison de l'estimer par ses Fables, pourquoi dans les Fables des autres chercher des raisons de l'humilier ? Goûtez le plaisir qu'il vous offre, sans vous en interdire de plus exquis. Ce n'est pas pour vous en fermer la source, c'est pour en multiplier les canaux qu'il a fait de si grands frais. Ces dédains si fastidieux, *ajoûte M. l'Abbé Aubert*, ne vont qu'à décourager les talents. Si l'on délogeoit de nos Bibliothèques tout Livre qui n'est pas excellent, modèle, ou chef-d'œuvre, ces vastes édifices si riches & si peuplés ne seroient bientôt que des déserts presque inhabités : ce qui ne peut être le vœu que d'une délicatesse sauvage & chagrine, ou d'un zèle

trop ardent pour la destruction des mauvais Livres.

En général, cette façon de juger tous les Poëtes d'un même genre par le goût d'un seul modèle ou d'un seul siècle, n'est pas une régle aussi infaillible qu'on se l'imagine : c'est encore une réflexion de M. l'Abbé Aubert, qu'il n'a garde d'appliquer ni à la Fontaine, ni à notre siècle; mais qu il n'en justifie pas moins par un exemple tiré de nos Annales littéraires. Dans son siècle, Ronsard passoit pour un modèle si parfait, qu'il étoit défendu à la postérité d'en attendre un meilleur. *Ou jamais notre Poësie n'arrivera à sa perfection*, disoit Pasquier, *ou si elle y est arrivée, c'est en notre Ronsard qu'il la faut telle reconnoître.* Du discrédit où est tombé le *divin* Ronsard, notre Fabuliste conclut que,

dans les éloges outrés & excluſifs qu'on donne à certains Ecrivains, ſur-tout dans le ſiècle où ils ſont encore vivants, il y a ſouvent *une eſpèce de Fanatiſme*, dont il eſt à propos de ſe garantir. Il va plus loin encore; il prétend *qu'il eſt abſurde de fixer les qualités d'un genre de Poëſie* par celles des Auteurs qui y ont *juſqu'alors* excellé. Avec cette maxime, la Fable n'auroit encore que ſa ſimplicité comme au temps d'Eſope, & n'eût jamais acquis ni les graces qu'elle doit à l'élégance de Phèdre, ni les charmes dont la pare la naïveté de la Fontaine.

Ce n'eſt là que le germe informe des réflexions que M. l'Abbé Aubert développe avec beaucoup de fineſſe dans ſon *Avant-Propos*. Nous nous y ſommes arrêtés avec d'autant plus de complaiſance, que le Public n'ignore pas le mérite de ſes Fables. Ce-

pendant ſi quelqu'un en vouloit un échantillon, nous tranſcrirons pour ſa ſatisfaction la plus courte.

L'ANON PETIT-MAÎTRE.

Pour la première fois, on menoit au
Moulin
Un jeune Anon qui bégayoit encore.
On avoit peu chargé la petite pécore,
De peur qu'il ne reſtât au milieu du
chemin.
Ne croyez pas qu'il prît ainſi la
choſe;
Oh! que nenni. Le drôle avoit trop
bonne doſe
De cet amour fervent que chacun ſent
pour ſoi,
Et qui nous fait traiter le prochain de
canaille.
Il crut qu'on avoit peur de lui gâter la
taille;
Il le crut & de bonne foi.

J'ai vu bien des Anons encore plus fous en France,
Que leur foiblesse même a rendus glorieux.
Il n'est pas jusqu'à l'ignorance
Qui les deux bras croisés insultant la science,
Prétend être ici-bas l'enfant gâté des Dieux.

M. l'Abbé Aubert seme dans toutes ses Fables des traits de Morale & de Critique, dont la vérité, le sel, la finesse se soûtiennent, lors même que le fil de l'Apologue & de la fiction est rompu. En voici quelques exemples. Dans la Fable *des Vœux*,

Le véritable amour, celui qui, dans nos cœurs,
Rappelle nos devoirs, les guide, les éclaire,
Est fils de la Raison & le père des Mœurs.

Dans *l'Ours philosophe*, M. l'Abbé Aubert dit de quiconque borne la vertu à être *Hermite*

Il cherche les déserts, les bois, la
solitude.
Eh! mon ami, ce n'est pas là
Que l'on peut de son cœur faire une
heureuse étude:
Le vice y dort, mais n'y meurt pas.

Dans *les Oiseaux*,

C'est mon Ami : ce mot aujourd'hui
me fait rire.
Au bon vieux temps, c'étoit tout
dire;
Présentement, c'est dire moins que
rien.

Quoique l'Editeur n'ait rien oublié pour que la correction de cette Edition répondît à la beauté des caractères ; cependant on a laissé cette faute à la page 225, *il mourut le 13. Septembre de Juillet*, 1761. II. vol.

l'an 81 AVANT *J. C.* liſez APRÉS. Il s'agit là de l'*Empereur Titus.*

Le DISCOURS qui termine ce Recueil, & qui roule *ſur la manière de lire les Fables ou de les réciter*, eſt un chef-d'œuvre en ce genre d'inſtruction. On fait apprendre aux petits enfants des Fables dont ils n'entendent guères le ſens, & dont ils ſentent encore moins la beauté. La cadence & la rime des Vers ſont tout ce qu'on conſulte pour régler leurs tons, leurs infléxions & leur articulation. M. l'Abbé Aubert proſcrit cette méthode ſi oppoſée au caractère de la Fable, & réduit tout l'Art, pour ces enfants, à régler les repos & les pauſes de leur récit ſur les points & ſur les virgules. Pour un enfant de cet âge, dit-il, *les points rendent raiſon du ſens.* Quand il eſt plus avancé, quand il ſent les beautés de la Fable, *le ſens lui rend raiſon des points:*

alors

alors il ſaiſira *le caractère & les intérêts de chaque Auteur de la Fable*, il en remarquera *les tours & les figures* pour en rendre toute l'énergie. L'Auteur ſe promene ſur toutes ces figures en détail; & là, comme par-tout ailleurs, il inſtruit par des exemples qui rendent les leçons tracées par ſa plume auſſi ſenſibles que le pourroit faire l'organe du meilleur Maître en ce genre d'exercice. Toute cette inſtruction eſt admirable : c'eſt une méthode ſi bien aſſortie au génie de la Fable, qu'on ne ſauroit trop en recommander l'étude à tous ceux qui ſe chargent d'élever des enfants.

Les Notes qui ſont répandues dans tout le Recueil, ſont également appropriées aux beſoins de l'Enfant, qui n'entend pas la plûpart des expreſſions & des idées familières aux Fabuliſtes.

ARTICLE CII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

DE Indulgentiis, & requisitis præsertim ad eas recipiendas dispositionibus, & Catholicæ Ecclesiæ doctrinæ in conferendis ac recipiendis iisdem illustratio, Auctore Nicolao Giunchi de Raspantinis Presbytero Romano. (*In*-12. p. 172.) *Des Indulgences, & des dispositions pour les recevoir, &c.* C'est la réfutation d'un Livre trop relâché sur cette matière.

De Venise.

La Religione Cristiana dimostrata col mezzo dei fatti, del Sig. Abate Houteville, dell' Academia Francese, Volgarizzamento Italiano, &c. *Traduction Italienne de la Religion Chrétienne prouvée par les faits, de l'Abbé Houteville, de l'Académie Françoise, &c.* (Quatre Volumes *in*-8°.) Le Libraire Bettinelli qui entreprend de publier cette Traduction, ne donne encore que le *Prospectus.* Il assûre que l'Ouvrage sera très-soigné pour le fond & pour la forme, & que le Traducteur a travaillé sur l'Edition Françoise de 1740. Si ce Traducteur est habile, comme on le dit, il aura lieu de faire quelques additions & corrections, du moins en Notes, tant sur le Discours préliminaire, que sur l'Ouvrage même. Le Dis-

cours ne présente pas tous les saints Pères & Auteurs Ecclésiastiques tels qu'ils sont ; & dans le cours de l'Ouvrage, il y a des raisonnements qu'il faut fortifier, des faits qu'il faut éclaircir. On ne peut nier du reste que le fond du Livre ne soit bon, & qu'il ne le soit même au point de mériter les soins de quelqu'un qui est capable d'en faire une excellente Traduction.

De Florence.

Sa Majesté Impériale, attentive aux besoins de son Grand-Duché de Toscane, a donné des ordres très-précis pour y perfectionner la Chirurgie, en particulier l'*Art des Accouchements*. C'est ce qui a donné lieu au Sieur Joseph Vespa de passer en France, & de s'instruire à Paris par la fréquentation des Maîtres célèbres en ce genre.

Les inſtructions qu'il y a priſes, ont produit l'Ouvrage intitulé : *Dell' Arte Oſtetricia Trattato di Giuſeppe Veſpa, Profeſſore di Chirurgia.* (In-4°. pages 70.) Ce Profeſſeur occupe dans l'Hôpital Royal de Florence la Chaire nouvellement érigée en faveur de l'Art, qui eſt l'objet du Livre qu'on annonce ici.

Oſiride, Tragedia del P. D. Franceſco Ringhieri Monaco Ulivetano, &c. *Oſiris, Tragédie.* (In-8°. pages 112.)

Vite de' Santi e Beati Fiorentini, ſcritte dal Dottor Giuſeppe Maria Brocchi Protonotario Apoſtolico. (*In*-4°. pages 403.) *Les vies des Saints & des Bienheureux de Florence, &c.* C'eſt une ſeconde Partie : la première a été donnée il y a quelques années. Celle-ci comprend les Saints &

Bienheureux qui ont un culte immémorial & public, quoique les Martyrologes n'en fassent pas mention.

De Lucques.

Disamina della Dissertazione Epistolare stampata col nome del Sig. Conte Roncalli Parolino contro all' innesto del Vaivolo. (*In*-8°. pages 78.) *Examen de la Dissertation imprimée sous le nom de M. le Comte Roncalli Parolino contre l'insertion de la Petite-Vérole.* Le Comte Roncalli Parolino, Médecin de Brescia, est le grand Adversaire de l'Inoculation. On lui attribue une Lettre Latine sur cet objet. M. de la Condamine en France, & M. le Comte de Redern en Prusse, l'ont réfutée savamment. Aujourd'hui un Italien, qui ne se nomme pas, examine le même Ouvrage, ou

plutôt il le combat avec force ; on trouve même, dans cet Examen, trop de véhémence. Du reste, les raisonnements, les faits, les autorités, tout conclut en faveur de l'Inoculation.

On publie, dans cette Ville, le *Prospectus* d'une Edition complette des Œuvres de Hugues Doneau Jurisconsulte, né à Châlons sur Saône en 1527, & employé long-temps dans les Ecoles de Droit à Bourges, où il fut Collègue de Cujas, de Duaren, d'Hotman, &c. Il y aura plusieurs Volumes *in-fol.* & l'on souscrit chez Jean Ricomini, Libraire de Lucques.

Le même Libraire publie, en Italien, les deux premiers Volumes du savant Ouvrage de feu M. Goguet sur l'*Origine des Loix, des Arts & des Scien-*

ces : Livre peu lu en France, peut-être parce qu'il annonce trop d'érudition. Il sera curieux d'observer si les Italiens lui feront plus d'accueil.

De Padoue.

Dissertazione sul Polypo del Naso. *Dissertation sur le Polype du Nez.* (In-8°. pages 87.) L'Auteur est M. Jean Sografi, Chirurgien célèbre ; & son Ouvrage a le mérite de la clarté & de la méthode.

De Bergame.

L'Uccellatura, Poema dell' Abate Girolamo Guarinoni, &c. (In-8°. pages 349.) *L'Art d'élever les Oiseaux, &c.* On dit que ce Poëme en Vers *Sciolti* est agréable.

De Verone.

Serie Chronologica dei Vescovi e Governatori di Verona. (*In*-4°. p. 177.) *Suite Chronologique des Evêques & des Gouverneurs de Verone.* Nouvelle Edition fort augmentée par l'Auteur M. Jean-Baptiste Biancolini.

De Malthe.

Le Cardinal Portocarrero avoit institué l'Ordre de S. Jean Légataire universel de ses biens. Parmi les meubles se trouvoit une belle Bibliothèque. M. le Baillif de Tencin l'a achetée, & en a fait aussi-tôt cession à l'Ordre sous la condition qu'elle seroit publique dans Malthe. Il y a joint sa propre Bibliothèque, & d'autres Chevaliers en ont fait autant des leurs, & du tout ensemble résulte

un trésor littéraire fort nombreux. L'Ordre va faire bâtir, dans la Cité Vallette, un Edifice pour le loger; & l'on assignera un fond pour l'entretien des Bibliothécaires & des autres choses nécessaires à une si belle institution.

SAVOYE.

DE GENÉVE.

Nos Mathématiciens ont observé la conjonction de Venus aussitôt que le Soleil a paru, & ils l'ont suivie jusqu'à près de neuf heures. Ils ont trouvé que, quand la Planète a commencé de quitter le disque du Soleil, son contact intérieur étoit à 8 h. 44 min. & son contact extérieur, quand elle s'est tout-à-fait dégagée, à 8 h. 53 min. 35 sec. Cette observation a été faite avec toute l'attention requise en pareil cas.

PAYS-BAS.

DE LEYDE.

Depuis deux ans, il paroît à Leyde, deux fois par ſemaine, une Feuille en Hollandois, dont le titre eſt : *Gazette Littéraire de Hollande.* Les Auteurs & Libraires étrangers peuvent s'en ſervir pour y faire annoncer leurs productions. Pour cet effet, ils n'ont qu'à adreſſer leurs Lettres à M. Elie Luzac, qui les prie de vouloir les affranchir, afin qu'elles ne ſoient pas miſes au rebut.

Ceux qui voudront lui faire parvenir les Ouvrages mêmes, quelque Plan ou *Proſpectus*, ou même de ſimples Lettres, pourront les remettre (franc de port) à M. le Clerc Libraire à Paris, Quai des Auguſtins, qui les lui fera parvenir.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN.

On a réimprimé l'Eloge de feu M. de MAUPERTUIS, par M. Formey, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de cette Ville. La première Edition étoit déja bien, la seconde est encore mieux ; parce qu'elle a été revue & améliorée par deux célèbres Académiciens de Paris, intimes amis de l'Auteur : ils ont même ajoûté quelques Notes à ce Discours, qui est *in genere laudativo*, sans être fade & ennuyeux. Le mérite particulier qui le distingue, est l'exacte vérité qu'il présente par-tout. Un grand nombre d'Eloges ou de Notices littéraires, dans ce goût-là, seroit comme une Galerie de Portraits fort ressemblants & dignes par

cette raiſon d'être conſervés pour l'inſtruction & pour le plaiſir de la poſtérité.

On n'inſiſte pas dans ces Mémoires ſur cet Eloge, parce qu'on en a rendu compte au mois d'Octobre 1760. On trouve à Paris chez Ducheſne, rue S. Jacques, des Exemplaires de la nouvelle Edition.

FRANCE.

DE TOULOUSE.

L'Académie des Jeux Floraux propoſe pour ſujet du Prix d'Eloquence qu'elle diſtribuera en 1762.

Les dangers de l'Eſprit de ſyſtême dans le Gouvernement des Etats.

Ce ſujet qui eſt fort beau, exige, pour être bien traité, quelque philoſophie, beaucoup de politique, & encore plus de ſageſſe.

De Lille en Flandres.

Description *de la Gaule Belgique, selon les trois âges de l'Histoire, l'ancien, le moyen & le moderne,* avec des Cartes de Géographie & de Généalogie. (*In-4°.* pages 501, sans la Préface.) Par le P. Charles Wastelain, de la Compagnie de Jesus. *Chez la Veuve Cramé, Imprimeur du Roi, &c.* Il ne paroît pas que l'Auteur de cette *Description* ait connu ni pu connoître la *Notice de l'ancienne Gaule,* dernier Ouvrage de M. Danville. Cependant il a tellement consulté les mêmes sources, & travaillé sur les mêmes fondements, qu'en une infinité d'endroits ces deux Auteurs sont parfaitement d'accord. Consultez, par exemple, le mot Belgium, qui est essentiel dans une Description comme celle-ci, vous

trouverez de part & d'autre le même ſentiment & preſque la même manière de l'expliquer. Le P. Waſtelain eſt néanmoins plus développé que M. Danville : ce qui devoit être, parce qu'il embraſſe un pays moins étendu & un plus grand nombre d'époques. La Préface de ce dernier eſt fort inſtructive, & en général tout le plan de l'Auteur eſt bien rempli. *On en trouvera des Exemplaires à Paris.*

DE VILLEFRANCHE EN ROUERGUE.

On publie la troiſième Edition du Livre connu ſous le titre de *Regula Cleri ex ſacris Literis, ſanctorum Patrum monumentis, Eccleſiaſticiſque ſanctionibus excerpta.* Studio & operâ Simonis SALAMO & Melchioris GELABERT, Preſbyterorum, Doctorum, & Miſſionariorum Diœceſis Elnenſis.

(Petit *in*-12. de 400 p.) Ce Livre n'est véritablement qu'un tissu des maximes de l'Ecriture, des saints Pères & des Canons sur les devoirs de l'Etat Ecclésiastique. Cette nouvelle Edition est augmentée d'un exercice intitulé : *Præparatio proxima ad mortem ad usum Clericorum.*

De Macon.

Le R. P. Fourcault, Minime, avoit formé à grands frais le beau Cabinet d'Ornythologie, dont il a été parlé plusieurs fois dans ces Mémoires, sur-tout au II. Vol. de Juillet 1760. On espéroit que cette Collection qui attiroit les regards des Curieux & des Voyageurs, se perfectionneroit de plus en plus entre les mains de l'habile homme qui l'avoit créée ; mais il faut que les goûts aient, comme les Arts, leurs révolutions. Ce Ca-

binet précieux eſt à vendre : annonce que nous ne faiſons ici qu'à regret ; parce que la vente ſe fera probablement en détail ; & diſſipera ces richeſſes en les communiquant à un plus grand nombre de perſonnes. Quoiqu'il en ſoit, nous joignons ici la Notice que le P. Fourcault nous communique pour rendre compte des augmentations qu'il avoit faites à ſon Cabinet. Après avoir indiqué l'éloge conſigné dans nos Mémoires de Juillet 1760, il ajoûte ce qui ſuit :

Le P. Fourcault a enrichi ſon Cabinet d'une nombreuſe collection des nids & des œufs des Oiſeaux de la Province, qu'il a renfermés exactement dans des caiſſes vîtrées, qui regnent tout autour du Cabinet, & qui font un merveilleux effet. Il a de plus ménagé un endroit dans l'intérieur du Cabinet où ſe voient

très-à-découvert deux Arbres couverts de feuilles artificielles, au haut de l'un desquels il a perché une Chouette qui semble rappeller les Oiseaux : un Geai tout hérissé & furieusement en colère lui tire la serre ; & ces deux Arbres sont chargés de tous les Oiseaux qui ont coûtume de se rendre à la pipée dans toutes les attitudes, & les airs qu'ils ont en pareille circonstance. Le coup-d'œil en est frappant, & même intéressant pour les Peintres.

On voit, dans le même Cabinet, une grande Aigle royale & un grand Duc à la tête d'une belle suite d'Oiseaux de proie. Parmi tous les Oiseaux de rivières qui ont coûtume de paroître en Bourgogne en été, comme en hyver, on y voit une belle suite des Grebbes du Lac de Genève, les Avozètes, les différents Plongeons de mer, la Harle, les Bièvres;

un Cygne, les Oies, les Canards de passage, une Gruë, les Cigognes, les Hérons de toutes espèces, les Butors, plusieurs Courlis, & sur-tout le grand Courlis du Lac de Genève couleur de caffé brillant, les Goualans, les différentes espèces d'Hirondelles de mer, tous les différents Chevaliers &c. Tous les Oiseaux des bois & de la campagne, les différents Pigeons, les Coqs & Poules étrangers, ainsi qu'un beau Paon & sa femelle s'y voient aussi.

Plusieurs Quadrupedes tiennent place dans le même Cabinet, comme Chevreuil, Louveteau, Renards, Loutres, Tessons, Lièvres, Chiens, Chats, Fouines, Hermine, Belette, Cochons-d'Inde, Hérissons, Rats de plusieurs espèces, deux Souris dont l'une est blanche & l'autre isabelle. Après qu'on a examiné les Ecureuils dans leur attitude natu-

relle, les uns mangeant des noix, d'autres couchés dans leurs nids, d'autres grimpant sur les Arbres; on en apperçoit encore dix autres, regardant attentivement un cahier de Musique sur un petit Lutrin, & jouant chacun d'un instrument different, parmi lesquels est le Maître de Musique, tenant d'une main une lorgnette & de l'autre son rouleau de papier comme pour battre la mesure. Cette symphonie muette, plus artificielle que naturelle, ne laisse pas d'amuser agréablement les Curieux.

Voilà en racourci une description fort simple, & une foible idée du Cabinet du P. Fourcault: & comme il est dans le dessein de s'en défaire dans le courant de Novembre prochain, en gros ou en détail, pour ne plus en élever jamais d'autres, il seroit charmé de trouver des Curieux qui voulussent composer

avec lui : au défaut d'argent comptant, il leur cédera ſon Cabinet pour une penſion viagère. Il prie ceux qui voudront traiter avec lui, d'affranchir leurs Lettres ; ſinon elles reſteront au rebut. Il répondra exactement à toutes celles qui lui ſeront adreſſées de cette manière, & ſe fera un plaiſir de donner tous les éclairciſſements néceſſaires, tant pour la conſervation des Oiſeaux que pour leur arrangement.

De Paris.

On publie la Description *du Catafalque* exécuté pour le Service de la feue Reine d'Eſpagne, Marie-Amelie de Saxe. Cette Pompe funèbre eſt comme diviſée en deux parties. La première contient l'Hiſtoire abrégée de la Princeſſe, & la ſeconde expoſe tout l'ordre de la décoration. La

première est sortie de la plume élégante de M. Fréron ; la seconde est due au génie fécond de M. Michel-Ange *Slotdz*, Dessinateur de la Chambre & du Cabinet de Sa Majesté.

M. Fréron rappelle, au sujet de Marie-Amélie de Saxe, les principaux évènements qui ont attiré, dans ce siècle jusqu'en 1738, l'attention des hommes sur la France, l'Espagne, l'Autriche, la Saxe, la Pologne, les deux Siciles & d'autres Etats d'Italie. Il y a eu entre ces grandes Puissances des intérêts divers, des jalousies, des guerres ; & la Princesse de Saxe fut comme le sceau de la paix, en épousant Dom Carlos le 19. de Juin 1738.

C'étoit une de ces personnes que la Providence fait naître pour les grandes choses. » Elle avoit » une ame élevée, sensible & bien- » faisante, un esprit vif, péné-

» trant & capable d'application.
» Tous les talents, toutes les lu-
» mières qui peuvent relever l'é-
» clat d'une naiſſance illuſtre, elle
» ſe fit un devoir de les acqué-
» rir..... On fut étonné de ſes
» progrès dans les Langues étran-
» gères. Le Latin, le François,
» l'Eſpagnol & l'Italien lui de-
» vinrent auſſi familiers que l'Al-
» lemand ſa Langue naturelle. «
La grande éducation qu'on a don-
née aux Princeſſes de Saxe, & les
ſuccès dont elle a été ſuivie, ſont
des objets bien connus de toute
la France qui les admire dans Ma-
dame la DAUPHINE, ſœur cadette
de la feue Reine d'Eſpagne.

Dans la ſuite de cette Notice
hiſtorique, M. Fréron peint avec
autant de nobleſſe que de vérité
les vertus royales, domeſtiques &
chrétiennes de la Reine. Les *ta-
lents ſupérieurs qu'elle eut pour
l'adminiſtration*, les ſoins qu'elle

prit de former le cœur & l'esprit des Princes ses enfants, *sa Religion, sa piété, sa justice, son empressement à soulager les malheureux, ses grandes vues de politique, son attention à récompenser le mérite, son amour éclairé pour les Lettres, &c.* enfin les regrets qu'a causés sa mort, forment ce tribut de louanges que l'éloquence ne rend point suspect, & que le temps n'altère point.

La Décoration est représentée dans ce style des Arts, & avec cette exactitude de détails qui charment les Amateurs. Il faut le coup-d'œil pour juger de ces choses, pour remporter l'idée convenable de cette belle Ordonnance, de cet ensemble d'ornements qui font, à proprement parler, le merveilleux d'une Pompe Royale. Il n'y a que les Artistes qui puissent bien s'expliquer sur toutes

les

les parties d'une ſi grande Machine. Quand Pline veut décrire le Tombeau de Mauſole, il eſt ſec, il ſe contente d'articuler des Pieds, de compter des Colonnes, &c. Si Léocharès, Scopas, Timothée & les autres qui eurent part à ce chef-d'œuvre, euſſent pris la peine d'en tracer l'Hiſtoire & le Plan, nous admirerions leur récit, & nous ne regretterions plus la perte de cette Merveille du monde.

Il nous ſuffit de dire que toutes les beautés de ce deſſein donné par M. Slotdz, exécuté ſous ſes yeux, & décrit d'après ſa relation, ont frappé tous les Spectateurs. Il ſeroit à propos de joindre déſormais des Gravures à ces Deſcriptions ſi intéreſſantes pour les Arts. Les Italiens, grands Décorateurs en tout genre, ne décrivent guères leurs Fêtes ſans parler aux yeux par des Planches : témoins

la belle Relation qui fut donnée à Rome en 1711, à l'occasion de la Pompe funèbre du grand Dauphin; celle qu'on publia ces dernières années à Milan pour le Service de la feue Impératrice Veuve de Charles VI. &c.

On trouve la DESCRIPTION, dont nous venons de parler, chez Ballard, rue S. Jean de Beauvais: c'est un *in*-4°. de 20 pages. A la tête se voit une Vignette de l'invention du célèbre Cochin fils. C'est une grande figure de femme, représentant l'Espagne, fondante en larmes, & couchée sur un Sarcophage, qui n'a pour appuy que des tronçons de Colonnes. Le Lion d'Espagne est à côté dans une attitude de tristesse & d'étonnement, & sur toute la Gravure regne un voile antique noué dans ses extrémités, & laissant voir le fond d'un sépulcre taillé dans le roc.

On distribue chez Savoye, Libraire, des Exemplaires d'un Livre imprimé à Rennes sous ce titre : *L'Hypothèse des petits tourbillons justifiée par ses usages, &c.* Par M. de KERANFLECH. (Volume *in*-12. de 375 pages.) L'Auteur est un Philosophe Breton, zelé pour la gloire de Descartes son compatriote, & de plus très-accoûtumé à réfléchir sur le systême du monde, & très-propre à le bien développer. Son Livre est précédé d'un *Discours préliminaire*, qui a comme deux Parties: la première contre le systême de Newton; la seconde pour celui de Descartes, corrigé, rectifié, amplifié, assujetti à l'hypothèse des petits tourbillons. Si quelqu'un dit qu'il n'entend pas ce discours, ce doit être assûrément *tant pis pour lui*; car il est d'une clarté digne de servir d'exemple à tous les Ecrivains de ce genre. Il y a deux

choses à souhaiter pour ce Livre : la première, qu'il soit lu sans prévention ; la seconde, qu'il soit attaqué clairement & savamment, s'il est répréhensible. En ce cas, l'Auteur est assez honnête homme pour avouer qu'il se trompe. *Nous rendrons compte de cette nouveauté.*

De la vie & des mœurs des Chanoines. Par Denys Rikel, Chartreux. *Ouvrage également utile à tous les Ecclésiastiques, &c.* Cette Addition du Traducteur est est bien vraie. L'Ouvrage de Denys le Chartreux sur les Chanoines est propre *à tous les Ecclésiastiques* en général : c'est ce qui doit le faire rechercher d'un plus grand nombre de personnes, quoiqu'à parler dans la rigueur littéraire, il eût été plus parfait de se renfermer dans ce qui concerne spécialement & uniquement les Chanoines. La Morale de ce Livre

eſt bonne, ſans être même trop ſevère : on ne demande, ce ſemble, que ce qui eſt indiſpenſable pour la ſainteté de l'état & pour l'édification des Fidèles. L'aſſiſtance aux divins Offices, la manière d'y aſſiſter, les fautes qu'on y commet, l'abus & le ſcandale des longues abſences ; en un mot, toute la légiſlation propre des Chanoines n'eſt qu'indiquée dans cet Ouvrage. On a pourtant bien fait de le traduire, parce que l'Auteur eſt un homme célèbre. Le Traducteur (M. l'Abbé de Mery) s'eſt donné des ſoins pour le bien rendre en notre Langue. On trouve ce Volume *in*-12. *chez Deſprez, rue S. Jacques.*

Lottin le jeune, Libraire, rue S. Jacques, au coin de celle de la Parcheminerie, diſtribue des Exemplaires de l'*Analyſe* du grand Ouvrage de Benoît XIV. *ſur les*

Béatifications & Canonisations. L'Auteur M. Baudeau, Chanoine-Régulier de Chancelade, a fondu dans un Volume *in*-12. les quatre Tomes du feu Pape : ce qui suppose beaucoup de méthode & de précision. Les détails sont supprimés, l'essentiel est conservé, & l'on acquiert sans peine la connoissance des procédures qui manifestent les Saints : Ouvrage encore plus aisé que celui de mériter ces procédures. *Hoc opus, hic labor.*

L'Esprit des Langues, ou *vraie & unique Méthode pour apprendre sans dégoût & sans peine les Langues mortes, de manière à en saisir le génie & le caractère ; appliquée à la Langue Latine ; exécutée sur le Texte des meilleurs Auteurs.* Par M. Frere de Montizon, Maître de Pension. (Volume *in*-8°. pages 126.) *Chez*

Lambert, rue de la Comédie; Gueffier fils, rue de Hurepoix; la Veuve Bordelet, rue S. Jacques; & l'AUTEUR, rue de la Comédie, &c. Le but de M. de Monzizon, qui sûrement a des vues & le talent de combiner des idées, est d'enseigner le Latin sans déranger l'ordre du Texte de chaque Auteur, c'est-à-dire sans faire ce qu'on appelle *la construction.* Il prétend que par ce moyen on prend le vrai goût du Latin, qu'on n'altère point le génie des Langues, &c. Il faut lire son Introduction qui est écrite avec esprit. Tout l'ordre de son Livre est en Préceptes élémentaires, en Exemples & en Tables; mais l'artifice de toutes ces choses ne se devine point; la lecture seule de tout l'Ouvrage peut initier les Curieux dans cette méthode. Il y auroit trop de hardiesse à pronostiquer le succès de cette Nouveauté grammaticale &

pédagogique. Cette matière eſt une de celles où la Philoſophie & les bonnes raiſons ſont le moins écoutées. La coûtume fait la loi; & puis il y a l'objection d'un fait qu'on reſpecte au moins, c'eſt que depuis François I. juſqu'à nous, les forts Latiniſtes ont ſuivi les anciennes routes. Cette objection ne ſeroit pas ſans réponſe, mais à peine ſe donne-t-on le temps de l'écouter. On parle à des gens qui ont appris le Latin même paſſablement, & chez qui l'obſervation d'Horace ſe vérifie,

Turpe putant parere minoribus, & quæ
Imberbes didicêre, ſenes perdenda fateri.

Quoi qu'il en ſoit, voici un Livre qui a couté bien de la peine, de la réflexion, des ſoins de Typographie, & probablement aſſez

d'argent, pour qu'il ſoit à ſouhaiter que l'Auteur ſoit un peu dédommagé par la bonne volonté du Public.

Il reſte un nombre d'Exemplaires du grand Ouvrage des *Cérémonies & Coûtumes Religieuſes de tous les Peuples du monde; ornées de 234 Planches, deſſinées & gravées par Bernard* PICARD. (Neuf Volumes *in-fol.*) On offre une ſouſcription du prix de 450 l. pour le grand papier, & de 220 l. pour le petit. Le terme de la ſouſcription eſt le premier Mars 1762, & l'on ſouſcrit *chez David, Durand, Tilliard, Davidts, Debure le jeune.*

AVIS aux Souſcripteurs du Dictionnaire Univerſel des Sciences Eccléſiaſtiques.

Le Sieur Jombert, Libraire du Roi, vient de mettre au jour les

troisième & quatrième Volumes du Dictionnaire Universel des Sciences Ecclésiastiques : le temps & les circonstances ne lui ont pas permis de tenir l'engagement qu'il avoit contracté avec le Public, de donner cet important Ouvrage en deux livraisons seulement ; mais le retard de la livraison du cinquième Volume ne sera prolongé que jusqu'au courant de Décembre prochain. Ceux des Souscripteurs qui voudront faire retirer ces deux Volumes, sont priés d'envoyer le coupon de la reconnoissance de souscription qui leur reste : le S^r^ Jombert leur donnera une nouvelle reconnoissance pour retirer *gratis* le cinquième Volume.

Voici plusieurs Ouvrages qui reparoîtront dans ces Mémoires.

ABRÉGÉ de l'Histoire des Plantes usuelles, &c. Par feu

M. Chomel, Docteur-Régent & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, Conſeiller-Médecin ordinaire du Roi, Aſſocié Vétéran de l'Académie Royale des Sciences. Nouvelle Edition. (Trois Volumes *in*-12.) Dans le troiſième, on trouve un Abrégé de la vie de ce célèbre Médecin. *Chez Cavelier, rue S. Jacques.*

Ce même Libraire diſtribue *Anthologia veterum Latinorum Epigrammatum & Poëmatum, ſive Catalecta Poëtarum Latinorum in ſex Libros digeſta ex Marmoribus, & Monumentis Inſcriptionum vetuſtis & Codd. Mſſ. eruta, &c. curâ Petri Burmanni ſecundi qui perpetuas Notas adjecit.* Volume *in*-4°. de 800 pages, chargé d'une érudition immenſe, & imprimé à Amſterdam.

La vie de Laurent de MÉDICIS, *surnommé le Grand & le Père des Lettres, Chef de la République de Florence.* Traduite du Latin de Nicolas VALORI son Contemporain, avec des Notes & quelques Pièces anciennes qui ont rapport au même sujet. (Volume *in*-12.) M. l'Abbé Goujet fait ce présent à notre Langue, & est l'Auteur des Notes historiques & littéraires qu'on voit au bas des pages. *Chez Nyon, Quai des Augustins, &c.*

Debure l'aîné, Quai des Augustins, distribue des *Observations & Réflexions sur la Colique de Poitou ou des Peintres, &c.* Par M. COMBALUSIER, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, &c. (Volume *in*-12.) Ce Livre écrit avec feu & avec agrément, est déja fort

connu par l'Extrait qu'on en a donné dans le Journal de Médecine : Ouvrage périodique fort recherché, & qui se distribue tous les mois *chez Vincent, rue S. Severin.*

Recueil de Lettres pour *servir d'éclaircissement à l'Histoire Militaire du Regne de* Louis *XIV.* (Tomes 3^e & 4^e *in*-12.) C'est la suite d'un Ouvrage dont on a fait deux Editions en très-peu de temps. Il se trouve *chez Boudet, rue S. Jacques.*

Éléments d'Arithmétique, d'Algébre et de Géométrie, *avec une Introduction aux Sections coniques.* Ouvrage utile pour disposer à l'étude de la Physique & des Sciences Physico-Mathématiques. (Volume *in*-8°.) Par M. Mazeas, Professeur de Philosophie en l'Université de Paris.

au Collège de Navarre. C'eſt la ſeconde Edition d'un Livre fort connu & fort eſtimé. *Il ſe trouve chez le Mercier, rue S. Jacques.*

Théatre de la Guerre *préſente en Allemagne, contenant la Deſcription Géographique des pays où elle ſe fait actuellement; avec le Journal hiſtorique des opérations militaires des armées des Puiſſances belligérantes, accompagné d'un grand nombre de Cartes, &c.* (Tomes 3e, 4e, 5e, 6e.) Les deux premiers Volumes ont paru il y a quelques années, & comprenoient les opérations de cette guerre depuis ſon commencement juſqu'à 1758 excluſivement. Ici on donne le Journal des années 1758 & 1759, avec deux Volumes de Planches bien gravées. *Chez Guillyn, Quai des Auguſtins; & Ducheſne, rue S. Jacques.*

La vie & l'esprit de S. CHARLES BORROMÉE, *Cardinal de Ste Praxede, Archevêque de Milan.* (Trois Volumes *in*-12.) Par le R. P. Antoine TOURON, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, (Auteur bien connu par les Histoires de S. Dominique, de S. Thomas, des Hommes illustres de son Ordre, &c.) *Chez Butard, rue S. Jacques, &c.*

Histoire Universelle, sacrée & profane, composée par ordre de MESDAMES DE FRANCE. (Tomes 13^e^ & 14^e^.) Les XII premiers Tomes de cet Ouvrage ont été analysés dans ces Mémoires. On sait que M. HARDION, de l'Académie Françoise, en est l'Auteur, & que les Volumes se distribuent toujours *chez Desprez, rue S. Jacques.*

OBJECTION faite à l'Auteur de l'AMUSEMENT PHYSIQUE, sur une Observation concernant les forces de Projection & d'Attraction d'une Planète en son périhèlie.

L'Auteur *de l'Amusement Physique*, au Volume de Juillet dernier, observe 1° que, suivant le Newtonien, la Projection d'une Planète considérée en son périhèlie est perpendiculaire à la direction de l'Attraction. 2° Que cette Projection combinée, comme on le veut, avec l'Attraction, reporte la Planète jusqu'à un éloignement du foyer de l'ellipse aussi grand que celui où elle pourroit être reportée par la force de Projection acquise, dont la Planète est affectée en son périhèlie, si cette Projection étoit di-

rectement opposée à l'Attraction. D'où l'on conclut que la Projection qui est perpendiculaire à la direction de l'Attraction, & qui n'éloigne point la Planète du foyer attractif, telle que la Projection qui a lieu à l'absíde supérieur de l'ellipse, n'est point supérieure à cette Attraction ; parce que cette Projection n'auroit pas la force d'éloigner la Planète du foyer, quand cette même force seroit directement opposée à l'Attraction.

C'est-là que l'on arrête le raisonnement ; & l'on remarque ici que la Planète, à l'abside supérieur de l'ellipse, étant bien plus éloignée du foyer attractif qu'en son périhèlie, la Projection de la Planète peut être fort supérieure à son Attraction, quoiqu'elle n'ait pas la force d'éloigner la Planète du foyer attractif, comme elle l'éloigne de ce même foyer de

puis le périhélie. La raiſon eſt, ou peut être du moins, que la proximité du foyer attractif donne à la Projection de la Planète au périhélie, une plus grande force centrifuge, quoique la ſupériorité de la Projection ſur l'Attraction ne ſoit pas augmentée. En effet, il eſt ſûr qu'un Corps mû avec une certaine vîteſſe dans un petit cercle, a une plus grande force centrifuge, que s'il étoit mû avec la même vîteſſe dans un plus grand cercle, & un plus grand éloignement du centre.

Ainſi ce que le Newtonien établit pour l'effet de la Projection à l'abſide inférieur, & depuis cet abſide, peut bien n'avoir pas lieu pour l'effet de la Projection conſidérée à l'abſide ſupérieur ; & quoiqu'une force de Projection ſupérieure à l'Attraction doive éloigner la Planète du foyer attractif depuis l'abſide inférieur,

une force de Projection également supérieure à l'Attraction n'aura pas le même effet à l'absîde opposé. Voilà l'objection ; & l'on convient qu'elle est très-bonne, & qu'elle mérite qu'on y réponde avec soin.

On répond donc à cette Observation, que l'Auteur de l'*Amusement Physique* a d'abord fait voir que, suivant le Newtonien, la force de Projection de la Planète considérée au périhèlie, quel que soit à ce point son éloignement du foyer attractif, éloigne tout autant la Planète de ce foyer plus proche ou plus éloigné, que l'éloigneroit la force de Projection acquise de cette Planète, si elle étoit directement opposée à l'Attraction. Ainsi le grand éloignement du foyer attractif à l'aphélie de la Planète n'empêche nullement, du moins conséquemment aux régles de la marche Newto-

nienne, que la Projection n'ait l'effet d'éloigner la Planète du foyer à l'aphélie comme au périhèlie, si cette Projection est supérieure à l'Attraction, & si elle est d'ailleurs perpendiculaire à la direction de l'Attraction, à l'aphélie de même qu'au périhélie. Voilà la réponse à l'objection. On ne croit pas qu'elle puisse être plus exacte.

Il faut observer ici qu'on ne raisonne que suivant les régles Newtoniennes, que l'on est bien éloigné de garantir, & que l'on croit même contredites par toutes les expériences, qui s'accordent à faire reconnoître qu'un Corps grave, lancé dans une direction horizontale, ou perpendiculaire à la direction de la pesanteur, jamais ne s'éleve, à beaucoup près, aussi haut qu'il s'éleveroit, s'il avoit la même force de Projection dans une direction toute op-

posée à sa pesanteur. Si la pesanteur & la projection ont cet effet dans les Planètes, ce n'est que pour ces Astres qu'il a jamais eu lieu; & cette observation seule semble suffisante pour déconcerter cette marche Newtonienne. Mais enfin si l'on passe au Newtonien, cet effet d'une Projection perpendiculaire à l'Attraction & combinée comme il voudra avec l'Attraction, il faut qu'il reconnoisse que, si la Projection perpendiculaire à la direction de l'Attraction n'a pas l'effet d'éloigner la Planète du foyer attractif, quelque distant que l'on suppose ce foyer de la Planète, cette Projection n'est plus supérieure à l'Attraction.

Ce seroit autre chose si, lorsque le périhèlie même de la Planète est plus éloigné du foyer, la Planète en parvenoit moins à la hauteur d'où elle est d'abord tom-

bée. Mais ce n'eſt point là le compte du Newtonien ; & conſéquemment il doit avouer qu'à quelque diſtance que ſoit la Planète du foyer attractif, la Projection que l'on ſuppoſe perpendiculaire à la direction de l'Attraction, & qui n'éloigne pas la Planète du foyer, n'eſt point ſupérieure à l'Attraction : comme la Projection oppoſée directement à l'Attraction ne ſeroit point ſupérieure à cette Attraction, ſi elle n'avoit pas la force d'éloigner la Planète attirée. C'eſt ce qui n'eſt que mieux confirmé par l'objection que l'on vient de réſoudre.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Juillet 1761.
II. Vol.

ARTICLE XCIII. *Les progrès du Commerce.*
Dictionnaire du Citoyen, &c. 1733
ART. XCIV. *Dissertation où l'on expose le sentiment d'Aristote sur le Méchanisme de l'Univers, &c.* 1760
ART. XCV. *Essais historiques sur l'Angleterre, &c.* 1775
ART. XCVI. *Réponse à M. le CAT sur la lumière & les couleurs, &c.* 1785
ART. XCVII. *La Science du Gouvernement, &c.* 1799
ART. XCVIII. *La vie des Peintres Flamands, &c.* 1818
ART. XCIX. Vita di Michel-Agnolo Buonarroti, &c. *Vie de Michel-Ange Buonarroti, &c.* 1834

ART. C. *Manuel de l'Homme du monde.* 1850
ART. CI. *Fables nouvelles, &c.* 1859
ART. CII. Nouvelles Littéraires. 1874

Errata pour Juillet, I. Vol.

P. 1697, *lig.* 13, surannées, *lis.* surannés.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Juin 1761.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AOUST, 1761.

AVIS.

Les seize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1761, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 s. Par la Poste port-franc 17 liv. 12 s.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1761, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poste port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui servir de supplément, relié en veau, 7 liv. 10 s. broché. Par la Poste port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaise & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 s.

Les suivants, dont on donnera trois Volumes par année jusqu'à la fin de l'Ouvrage, seront de même prix. Ceux qui ne se seront point abonnés, payeront pour l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AOUST, 1761.

A PARIS,
Chez HÉRISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LXI.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 783 volumes: Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	15.
1730.	12.	1761.	11.
1731.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AOUST, 1761.

ARTICLE CIII.

ŒUVRES DE M. HENCKEL, traduites de l'Allemand. (In-4°. premier Volume, pages 424; ſecond Volume, pages 524.) *A Paris, chez Jean-Thomas*

Hériſſant Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire. M. DCC. LX.

L'ALLEMAGNE eſt depuis longtemps en poſſeſſion d'être regardée comme la patrie des Chymiſtes. Elle compte une ſucceſſion précieuſe de grands Hommes, qui tous ont dirigé vers la Chymie les vues d'un eſprit auſſi heureux à découvrir que patient à obſerver. Si quelques-uns ont donné dans les travers ou dans le langage ridiculement myſtérieux des Alchymiſtes, ce défaut en étoit à peine un pour leur ſiècle : & ne l'ont-ils pas racheté par des découvertes marquées au coin du génie ? Nous leur devons, & cette ſuite de vérités qui auroient échappé à des Obſervateurs moins déterminés ou moins attentifs, & cette émulation qui, en multipliant les laboratoires, a répandu l'étude de la Nature.

C'est aussi cette émulation qui a enrichi notre Langue des Traités physiques de Lehmann, de la Chymie métallurgique de Gellert, des Œuvres d'Orschall, &c. L'intérêt de l'humanité demandoit qu'on nous ouvrît ces sources du vrai savoir. Les connoissances, sur-tout celles qui regardent les trois Regnes de la Nature, sont faites pour circuler. Elles perdent, en se répandant, l'air de nouveauté qui les rendoit suspectes ; & si les préjugés ou l'esprit de systême leur avoient fait contracter quelque alliage, il n'est point à l'épreuve d'un examen sérieux & désintéressé. L'erreur disparoît, la vérité s'accrédite & s'établit.

Les Œuvres de M. Henckel, dont on nous donne aujourd'hui la Traduction complette, forment un Recueil de différents Traités. Le premier intitulé *Pyritologie*

eſt une Hiſtoire naturelle de la Pyrite. Le Lecteur demandera ce que cette Hiſtoire peut avoir d'intéreſſant. Si la vraie Phyſique eſt pour lui ſans attraits, il n'y a rien à répondre ; mais s'il connoît le plaiſir de contempler la Nature, & de la ſuivre dans ces laboratoires qui la dérobent aux yeux du vulgaire, qu'il liſe la *Pyritologie : c'eſt le Traité le plus complet & le plus profond que nous ayions ſur toutes les branches de la Minéralogie & de la Métallurgie*. Peut-être ſera-t-il rébuté à la vue de plus de 400 pages *in*-4°. que ce Traité contient : qu'il en prenne du moins une teinture. Nous lui offrons, dans une courte Analyſe, la ſubſtance de ce que la *Pyritologie* contient de plus curieux. Dans un autre Extrait, nous donnerons le précis des autres Traités du Recueil.

Chapitre I. Après avoir exposé sommairement les raisons qui lui ont fait entreprendre son Ouvrage, M. Henckel rend compte de la manière dont il l'a exécuté. » J'ai traité la Pyrite de toutes les » façons imaginables, sans m'em» barrasser si elles étoient confor» mes ou contraires aux idées & » aux raisonnements reçus : je l'ai » mise en dissolution, & précipi» tée par la voie séche & par la » voie humide : je l'ai calcinée » & fondue non-seulement toute » seule, mais encore après l'avoir » combinée avec une infinité d'au» tres substances, de différentes » manières, & suivant différentes » proportions. « A cette attention générale de varier les combinaisons pour obtenir plus de différents résultats, M. Henckel a joint toutes les précautions de détail qu'on peut exiger d'un Observateur consommé. Rien n'a échap-

pé à sa scrupuleuse exactitude ; & l'on doit compter avec d'autant plus de confiance sur les observations, qu'il s'est garanti de tout ce qui l'auroit empêché de bien voir.

Chap. II. III. IV. Il est question dans ces Chapitres du vrai nom de la Pyrite, de ses différentes espèces, des lieux où elle se trouve. En parlant du vrai nom de la Pyrite, il falloit faire connoître les dénominations qui la désignent chez différents Auteurs. On conçoit assez que, parmi ces dénominations, il y en a d'obscures, de bisarres ; c'est un vrai cahos, dont l'érudition de l'Auteur a peine à se tirer : c'est pour cela qu'il aime mieux décrire que définir. Il dit donc que la Pyrite est un minéral, ayant pour base une terre ferrugineuse & une substance volatile qui ordinairement est du soufre : il s'y trouve aussi,

mais accidentellement, du cuivre qui n'eſt jamais ſans aucune petite portion d'argent, lequel renferme lui-même quelquefois un peu d'or. Cette Deſcription ſe vérifie par les détails où entre l'Auteur dans la ſuite de ſon Ouvrage.

Pour les eſpèces de la Pyrite, on peut les réduire à trois, aux *blanches*, aux *jaunâtres*, & aux *jaunes*. Cette diviſion priſe des couleurs paroît plus tranchante & plus décidée à M. Henckel, que toute autre qui ſeroit fondée, ou ſur la différence des figures, ou ſur la qualité & la doſe des matières renfermées dans chaque Pyrite..... Rien, au reſte, de plus répandu que la Pyrite. *Elle ſe trouve non ſeulement dans toutes les eſpèces de pierres & de terres, mais encore dans toutes les Mines métalliques proprement dites.* Le détail vient à l'appui de la

propoſition générale, & ce détail eſt le fruit d'une infinité de recherches.

Chap. V. La création & la formation de la Pyrite ſont l'objet qu'on ſe propoſe de diſcuter. Pour le faire plus en grand, on cherche comment tous les Minéraux ont pu ſe produire. Comme la Nature s'obſtine à nous cacher ſon ſecret qui eſt celui du Créateur, nous ſommes réduits aux conjectures, reſſource quelquefois ſpécieuſe, mais preſque toujours arbitraire. La Nature emploie-t-elle des matériaux tout faits pour former les Pyrites & les autres Minéraux, ou produit-elle dans le même inſtant, & par la même opération, & les mixtes qui entrent dans la combinaiſon du compoſé & le compoſé lui-même? Voilà ſur quoi l'Art ne nous éclaire point; & l'une ou l'autre voie paroît également facile, à ne conſul-

ter que la puiſſance infinie de celui qui d'un mot a tout créé. Quoi qu'il en ſoit d'un point que la Chymie avec tous ſes fourneaux ne décidera jamais, M. Henckel ſe livre ici à ſes idées ſyſtématiques. Il en réſulte *que les Mines en général n'ont pas toutes été produites dans les premiers jours de la création..... & que leur formation ſe continue encore actuellement.* Il paroît, en effet, qu'il ſe fait dans l'intérieur de la terre un reſaſſement continuel de matières. Les diſſolvants les plus forts répandus par-tout, & toujours en action, entretiennent un cours non-interrompu d'exhalaiſons : pluſieurs de ces exhalaiſons ſont métalliques, ſulphureuſes, arſénicales. Viennent-elles à ſe dépoſer & à s'accumuler dans une *matrice* propre à les contenir, leur aſſemblage y forme avec le temps des

Mines ou des Pyrites, ſuivant la qualité des exhalaiſons.

Chap. VI. Pour connoître plus ſûrement les premiers principes d'un Minéral tel que la Pyrite, il eſt bon de conſidérer d'abord les matières les plus prochaines qui entrent dans ſa compoſition. Ces matières nous ſont données par l'Analyſe, qui, comme on ſait, conſiſte à réſoudre un compoſé en ſes éléments. Or l'Analyſe nous apprend » que toutes les vérita-» bles Pyrites, les blanches, les » jaunâtres, les jaunes, contien-» nent du fer; que ce Métal conſ-» titue toute la ſubſtance métalli-» que dans les unes; que dans » d'autres ſa quantité eſt égale à » celle des autres Métaux ſi elle » ne la ſurpaſſe pas; qu'il con-» ſerve du moins toujours ſa place » comme partie conſtituante dans » les Pyrites mêmes, où ſa quan-» tité eſt ſurpaſſée par celle du

» cuivre. « Cet énoncé pris dans ſa généralité, paroît tenir du Paradoxe ; l'Auteur ne le diſſimule pas : mais les Pyrites de toute eſpèce lui ont donné conſtamment une terre métallique attirable par l'aimant, & le fer eſt le ſeul Métal que l'aimant puiſſe attirer. Point de Pyrite par conſéquent qui ne contienne du fer. Ne doit-on pas même regarder le fer comme la baſe de toute Pyrite ?

Chap. VII. VIII. IX. X. XI. XII. Outre la terre ferrugineuſe contenue dans la Pyrite, on y découvre une terre cuivreuſe, une terre crue, & non métallique, du ſoufre, de l'arſénic, de l'argent même, ainſi que quelques parcelles d'or. Voilà ce que prouvent en détail les Chapitres indiqués. Mais toutes ces parties ſont-elles également eſſentielles ? Qu'une terre ferrugineuſe ſe combine avec la ſubſtance volatile du

ſoufre ou de l'arſénic, le produit eſt une vraie Pyrite. La Pyrite n'eſt donc, à proprement parler, qu'un fer minéraliſé par le ſoufre ou l'arſénic. Les autres ſubſtances lui ſont donc, en quelque ſorte, comme étrangères, ſans en excepter le cuivre, quoiqu'il ſoit, dans certaines Pyrites en plus grande quantité que le fer.

Dans le XIII^e^ Chap. on examine plus particulièrement les exhalaiſons minérales, principes de toute Pyrite. Cet examen donne lieu aux trois queſtions ſuivantes. De quoi les exhalaiſons ſont-elles compoſées ? D'où & comment partent-elles ? Comment forment-elles la Pyrite ? Sur la première queſtion, M. Henckel n'expoſe que des conjectures. Il ſeroit porté à croire que les exhalaiſons ne ſont point du fer, du ſoufre, de l'arſénic tout formé; qu'elles ne ſont point non plus

une ſubſtance aſſez générale pour convenir également à tous les trois regnes : ce qui ſe réduit à les juger un fer imparfait, un ſoufre, un arſénic commencés... Quant aux deux autres queſtions, on y répond, en avançant qu'il ſe fait d'abord un amas d'évaporations, qu'elles entrent enſuite dans un état de fermentation & de coction, juſqu'à ce qu'enfin le composé ait acquis ce point d'élaboration où les parties ceſſent de fermenter ; & le tout prend la conſiſtance d'un corps ſolide, d'une véritable Pyrite. Voilà, ſans doute, bien des conjectures : mais lorſque les faits précis, les démonſtrations nous abandonnent, ſommes-nous donc réduits à nous taire ? On ne pourroit donc plus propoſer de nouvelles vues, hazarder de nouvelles explications des phénomènes : il faudroit s'interdire tout ſyſtême, toute ana-

logie ; la Physique ou du moins les Physiciens y perdroient, & ce talent de deviner la Nature, dont ils sont jaloux, seroit un talent frivole ou dangereux.

Le XV^e Chap. parle du vitriol que l'on tire de la Pyrite. C'est comme une espèce de Traité sur le vitriol. L'Auteur semble ignorer que le vitriol blanc est un vitriol particulier, formé par la combinaison de l'acide vitriolique & du zinc. L'Editeur nous en avertit dans une Note. En se chargeant de traduire & de nous donner la Pyritologie, il s'est chargé de faire entrer, comme supplément nécessaire, toutes les nouvelles découvertes, & de rectifier les Observations de M. Henckel partout où elles sont susceptibles de correction. C'est mériter également bien, & de l'Auteur dont on perfectionne le travail, & du Public à qui l'on offre une source

de ſavoir plus pure & plus abondante.

Juſqu'ici l'Auteur nous a donné la Théorie de la *Pyritologie.* Pour completter le Traité, il ajoûte un dernier Chapitre où il eſt uniquement queſtion de la pratique. On y voit les procédés auxquels l'Art a recours pour décompoſer les Pyrites, la différente manière de les traiter pour en tirer le ſoufre, l'arſénic, le vitriol, &c. Nous ne nous arrêterons point à décrire ces manipulations. La deſcription intéreſſeroit trop peu de Lecteurs, & nous n'oſerions nous flatter d'être bien entendus.

En général le Traité de la *Pyritologie* eſt plein, exact & profond. Si l'Auteur paroît dans quelques endroits s'écarter des principes reçus en Phyſique, comme lorſqu'il n'admet que deux éléments principes, la Terre & l'Eau; s'il ſe livre quelquefois à l'eſprit

de conjecture, si quelques-unes de ses Observations sont démenties par des Observations postérieures & plus constatées, ce sont là des défauts bien pardonnables. Le chemin qui conduit aux vérités physiques, est semé d'incertitudes & d'erreurs. Et quel est le Physicien qui n'ait été quelquefois surpris ou par le faux jour d'une analogie, ou par l'idée de simplicité que présente un systême, ou par le résultat précipité de quelques Observations équivoques?

ARTICLE CIV.

SUITE DE LA RÉPONSE à la réfutation qu'a faite M. le CAT *d'une partie de l'Examen du systême de* NEWTON *sur la lumière & les couleurs.* (Voyez ces Mémoires & la Figure Avril I. vol. & Juillet II. vol. 1761.)

JE reprends la suite du Mémoire de M. le Cat qui s'exprime ainsi : » Non-seulement les divers » rayons rouges, orangés, jaunes, » verds, bleus, indigo, violets, » forment en *b c* autant de cer- » cles, autant de jettons de lu- » mière qui sont comme posés » les uns sur les autres, ainsi que » l'a pensé Newton ; mais lors » même qu'ils sont séparés par leur » diverse réfrangibilité, ils gar-

» dent leur figure de cercle ; &
» celle de bande que nous leur
» voyons dans le ſpectre, ne vient
» que du mêlange des ſegments
» ſupérieurs & inférieurs de ces
» cercles. «

Je conviens du phénomène en queſtion, & de la vérité des expériences faites là-deſſus par notre Auteur ; mais comme tout cela n'offre rien qui n'ait été déja ſuffiſamment diſcuté & détruit, je puis me diſpenſer d'en parler davantage. Je pourrois laiſſer auſſi les quatre concluſions qui terminent l'Ouvrage de M. le Cat ; parce-que, malgré la formule géomètrique dont elles ſont ſuivies, elles ne ſont rien moins que démonſtratives à l'égard d'une choſe qui ne ſauroit même être rendue tant ſoit peu probable. Je m'arrêterai cependant à la troiſième de ces concluſions, conçue en ces termes : » Donc ſi ces rayons

» étoient homogènes, ils ne se
» quitteroient pas en traversant le
» Prisme, & ils formeroient en-
» core tous ensemble le cercle uni-
» que *f*; & alors point de spectre
» coloré.« La raison de m'arrêter à cette conclusion, c'est qu'elle renferme une espèce de contradiction & une difficulté en même temps.

Elle renferme d'abord une espèce de contradiction : car en disant que ces rayons ne se quitteroient point en traversant le Prisme, M. le Cat fait entendre qu'ils se quittent en le traversant : ce qui contredit ou paroît du moins contredire ce qu'il a dit auparavant, en nous assûrant que c'est leur diverse réfrangibilité qui les sépare au sortir du Prisme, & que conséquemment c'est-là seulement qu'ils se quittent. Elle renferme encore une difficulté prise de la nature des rayons homogènes, qui,

par la raiſon qu'ils ſont homogènes, ne ſe quitteroient point, & ne formeroient pas de ſpectre coloré. Je réponds que, ſans aucune différence de réfrangibilité de leur part, ils ſe quitteroient au ſortir du Priſme, en vertu d'une preſſion communiquée à une grande quantité de globules, de la matière de la lumière placée entre le Priſme & le ſpectre : preſſion qui étant latérale & oblique par rapport à la plûpart des globules, doit les forcer à ſuivre des lignes qui aillent toujours en s'écartant & s'élargiſſant en forme de cone.

C'eſt ce qu'on peut dire dans le ſyſtême des émiſſions, & ce qu'il eſt bon par occaſion de remarquer comme une nouvelle preuve de la fauſſeté de ce ſyſtême que M. le Cat a très-bien fait d'abandonner. Car ſi les rayons qui traverſent le Priſme, ne

ne ſont compoſés que de corpuſcules émanés du Soleil, ils ſortiront ainſi que des filets d'eau ſortiroient d'un crible, & formeront une cylindre, dont la baſe du ſpectre ſera égale, ou, à-peu-près, au cercle qu'ils forment à leur entrée ou à leur ſortie du Priſme ; mais ils ne formeront point de cône, beaucoup moins pluſieurs cônes. La raiſon en eſt claire & évidente : c'eſt que portant avec eux & en eux-mêmes toute la matière lumineuſe, il n'y a point d'autre matière lumineuſe autour d'eux qu'ils puiſſent ébranler & preſſer latéralement. Ils iront donc, au ſortir du Priſme, en lignes parallèles, ſuivant la direction qu'ils avoient dans le Priſme, ou du moins en lignes peu éloignées du paralleliſme. Dans le ſyſtême de la preſſion au contraire & dans ce ſeul ſyſtême, ils doivent aller par des li-

gnes non-parallèles qui s'écartent de plus en plus, & former ainsi des cônes lumineux ; parce que les globules de la lumière qui touchent la face postérieure du Prisme, sont pressés latéralement & obliquement par des globules contigus sortant du Prisme. Pressés de la sorte, ils en pressent d'autres, & ceux-ci d'autres ensuite en plus grand nombre. De-là la forme de cône que les rayons prennent ; de-là leur écartement & leur prodigieuse multiplicité ; de-là une abondance surprenante de lumière, tandis que, dans le système opposé, l'on en éprouveroit une grande, & même une affreuse disette.

Mais si l'on n'admet que des rayons homogènes, les cônes formés de tels rayons toujours uniformes ne donneront point de spectre coloré. C'est-là le point principal de la difficulté de M. le

Cat, qu'il faut à présent résoudre. J'avoue que si les rayons homogènes venoient à nos yeux sans aucun changement, sans aucune altération, sans aucun affoiblissement, ils ne présenteroient aucune distinction de couleurs, ils n'offriroient que du blanc qui est leur couleur naturelle. Mais ce n'est pas ainsi qu'ils viennent après avoir traversé le Prisme. Ils ont souffert une double réflexion & une double réfraction : réflexion à la surface antérieure du Prisme, qui en a fait réjaillir un grand nombre : réflexion dans l'intérieur du Prisme, qui en a éparpillé çà & là une certaine quantité : réfraction en entrant dans le Prisme, autre réfraction en sortant du Prisme, qui ont chacune diminué leur force ; car un corps plié, & à plus forte raison doublement plié, a moins de force qu'un corps étendu sans pli en ligne

droite. Ajoûtez encore l'obliquité de leur incidence en tombant sur le Prisme, & leur obliquité en le quittant, vous aurez six causes d'altération & d'affoiblissement. Est-il surprenant après cela que des rayons ainsi altérés & affoiblis fassent moins d'impression sur l'organe de notre vue; & que, suivant leurs différents degrés d'altération & d'affoiblissement causés par les diverses épaisseurs du Prisme, il présentent des couleurs variées & distinctes?

Newton lui-même n'attribue-t-il pas la différence des couleurs à des rayons plus ou moins forts les uns que les autres? Il est vrai, qu'il veut que ces rayons soient hétérogènes; mais si j'ai des rayons plus ou moins forts, comme j'en ai en vertu des causes que je viens d'assigner, j'ai aussi-bien que lui des rayons capables, quoiqu'homogènes, de produire en

nous la ſenſation de diverſes couleurs. On me dira peut-être que tous les changements qui peuvent arriver à des rayons homogènes, ne conſiſtant qu'en des diminutions graduelles de force, ils doivent donner un blanc graduellement affoibli, mais qui pourtant ſera toujours du blanc, & rien de plus. Je peux dire de mon côté que les rayons hétérogènes de Newton n'étant tels que par leurs diverſes groſſeurs, & n'ayant de forces variées qu'à raiſon de leurs diverſes groſſeurs, il s'enſuit qu'il n'y a auſſi dans ſon ſyſtême que des forces graduellement diminuées, qui ne donneront qu'une couleur plus ou moins affoiblie, mais toujours la même.

Si l'on veut cependant quelque choſe de plus pour la formation des couleurs diſtinctes du blanc, j'ai de quoi ſatisfaire, ſans avoir recours à la chimérique cauſe de

la réfrangibilité Newtonienne. A l'entrée du Priſme & dans le Priſme, les rayons de la lumière ſouffrent non-ſeulement des affoibliſſements, mais ils eſſuyent encore une autre eſpèce d'altération conſidérable, qui mérite d'autant plus d'attention, qu'il y a grand ſujet de croire que c'eſt de-là principalement & plus immédiatement que provient la différence des couleurs. Les corpuſcules lumineux, en entrant dans le Priſme, ſont déterminés, à cauſe de leur incidence oblique, à un mouvement circulaire ſur leur centre, ainſi que l'eſt une boule frappée obliquement ſur un de ſes côtés. Dans l'intérieur du Priſme, ces mêmes corpuſcules en rencontrent d'autres qui réjailliſſent. De-là des chocs, des ſauts, des bonds, des tournoiements divers qui les troublent, qui les dérangent dans leur trajet, ou plutôt dans leur

action.* N'eſt-il pas naturel en conſéquence que les rayons qui en ſont formés, frappent diverſement les fibres de notre rétine, y faſſent ſentir des ſecouſſes diverſes, des trémouſſements fort variés, & par-là excitent en nous la perception de différentes couleurs ? N'eſt-ce pas, en effet, ainſi que les particules de l'air diverſement agitées par les corps ſonores, frappent diverſement les fibres de notre nerf acouſtique, & réveillent en nous la perception de différents ſons ?

* Quand on dit, dans le ſyſtême de la preſſion, que les rayons lumineux entrent dans le Priſme, qu'ils en ſortent, qu'ils le traverſent; cela ſignifie ſeulement que le mouvement imprimé aux globules qui les compoſent, paſſe, ſe communique & ſe continue dans les différentes files de ces globules, & non que les rayons paſſent eux-mêmes, comme dans le ſyſtême des émanations.

Ce que je viens de dire, eſt au moins clair & phyſique. Au cas que M. le Cat n'en ſoit pas content, je le prie de chercher quelque choſe de mieux ; & d'être bien perſuadé qu'en lui répondant, je n'ai viſé qu'à éclaircir une matière obſcure & difficile, non à offenſer un Ecrivain de ſon mérite. Je n'en veux qu'au ſyſtême, & non à la perſonne, avec qui je ſerois très-fâché de me brouiller.

ARTICLE CV.

LA SCIENCE DU GOUVERNEMENT, contenant le Gouvernement de France, la fondation, la constitution, l'étendue, les mœurs, les forces, le nombre des habitants, les revenus, les Loix de chaque Etat de l'Europe, &c. Par M. DE RÉAL, Grand-Sénéchal de Forcalquier. *Suite de l'Article XCVII. au II. Volume de Juillet.* A Aix-la-Chapelle ; & se trouve à Paris.

NOus embrassons, dans cet Article, ce qui concerne les *Provinces-Unies & la Grande-Bretagne.*

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DES SEPT PROVINCES-UNIES. M. de Réal coule rapidement sur

l'Etat ancien des Bataves, pour arriver plus promptement à la révolution qui enleva les Provinces-Unies à la domination de Philippe II. Ce fut le Deſpotiſme qui donna aux Confédérés plus de forces pour briſer le joug Eſpagnol, qu'ils n'en avoient pour le porter. Une ſaine Politique eût probablement affermi les liens de l'obéiſſance en les relâchant : la violence, en les reſſerrant trop & à contre-temps, en accéléra la rupture. La Hollande ne devint le ſéjour de la liberté qu'après avoir été le théâtre de bien des ſcènes ſanglantes & tragiques. Ces guerres & ces factions, *ſelon M. de Réal*, opérèrent dans le caractère des Hollandois une révolution auſſi ſingulière que dans leur Gouvernement : de cette franchiſe pleine de confiance qui leur étoit naturelle, ils paſſerent à une prudence très-réfléchie. Le génie

Hollandois est devenu très-propre au Gouvernement & à la Politique. Il n'a pas cette finesse & cette grace qui font le mérite des Courtisans ; mais il n'en a qu'un plus riche fond de sagesse, de vérité, de civilité & d'humanité. Si leurs sociétés sont moins brillantes & moins agréables que celles de quelques autres Peuples, elles sont aussi plus sûres & plus fidèles. Les Hollandois ont l'esprit droit, sensé, judicieux, sans l'avoir petit, étroit & minutieux. De-là vient que, dans les négociations, avec des vues saines & une intelligence étendue, ils marchent à leur but sans détour, sans circuit & sans précipitation. Leur caractère solide n'a point cette légèreté, cette vivacité qui ne fait ni réfléchir, ni délibérer, non plus que cette présomption & cette suffisance que rien n'étonne & n'embarrasse. M. de Réal en

conclut que les Hollandois étant *également éloignés & de la ſtupidité* qui, dans le labyrinthe des affaires, n'avance qu'en bronchant, & de la *ſubtilité* qui s'y égare en rafinant, ils ont les qualités les plus néceſſaires pour gouverner une République. On trouve ici le calcul de leurs forces dans l'Europe & dans les autres parties du monde.

Les ſept Provinces ſont unies par une confédération qui en forme une République générale. Le but de cette union s'étend à la défenſe de chaque Province, comme ſi elles ne faiſoient entre elles qu'une ſeule Province. Delà vient qu'en fait d'alliances, de guerre & de paix, aucune d'elles n'a le pouvoir de rien concluse: par les loix de l'union, elles s'en ſont dépouillées. Les Etats-Généraux ſeuls exercent ce droit, parce qu'ils *repréſentent ſeuls la*

ſouveraineté de l'union. Chacune de ces Provinces ne s'en gouverne pas moins à ſon gré : dans ſes domaines, ſon pouvoir eſt ſouverain & abſolu. Chaque Ville a ſon Conſeil, qui la gouverne avec une pleine indépendance : dans les Aſſemblées Provinciales, on ne peut rien réſoudre qui n'ait été arrêté dans le Conſeil des Villes. L'Etat entier eſt donc comme un aſſemblage de Républiques *enclavées les unes dans les autres.* Depuis les Etats-Généraux juſqu'aux Villes de chaque Province, la ſouveraineté, ſans s'éteindre, s'affoiblit par des degrés & des nuances que M. de Réal compare aux couches d'une couleur qui ſe perd & ſe noye dans une autre par la dégradation inſenſible de ſes teintes. Cependant, à ce qu'il nous ſemble, dans cette République, chaque Province eſt plus libre, & cha-

que Citoyen l'eſt moins qu'on ne l'eſt dans aucun Etat Monarchique. D'ailleurs, en Hollande, le ſouffle des factions eſt toujours plus à craindre pour la ſûreté publique, que le joug de l'obéiſſance ne ſauroit l'être pour la liberté civile dans aucun Royaume: là on eſt toujours plus près de l'oppreſſion, qu'on ne l'eſt ici de la véxation. On en trouve ici la preuve appuyée ſur des faits trop connus dans l'Hiſtoire des Provinces-Unies.

L'Aſſemblée des Etats-Généraux, ſa forme; ſes pouvoirs, les cas où l'oppoſition d'une ſeule Province, ou même d'une ſeule Ville, empêche l'effet des délibérations arrêtées par les ſix autres, les inconvénients qui réſultent de la néceſſité d'une ſi parfaite unanimité, les atteintes qu'en bien des occaſions a ſouffertes cette Loi d'unanimité; les pouvoirs dont

jouïssent le Conseil d'Etat, les Chambres des Comptes, des Finances, des Monnoies; les Collèges de l'Amirauté; l'autorité du Stathouder Amiral & Capitaine-Général des sept Provinces; l'excès où sa puissance fut portée par Guillaume III. qu'on appelloit *Roi de Hollande & Stathouder d'Angleterre*; ce titre affermi pour toujours dans la Maison de Nassau par une Loi qui *fait tomber*, dit M. de Réal, *une République en quenouille*, en étendant cette succession aux descendants des deux sexes; *résolution*, ajoûte l'Auteur, *la plus extraordinaire qu'aucun Peuple libre ait jamais prise*: tous ces objets importants sont traités ici avec autant de dignité que de précision.

GOUVERNEMENT DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'IRLANDE. Depuis que l'Angleterre a cessé d'être une Province Romaine, son His-

toire n'eſt guères qu'une chaîne de révolutions ſucceſſives : telle eſt la nature du climat, ou plutôt le génie de ſes habitants, que les troubles domeſtiques ne s'appaiſent jamais ſans laiſſer des ſemences de factions. Sous le voile de cette indépendance & de cette liberté nationale dont les Anglois ſont plus jaloux qu'aucun autre Peuple, ces ſemences germent & n'attendent qu'un moment favorable pour éclorre.

Aujourd'hui, *ſelon M. de Réal*, la licence de la preſſe contre le Gouvernement eſt portée dans Londres aux plus grands excès. Dans tout le Royaume, elle entretient tellement l'eſprit républicain, qu'en Angleterre il n'y a pas juſqu'au moindre Manœuvre qui n'épouſe quelqu'un des partis déja connus, & qui n'en forme un nouveau ſelon ſon inclination; & à l'entendre, l'intérêt de ſon

parti, quel qu'il ſoit, eſt toujours l'*intérêt de l'Etat.* Comment le Peuple Anglois ne ſeroit-il pas fier & impérieux ? La plûpart des membres qui compoſent le Parlement de la Nation, n'y ont été députés par leur canton qu'après en avoir couru toutes les Bourgades, & s'être humiliés devant les plus vils Artiſans pour mendier leurs ſuffrages.

Les Anglois, *comme l'obſerve notre Auteur*, conſervent toujours une teinture de cette humeur *farouche & cruelle* qu'on reprochoit aux anciens Bretons, *Britannos hoſpitibus feros.* Nulle part on ne fait tant valoir qu'en Angleterre les droits de la raiſon ; c'eſt une manie qui entretient un penchant mélancholique ; ſouvent elle dégénère dans l'abus le plus manifeſte de la raiſon par la ſingularité & la bizarrerie des opinions qu'elle enfante. Mais, comme le

génie Anglois est aussi profond & pénétrant dans ses vues que hardi & ferme dans ses raisonnements, ses productions sont ordinairement marquées au coin de la témérité la plus dangereuse, ou au sceau de la sagesse la plus salutaire : c'est un climat où croissent ensemble les plantes les plus utiles & les plus nuisibles au genre humain. » Là, *continue M. de* » *Réal*, tout ce qui n'est point » Anglois, est odieux. Là, on est » assez déraisonnable pour mépri- » ser toutes sortes d'Etrangers, & » assez vain pour ignorer la cause » de ce mépris. Là, & la Reli- » gion & le Gouvernement, ces » dons de Dieu faits à l'homme » pour le rendre heureux, sont » une source continuelle de divi- » sions..... Cent Sectes différentes » partagent ce pays qui, à force » d'avoir des Religions, n'en a » proprement aucune : malheur

» qui des Grands ſe commu-
» nique tous les jours au Peu-
» ple, &c. «

Si l'on ne peut refuſer aux Ecoſſois la fierté que M. de Réal leur attribue, on ne ſauroit reconnoître l'Irlande à l'idée qu'il en donne. Nous excepterons cependant la bravoure qu'il ne conteſte pas aux Irlandois. L'énumération des poſſeſſions Angloiſes dans toutes les parties du monde, le calcul des forces maritimes & terreſtres de tout le Royaume, les principes de l'accroiſſement qu'a pris ſa Marine depuis le commencement de ce ſiècle, l'état de ſes revenus & de ſes dettes actuelles forment ici une ſuite de grands objets, dont la vue réfléchie autoriſe l'Auteur à s'élever contre le *trop haut intérêt de l'argent.* Si l'argent, *dit-il*, employé à défricher & à engraiſſer les terres, ou à améliorer la culture, ren-

doit autant ou plus que l'argent mis en rente, l'activité, l'induſtrie, l'Agriculture & le Commerce, tout ſe ranimeroit; parce qu'alors, avec les fruits du travail ou de l'œconomie, on n'acheteroit pas à ſi bon compte le privilège de vivre ſans rien faire.

L'Article peut-être le plus intéreſſant de cette Section, c'eſt celui qui expoſe la conſtitution du Parlement d'Angleterre. Ce Corps formidable eſt compoſé de trois Puiſſances, le Roi, la Chambre-Haute & la Chambre-Baſſe. Le concours de ces trois Puiſſances conſtitue dans la Grande-Bretagne la vie du Corps Politique. *C'eſt*, dit M. de Réal, *un inſtrument à trois cordes, qui ne produit d'harmonie qu'autant que les trois cordes ſont d'accord.* Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter davantage ſur cette matière, ni ſur la manière dont

la Justice est administrée en Angleterre : objets intéressants & que l'Auteur traite avec méthode & intérêt.

Nous donnerons la suite dans un autre Article de nos Mémoires.

ARTICLE CVI.

HISTOIRE DE S. LOUIS, par Jehan Sire de JOINVILLE; *les Annales de son Regne par Guillaume de* NANGIS; *sa vie & ses miracles par le* CONFESSEUR *de la Reine* MARGUERITE : le tout publié d'après les Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, & accompagné d'un Glossaire. (Vol. *in-fol.*) *A Paris, de l'Imprimerie Royale.* M. DCC. LXI.

On a toujours desiré ardemment la véritable vie de S. Louis par Joinville. Les pre-

miers Editeurs de ce précieux morceau d'Hiſtoire l'avoient défiguré en voulant le rendre plus intelligible. Le plus mal-aviſé de ces Editeurs fut Antoine-Pierre de Rieux, qui ayant trouvé, vers le milieu du XVI^e ſiècle, un fort bon Manuſcrit de Joinville *le polit*, comme il l'avoue lui-même, *& le dreſſa en meilleur ordre*, parce qu'il *étoit d'un langage aſſez rude*. C'eſt-à-dire qu'il le gâta, le dénatura, le détruiſit autant que la choſe lui fut poſſible. Cet exemple doit une bonne fois décréditer tous les prétendus Réparateurs de vieux monuments, ſoit ſacrés, ſoit profanes. Ils croient rendre ſervice au Public en rajeuniſſant ces Pièces contemporaines, en leur donnant un air moderne; & il n'en réſulte qu'une mauvaiſe compilation auſſi foible pour le fond des choſes, qu'inſipide pour la manière de les préſenter.

Après Antoine-Pierre de Rieux, Claude Meſnard d'Angers donna un autre Joinville qu'il prétendit être plus original que celui dont on vient de parler. Mais, ſans inculper ſa bonne foi, on reconnut bientôt que le Manuſcrit ſur lequel il avoit travaillé, contenoit un alliage de l'antique avec le moderne, & qu'on l'avoit retouché, c'eſt-à-dire gâté & corrompu avant que la découverte en eût été faite.

M. du Cange vint enſuite, & ſe donna des mouvements pour recouvrer le vrai Joinville : ſoins ſuperflus ; toute ſa reſſource fut de mettre à contribution les deux Editions précédentes, & de former un tout qui défiguroit de plus en plus l'Original. Il ne laiſſa pas de donner un Ouvrage très-important par les Diſſertations qui l'accompagnent ; & l'on reconnut toujours le ſavant du Cange, même

dans le mauvais ſervice qu'il rendoit à Joinville.

Enfin la Bibliothèque du Roi a fait l'acquiſition d'un Manuſcrit vraiment du XIV^e^ ſiècle, & digne d'être reconnu pour le Recueil des *ſaintes paroles & des bons fays* du Roi *S. Loys.* Tout parle en faveur de ce Volume; le *langage*, l'*orthographe*, les époques qu'il énonce, &c. C'eſt à Louis Hutin déja Roi de *Navarre*, mais non encore de *France*, que parle Joinville: c'eſt de l'an 1309 qu'il date ſon Ouvrage, &c.

Ce Texte pur & ſans mêlange de l'Hiſtoire du ſaint Roi ne devoit pas être borné à ſervir d'ornement au riche & immenſe dépôt de Livres que nos Rois ont raſſemblés dans leur Capitale: il falloit communiquer au Public cette Antiquité vénérable. Villehardouin & Joinville ſont nos deux plus anciens Hiſtoriens François. Pourquoi le

dernier

dernier ne seroit-il pas entre les mains de tout le monde comme le premier ? D'ailleurs le Tableau que Joinville présente de la vie de S. Louis, peut intéresser toutes sortes de personnes. » Les Mili-
» taires y verront beaucoup de
» faits d'armes, & particulière-
» ment les plus grands exploits
» pendant que dure la Croisade.
» Ceux qui aiment à considérer
» les affaires du Gouvernement,
» y remarqueront les Loix & les
» Maximes que S. Louis ne per-
» dit jamais de vue durant son
» Regne. La Religion y recon-
» noîtra un protecteur constant,
» & un défenseur zelé. Les Gens
» de Lettres y découvriront quels
» étoient nos mœurs & nos usages
» dans les temps anciens ; quel
» étoit le caractère de la Langue
» Françoise ; & dans le discours
» d'un homme de la plus haute
» naissance, quels étoient les or-

» nements ſimples & nobles de
» cette Langue. «

Ainſi s'exprime la Préface qu'on lit à la tête de ce Volume. Elle rend compte de tout le travail qu'a exigé l'Edition de Joinville, & des ſoins ſur-tout qu'il a fallu prendre pour donner l'intelligence de quantité de mots entièrement ſurannés : ce qui s'exécute ſommairement dans les marges du Livre, & enſuite plus au-long dans un excellent Gloſſaire dont M. Melot avoit raſſemblé tous les matériaux. Ce ſavant Garde de la Bibliothèque du Roi n'a pu jouir du fruit de ſes recherches. Il eſt mort près de deux ans avant que cette Edition parût ; mais il eſt juſte que la poſtérité conſerve le ſouvenir des ſoins qu'il s'eſt donnés. Il mérite, par beaucoup d'autres endroits, de vivre dans la mémoire des Hommes de Lettres & des honnêtes

gens. Il allioit la plus vaſte érudition & le travail le plus opiniâtre aux qualités ſociales, à la probité, à la modeſtie : reſtes précieux de l'antique manière de cultiver les Lettres.

L'Hiſtoire de S. Louis par Joinville n'occupe dans ce Volume que 160 pages. Elle eſt ſuivie des *Annales de ſon Regne*, par Guillaume de Nangis, Religieux de l'Abbaye de S. Denys, & Auteur contemporain. *On ne connoiſſoit point encore cette Hiſtoire écrite en François ; on s'en tenoit à celle qui a été imprimée & publiée pluſieurs fois en Latin.* Celle qu'on donne aujourd'hui, précéde de quelques années l'Ouvrage de Joinville ; & la preuve, *comme on le remarque très-à-propos dans la Préface*, eſt fondée ſur ce que Nangis ne parle point de la canoniſation du ſaint Roi, tandis que Joinville l'appelle tou-

jours *ſaint Loys* : il n'eſt aſſurément pas naturel qu'un Religieux de S. Denys eût omis ce titre ſublime, ſi la canoniſation avoit déja été faite. On en conclut que l'Ouvrage de Nangis précède l'an 1298, époque de la canoniſation du Monarque, au-lieu que Joinville ne dreſſa ſon Ouvrage qu'en 1309, onze après cette canoniſation.

Enfin on a inſéré, dans ce Volume, un Recueil des miracles de S. Louis, Ouvrage compoſé par le Confeſſeur de la Reine Marguerite, épouſe de ce Prince. Cette Pièce étoit auſſi reſtée manuſcrite dans la Bibliothèque du Roi ; il convenoit de la publier comme un monument très-authentique de la gloire du ſaint Roi.

A ces curioſités antiques, on ajoûte quelques Extraits des Ecrivains Arabes, qui ont parlé des évènements relatifs aux deux ex-

péditions de S. Louis en Egypte & à Tunis. On verra par le témoignage de ces Etrangers que Joinville mérite toute ſorte de confiance dans les faits qu'il rapporte. Ces Auteurs Arabes ſont preſque par-tout entièrement conformes aux relations de ce Seigneur : on ne peut imaginer aucune colluſion entre eux & lui. Ainſi c'eſt la vérité qui s'énonce de part & d'autre.

Deux Cartes de Géographie, le ſavant Gloſſaire de M. Melot, la Table raiſonnée & détaillée des matières, une Notice des Chevaliers qui accompagnerent S. Louis dans ſon expédition de Tunis, un court Avertiſſement ſur la part qu'ont à l'Edition M. Melot, M. l'Abbé Sallier, M. Capperonier ſucceſſeur de ces deux Hommes célèbres ; enfin trois ou quatre belles Vignettes achevent d'orner

ce Volume tout-à-fait digne de l'attention des Amateurs de nos Antiquités.

ARTICLE CVII.

LA VIE DE LAURENT DE MÉDICIS, &c. Traduite du Latin de Nicolas Valori, &c. (Volume *in-12.*) *A Paris, chez Nyon Libraire.* M. DCC. LXI.

LAURENT de Médicis, Chef de la République de Florence, surnommé le Grand, le Père des Lettres, le Magnifique, & le Magnanime, petit-fils de Cosme le Grand, *dit le Père de la Patrie*, a joué un si beau rôle vers la fin du XV^e^ siècle, que son éloge se trouve par-tout. Les Savants, en particulier, qu'il accueillit & qu'il protégea, n'ont pas été ingrats, ils ont rendu à sa mé-

moire une partie de ce qu'ils de-
voient à sa munificence.

Parmi les Ecrivains qui ont loué ce grand homme, M. l'Abbé Goujet, Auteur de la présente Traduction, cite Paul-Jove, Papire Masson, Boissat & Varillas. » Mais » c'est, *ajoûte-t-il*, parce que ces » différents Ouvrages me sont » connus, que j'ai cru qu'on re- » cevroit avec quelque satisfac- » tion celui de Valori, & les » Pièces que j'y joins. L'Éloge » composé par Paul Jove n'ap- » prend aucun fait ; Papire Mas- » son est extrêmement décharné ; » ce que dit Boissat, est encore » plus superficiel : à l'égard de » Varillas, son Histoire est mêlée » de quantité d'Anecdotes suppo- » sées & d'aventures romanes- » ques, &c. «

L'Ouvrage de M. l'Abbé Goujet a plusieurs sortes de mérite.

1°. Il nous instruit de quantité

de faits, dont on peut ſuppoſer que les autres Hiſtoriens de Laurent de Médicis n'avoient pas eu connoiſſance, puiſqu'ils n'en diſent rien. Dans une vie auſſi intéreſſante, rien n'eſt à perdre, ni à négliger.

2°. C'eſt une nouveauté dont on fait préſent à la Littérature. Nicolas Valori qui eſt l'Auteur de cette vie, l'avoit composée dans la Langue des anciens Romains. Philippe Valori ſon fils en avoit fait une Verſion, ou, pour mieux dire, une Paraphraſe Italienne, imprimée à Florence en 1568. Mais les longueurs, les inexactitudes faiſoient regretter l'Original Latin, depuis long-temps enſeveli dans la pouſſière des Bibliothèques. Heureuſement on en a recouvré un Exemplaire depuis peu d'années, & en 1749 on en a donné une Edition : c'eſt elle qui ſert de baſe au travail de M. l'Abbé

Goujet. Cet Homme de Lettres rend par-là un double service à la Littérature. D'abord il enrichit l'Histoire, parce qu'on doit donner toute confiance au rapport d'un Auteur non-seulement contemporain, mais témoin oculaire, que sa naissance & son mérite avoient mis bien avant dans les bonnes graces du Chef des Florentins : ensuite le Traducteur mettant en notre Langue un bon Livre perdu, puis retrouvé, fait à notre Nation un présent comparable, en quelque sorte, à la découverte d'un trésor.

3°. On verra avec plaisir l'origine d'une illustre Maison, celle des VALORI. Elle a produit de grands hommes en tout genre, des hommes distingués dans les Armes, dans les Ambassades, dans les premières Charges de la République. Elle a formé des alliances presque continuelles & non-

interrompues avec les meilleures Maiſons de Florence : elle a eu en particulièr la gloire de cultiver les Lettres : inclination qu'elle ſemble avoir puiſée dans le ſein des Médicis, à qui d'ailleurs elle tient par tous les rapports de l'amitié & de la parenté. Eteinte en Italie, cette Maiſon s'eſt ſoûtenue en France dans une branche qui honore les Valori d'au-delà des Monts. Auſſi la Traduction de M. Gouget, comme par droit d'héritage ou reverſion, eſt-elle dédiée à M. le Marquis de Valori, Lieutenant-Général des Armées de *Sa* Majeſté, Grand-Croix de l'Ordre de S. Louis, Gouverneur de la Citadelle de Lille, ci-devant Ambaſſadeur en France, &c.

4°. Le Texte eſt enrichi de ſavantes Notes, néceſſaires pour faire connoître bien des perſonnages que le Latin nomme ſans

autre détail ni explication. Comme elles font honneur à l'érudition historique & littéraire du Traducteur, elles feront également plaisir aux Curieux, sur-tout aux Savants jaloux de connoître leurs semblables.

5°. Enfin, pour rendre l'Ouvrage complet, M. l'Abbé Goujet nous donne, comme par forme de Supplément, trois nouvelles Pièces: savoir deux Lettres, l'une de Jacques Antiquarius, l'autre d'Ange *Bassi*, plus connu sous le nom de *Politien*, deux beaux Esprits protégés de Laurent, & de plus un Discours de Philippe Redditi. Les deux Lettres, principalement celle de Politien en réponse à l'autre, contiennent des particularités édifiantes sur la mort de leur Héros & sur le courage intrépide, mais vraiment Chrétien, qu'il fit paroître à sa dernière heure. On sera peut-être

ſurpris d'entendre Politien raconter avec un air de perſuaſion, les prodiges prétendus (éclats de la foudre, étoile tombante, feux errants dans le Ciel, &c.) dont cette mort fut accompagnée. Pour ce qui eſt de Redditi, Auteur aſſez inconnu, c'eſt une exhortation qu'il fait à Pierre II. de Médicis, fils aîné de Laurent : il rappelle, dans cet Ecrit, pluſieurs grands traits de la vie du père, pour animer le fils, par des exemples qui le touchent de ſi près, à gouverner avec juſtice, modération, fermeté & ſageſſe. Pierre ne ſuivit pas de ſi bons conſeils. S'il eut le cœur de ſon père, il n'en eut pas la tête : du moins les Florentins le chaſſerent & le proſcrivirent en 1494. On pouvoit ajoûter que la cauſe de ſa diſgrace, plus que toute autre choſe, fut trop de complaiſance ou de ſoumiſſion aux volontés de Char-

les VIII. entre les mains duquel il remit plusieurs Forteresses, dans le temps que ce Prince marchoit à la conquête du Royaume de Naples. La Maison de Médicis qui tomba pour-lors, se releva dans la suite avec plus d'éclat que jamais.

Quant au corps de l'Histoire, le style du Seigneur Valori, sain d'ailleurs, noble & militaire, sent un peu trop le Panégyrique : mais il n'y a pas lieu de s'en étonner. Laurent de Médicis avoit trop répandu de bienfaits sur la personne & sur la famille de l'Auteur, pour que la gratitude ne conduisît pas sa plume. D'ailleurs Valori adressoit son Livre au second fils de Médicis, & ce fils fut depuis le célèbre Pape Léon X. au jugement duquel on ne pouvoit trop louer un père si digne d'éloges. Ajoûtons à cela que tous les Historiens s'expliquent à peu-près de même sur le compte de Lau-

rent. On ne refuse à cet Homme illustre aucun genre de mérite ni de vertu : patience dans l'adversité, modération dans la prospérité, douceur, affabilité, libéralité poussée jusqu'à la magnificence, prudence consommée dès l'âge même le plus tendre, vues nettes, sûres & étendues, expédition dans les affaires, science militaire, droiture invariable, (rare vertu dans un Politique,) enfin pureté dans les mœurs, amour, vénération & pratique de la Religion.

Mais voici quelques traits qui le caractérisent encore plus distinctement. D'abord c'est la protection constante qu'il donna aux Lettres & aux Littérateurs, aux Arts & aux Artistes, à quiconque avoit un *talent* : protection effective, qui ne se bornoit pas à des louanges, à des caresses, mais qui mettoit les Muses au large

par des penſions, des gratifications, des emplois qui réuniſſoient l'honnête & l'utile. Il avoit hérité cette inclination de ſon ayeul Coſme le Grand, *le Père du Peuple* : il la tranſmit à ſes enfants, ſur-tout à Léon X. ce zelé Patron des Savants : ſes deſcendants l'ont priſe de leurs pères. Cette illuſtre Maiſon trop-tôt éclipſée paſſera toujours, avec raiſon, pour la principale reſtauratrice des bonnes Lettres en Europe.

Dans cette Hiſtoire & dans ſes Commentaires, on peut voir quel accueil Laurent fit à ces Grecs célèbres, qui, après la priſe de Conſtantinople, nous apporterent des richeſſes dont le Turc, encore Barbare, n'étoit ni en état, ni en diſpoſition de profiter : comment il inſtitua une ſociété d'Hommes de Lettres, dont il étoit tout-à-la-fois l'ame & le Mécène. Dès qu'il auroit vu ſes

fils en passe de le remplacer, son dessein étoit de couler le reste de ses jours dans une maison de campagne auprès de Florence. Sa Bibliothèque choisie, un petit nombre d'amis d'élite, Marsile Ficin, grand Philosophe Platonicien; Ange Politien, cet Ecrivain docte & poli, auquel il avoit confié l'éducation de son fils aîné *; Jean Pic de la Mirandole, ce prodige d'érudition & de vertu qu'il avoit su fixer auprès de lui, devoient faire le charme de sa solitude. Poëte lui-même, Philosophe, fin Connoisseur en toutes sortes d'Arts, grand Amateur d'Histoire naturelle, il eût bien fourni sa partie dans cette société: c'étoit sa pas-

* Moreri & après lui Bayle font Ange Politien Précepteur des autres fils de Laurent. M. l'Abbé Goujet pense & prouve fort bien qu'il ne le fut que de l'aîné Pierre.

ſion, en un mot, que les bons Livres, les Manuſcrits rares, la compagnie des Savants, les compoſitions élégantes, &c.

La ſageſſe, autre caractère diſtinctif de Laurent. Il s'étoit propoſé d'entretenir la paix & une eſpèce d'équilibre entre les Puiſſances qui partageoient l'Italie de ſon temps. Dans cette vue, il ſecouroit les Princes opprimés, & ſe liguoit contre les ambitieux. Tel fut le plan de ſon Gouvernement, dont il ne s'écarta jamais. Il vint à bout de le faire goûter à tous ſes voiſins, excepté peut-être le Pape Sixte IV. Ses Lettres, ſes conſeils, ſon éloquence naturelle, vive & perſuaſive, ſes voyages, ſes tréſors même, & les troupes de ſa République, tout étoit dirigé à ce but. S'il avoit pu être immortel, la paix de l'Italie étoit éternelle; mais il fut enlevé au bonheur des Peuples

dans ſa 44e année. La ſuite fit bien voir qu'on avoit eu raiſon de le pleurer, & juſtifia en particulier les regrets de Ferdinand, Roi de Naples. Quand il apprit la mort de Laurent : » Il a vécu » aſſez pour lui, *s'écria-t-il*, mais » trop peu pour le ſalut de l'Italie. » Plaiſe à Dieu que perſonne ne » puiſſe profiter de ſa mort, pour » machiner ce qu'il n'auroit oſé » faire de ſon vivant. «

Que ne fit-il pas pour le bonheur de ſa République ! Il l'enrichit par l'Agriculture & par le Commerce, ſur-tout par la première voie qu'il préféroit de beaucoup à l'autre : il mit Florence hors d'inſulte, ſoit par l'acquiſition, ſoit par la conquête de toutes les Places fortes qui auroient pu donner de l'inquiétude à cette Capitale : il l'embellit d'une multitude d'Edifices ſacrés & profanes : il l'amuſa par des

ſpectacles, des fêtes, des repas publics qui lui mériterent le titre de *Magnifique*. Son abord gracieux & facile invitoit tous les malheureux : ſes aumônes ſont preſque incroyables. Quelle attention à relever les familles en décadence, à doter les filles indigentes, à inſtituer des *Monts de Piété!* (ce ſont des maiſons bien fondées où l'on prête ſans intérêt à ceux qui ſont dans le beſoin, mais en prenant certaines précautions.) Partout il entretint l'abondance, la joie, la ſécurité ; en tout temps prêt à ſupporter le poids de la guerre, à entreprendre de pénibles voyages, à s'expoſer à des périls certains, à prodiguer ſes tréſors, pour peu que quelque orage menaçât ſa patrie. Son adminiſtration fut l'âge d'or des Florentins.

Auſſi l'amour du Peuple, quoique Républicain, & par-là même

inconſtant & jaloux de ſa liberté, répondit-il à l'affection de ce Chef bienfaiſant. Deux preuves ſuffiront pour en convaincre. La première, tirée de l'endroit où Valori rapporte la conjuration des Pazzi, cette fameuſe entrepriſe dont Machiavel, Ange Politien, Guichardin, Varillas, & tant d'autres ont donné le détail. On ſait que Julien de Médicis y périt; & que Laurent, bleſſé lui-même, échappa à peine. » Cependant ceux qui étoient dans » l'Egliſe, effrayés des cris qu'ils » entendoient, couroient épouvantés çà & là, & demandoient » quelle étoit la cauſe d'un ſi » grand tumulte. On ne fut pas » long-temps à l'apprendre: & » dès que la nouvelle de la conjuration fut ſue, ce fut un tu» multe général dans la Ville; » chacun couroit aux armes. Le » Peuple, inquiet ſur la ſanté de

» Laurent, vint en foule aux por-
» tes de ſon Palais ; & le Prince
» fut obligé de ſe montrer pour
» le ſatisfaire. On vit bien qu'il
» étoit bleſſé : mais quand on ſe
» fut aſſûré que la plaie n'étoit
» point mortelle, on n'entendit
» plus que des cris de joie, des
» battements de mains, & autres
» témoignages d'un contentement
» univerſel. On dit que Sicco (ou
» J. B. de Monte-Sicco, l'un des
» aſſaſſins,) entendant ces applau-
» diſſements, ſe tourna vers ceux
» qui l'environnoient, & leur dit :
» Sont-ce donc là des témoigna-
» ges d'ennemis ? &c. « Or c'eſt
ici que la clémence de Laurent
brille dans tout ſon jour : à l'ex-
ception de ceux qu'à ſon inſçu la
vengeance publique immola dans
le premier accès : il ordonna d'é-
pargner tous les autres, en parti-
culier le Cardinal Riario, Légat
du S. Siège, Prélat qu'on regardoit,

après son oncle Sixte IV, comme l'auteur & le promoteur de la conspiration.

Ce qui suivit la mort de Laurent, fournira la seconde preuve. » Lorsque l'on transporta le corps » du défunt de Caregio à Florence, il y eut un concours surprenant de monde de tout âge, » de tout sexe, de tout rang & » de toute condition. Tous versoient des larmes ; & comme le » transport se fit pendant la nuit, » la plus grande partie, pour honorer celui qu'ils regrettoient, » tenoit en main des torches allumées. Tous l'appelloient le père » des pauvres, le réfuge des malheureux, le défenseur de tous » les états, l'auteur de la tranquillité publique, &c. « Tout ce morceau mérite d'être lu.

Il seroit superflu de faire des observations sur le style de M. l'Abbé Goujet ; il est assez connu par

tant d'Œuvres ſorties de ſa plume: ſes Notes ſeules, s'il en étoit beſoin, conſtateroient ſon érudition.

En terminant cet Extrait, nous faiſons une très-légère obſervation ſur la page 203. Valori dit que *Ludovic Sforce donna à Jean de Médicis* (depuis Léon X.) *le Monaſtère de Morimond..... où S. Bernard donna, avec ſes compagnons, l'exemple d'une vie très-dure & très-auſtère.* Sur quoi M. l'Abbé Goujet obſerve dans une Note, que *ce Monaſtère de Morimond eſt une Abbaye au Diocèſe de Langres*, & que *Jean de Médicis n'eſt point nommé entre les Abbés de ce Monaſtère dans le nouveau GALLIA CHRISTIANA.*

Il y a d'une part dans Valori une mépriſe, quand il dit que ſaint Bernard mena *une vie très-auſtère* dans l'Abbaye de Morimond.

Août, 1761.

S. Bernard fit son séjour habituel à Clairvaux, c'est le lieu principal où il donna l'exemple de toutes les vertus; mais d'un autre côté, M. l'Abbé Goujet, quoique très-habile dans les Anecdotes littéraires & bibliographiques, n'a pas fait attention que ce Monastère de Morimond, dont il s'agit dans le Texte de Valori, n'est pas l'Abbaye située au Diocèse de Langres, mais l'Abbaye du même nom, fondée en 1136, entre Pavie & Milan. C'étoit une Colonie de Morimond du Diocèse de Langres, & le jeune Jean de Médicis posséda ce Bénéfice en Commande dès son extrême jeunesse: on le réforma même en son nom vers l'an 1481, sur quoi il faudroit voir *Ughelli Ital. Sacr. T. IV. p. 202, 203.* Observons que S. Bernard, qui alla à Milan vers l'an 1135, auroit pu voir les commencements de Morimond

d'auprès

d'auprès de Pavie, & y passer même quelque temps en solitude; mais cela ne suffit pas pour autoriser Valori à dire que ce Saint *donna dans ce Monastère, avec ses compagnons, l'exemple d'une vie très-dure & très-austère.*

ARTICLE CVIII.

ORAISON FUNÉBRE de Très-haute, Très-puissante & Très-excellente Princesse MARIE-AMÉLIE DE SAXE, *Reine d'Espagne*, prononcée dans l'Eglise de Paris le 9. Juillet 1761, par Messire Armand de ROQUELAURE, Evêque de Senlis. (*In*-4°. p. 40.) *A Paris, chez Lottin l'aîné, rue S. Jacques; & se trouve à Castres, chez Robert; à Arras, chez Laureau; à Bayonne,*

chez Trébox. (Prix 1 liv. 4 ſ. broché.)

QUAND la vie des Grands a été ſanctifiée par le Chriſtianiſme, la Chaire de vérité retentit avec décence des applaudiſſements qu'on leur donne. Il ne s'agit pas alors de diſſimuler des vices trop certains, ou d'admirer des vertus trop équivoques. C'eſt un miniſtère de juſtice que l'Orateur exerce, une fonction édifiante & honorable qui eſt confiée à ſes talents.

M. l'Evêque de Senlis n'a eu que des vérités à peindre en traitant un ſujet qui intéreſſe l'Eſpagne, la France, l'Allemagne, la Pologne, toute l'Europe Catholique. D'abord (qu'on nous permette cette réflexion) quel triomphe pour l'Egliſe d'entendre prononcer au milieu de ſon ſacrifice le nom de SAXE ſi long-

temps ſéparé de l'alliance, & preſque de nos jours réconcilié avec le Sacerdoce & l'Autel! Les Rois d'Iſraël ne revinrent jamais adorer le Seigneur dans Sion; & la Maiſon puiſſante, qui avoit eu le malheur de protéger le Schiſme en Allemagne, eſt rentrée dans la Barque de Pierre. Les enfants de cette race auguſte occupent ces Trônes que le ſouffle de l'erreur n'a jamais infectés; & Amélie de Saxe reçoit, après le trépas, des éloges dans les Temples où ſont honorés S. Ferdinand, S. Caſimir & S. Louis.

L'Orateur applique à cette grande Princeſſe ce Texte de l'Ecriture: *Quaſi lux ſplendens, procedit & creſcit uſque ad perfectam diem.* C'eſt le plan ſur lequel eſt tracé tout le Diſcours: » Vous » verrez, *dit-il*, une Héroïne » Chrétienne, dont les vertus croiſ» ſant toujours avec les années

» ont marqué par de nouveaux » ſuccès tous les pas de ſa car- » rière. Dès ſa plus tendre jeu- » neſſe, elle a donné les eſpé- » rances les plus heureuſes, &, » ſemblable à la brillante Aurore, » elle a annoncé les plus beaux » jours : *Quaſi lux ſplendens*. Auſſi- » tôt qu'elle fut parvenue au com- » ble des grandeurs humaines, » l'égalité conſtante de ſes mœurs, » une raiſon plus mûre, des ſen- » timents plus fermes & plus élé- » vés juſtifierent ſes progrès : *Pro-* » *cedit & creſcit*. Enfin, avant que » d'arriver à ce terme fatal qui » a mis le ſceau véritable à ſa » grandeur, & qui a coûté tant » de larmes à deux Royaumes, » elle a montré, au milieu des » plus grandes épreuves, cette » abondance de vertus, cette plé- » nitude de force & de ſageſſe » qui forme le caractère diſtinctif » des Héros de la Religion. En

» un mot, AMÉLIE, dans les dif-
» férents états où la main du Sei-
» gneur l'a placée, par les présages
» les plus heureux, par les progrès
» les plus marqués, par les fruits
» d'une sagesse consommée, a vé-
» rifié ces paroles de mon Texte:
» *Quasi lux splendens, procedit*
» *& crescit usque ad perfectam*
» *diem.* «

Le grand Art des Eloges funèbres est de généraliser les objets; de placer à propos les principes & les maximes; de répandre, dans le discours, ces ornemens accessoires qui donnent de l'éclat aux faits historiques. M. l'Evêque de Senlis avoit d'abord à présenter la Princesse de Saxe dans les exercices de la première éducation, donnant dès-lors les plus favorables espérances, annonçant par toutes les qualités de sa personne ce qu'elle devoit être un jour. Ce premier âge, cette au-

rore de la vie ; ces germes précieux d'un Héroïſme naiſſant ; tout rappelle à l'Orateur ce que la France vient de perdre, & qu'elle n'a pas encore ceſſé de pleurer. C'eſt une ſorte d'épiſode dans l'Eloge de la Reine d'Eſpagne ; mais les circonſtances l'autoriſent, le placent même dans un point de vue favorable.

» Que l'on remarque dans un » enfant, *dit le Prélat*, un eſprit » ſérieux ſans triſteſſe, vif ſans » emportement, une imagination » brillante & féconde, un deſir » inſatiable de connoître & d'ap- » prendre, une docilité aveugle » pour ſes Maîtres, l'affection la » plus reſpectueuſe & la plus ten- » dre pour les auteurs de ſes jours, » des inclinations douces & bien- » faiſantes, enfin quelques mou- » vements ſubits & imprévus d'une » Ame noble & élevée ; nous con- » clurons, ſans balancer, que cet

» enfant doit faire les délices de » sa Maison, & l'honneur de sa » Patrie. Mais si des qualités si » rares se trouvent dans un Prince » que la grandeur de sa naissance » semble avoir désigné pour oc- » cuper un Trône, quel préjugé » plus certain de la félicité des » Peuples qui doivent un jour » obéir à ses loix!... En traçant » le tableau d'un jeune Prince ac- » compli, je sens que je renou- » velle dans tous les cœurs la » plaie vive & profonde que le » temps n'a pu encore fermer..... » Détournons nos regards de cette » image douloureuse, & n'aug- » mentons point la source de nos » regrets. «

La Princesse de Saxe préféra l'étude de sa Religion à toutes les autres connoissances. M. de Senlis saisit ce beau sentiment, pour faire voir combien la Religion étudiée dans ses vrais prin-

cipes, dans ses sources respectables, est digne de l'attention des plus grands génies ; combien elle mérite de fixer les inclinations d'une Ame Royale. » En adorant » les profondeurs divines, on peut, » on doit même arrêter ses re- » gards sur la Religion naissante, » la suivre dans ses progrès, l'ad- » mirer dans son triomphe. Qu'il » est beau de voir ce foible ar- » brisseau, à peine apperçu dans » un coin de la Judée, étendre » tout-à-coup ses rameaux salu- » taires & envelopper l'univers » de son ombre ; l'avenir dévoilé » aux yeux des Prophètes, la Na- » ture soumise à la voix des Apô- » tres, un Dieu sortant lui-même » du tombeau pour confirmer sa » doctrine ! Ces merveilles écla- » tantes ont inspiré le courage » aux Confesseurs, ont fait couler » le sang des Martyrs, ont con- » fondu l'orgueil des Philosophes.

» Que ces vérités sont bien pro-
» pres à soûtenir notre foiblesse !
» Quelles armes victorieuses à op-
» poser aux vains sophismes de
» l'impiété & du mensonge ! Heu-
» reuse l'ame fidèle qu'une foi
» humble & éclairée défend tout-
» à-la-fois des illusions de l'a-
» mour-propre & des dangers de
» l'ignorance ! Tel a été le bon-
» heur d'Amélie, &c. «

La seconde Partie de ce Discours fait voir les *progrès* rapides de la Princesse de Saxe dans la carrière de la gloire. Elle est portée d'abord sur le Trône des deux Siciles. C'est l'effet des grandes vues de cette Reine célèbre que l'*Espagne possède encore.* » Toute
» occupée des intérêts d'un fils
» qu'une Politique heureuse avoit
» enfin couronné, elle pensa que
» le vrai moyen d'affermir une
» autorité naissante étoit d'attacher
» au jeune Roi par des nœuds

» ſacrés l'objet le plus capable
» d'inſpirer à de nouveaux ſujets
» le reſpect & l'amour. Un choix
» auſſi important fut bientôt dé-
» claré, &c. «

La Reine des deux Siciles éprouva les embarras du Trône : elle trembla pour les jours du Roi ſon époux, elle eſſuya les biſarreries d'un Peuple inconſtant : *elle ſembla toucher au moment de deſcendre dans le tombeau.* M. l'Evêque de Senlis peint toutes ces ſituations ſi douloureuſes & ſi propres en même temps à manifeſter la grandeur d'ame de cette Héroïne. Nous tranſcrivons un morceau plein de ſentiment & d'intérêt.

» La guerre allumée entre deux
» Nations célèbres répandit ſon
» funeſte embraſement ſur ces
» belles contrées : le Roi raſſem-
» blant ſa Nobleſſe accourue en
» foule pour le défendre, partit

» aussi-tôt pour sauver la Patrie.
» Dans ces instants critiques re-
» présentez-vous, Messieurs, une
» jeune Reine qui comblée jusqu'a-
» lors des faveurs de la fortune,
» ignoroit encore ses caprices &
» ses revers. Que de circonstances
» cruelles se réunissent à la fois
» pour accabler son courage ! Il
» faut qu'une fuite précipitée l'ar-
» rache à ces Palais superbes où
» tout lui présente l'image de la
» plus délicieuse abondance. Et
» dans quels lieux va-t-elle cher-
» cher un asyle ? C'est dans
» une forteresse destinée plutôt à
» renfermer des coupables, qu'à
» servir de retraite à des Souve-
» rains... Là, privée de toutes ces
» superfluités délicates que le luxe
» des Grands a rendues si néces-
» saires, environnée de femmes
» éplorées & tremblantes, elle
» redemande en vain ce Roi si
» cher, dont la présence pourroit

» seule adoucir ses malheurs. Que » dis-je, le Roi même, par tous » les dangers auxquels il s'expose, » livre l'épouse la plus tendre à » des allarmes si vives, que l'in- » trépidité la plus mâle pourroit à » peine en triompher. Cependant, » insensible en apparence à tant » de maux, on n'entend point la » Reine s'échapper en plaintes ou » en murmures : dévorant en se- » cret ses mortelles douleurs, elle » ne paroît occupée qu'à faire » renaître dans tous les cœurs la » force & la confiance, &c. «

Le plan de ce Discours annonce trois parties ; car il s'agit, selon le Texte, de montrer Amélie de Saxe parvenue au comble de la sagesse avant que de terminer le cours d'une vie à laquelle est attachée le bonheur de tant de Peuples L'Orateur remplit ce dessein ; mais il passe rapidement & sans intervalle à ces derniers

traits du caractère de la Princesse. Elle n'occupe plus le Trône de Naples, elle va faire la gloire de celui d'Espagne : mais, » grand » Dieu ! n'avez-vous donc assem» blé tant de Couronnes sur sa tête » qu'afin que de si magnifiques » dépouilles rendissent plus su» perbe le triómphe de la mort ? » Quoi, sitôt enlever aux Nations » une Princesse vertueuse, & dans » le moment peut-être que vaincu » par la ferveur de ses prières & » de ses vœux, vous eussiez fait » descendre sur la terre cette paix » si desirée dont quelques Puis» sances injustes ou aveugles » s'efforcent d'empêcher le re» tour ! « Les décrets de l'Eternel s'accomplissent. *Frappée avant l'âge où le saint Roi Ezéchias trouvoit si cruel de mourir, la Reine voit arriver sa dernière heure*; mais *elle n'en est point ébranlée.... Cette mort, qui nous*

glace d'effroi, a perdu pour elle toute son horreur. Animée par la foi la plus vive, soûtenue par une juste confiance dans les miséricordes de son Dieu, elle voit s'ouvrir devant elle les portes de l'éternité, &c.

Ce Discours répond à la grandeur du sujet. L'Orateur s'exprime noblement : il saisit avec habileté tous les avantages que lui fournissent des qualités Royales & Chrétiennes. Il sait aussi honorer son ministère ; & tandis qu'il célèbre les vertus d'une Reine, il n'oublie pas d'en tirer des points de Morale propres à l'instruction de ses Auditeurs.

La partie typographique de cet Eloge funèbre est soignée, élégante & agréable. On l'a décorée de deux morceaux de Gravure très-picquants. Le premier, qui se présente au frontispice, est une Urne sépulchrale, accompa-

gnée de deux Génies pénétrés de douleur. Le second est une Vignette placée dans la première page : un Tombeau antique & majestueux s'éleve, enveloppé des vo les de la mort, & surmonté d'une Couronne Royale : à droite est une grande figure, représentant l'Espagne appuyée sur l'Ecusson de ses armes, & levant au Ciel des regards qui marquent encore plus la confiance & la résignation que la douleur : à gauche est une femme éplorée qui rassemble les attributs de la prudence, de la vérité & de la fermeté, attributs qui firent le caractère de la Reine d'Espagne : sur le devant du Mausolée est le spectre de la Mort en buste, couvrant de sa draperie funèbre un hémisphère éclairé du Soleil, symbole de la vaste puissance des Rois Catholiques, ou bien faisant allusion au Texte, *Quasi lux splen-*

dens, &c. L'invention de ces Gravures est due au Sieur Gravelot, & l'exécution au Sieur le Mire. L'Imprimeur est le Sieur Lottin l'aîné, qui se distingue de plus en plus par les soins qu'il donne à son Art.

ARTICLE CIX.

ŒUVRES de M. le Chancelier d'AGUESSEAU. Tome premier, contenant les DISCOURS pour l'ouverture des Audiences, les MERCURIALES, &c. *A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, & autres Libraires associés.* Suite de l'Article XV. au mois de Juillet I. Vol.

NOus avons promis de reprendre ce premier Tome des ŒUVRES de M. d'AGUESSEAU

à l'Article des MERCURIALES. On appelle ainſi les *Diſcours* que M[rs] les Gens de Roi prononcent aux rentrées du Parlement, ſoit de la S. Martin, ſoit d'après Pâques : Diſcours qui conſervent la trace de *cette cenſure grave & ſevère que le Sénat exerçoit ſur lui-même dans l'intérieur du Sanctuaire de la Juſtice.*

On a dix-neuf Mercuriales de M. d'Agueſſeau ; la première en 1698, & la dernière en 1715. La première *ſur l'amour de ſon état*, & la dernière *ſur l'amour de la Patrie*, toutes relatives à la Magiſtrature, & formant, pour ainſi dire, dans leur enſemble, le portrait le plus achevé du Magiſtrat. M. d'Agueſſeau n'oublie aucun des devoirs attachés à cette importante fonction : il entre dans les détails de la conduite privée & publique du Magiſtrat : il expoſe les vertus qu'on a droit d'atten-

dre de lui, la grandeur d'ame, l'amour de la ſimplicité, le zèle du bien public, les lumières de la ſcience, le travail, l'attention, la fermeté, l'impartialité, l'intégrité des mœurs, l'amour de la Patrie. Cette dernière qualité eſt traitée tout-à-fait en grand.

» Serions-nous donc réduits, *s'écrie-t-il avec tout le ſentiment que mérite un ſi important objet*, » à chercher l'amour de la patrie » dans les Etats populaires, & peut-» être dans les ruines de l'ancienne » Rome ? Le ſalut de l'Etat eſt-il » donc moins le ſalut de chaque » Citoyen dans les pays qui ne » connoiſſent qu'un ſeul Maître ? » Faudra-t-il y apprendre aux » hommes à aimer une patrie qui » leur donne ou qui leur conſerve » tout ce qu'ils aiment dans leurs » autres biens ? Mais en ſerons-» nous ſurpris ? Combien y en » a-t-il qui vivent & qui meurent

» ſans ſavoir même s'il y a une
» patrie ! Déchargés du ſoin, &
» privés de l'honneur du Gouver-
» nement, il regardent la fortune
» de l'Etat comme un Vaiſſeau
» qui flotte au gré de ſon Maître,
» & qui ne ſe conſerve ou ne
» périt que pour lui. Si la Navi-
» gation eſt heureuſe, nous dor-
» mons ſur la foi du Pilote qui
» nous conduit. Si quelque orage
» imprévu nous réveille, il n'ex-
» cite en nous que des vœux im-
» puiſſants ou des plaintes témé-
» raires, qui ne ſervent ſouvent
» qu'à troubler celui qui tient le
» gouvernail; & quelquefois même,
» Spectateurs oiſifs du naufrage de
» la Patrie, telle eſt notre légèreté
» que nous nous en conſolons par
» le plaiſir de médire des Acteurs.
» Un trait de ſatyre dont le ſel
» nous picque par ſa nouveauté,
» ou nous réjouit par ſa mali-
» gnité, nous dédommage de

» tous les malheurs publics, &c.«

M. d'Agueſſeau exerce tellement ſa cenſure dans ſes Mercuriales, que tous les états de la République peuvent en profiter. Sa Morale, par exemple, ſur le faux Bel-eſprit eſt d'une utilité générale. » Penſer peu, *dit-il dans ſa* » *ſeptième Mercuriale*, parler de » tout, ne douter de rien; n'habiter » que les dehors de ſon ame, & » ne cultiver que la ſuperficie de » ſon eſprit; s'exprimer heureu- » ſement, avoir un tour d'imagi- » nation agréable, une converſa- » tion légère & délicate, ſavoir » plaire ſans ſavoir ſe faire eſti- » mer; être né avec le talent » équivoque d'une conception » prompte, & ſe croire par-là » au-deſſus de la réflexion; voler » d'objets en objets ſans en ap- » profondir aucun; cueillir rapi- » dement toutes les fleurs, & ne » donner jamais aux fruits le

» temps de parvenir à leur maturité ; c'eſt une foible peinture » de ce qu'il plaît à notre ſiècle » d'honorer du nom d'Eſprit. « Ces avis ſe donnoient en 1704 : ce qui montre apparemment que les reproches qu'on fait à la génération d'aujourd'hui, étoient déja fondés en preuve il y a près de 60 ans.

Mais qui peut douter qu'en effet M. d'Agueſſeau ne remarquât dès-lors de grandes altérations dans les mœurs du ſiècle ? La ſixième Mercuriale déplore les progrès que le luxe faiſoit tous les jours, & l'amertume qu'éprouvoient à ce ſujet les graves & vertueux Citoyens. » A la vue de » tant de diſgraces, le ſage Ma» giſtrat n'a plus de goût que pour » la ſolitude : de quelque côté » qu'il tourne ſes yeux, il ne voit » que des ſujets d'affliction : déſeſ» pérant de réformer ſon ſiècle,

» heureux s'il pouvoit l'oublier, » il ne penſe plus qu'à ſe réfor- » mer lui-même, & à faire de ſa » maiſon un aſyle ſacré, où la » vertu bannie du commerce des » hommes & contrainte de céder » au torrent du vice, puiſſe ſe » retirer avec lui. On n'en ap- » proche qu'avec un ſaint reſpect » & une eſpèce de Religion : on » la regarde comme un de ces » anciens Temples, monuments » de la piété de nos Pères, que la » fureur de la guerre a épargnés, » pendant qu'elle ravageoit le » reſte de la terre. La modeſtie » en garde les portes, & elle les » ouvre jour & nuit aux prières » des malheureux. Jamais le triſte » Suppliant n'eſt obligé de cor- » rompre un Miniſtre intéreſſé, » pour en acheter l'entrée. Il y » trouve une Divinité bienfai- » ſante, toujours prête à écouter » ſes vœux. «

On a parlé quelquefois dans des Pièces d'éloquence ou dans des Ouvrages philosophiques de l'Héroïsme du Magistrat, de la grandeur d'ame que suppose l'exercice de cette fonction, sur-tout dans les grandes places. M. d'Aguesseau n'étant encore qu'Avocat-Général, traita ce sujet avec beaucoup de force. » Qu'est-ce qu'un » Magistrat, *disoit-il dans sa troisième Mercuriale*, & quelle est » l'idée que la vertu en offre à » notre esprit ?... C'est un Homme » toujours armé pour faire triompher la Justice, Protecteur intrépide de l'innocence, redoutable Vengeur de l'iniquité, » capable, suivant la sublime » expression de la Sagesse même, » de forcer & de rompre avec un » courage invincible ces murs » d'airain & ces remparts impénétrables qui semblent mettre » le vice à couvert de tous les

» efforts de la vertu. Foible ſou-
» vent en apparence, mais tou-
» jours grand & toujours puiſſant
» en effet, les orages & les tem-
» pêtes des intérêts humains vien-
» nent ſe briſer vainement contre
» ſa fermeté. Enfin c'eſt un homme
» tellement lié, tellement uni, &,
» ſi nous l'oſons dire, tellement
» confondu avec la Juſtice, qu'on
» diroit qu'il ſoit devenu une
» même choſe avec elle. «

L'Orateur revient à ce ſujet dans la XVe Mercuriale qui eſt ſur la Fermeté. Il y enſeigne au Magiſtrat à ſe défier de l'ambition, des plaiſirs, de la complaiſance, de l'amitié, des égards, des liens du ſang : il montre la néceſſité de combattre tous les ennemis ſecrets & publics de la juſtice & de la vérité, &c. Tous ces Diſcours de Mercuriales ſont à lire & même à méditer. Il ſe trouve dans quelques-uns des vues

vues profondes, dans d'autres plus d'ornements, dans tous beaucoup de raiſon, & de l'éloquence partout : ces morceaux ne ſont cependant pas égaux en beauté : cela ne pouvoit être, vû la différence des ſujets. En général, on y remarque la liberté d'un Cenſeur public, les principes d'un homme de bien, & les lumières d'un grand Magiſtrat.

On a placé de ſuite cinq Réquiſitoires célèbres, entr'autres celui qui regarde l'enregiſtrement de la Bulle & des Lettres-Patentes contre le Livre *des Maximes des Saints*. Ce Réquiſitoire eſt fort connu, & a été produit une infinité de fois dans des Controverſes Eccléſiaſtiques.

Le reſte du Volume comprend les diverſes inſtructions données par M. le Chancelier à ſes enfants. *Nous en dirons quelque choſe dans un dernier Extrait.*

ARTICLE CX.

ANTHOLOGIA veterum Latinorum Epigrammatum, &c. C'est-à-dire ; *Anthologie d'anciennes Epigrammes, ou de Poëmes Latins, ou de Pièces choisies des Poëtes Latins ; distribuée en six Livres, tirée des Marbres, Monuments, Inscriptions, Manuscrits antiques.* Collection commencée d'abord par Joseph Scaliger, Pierre Pithou, Frid. Lindenbroge, Théod. Janson, Almeloveen, &c. enrichie maintenant de plusieurs morceaux qui n'avoient point encore été imprimés ; mise dans un ordre plus élégant, & éclaircie par des Notes extraites des Ecrits de quelques savants Auteurs, &, par une suite continue

d'Obſervations. Ouvrage de M. Pierre Burmann. (Tome I. *in*-4°. pages 786, ſans y comprendre les 74 de l'Epître dédicatoire, Préface, &c.) *A Amſterdam, chez Schouten; & ſe trouve à Paris chez Cavelier, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LIX.

UN Recueil de cette nature doit intéreſſer tous les partiſans de l'érudition antique : le nombre n'en eſt pas fort grand ; du moins on s'en plaint, comme ſi le goût de la Littérature légère avoit éteint la race des Antiquaires. Depuis que les Gens de Lettres figurent dans un certain monde, & dans ce qu'on appelle la *bonne compagnie*, ils ſe contentent d'une érudition aiſée & commode. C'eſt un fond dont l'acquiſition eſt facile, la culture

douce, & qui n'en eſt pas moins d'un aſſez honnête revenu.

Un Savant qui pâlit ſur les Antiquités, qui ſe deſſéche ſur de vieux Manuſcrits, qui compare & combine des dates, qui releve des Anachroniſmes, qui corrige des citations infidèles, qui ſe met à la torture pour déchiffrer une Médaille ou une Inſcription, pour raſſembler & appréeier des variantes, pour rétablir un Texte altéré, ou pour en éclaircir le ſens obſcur; un tel homme eſt néceſſairement un perſonnage ſérieux, une ſorte d'être étranger à ſon ſiècle, & preſque à ſa Nation. Il contracte, en quelque manière, la rouille des métaux qu'il manie, & l'air gothique des Manuſcrits qu'il recherche : ſon ſavoir & ſes façons n'ont rien d'agréable, rien même qui ne rebute.

Probablement on a tort de

donner le privilège exclusif à ce qui n'est que la fleur des Lettres, on néglige trop les fruits: on se contente de plaire au-lieu de s'instruire & d'instruire les autres. Mais, quoi qu'il en soit, les Littérateurs solides trouveront, dans l'Ouvrage de M. Burmann, de quoi se satisfaire. Son Epître dédicatoire montre qu'il a su s'élever au-dessus des dédains fastidieux d'un siècle trop frivole: il y cite de bonnes autorités pour la méthode antique. Il en appelle aux Valois, aux Vossius, &c. personnages qui ont pris leur temps pour être à la mode. Leurs successeurs, en très-petit nombre, liront avec plaisir tout ce morceau de M. Burmann. Les Littérateurs agréables se donneront bien de garde d'entamer cette lecture. Ainsi, à leur égard, les savants avis qu'on y distribue, sont, à peu-près, de l'érudition perdue.

Dans les 56 premières pages de son Epître dédicatoire, M. Burmann expose les sources qui lui ont fourni des secours pour son travail. Il n'y a point eu, dans l'Europe, de Savant un peu versé dans ce genre de Littérature, qui n'ait été consulté, & qui ne reçoive ici un tribut d'éloges ou quelques traits de satyre : mais la louange & la censure ne portent jamais l'empreinte de cette basse jalousie ou de cette méchanceté cynique, dont les Gens de Lettres ne sont pas toujours exempts. Cependant les expressions de l'Auteur sont souvent d'une Latinité où il y a plus de force & d'énergie, que d'urbanité & de douceur : le style en seroit quelquefois trop dur, si les Auteurs dont on parle, étoient encore vivants. Nous ne rappellons point ici les noms de ces Ecrivains, dont le nombre, la patrie, les qualités

effrayeroient beaucoup de nos Lecteurs.

Dans l'arrangement & la distribution des Epigrammes qui remplissent ce Recueil, on a suivi un ordre réglé sur la nature des matières. Le premier Livre comprend tout ce qui intéresse les Dieux & les Déesses, les Héros & les Héroïnes de l'Antiquité. Le second renferme des Eloges & des Satyres, dont les Hommes illustres & les Savants ont été l'objet. Dans le troisième, M. Burmann a rassemblé des descriptions de quelques endroits fameux, des préceptes, des moralités & des maximes de sagesse pour les différents états de la vie. Il y a joint quelques Pièces, dont les sujets sont trop gais & trop libres, *hilarioris argumenti*; il en avertit les Lecteurs graves & sérieux, pour qu'ils s'abstiennent d'y toucher, *ne legant adducti supercilii*

& tetricæ frontis Catones. Il auroit mieux fait de les ſupprimer, pour en épargner la tentation à d'autres qui ne ſont pas ſi ſcrupuleux, quoique cette tentation ſoit plus dangereuſe pour leur foible vertu. En général, la Latinité gagne peu où les mœurs perdent, & le goût ne ſe polit jamais en faiſant des lectures qui corrompent le cœur, ou ſaliſſent l'imagination ; c'eſt-là un *Catoniſme*, dont, pour la gloire des Lettres, tous leurs partiſans devroient être d'ardents zélateurs.

Il ne faut pas croire que le terme d'*Epigramme* ait, dans tout ce Recueil, la même ſignification qu'on lui donne ordinairement en notre Langue : on y trouvera très-peu de ce ſel, de ces ſaillies & de ces chutes qui caractèriſent parmi nous le genre épigrammatique. Inſcriptions ſimples, deſcriptions aſſez élégantes, penſées naturelles, c'eſt tout ce qu'il

y a de mieux dans cette Anthologie. La plûpart des autres fleurs qui composent ce mêlange, ont perdu leur éclat & leur odeur. Ce sont des fruits transplantés, qui dégénèrent dans un climat étranger.

Nous allons transcrire ici quelques-unes de ces Epigrammes : dans le choix que nous en faisons, nous préférons celles dont le mérite, quoique séparé de son objet, est encore sensible & durable.

De Pictura CLEOPATRÆ *morientis.*

Picta fuit quondam Pharii Regina Canopi,
Artifici formata manu ; nam vivere serpens
Creditur, & morsâ gaudens dare fata papillâ.
O quàm vivit opus ! quàm penè figura dolorem
Sentit ! & ex ipso moritur pictura veneno.

Traduction où l'on n'a songé qu'à rendre simplement le sens littéral de cette Epigramme.

Sur un Tableau de Cléopatre *mourante.*

» On peignit autrefois Cléo-
» patre : sur la toile animée par le
» charme de l'habile pinceau, le
» serpent est encore vivant, &
» enfonce avec joie sa dent meur-
» trière dans le sein de la Reine :
» le portrait lui-même en sent la
» morsure cruelle, & expire par
» la violence du poison qui coule
» dans ses veines. « (Liv. 2. Epig. 71.)

Voici une description de l'Isle de Corse : Senèque en est l'Auteur.

> Barbara præruptis inclusa est Corsica saxis,
> Horrida, desertis undique vasta locis.

Non poma Autumnus, ſegetes non educat Æſtas:
Canaque Palladio munere Bruma caret:
Umbrarum nullo Ver eſt lætabile fœtu;
Nullaque in infauſto naſcitur herba ſolo.
Non panis, non hauſtus aquæ, non ultimus ignis.
Hîc ſola hæc duo ſunt, exul & exilium.

TRADUCTION.

» La Corſe eſt une Iſle ſau- » vage, dont toute la côte eſt » hériſſée de rochers eſcarpés : » le reſte n'eſt qu'un vaſte & hor- » rible déſert, où l'Automne eſt » ſans fruit, l'Eté ſans moiſſons, » l'Hyver ſans occupation, le » Printemps ſans ombrage & ſans » gazon. Dans ce climat ſtérile, » ni pain, ni eau, ni feu : on n'y

» trouve jamais que deux objets,
» un *exil* & un *exilé*. « (Liv. 3. Epig. 13.) On sent que Senèque avoit été exilé dans l'Isle qu'il décrit. Si ce Philosophe eût été moins esclave des amusements de la Cour, il en eût trouvé le séjour moins lugubre, & il n'en eût pas laissé une peinture si affreuse.

Dans ces petits Poëmes que M. Burmann a recueillis avec tant de soin, on trouve quelquefois des sentences qui, pour être communes, n'en sont pas moins frappantes par le tour qu'on leur donne : telle est celle-ci que nous tirons d'une Elégie sur la mort de Mecènes.

Marmora Mœonii vincunt monumenta libelli.
Vivitur ingenio : cætera mortis erunt.

» Les Œuvres d'Homère sont
» plus durables que le marbre :

» c'eſt par l'eſprit qu'on vit, tout » le reſte doit mourir. « Liv. 11. Epigr. 119.)

Il ſeroit peut-être à deſirer que M. Burmann, en rédigeant ſa Collection où il n'a rien épargné pour la ſatisfaction des Savants, eût un peu plus ſongé aux beſoins des Ignorants. Le Texte qu'il leur préſente, n'eſt pas toujours à la portée de leur intelligence : il ſuppoſe ſouvent des connoiſſances qui leur manquent. Ainſi quelques Notes pour éclaircir les endroits obſcurs & certains points de la Fable, de l'Hiſtoire, de la Géographie &c. auroient facilité une lecture qui, ſans ces ſecours, ſera toujours plus fatiguante qu'amuſante.

Dans le premier Livre de cette cette Anthologie, nous comptons 177 Epigrammes ; dans le ſecond, 266 ; & dans le troiſième, 293. On nous en promet encore un

autre Tome, qui contiendra les trois derniers Livres, & qui apparemment sera de la même épaisseur que ce premier Tome.

ARTICLE CXI.

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1752 jusques & compris l'année 1754. (Tome XXVI.) A Paris, de l'Imprimerie Royale. *Suite de l'Article LXXXI. au mois de Juillet I. Volume.*

APRÉS les Egyptiens, nul Peuple ne mit dans ses ouvrages publics autant de grandeur & de solidité que les Romains. Leurs Edifices conservent encore jusques dans leurs débris, &c,

malgré la succession de près de vingt siècles, l'empreinte de la magnificence qui caractérisa le génie de ces Maîtres du monde. Parmi les Monuments qu'ils éleverent dans les Gaules, il n'en est guères de plus important, ni de plus curieux que l'Arc de triomphe qui nous reste d'eux près de la Ville d'Orange. Plusieurs Savants ont travaillé sur ce Monument; mais les explications qu'ils en ont données, s'accordent si mal avec l'Histoire, & sont si remplies de contradictions, que ce sujet peut & doit encore être regardé comme tout neuf. M. Ménard entreprend de l'examiner & de fixer la véritable époque de l'érection de ce Monument.

Il commence par faire la Description détaillée de cet Arc de triomphe & des ornements qu'on y remarque: il entre ensuite dans

une discussion critique des différentes explications qui en ont été produites jusqu'ici. La plus ancienne de ces explications, & qui semble avoir prévalu, c'est celle qui rapporte le Monument à C. Marius & à Lutatius-Catulus, Consuls Romains. M. Ménard expose, sans en rien déguiser, les preuves sur lesquelles s'appuyent les partisans de cette opinion, qui veulent que l'Arc de triomphe ait été construit par ordre du *Sénat*, pour perpétuer le souvenir de la victoire remportée par Marius & son Collègue sur les Cimbres & les Teutons dans la plaine d'Orange. C'est dommage que ce sentiment porte tout entier sur un fondement ruineux. Le savant Académicien prouve clairement, d'après le témoignage de plusieurs Auteurs, que la bataille gagnée dans les Gaules par Marius sur les Teu-

tons, ſe donna non pas dans la plaine d'Orange, mais à quinze grandes lieues de-là, près d'Aix en Provence. De plus ſur les façades de cet Arc de triomphe, parmi les ornemens qui le décorent, on voit des mâts briſés & divers inſtrumens de Marine. Quel rapport tout cela peut-il avoir avec Marius? Nous ajoûterons qu'avant M. Ménard, le Père Montfaucon avoit fait la même obſervation. » Il y a, dans ce Mo» nument, *diſoit le célèbre Béné» dictin*, de grands tas de proues, » d'ancres, de rames & de tri» dents, ce qui marque une vic» toire ſur mer, comme le tas » d'armes marque une victoire » ſur terre : enſorte que ce feroit » un Arc triomphal pour deux » victoires, l'une ſur terre, l'au» tre ſur mer ; ce qui ne peut » convenir à la victoire de Caius » Marius remportée ſur les Cim-

» bres. « (Voyez le IV^e Tome des *Antiquités expliquées*, p. 170.)

L'élégance & la beauté qui regnent dans toute la sculpture de cet Edifice, prouvent aussi qu'il appartient à un siècle postérieur à celui de C. Marius, où l'Architecture n'étoit pas encore perfectionnée. Enfin élevoit-on, du temps de Marius, des Arcs de cette magnificence à de simples Citoyens? Ces deux dernières réflexions, qui sont de M. Ménard, & qui nous paroissent décisives dans la question présente, réfutent encore, ce semble, plus efficacement la seconde explication qui rapporte le Monument à Cn. Domitius Œnobarbus & à Q. Fabius Maximus, c'est-à-dire à l'an de Rome 631. Quand même cette seconde explication ne pécheroit pas, comme elle péche en effet contre la Chronologie & contre les Notions géographiques.

Ceux de nos Lecteurs qui seroient curieux de voir une réfutation complette & détaillée de cette seconde explication, ils la trouveront dans nos Mémoires, Juillet 1730. Elle est de M. le Baron de la Bastie, qui lui-même est Auteur d'un troisième sentiment sur cet Arc de triomphe. (Voyez sa seconde Lettre insérée encore dans nos Mémoires Août 1730.) Il attribue cet Edifice à l'Empereur Auguste. On ne peut s'empêcher de reconnoître que les faits historiques sur lesquels il appuie son sentiment, ne soient parfaitement conformes à la vie d'Auguste. Les ornements qui caractèrisent la double victoire sur terre & sur mer, peuvent encore s'appliquer naturellement à ce Prince. Mais M. le Baron de la Bastie s'est trompé dans un point qui doit être regardé comme la base de son systême. Il veut que

la Colonie d'Orange ; pour témoigner son dévouement & sa reconnoissance à Auguste son Fondateur, & conserver la mémoire de ses triomphes, lui ait fait élever ce superbe Monument, sur lequel on représenta toutes les victoires pour lesquelles il avoit triomphé. Or il n'est pas vrai que la Colonie d'Orange ait été fondée par Auguste. Son établissement est antérieur au Regne de ce Prince. D'ailleurs, *dit M. Ménard*, nous ne voyons rien dans les figures & les ornements de cet Edifice, qui puisse désigner Auguste de manière à ne pouvoir pas se rapporter tout aussi bien à quelqu'autre Général ou Empereur Romain, dont les exploits sur terre & sur mer auront donné lieu à un double triomphe.

M. le Marquis Maffei a proposé sur ce Monument une quatrième explication. Il dit que

l'Arc de triomphe & les Antiquités d'Orange reſſentent la manière du temps d'Hadrien ; mais comme il n'entre ſur cela dans aucun détail de preuves, M. Ménard ſe contente d'obſerver que cet avis n'eſt pas mieux fondé que les autres, vu ſur-tout que nous ne connoiſſons dans la vie de l'Empereur Hadrien aucune bataille navale, aucun exploit ſur mer, ni par lui, ni par ſes Généraux; rien, en un mot, à quoi l'on puiſſe faire rapporter toutes ces figures de Sirènes, de Tridents & de Navires.

Voyons maintenant la nouvelle explication que M. Ménard préſente ſous le titre modeſte de conjectures. Il croit que la Colonie d'Orange a dû être établie par Jules Céſar ; elle a pris de ſon Fondateur le titre de *Colonia Julia :* on en a la preuve dans ces trois lettres initiales C.

J. S. c'est-à-dire, *Colonia Julia Secundanorum*, qu'on voit dans les restes d'une ancienne Inscription gravée au-dessus de la Corniche de la grande Porte ou Arcade du cirque de cette Ville. Elle portoit le nom de *Colonia Julia Secundanorum*, parce qu'elle fut formée des vétérants de la seconde légion. Ainsi la Colonie d'Arles, parce qu'elle étoit composée de vétérants de la sixième légion, s'appella *Colonia Sextanorum*, & prit aussi le titre de *Julia*.

Suétone raconte que Jules César étant retourné à Rome après avoir formé de ses conquêtes la nouvelle Province des Gaules, donna le Gouvernement de cette Province à Claude Tibère Néron, le père de l'Empereur Tibère ; qu'en même temps il le chargea de conduire diverses Colonies dans ce pays, & que

ce nouveau Gouverneur vint en prendre possession l'an de Rome 708. (Voyez Suétone sur Tibère, Chap. 4.) Ce fut donc l'an de Rome 708 que Tibère Néron jetta les fondements de la Colonie d'Orange. Ces faits ainsi fixés & leur époque ainsi constatée, je croirois, *dit notre Auteur*, que c'est dans la même occasion qu'aura été construit l'Arc de triomphe d'Orange, c'est-à-dire aussitôt ou peu après l'établissement de la Colonie. Nous ne le suivrons pas dans l'examen qu'il fait des figures & des ornements de cet Edifice, pour voir s'ils se concilient avec son opinion : ce détail nous meneroit trop loin. Nous indiquerons seulement quelques-unes des applications qu'il en fait à César. On peut dire que ce fut à la gloire de la Nation Romaine en général que ce Monument fut érigé. En effet, on y

trouve rassemblé tout ce qui peut caractèriser les deux genres de victoires qui avoit acquis à Rome l'Empire du monde ; des combats à pied & à cheval, des captifs enchaînés, des trophées, des mâts, des navires, des tridents, &c. Mais en érigeant cet Arc de triomphe, on s'est peut-être aussi proposé, *dit M. Ménard*, d'y comprendre des rapports personnels & particuliers à Jules César, en mémoire de l'établissement de la Colonie dont on lui étoit redevable. Le buste découvert de cette femme, dont la draperie est flottante, qu'on voit au-dessus d'un des petits Arcs sur la façade Méridionale, & qui représente Venus, peut parfaitement se rapporter à Jules César : on aura voulu, par cette figure symbolique, marquer l'origine de ce Prince qui se disoit descendu de Venus. Le *Lituus* ou bâton augural

désigne

défigne clairement la dignité d'Augure; comme l'Afpergile, le Préféricule, le Difque & le Patère qu'on y voit auffi fculptés, défignoient le Sacerdoce. Or Jules Céfar étoit revêtu de la double dignité d'Augure & de fouverain Pontife au temps de l'établiffement de la Colonie d'Orange.

On n'a point mis d'Infcription fur cet Arc de triomphe : & cela même fournit à M. Ménard un nouvel argument en faveur de fa conjecture. Nous favons par l'Hiftoire, *dit-il*, qu'en ces temps orageux d'une République toujours agitée & toujours jaloufe de fa liberté, on ne fouffroit rien de ce qui pouvoit lui porter la plus légère atteinte : on ne fongeoit qu'à écarter tout ce qui auroit donné trop de force au crédit & à la fupériorité d'un

Citoyen. On ne permettoit donc pas de placer sur les Monuments publics des Inscriptions qui auroient trop servi à exalter celui qui en étoit l'auteur, ou à qui ils se rapportoient. Ce Mémoire est plein de bonne Critique, de recherches utiles & de réflexions excellentes. Cependant quelque vrai-semblance que M. Ménard ait donnée à son opinion, peut-être ne seroit-il pas impossible que l'explication imaginée par M. le Baron de la Bastie eût encore ses partisans.

ARTICLE CXII.

***DICTIONNAIRE** Universel, Dogmatique, Canonique, Historique, Géographique & Chronologique des Sciences Ecclésiastiques, &c.* Par le P. RICHARD & autres Religieux Dominicains des Couvents du Fauxbourg S. Germain & de la rue S. Honoré. (Quatre Volumes *in-fol.*) *A Paris, chez Rollin, Jombert, Bauche, &c.* M. DCC. LX. & M. DCC. LXI.

NOus remarquerons aujourd'hui, dans les deux premiers Volumes de ce *Dictionnaire Ecclésiastique*, les DÉFINITIONS, les EXPOSITIONS DE TRAITÉS THÉOLOGIQUES, les DÉCISIONS DE MORALE, les CARACTÉRES

D'AUTEURS : quatre Articles qui doivent être prouvés par des exemples. Nous n'en rassemblerons qu'un petit nombre : l'usage qu'on fera du Dictionnaire, instruira des détails.

Les DÉFINITIONS sont quelque chose d'essentiel dans des Ouvrages tels que celui-ci. En général, tous les Auteurs de Dictionnaires doivent avoir pour objet capital de bien définir. On n'a imaginé & multiplié les Léxiques que pour donner à tout le monde des Notions claires & exactes des choses. Le Savant, comme l'Ignorant, n'use d'un Dictionnaire que pour répondre à cette question qu'il se fait à lui-même : *Qu'est-ce qu'un tel objet ? Quelle est l'idée précise qu'on en doit avoir ? &c.* En matière de Sciences Ecclésiastiques, l'Art de définir est encore plus nécessaire, plus difficile, plus important. Il

ne faut souvent qu'une légère omission ou addition, qu'un terme obscur ou équivoque pour altérer la Notion qu'on doit avoir de ce qu'il y a de plus sublime dans la doctrine de la Foi ou de la Morale.

Le R. P. Richard & ses Associés se sont appliqués à définir tout, de manière que les Lecteurs du Dictionnaire fussent instruits dès l'entrée, ou la première proposition de chaque Article. Quelquefois cependant la difficulté de la matière ou le desir de dévélopper davantage oblige ces Auteurs à n'achever leurs définitions qu'après s'être occupés de quelques détails. Ainsi au mot Apocryphes, après des notions exactes sur les Livres qu'on désigne sous ce nom, le Père Richard conclut qu'il y a divers degrés entre les *Livres apocryphes.* » Les » uns sont absolument faux, mau-

» vais, hérétiques, ſuperſticieux;
» comme les faux Evangiles de
» ſaint Thomas, des Valenti-
» niens, &c. D'autres ſont ſimple-
» ment *apocryphes* ou non au-
» thentiques, ne contenant rien
» de contraire à la Foi & aux
» bonnes mœurs, & peuvent être
» lus en particulier comme le 4^e^
» Livre d'Eſdras, le 3^e^ & le 4^e^
» des Machabées. D'autres enfin,
» après avoir été conteſtés, ſont
» entrés dans le Canon par le
» conſentement des Egliſes, com-
» me Judith, Tobie, &c. « Voilà une explication claire, nette & ſans équivoque. Nous citerons un autre exemple tiré du ſecond Volume.

Dans les controverſes de Religion, on eſt ſouvent obligé de combattre les DÉISTES; & quelquefois on ignore quelle eſt l'eſpece d'ennemis qu'on a en tête. Les Auteurs du Dictionnaire don-

nent d'abord une idée générale de cette impiété, ensuite ils distinguent deux classes de Déistes.
» Les uns soutiennent que Dieu n'e-
» xige aucun devoir de ses créa-
» tures; que lui seul est immor-
» tel; que tout le reste sera anéan-
» ti, sans excepter l'ame, de quel-
» que nature qu'elle puisse être,
» matérielle ou immatérielle; que
» la distinction du vice & de la
» vertu est une chimère; & qu'il
» n'y a ni punition ni récompense
» à attendre après la vie. Les au-
» tres Déistes reconnoissent que
» l'homme est obligé d'honorer
» & aimer l'Etre suprême de qui
» il tient tout ce qu'il est, & de
» vivre conformément à la droite
» raison: ils admettent aussi la ré-
» compense de la vertu & le châ-
» timent du vice après cette vie;
» mais ils prétendent que les suppli-
» ces ne dureront pas toujours, parce
» qu'il est contre l'ordre de la justice,

» *disent-ils*, qu'on punisse éternellement une action d'un moment. « Nos Auteurs font voir ici qu'ils connoissent les Livres les plus modernes & qu'il sçavent en profiter. Ils observent que » M. Salchli fils, Professeur » à Lausanne, dans ses Lettres » imprimées en 1759,* renferme » sous le nom de *Déistes* tous » ceux qui attaquent directement » ou indirectement la Divinité de » la Révélation. « Suit une Notice succincte des erreurs monstreuses de Hobbes ; & tous ces impies sont réfutés dans l'Article RELIGION, au quatriéme Volume.

Les Traités de THÉOLOGIE sont immenses dans leurs détails. Il étoit fort difficile de les comprendre, même par abrégé, dans un Dictionnaire des Sciences Ecclé-

---

* On en a rendu compte dans ces Mémoires.

ſiaſtiques : comment aſſujettir à la forme alphabétique toutes les parties de la Doctrine révélée ? Le P. Richard a imaginé de partager chaque Traité dans ſes Queſtions principales, de les raſſembler ſous le mot qui déſigne l'objet, par exemple, DIEU, EGLISE, FOI, &c. de renfermer dans ces Queſtions ce qu'il y a de plus néceſſaire & de plus intéreſſant. Ainſi ſous l'Article DIEU on trouve cette diviſion ; *de l'Exiſtence de Dieu, de la Nature ou Eſſence de Dieu, des Attributs de Dieu en général, des Attributs de Dieu en particulier, de la Viſion béatifique de Dieu, de la Science de Dieu, de la Volonté de Dieu* : Sept Paragraphes qui ſont diſcutés, même avec les preuves & avec les objections, en 10. pages ou 20. colonnes du Dictionnaire. On n'a jamais renfermé le Traité de

Dieu dans un moindre eſpace? Sur l'*Exiſtence de ce premier Etre*, on indique toutes les meilleures preuves, & l'on réſout ſix des principales objections. Sur l'*Eſſence de Dieu*, on préſente la doctrine de l'Ecriture qui dit de Dieu qu'il Est : Vérité très-ſainte, très-ſublime, & très-bien expliquée encore depuis peu dans le Journal Eccléſiaſtique (Mai 1761.) Ce Morceau pourra être cité dans une nouvelle Edition du Dictionnaire. Sur les *Attributs de Dieu*, on embraſſe ce qu'il y a de plus autoriſé dans les Ecoles ; & l'on ne ſe réduit pas, comme il arrive quelquefois, à des incertitudes ou à des obſcurités. Il en eſt de même de la *Viſion*, de la *Science*, de la *Volonté de Dieu*. Dans le Paragraphe de la *Science*, il ſe trouve quelques Articles de ſyſtêmes qu'on traite d'une manière honnête & tranquille, même en

réfutant ce qu'on ne croit pas devoir adopter. Sur *la Volonté de Dieu* par rapport au ſalut des hommes, le R. P. Richard déclare que *Dieu veut le ſalut de tous & de chacun des hommes d'une volonté ſincère, propre & formelle, quoiqu'antécédente, même dans l'état préſent & après le péché originel*; que *Dieu donne ou prépare à tous les hommes des moyens de ſalut, ou prochains ou éloignés, ſelon les régles de ſa ſageſſe, quoique nous n'en connoiſſions ni le détail, ni la divine œconomie, &c.*

On ne peut trop recommander, dans l'uſage de ce Dictionnaire, ces Traités abrégés de Théologie. On s'y inſtruit, preſque ſans travail, des vérités qu'il importe le plus de ſavoir.

Dans les Décisions de Morale, » nos Auteurs évitent les » deux extrémités toujours dan-

» gereuses d'un relâchement flat-
» teur ou d'une rigueur déseſpé-
» rante. Ils prennent pour guides
» les grands Maîtres de la Mo-
» rale Chrétienne ; ils puiſent leurs
» déciſions dans les pures ſources
» des Livres ſaints, des Canons
» des Conciles, des Ecrits des Pères
» & des plus ſenſés Caſuiſtes, des
» Décrets des Papes & des Congré-
» gations des Cardinaux, des Aſ-
» ſemblées du Clergé de France,
» & des Conférences Eccléſiaſti-
» ques qui ſe ſont tenues avec
» tant de ſuccès dans les diffé-
» rents Diocèſes du Royaume. «
A l'Article CASUISTES, le R. P. Richard donne deux très-bonnes régles : la première, *de bien choiſir ceux qu'on veut conſulter* ; la ſeconde, *de ne s'attacher à aucun Auteur particulier, de façon qu'on ne lui préfère la vérité connue par le canal de l'Ecriture, de la Tradition & de l'E-*

glise. Il y a aussi, dans ce Dictionnaire, quantité d'Articles où les points de Morale sont traités par divisions comme ceux de la Théologie dogmatique, & partout on fait avec raison un très-grand usage de la Continuation de Tournely.

Quand nous parlons de Caractéres d'Auteurs & des exemples que fournit à ce sujet l'Ouvrage des PP. Dominicains, il faut entendre deux choses; 1° des Notices concernant la personne ou les Livres de ces Auteurs; 2° des traits d'éloges compris dans les Panégyriques consacrés à leur honneur. Cette dernière façon de peindre ne se trouve guères que dans les Sermons dont ce Dictionnaire présente aussi beaucoup d'Extraits. Nous citerons quelques exemples de l'une & de l'autre espèce de *Caractères.*

Sur les Ouvrages de S. Athanase, on adopte le jugement de Photius. » Le style de ce saint Docteur est clair, simple, plein de » sens, de vivacité & de force. » Ses Lettres sur-tout sont écrites » avec beaucoup de netteté, d'é» légance & de noblesse. Il est » court & précis dans ses Com» mentaires, mais sans obscurité; » naturel & coulant dans ses Ou» vrages historiques, vif & animé » dans les polémiques. Il a une » abondance & une facilité ad» mirables; un fond de Logique, » non dénuée d'ornements, mais » noble, ornée, digne d'un hom» me grave & véritablement ha» bile. Dans tous ses Ouvrages, » il sait proportionner sa manière » d'écrire au sujet qu'il traite & » aux personnes à qui il parle, » assaisonnant son Discours de » tant de graces, de force & de » modestie, qu'on entre naturelle-

» ment dans les vérités qu'il éta-
» blit. «

Sur S. Cyrille de Jérusalem, » son style est simple, familier, » net, sans embarras, tel qu'il » convient à un Maître qui, tout » appliqué à instruire ses Disci- » ples, s'étudie moins à frapper » leurs oreilles par la beauté & » l'élégance de son Discours, qu'à » éclairer & à convaincre leur » esprit. Il s'éleve néanmoins » quelquefois, lorsque la grandeur » du sujet le demande, comme » dans sa sixième Catéchèse, où il » établit l'unité d'un Dieu & d'un » Principe contre les Payens, les » Manichéens, &c. Il est exact & » précis dans l'explication de nos » dogmes, marquant nettement & » en peu de mots ce que nous » devons croire sur chaque Ar- » ticle; ensorte qu'on peut regar- » der ses Catéchèses comme l'A- » brégé de la doctrine Chrétienne.

» le plus ancien & le plus accom-
» pli que nous ayions. «

On a fait choix, à l'Article Saint Augustin, d'un Sermon de M. Fléchier sur ce saint Docteur. C'est un Discours plein d'images, non simplement ornées, enluminées, & où l'Art éclate de toutes parts, où l'esprit fait des efforts pour attacher l'Auditeur. M. Fléchier s'est extrêmement élevé dans ce Panégyrique; la grandeur du sujet l'a soûtenu; & les diverses situations où s'est trouvé le saint Docteur, ont appellé, pour ainsi dire, toutes les sortes de beautés. C'est, par exemple, un beau point de vue qu'Augustin placé vis-à-vis des Epîtres de S. Paul, dont la lecture acheve sa conversion. Fléchier saisit ce moment. » Je me le représente ici
» lisant dans ces Epîtres l'obli-
» gation de se revêtir de Jesus-
» Christ, & de renoncer à toutes

» les convoitiſes. Quel change-» ment ! Ses inquiétudes s'appai-» ſent, ſes ténébres ſe diſſipent, » ſa raiſon ſe purifie, ſes doutes » s'éclairciſſent, ſa foi s'affermit, » ſon zèle s'échauffe ; & par ces » paroles d'un Maître divin où » la Providence l'avoit renvoyé, » il devient le Diſciple fidèle de » la vérité..... Le plus ſavant des » Pères de l'Egliſe devoit être la » conquête du plus ſavant d'en-» tre les Apôtres. Il étoit juſte » que celui qui avoit été le Doc-» teur de la grace de Jeſus-» Chriſt, enfantât par la parole » de la vérité celui qui en de-» voit être le défenſeur ; qu'il lui » laiſſât, comme par titre d'héri-» tage, cette portion de ſon Apoſ-» tolat, & qu'il le formât comme » le ſucceſſeur de ſon eſprit & » l'Interprète de ſa doctrine. «
L'Article des Confeſſions de ſaint Auguſtin forme auſſi une image

magnifique. » L'orgueil des hommes du monde leur a inspiré le secret de faire dresser des Arcs de triomphe & d'élever des Statues, pour être des Monuments éternels de leurs victoires... Ils gravent sur le marbre & sur l'airain les actions éclatantes de leur vie, pour rendre leur vanité aussi durable que ces pierres & ces métaux. L'humilité de S. Augustin lui a inspiré le secret de rendre sa pénitence éternelle, & de pleurer encore après sa mort les désordres de sa vie, &c. «

Nous rendrons compte des Volumes III. & IV. dans la suite de ces Mémoires.

ARTICLE CXIII.

DISCOURS SUR CETTE QUESTION proposée par l'Académie des Jeux Floraux pour l'année 1761 : La lumière des Lettres n'a-t-elle pas plus fait contre la fureur des Duels que l'autorité des Loix ? (*In*-8°. pages 60.) *A la Haye, & se trouve à Lyon.*

CETTE question est proposée avec beaucoup d'adresse. On ne suppose pas que la fureur des Duels soit éteinte ; on n'affirme pas hautement que la lumière des Lettres ait beaucoup fait contre cette manie cruelle : on insinue seulement que les hommes sont moins portés aujourd'hui qu'autrefois à ces combats singuliers ; & l'on n'est pas fâché d'en

faire retomber la gloire sur les Lettres. On les compare aux Loix; & l'on demande si le service rendu, en ce point, par les Lettres, n'est pas supérieur aux coups d'autorité qu'ont portés les Loix?

L'Auteur du Discours saisit ce point de vue. Il dit que trois obstacles presque invincibles s'opposoient à la destruction des duels; *l'empire du Préjugé, l'empire de la Passion, l'empire de la Coutume*: que » le Préjugé s'en faisoit un honneur, la Passion un » plaisir, la Coutume un devoir... » Que les Loix ont essayé de dé» truire le Préjugé, les armes à » la main & d'un seul coup; » moyen peu sûr: & que les Let» tres ont essayé de le décréditer » avec art & peu à peu; moyen » presque infaillible. Que les Loix » n'ont pu attaquer la Passion que » dans ses effets; moyen borné:

» & que les Lettres l'ont attaquée
» jusques dans sa source ; moyen
» plus étendu. Que les Loix ont
» poursuivi la Coutume vivement
» dans un temps, foiblement dans
» un autre ; moyen qui se détruit
» lui-même : & que les Lettres
» l'ont poursuivie en tout temps
» & chaque jour avec de nou-
» velles forces ; moyen qui assûre
» tous les autres moyens. «

Tel est le plan fort méthodique de ce Discours. Il seroit à souhaiter qu'il y eût autant de vérité qu'il y a d'esprit & d'ordre dans cette composition Le Duel est un monstre qui résiste à la Religion. Comment ne résisteroit-il pas aux Lettres ? Le duel subsiste malgré les anathêmes de l'Evangile & de l'Eglise. Comment cederoit-il aux efforts de la Littérature ? Les connoissances n'empêchent pas le respect humain de jouer son jeu : on est

quelquefois moins brave, quand on est homme de Lettres; & par-là il peut arriver que les occasions du duel soient plus rares: mais pour avoir lu beaucoup de Livres, pour être l'ami des Muses & d'Apollon, on n'en est pas moins l'esclave des discours du Public; & ce sont ces discours qui aiguisent le fer des Duellistes. Reconnoissons donc que l'Orateur anonyme dont on nous donne l'Ouvrage, tire le meilleur parti qu'il peut de son sujet: ce qui suffit après tout pour mériter une couronne Académique, récompense des talents, non de la vérité.

En peignant la force du Préjugé dans la matière des duels, l'Auteur avance que *les oracles même de la Religion étoient muets, ou ne parloient que d'après ceux du Préjugé;* & dans une Note on lit que *l'Eglise autorisoit en quel-*

que façon les duels. Ces assertions ne sont pas exactes : la Religion & l'Eglise ont toujours condamné les duels. Nous pourrions former à ce sujet une Tradition de Loix Ecclésiastiques : mais il est vrai que des hommes chargés d'enseigner dans l'Eglise se sont quelquefois oubliés sur ce point ; & c'est apparemment ce que l'Auteur a voulu dire. L'Histoire présente des faits de duel qui, bien loin d'être condamnés par les Pasteurs, ont eu leur approbation. Si ces Pasteurs eussent consulté les monuments de la Religion & l'esprit du Christianisme, ils eussent prononcé des anathêmes contre les combats singuliers ; mais livrés aux idées vulgaires, & pleins de préjugés, comme les faux braves du monde, ils ont non-seulement connivé, mais applaudi à ces procédés détestables. Ce sont des hommes qui ont ignoré

la Morale Chrétienne, les principes de l'humanité, & les Canons de l'Eglise. Il faut donc gémir sur l'aveuglement de ces mauvais guides, & se bien garder d'en rendre responsable l'Eglise entière.

Qu'ont fait les Lettres ? Véritablement elles ont servi à dissiper les ténébres de l'ignorance ; & il peut bien être arrivé que par l'étude, tout Ecclésiastique, tout Pasteur des ames ait appris à détester le duel & à le condamner irrévocablement. Mais les Duellistes ont-ils aussi perdu leurs préjugés ? & dans l'occasion de se battre, ont-ils remis le glaive dans le fourreau ; parce que la Littérature leur faisoit sentir qu'il étoit ridicule d'en venir ainsi à des actions de Gladiateur ? C'est un point dont on peut douter. Malherbe, tout Poëte & tout vieux qu'il étoit, voulut combattre le

meurtrier

meurtrier de ſon fils: & n'en vint-on pas une fois juſqu'à perſuader au bon homme la Fontaine, qu'il falloit, contre ſon gré, faire le coup d'épée avec le Capitaine Poignan?

Cependant l'Orateur s'acquitte ainſi de ſa tâche: » A cette époque (des Lettres) la lumiére » devient générale: les vraies idées » de l'humanité, de la juſtice, de » l'héroïſme chaſſent de tous les » eſprits les fauſſes idées qu'on » avoit. Le préjugé feroce des » Duels qui devoit à ces dernières » le maſque ſous lequel il en impoſoit à la Nation, parut à découvert. Les François préparés » inſenſiblement à l'enviſager tel » qu'il eſt en lui-même, frémiſſent à ſon aſpect. Ils n'avoient » nourri ce monſtre ſi long-temps » dans leur ſein, que faute de le » connoître: ils ne le connoiſſent

» que pour le rejetter avec horreur.
» Alors un cri général s'éleve
» contre le Duel. L'héroïsme ré-
» clame contre ses cruautés, la
» justice contre ses violences,
» l'humanité contre ses fureurs.
» On avoue qu'un Duelliste peut
» bien être un Gladiateur intré-
» pide, mais qu'il ne sauroit être
» un Héros : que la place d'un
» Héros est au milieu des esca-
» drons ennemis, & non sur le
» cadavre d'un concitoyen immo-
» lé : que braver la mort par de-
» voir est d'un grand homme ;
» mais que braver la mort par
» vengeance est d'une bête féroce,
» &c. «

La fureur des Duels n'étoit pas seulement un préjugé ; c'étoit de plus une passion. C'est le début très-vrai de la seconde Partie. On fait voir que cette passion avoit sa source dans la férocité du caractère, & dans l'éducation toute

livrée aux armes : on étoit grossier, intraitable, querelleur ; & l'on n'apprenoit que l'art de se battre. Comment les occasions de Duel ne se seroient-elles pas présentées souvent parmi des hommes qui n'avoient ni politesse, ni réserve, ni discrétion? Comment le desir de se mesurer avec des Champions sur l'arène ne seroit-il pas entré dans ces cœurs qui n'étoient sensibles qu'au plaisir de se signaler par des coups de force & de hardiesse? » Les Lettres, » *dit notre Orateur*, ont remédié » à ces désordres, & beaucoup » mieux remédié que n'ont fait » ou pu faire les Loix. Les Loix » ont exterminé quelques furieux, » elles n'en ont désarmé presque » aucun : elles ont pu multiplier, » jamais elles n'ont pu prévenir » les meurtres : elles ont manifesté » la volonté du Prince, & l'on n'a

» ſuivi que les mœurs : elles ont
» pourſuivi le Duel, & le Duel
» n'a fait que changer de nom
» pour échapper à leur pourſuite ;
» en un mot elles ont opposé une
» digue au torrent de la paſſion
» qu'elles ont cru arrêter par-là :
» le torrent à franchi cette digue,
» ou s'eſt détourné pour paſſer à
» côté ; la paſſion a ſubſiſté toute
» entière. « Cette ſeconde Partie
eſt ſingulièrement belle par les
points de vue qu'elle préſente
en faveur de la politeſſe, de la
modération, de la douceur, de la
condeſcendance, en un mot de
toutes les vertus ſociales, que les
Lettres ont rappellées parmi les
François. » Peut-être à force de
» polir le caractère National, les
» Lettres ont-elles eu le malheur
» de l'affoiblir ; mais ce que nos
» ſentimens ont pu perdre du
» côté de la force & de l'éléva-
» tion, ils l'ont regagné du côté

» de la douceur & de l'équité : & » combien celles-ci ne sont-elles » pas préférables à celles-là pour » le repos de la société, & en par- » ticulier pour l'extinction des » Duels? «

Outre le *Préjugé* & la *Passion*, la *Coutume* fomentoit encore la manie des Duels. Or *les Lettres*, continue l'Orateur, *ont plus fait que les Loix contre la Coutume des Duels.* Il y a ici un parallele ingénieux des efforts de la Loi avec l'insinuation des Lettres. On donne l'avantage à ce dernier moyen, sans assûrer néanmoins que le succès soit complet. Cet endroit du Discours ramene à peu près le Lecteur au point où en sont actuellement les choses : il faut continuer de combattre le Duel & la Coutume qui n'a pas cessé de l'autoriser. » Peut-être » le moment de sa chute n'est-il

» pas éloigné : c'est ce que pro-
» mettent à la Nation l'autorité
» des gens de Lettres qui s'accroît
» chaque jour parmi nous, & qui
» chaque jour devient plus pro-
» pre à balancer l'autorité de la
» Coutume ; nos mœurs qui s'é-
» loignent de plus en plus de cette
» barbarie où étoit la véritable
» source de la Passion ; la raison
» qui fait les progrès les plus ra-
» pides, & qui décrédite de jour
» en jour avec plus d'avantage le
» Préjugé. «

Ce Discours est d'une beauté rare, si l'on le considére du côté de l'Art, de l'adresse, de la finesse, des talents, en un mot, qui en ont formé le plan & dirigé l'exécution. Il contient même des vérités : les Lettres ont au moins couvert quelques défauts, si elles n'ont pas donné des vertus ; elles ont pu rendre les occasions de Duel plus rares, parce

que les Hommes lettrés ſont plus polis que nos vieux Chevaliers. Reſte à ſavoir ſi l'eſprit de raillerie, le talent d'aiguiſer une Epigramme, la facilité de ſaiſir & de publier les ridicules, ne ſont pas auſſi à craindre dans un ſiècle de Littérature, que la groſſièreté, la fierté, la franchiſe impolie de nos ancêtres ne le furent dans ces temps où l'on ſe picquoit de ne rien ſavoir.

ARTICLE CXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

ON promet une Edition complette des *Œuvres de Goldoni*. (In-12.) Le premier Volume paroîtra au mois d'Août prochain chez Jean-Baptiste PASQUALI Libraire.

MUSEUM MAZZUCHELLIANUM, ſeu Numiſmata Virorum doctrinâ præſtantium, quæ apud Joan. Mariam Comitem Mazzuchellium Brixiæ ſervantur, &c. (*In-fol.* pag. 455.) Il y a cent Planches dans ce Volume. On promet encore deux

autres Tomes dans le courant de cette année 1761; & le Libraire qui distribue, est Antoine Zatta. Cet Ouvrage est aussi en Italien.

Le Libraire Nicolas Pezzana donne avis qu'il va publier en XII Tomes *in*-4°. un *Trésor de Dissertations Théologiques.* C'est un Recueil de divers Traités choisis dans les Œuvres du P. Alexandre, du P. Pétau, des Bollandistes, de M. Maffëi, &c.

DE VERONE.

Tractatus de Scorbuto Joannis à Bona Veronensis. (*In*-4°. pages 259.) *Traité du Scorbut.* Par le Docteur BONA de Verone, &c. Le Scorbut n'est pas si commun en Italie qu'ailleurs, cependant il commence à étendre aussi ses ravages en ce pays-là; & le Médecin, dont on annonce les Ouvrages, en donne des exemples.

DE BOLOGNE.

On donne ici le *Prospectus* du savant Ouvrage sur la Musique, composé par le P. Jean-Baptiste MARTINI, Franciscain Conventuel, Académicien de l'Institut de Bologne. Ce qu'on y expose, donne une grande idée de l'entreprise. Nous ne changeons rien à cette Annonce, parce qu'elle est plus expressive que ne pourroit être une Traduction.

Agli Amatori delle buone Lettere, e a i Coltivatori, e Professori della pregiatissima, e dilettevole Scienza, ed Arte della MUSICA.

LO STAMPATORE DALLA VOLPE IN BOLOGNA.

Avendo io già impresso, e raccomandato al Pubblico il primo

Tomo della Storia della Musica, scritto dal P. Giambattista Martini Minor Conventuale, Accademico dell' Instituto delle Scienze di Bologna, e Filarmonico, parmi conveniente di recarne per ogni dove notizia; acciocchè coloro, che amano il buono, e l' utile, che alle belle Arti, e alle Scienze si procura, ne sieno pienamente informati.

In questo Tomo trovasi ordita, & eruditamente intessuta la Storia della Musica esercitata dagli Ebrei, dagli Egizj, dai Caldei, e dagli altri Popoli Orientali. Va inoltre corredato di tre eruditissime Dissertazioni utili assai, ed ubertose. La prima riguarda il Canto naturale degli Uomini. Nella seconda si tratta, e si pone in chiaro se gli Antichi adoperassero il nostro Contrappunto, cioè se cantassero in consonanza. Formano il soggetto della terza il

Canto degli Ebrei, e gli Strumenti da loro usati nel Tempio. Finalmente vi si trovano tre Indici utilissimi. Nel primo si pongono sotto gli occhi tutte ordinatamente le Opere, e loro varie edizioni, degli Autori citati; nel secondo le materie trattate; e nell' ultimo i più usuali Vocaboli antichi della Musica, con i moderni loro corrispondenti.

Questo Tomo, ch' è stampato in due forme, cioè in quarto, ed in foglio grande, va fornito e adornato di moltissimi Capo-pagina, e finali in rame, contenenti Canoni musicali allusivi al Capo della Storia, o alla Dissertazione, in cui sono locati, ed altri Rami, e Tavole spettanti alla materia. Il prezzo del Volume in quarto è di paoli 20; e dell' altro in foglio paoli 36.

Quest' Opera tutta nuova debbe essere per se stessa pregiatissima,

è dilettevole, e dovrebbe anco essere in ogni dove con piacere accolta; se si riguarda il gusto del nostro secolo, la coltura, e le circostanze de' nostri tempi, ne' quali fiorisce molto, e si perfeziona la bellissima Arte, e la Scienza della Musica. Altro quinci non aggiungo, se non se, ch' ella per una parte costa all' erudito Autore molta fatica, grande studio, e non poca spesa, e che per l' altra non solo debbe riuscire molto utile agli Amatori, e Coltivatori della Musica; ma anche di non vulgare ornamento alla Letteraria Repubblica.

FRANCE.

D'AVIGNON.

Conjectures nouvelles *sur les causes physiques des phénomènes électriques; pour servir de* ... *Août*, 1761.

nouveau PROSPECTUS *au grand Dictionnaire de Physique.* Par le P. Aimé-Henri Paulian, Prêtre de la Compagnie de JESUS, Professeur de Physique au Collège d'Avignon. *Chez Chambeau, près les Jésuites.* Ceci est véritablement un *Prospectus* de 64 pages *in*-4°. Mais on fait quelque chose de plus que d'annoncer un Livre; on y présente tout l'Article du Dictionnaire où il sera question de l'ELECTRICITÉ. Dans ce Morceau, on explique d'abord les principaux phénomènes, on donne ensuite une idée de ce qu'ont pensé quelques Philosophes célèbres sur l'Electricité : ces Philosophes sont Descartes, Fabri, Dufay, Privat de Molière, M. l'Abbé Nollet, M. Jallabert, M. Franklin; & l'on finit par dire un mot de Newton qui a parlé de l'Electricité, mais sans jamais en indiquer les causes.

On jugera donc par ce *Prospectus* de la manière dont le grand Dictionnaire du P. Paulian doit être exécuté. Ce Dictionnaire en trois Volumes *in*-4°. paroîtra dans le cours de ce mois d'Août ; du Caractère appellé *S. Augustin*, & sur papier semblable à celui du PROSPECTUS.

DE CARPENTRAS.

MÉDECINE UNIVERSELLE *prouvée par le raisonnement, démontrée par l'expérience* ; ou *Précis du Traité de M. Jean* AILHAUD, *Conseiller-Secrétaire du Roi, & Docteur en Médecine de la Faculté d'Aix en Provence*. Par M. Jean-Gaspard AILHAUD son fils, Baron de Castelet, &c. (Petit *in*-12. de 267 pag.) Il y a, dans ce Volume, 1° un Précis fort court du Traité de feu M. Ailhaud si connu par sa *Poudre purgative*.

2° Un Traité sur la certitude du systême de ce Médecin, & des avantages de la Poudre, par le R. P. Felix, ancien Prieur des Augustins de la Place des Victoires à Paris. 3° Cent Lettres attestant les guérisons opérées par cette Poudre. Le fond de l'Ouvrage renferme une sorte de Controverse entre les partisans de la même Poudre purgative, & M. Thiery Médecin de la Faculté de Paris, qui a attaqué ce remède dans les Mercures de Mai 1758 & de Mai 1759. Le P. Felix rapporte dans son Traité les soins qu'il a pris pour réconcilier le Médecin de Paris avec la Poudre de Provence. Il ne paroît pas qu'on soit parvenu à ce terme.

Mais ceux qui sont persuadés, ou qui ont éprouvé que cette Poudre est salutaire, ne laissent pas d'en faire toujours l'éloge, de la conseiller à leurs amis;

& d'en uſer eux-mêmes. Il n'appartient aſſûrément pas aux Journaliſtes de prononcer ſur le fond d'une pareille affaire ; il leur ſuffit de dire qu'il y a beaucoup de zèle dans tout le procédé du P. Felix. *Comme il eſt établi à Paris, on doit eſpérer que ſon Ouvrage s'y diſtribuera ; & qu'il ſe répandra de cette Capitale dans les Provinces.*

DE RENNES.

Traité de la Confeſſion pour l'inſtruction des Fidèles, diviſé en deux Parties. La première contient tout ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir du Sacrement de Pénitence, pour faire une bonne Confeſſion. La ſeconde contient les Pratiques & Prières qui ont du rapport à la réception de ce Sacrement, & les ſentiments qu'on doit y apporter. (Volume *in*-12. de plus de 600

pages.) Par le R. P. PASCHASE DU TRONC, Récollet. *Chez Julien Vatar père, & Julien-Charles Vatar fils, &c.*

DE PARIS.

Sur l'Annonce faite dans le le Mercure de France du Discours prononcé, au Collège Royal, par M. Delalande successeur de M. de Lisle, quelques personnes ont recherché des copies de cette Pièce Latine ; & l'on a remarqué qu'elle étoit singulièrement estimable

1°. Par la Notice historique du Collège Royal. En peu de mots l'Auteur rappelle la plûpart des Hommes illustres qui y ont donné des leçons. Ce n'est pas absolument une chose difficile que de rassembler des noms, d'indiquer même les origines, les progrès & la fortune d'une Institution Royale ; mais il nous sem-

ble que pour traiter cette matière, comme l'a fait M. Delalande, il a fallu des attentions particulières sur tout ce qui concerne le Collège de François I.

2°. Par le développement des avantages presque infinis que la Géomètrie a procurés aux Sciences, ou plutôt au genre humain. M. Delalande parcourt tout ce qu'il y a de Géomètrique dans la Médecine, dans la Physique, dans l'Astronomie, dans la Navigation, dans les Méchaniques, dans l'Artillerie, dans l'Agriculture, dans l'Art d'exploiter les Mines, dans l'Architecture, dans l'estimation même de la durée de nos jours. A ce sujet, l'Auteur traite l'Article des probabilités sur-tout en faveur de l'inoculation.

3°. Par la reconnoissance que témoigne le nouveau Professeur à l'égard de M. de Lisle son Prédécesseur & son Maître. Il peint

ses travaux, ses succès, la célébrité comme héréditaire, qui est attachée à son nom & à sa profession. Cet Article du Discours fait autant d'honneur aux sentiments de M. Delalande, qu'à son esprit & à son éloquence.

Les S^rs MONDHARD & DENYS, rue S. Jacques, délivrent la seconde division de la GÉOGRAPHIE DÉTAILLÉE DANS TOUS SES POINTS. Cette division comprend la France en sept Cartes; savoir, *la France en général, la France Ecclésiastique, la France par Gouvernements, la France par Généralités, la France par Parlements, la France Commerçante, la France Minéralogique.* Cette dernière Carte a été dressée en grande partie d'après les principes & la méthode de M. Guettard, & forme un objet de curiosité pour les Amateurs de la Géographie

& de l'Hiſtoire Naturelle. La *France Commerçante* préſente auſſi une nouveauté en Géographie. On marque dans les détails de la Carte les diverſes productions de chaque contrée, & la nature du Commerce qui s'y pratique. On expoſe après cela, en peu de mots, en quoi conſiſte le Commerce de la France, & les avantages que ſa poſition, ſon climat, l'induſtrie de ſes habitants, la commodité de ſes chemins lui procurent.

C'eſt ſur les bordures de ces Cartes qu'on trouve les explications de tout. On donne d'abord une idée des origines, des révolutions, de l'état préſent; puis on applique les Notices particulières. Ainſi dans la Carte diviſée en ſes Parlements, on fait voir l'inſtitution de ces Cours, & l'on marque enſuite l'étendue de chaque reſſort. Dans la France

Eccléſiaſtique, on nomme les Archevêchés & Evêchés, avec le temps de l'inſtitution des plus modernes. Il s'eſt gliſſé une faute ſur l'Evêché de Chartres, qu'on dit *érigé en 1528*. Cela ne ſe peut, puiſque ce Siège remonte juſqu'aux premiers temps de l'Egliſe. Il faudra corriger cette mépriſe qui a échappé au burin. Du reſte, la GÉOGRAPHIE DÉTAILLÉE eſt utile, agréable ; & formera dans ſon tout un corps d'inſtructions aſſez étendues pour entrer dans le plan de la meilleure éducation.

M. BUY DE MORNAS, Profeſſeur de Géographie & d'Hiſtoire, commence auſſi à faire diſtribuer ſon *Atlas méthodique & élémentaire de Géographie & d'Hiſtoire*, dédié à M. le Préſident HÉNAULT. Il ſe trouve dans cette première diviſion 57 Planches, en y comprenant le Frontiſpice qui eſt fort orné d'allé-

gories ingénieuses. Tout l'Ouvrage paroît bien exécuté. *Nous en rendrons compte dans un Article particulier.*

LA RAISON DU TEMPS, ou *la Folie raisonnée.* Par le Baron de FERNUNSTBERG, Allemand francisé. (Deux petits Volumes *in*-12. bons à relier en un.) *Chez Despilly, rue S. Jacques.*

Ce même Libraire distribue *la Vie* (très-édifiante) de la Sœur Françoise BONY, Sœur de la Charité, Supérieure de l'Hopital de S. Germain en Laye. L'Auteur est M. BALLET, ancien Curé de Gif, connu par un grand nombre de bons Ouvrages.

CODE MUNICIPAL, ou *Analyse des Réglements concernant les Officiers Municipaux.* (In-12.) Chez *Prault père, & Pierre*

Valat-la-Chapelle, Quai de Gêvres, &c.

Homélies sur les Evangiles *de tous les Dimanches & principales Fêtes de l'Année.* (Quatre Volumes *in*-8°.) Par M. Thiébaut, Supérieur du Séminaire de S. Simon du Diocèse de Metz, &c. *A Metz, chez Collignon; & se trouve à Paris chez Hérissant, rue S. Jacques, &c.*

Lottin l'aîné, rue S. Jacques, distribue le VI^e. Volume *in*-8°. de la Bibliothéque portative des Péres de l'Eglise, contenant Théodoret, S. Léon Pape, S. Césaire d'Arles, & S. Grégoire Pape. L'Auteur estimable de cet Ouvrage, promet encore trois Volumes qui paroîtront avant la fin de cette année.

Barbou, rue S. Jacques, a imprimé, sur beau Papier & en beaux

beaux Caractères, L'ORAISON FUNÉBRE Latine de feu Monſeigneur le Duc de Bourgogne, laquelle fut prononcée le 29. de Mai dernier par le P. WILLERMET, Profeſſeur de Rhétorique au Collège de LOUIS LE GRAND. Cette même Harangue eſt traduite en François, & ſe trouve dans le même Volume. (*In*-8°. pages 103.) On rendra compte de cet Eloge plein de ſentiment, & très-bien écrit dans la Langue de ces anciens Romains qui ſurent louer avec tant de nobleſſe & d'intérêt.

TRAITÉ *ſur la Preuve par comparaiſon d'Ecritures, &c.* Par L. P. VALLAIN, Ecrivain-Juré expert, &c. Cet Auteur eſt déja connu par ſes Lettres *ſur l'Art d'écrire : ſes Livres ſe trouvent chez Durand, Deſpilly, Lottin & la Veuve Brunet.*

Démonstration d'une opération d'Arithmétique, communiquée au Public dans les Affiches du Mercredi 15. Juillet 1761.

Il est question, dans cette opération, de trouver les deux vingtièmes & les deux sols pour livre du dixième d'une somme proposée. L'Auteur l'énonce ainsi :

» Soit la somme proposée 5162 » livres : 1° Mettez la double sur » deux lignes l'une au-dessus de » l'autre ; mais que, dans la dernière, chaque chiffre soit plus » avancé d'un rang vers la gauche. Faites l'addition à l'ordinaire, & séparez par une barre » ou un point les deux derniers » chiffres du total d'avec ceux qui » les précédent . . 5162

5162

567|82

» Les trois chiffres qui se trou-
» vent à la gauche, sont le résul-
» tat qu'on demande. 2° Doublez
» ensuite les deux chiffres que la
» barre a laissés vers la droite, &
» séparez encore par une barre
» le dernier chiffre des au-
» tres 82

82

16|4

» Les deux chiffres qui sont à
» gauche donnent le nombre des
» sols, & ce qui est à droite le
» nombre des deniers & des cin-
» quièmes parties de deniers qu'il
» faut prendre pour completter
» la somme cherchée. Ici 16 s.
» 4 den : partant la somme totale
» est 567 liv. 16 s. 4 den. «

Comme l'Auteur s'est borné à indiquer l'opération, j'ai cherché sur quels principes elle pouvoit être fondée, & je n'ai pas tardé à en appercevoir la raison. On

ne sera peut-être pas fâché de la trouver ici.

1°. Supposons que la somme soit 5100 livres : il est question d'en trouver 1° les deux vingtièmes, ou le dixième; 2° le centième, puisque les deux sols pour livre du dixième sont le dixième du dixième, & que le dixième du dixième est le centième. Or la première opération de l'Auteur donne l'un & l'autre ; car en opérant ainsi 5100

5100

561|00

D'abord je conserve aux chiffres supérieurs leur valeur locale, je décuple au contraire la valeur des chiffres inférieurs : lorsque j'ai fait l'addition à l'ordinaire, je sépare par une barre les deux zéros ; les chiffres qui précédent valent cent fois moins après cette séparation. Ces chiffres sont le ré-

ſultat des chiffres ſupérieurs qui avoient conſervé leur valeur, & des chiffres inférieurs dont la valeur avoit été décuplée. Donc cette ſomme eſt compoſée de deux parties : l'une avancée de deux rangs vaut cent fois moins, & donne le centième de la ſomme propoſée ; l'autre qu'on avoit d'abord reculé d'un rang, qu'on avance enſuite de deux, après avoir eſſuyé ces deux opérations contraires, eſt réduite au dixième de ſa valeur, & donne le dixième de la ſomme propoſée. On a donc dans l'addition de ces deux parties les deux vingtièmes & les deux ſols pour livre du dixième de la ſomme 5100, ſavoir 510 pour les deux vingtièmes, & 51 pour les deux ſols pour livre du dixième.

2°. La première opération ſuffiroit, ſi les ſommes propoſées

étoient toujours terminées par deux zéros ; parce qu'on pourroit avoir le dixième & le centième de ces sommes, sans recourir à des fractions : mais au-lieu d'être terminées par des zéros, les sommes sur lesquelles on opère, finissent souvent par des chiffres ; on ne peut en tirer le dixième & le centième, sans tomber dans des fractions de livres qu'il faut, par une seconde opération, trouver en sols & en deniers. C'est le détail de cette seconde opération tout aussi simple que la première, que nous avons maintenant à rapprocher des principes.

Au-lieu de 5100, je suppose 5162 : j'opère ensuite avec l'Auteur 5162

5162

567|82

La somme 567 est composée de 516 & de 51. Or 516 est la

dixième partie de 5160 ; je n'ai donc point encore opéré sur 2 pour en extraire le dixième... 51 est la centième partie de 5100 ; il me reste donc encore à extraire le centième de 62. Pour venir à bout de l'un & l'autre, 1° je remarque que le centième de 60 est égal au dixième de 6, & qu'ainsi au-lieu de prendre le dixième de 2 & le centième de 60, je peux prendre tout-d'un-coup le dixième de 2 & de 6, ou le dixième de 8. Ainsi dans 82, somme laissée à droite par la barre, le 2 marque les centièmes à trouver, & le 8 marque les dixièmes..... 2° J'observe ensuite que 2 sols étant le dixième d'une livre, pour avoir le dixième de 8 livres, il me suffit de doubler le nombre 8 ; la somme 16 sera le nombre de sols qui donne le dixième de 8 livres..... 3° Chaque livre

vaut 240 deniers : donc le centième d'une livre vaut 2 deniers, plus 2 cinquièmes de deniers : donc en doublant le nombre de livres dont je veux avoir le centième, la somme résultante me donnera un total de deniers & de cinquièmes de deniers, qui est le centième en question. Je n'ai donc plus qu'à additionner ainsi avec l'Auteur . . 82

82

16|4

Le nombre à gauche de la barre me donne en sols le dixième de 8 livres, savoir 16 sols : le nombre à droite me donne en deniers & en cinquièmes parties de deniers le centième de 2 livres.... ainsi la somme totale est 567 liv. 16 s. 4 d. $\frac{4}{5}$ de denier.

PRIX proposé par l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, pour l'année 1763.

Le Prix de la classe de Philosophie expérimentale devoit être adjugé le 31. de Mai 1761. Il concernoit la question suivante:

Si tous les Etres vivants, tant du Regne Animal que du Regne Végétal, sortent d'un œuf fécondé par un germe ou par une matière prolifique analogue au germe?

Comme il n'est point venu de Pièce à laquelle le Prix ait pu être accordé, la même question est renvoyée à l'année 1763, & les Pièces seront reçues jusqu'au 1. de Janvier 1763. Quelque parti qu'embrassent ceux qui travailleront à la solution de ce problême, l'Académie exige qu'ils confirment leur sentiment

par de nouveaux arguments & par de nouvelles expériences.

La claſſe de Philoſophie ſpéculative propoſe préſentement pour l'année 1763, la queſtion ſuivante.

On demande : *Si les vérités métaphyſiques en général, & en particulier les premiers principes de la Théologie naturelle & de la Morale, ſont ſuſceptibles de la même évidence que les vérités géomètriques ; & au cas qu'elles n'en ſoient pas ſuſceptibles, quelle eſt la nature de leur certitude, à quel degré elle peut parvenir, & ſi ce degré ſuffit pour la conviction?*

On invite les Savants de tout pays, excepté les Membres ordinaires de l'Académie, à travailler ſur cette queſtion. Le Prix qui conſiſte en une Médaille d'or du poids de cinquante ducats, ſera donné à celui qui, au juge-

ment de l'Académie, aura le mieux réussi. Les Pièces écrites d'un caractère lisible, seront adressées à M. le Professeur *Formey*, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Le terme pour les recevoir est fixé jusqu'au 1. de Janvier 1763, après quoi on n'en recevra absolument aucune, quelque raison de retardement qui puisse être alléguée en sa faveur.

On prie aussi les Auteurs de ne point se nommer, mais de mettre simplement une devise, à laquelle ils joindront un billet cacheté, qui contiendra avec la devise leur nom & leur demeure.

Le jugement de l'Académie sera déclaré dans l'Assemblée publique du 31. de Mai 1763.

On a été averti par le Programme de l'année précédente, que le Prix de la classe de Mathématique qui sera adjugé le

31. de Mai 1762, & pour lequel les Pièces seront reçues jusqu'au 1. de Janvier de la même année, concerne la question suivante :

On demande *l'explication de l'ouïe, relativement à la manière dont la perception du son est produite en vertu de la structure intérieure de l'oreille.*

Quoique cette question regarde en grande partie l'Anatomie, on souhaite que l'explication qui sera proposée, soit principalement analogue à celle qu'on donne de la vision dans l'Optique. En effet, comme les images des choses visibles sont distinctement représentées au fond de l'œil, & que c'est là-dessus qu'est fondée la vraie perception ; de même on ne sauroit douter que les sons non-seulement ne se propagent dans la cavité intérieure de l'oreille, mais même qu'ils n'y produisent d'une manière distincte

leurs propres ſimulacres, entre leſquels ſe trouve une différence ſemblable à celle qui diſtingue les ſimulacres de la viſion. Cette différence procéde tant de la diverſité des ſons en eux-mêmes, que de celle des endroits d'où ils viennent. Il s'agit donc d'examiner en quoi conſiſtent ces ſimulacres, & leur repréſentation dans l'organe de l'ouïe : matière ſur laquelle on n'a encore proposé aucune hypothèſe, au moins probable, quoiqu'elle ſoit très-digne d'occuper ceux qui recherchent les ſecrets de la Nature.

RÉPONSE à une Queſtion concernant la Théorie de la Lune dans les principes de l'Attraction. Par l'Auteur de l'AMUSEMENT PHYSIQUE, ſur le ſyſtême de NEWTON.

Vous me demandez, Monſieur, ſi je crois que les mouvements & les anomalies de la Lune ſoient en effet le triomphe de l'Attraction, comme

vous l'avez entendu dire à quelques partisans de cette hypothèse. Je vous dirai d'abord, avant que j'entreprenne de répondre à cette question, que, si c'étoit là le triomphe de l'Attraction, & que l'on ne pût, avec quelque vraisemblance, lui assujettir les autres parties de l'univers, il faudroit dire que cette Attraction est tout-au-plus le systême de la Lune, & non celui de tous les Etres physiques que nous pouvons appercevoir.

Je vous ajoûterai de plus que, sans excès de prudence, il me paroît que l'on peut être à présent un peu incrédule sur ce qu'on pourroit nous dire de cet heureux accord de tous les phénomènes lunaires avec l'Attraction. Les explications que l'on nous donneroit de ces effets dans les principes de l'Attraction, soûtiendroient-elles mieux un examen bien réfléchi, que tant de procédés qui n'ont point réussi à développer les autres secrets de la Nature? Mais ce qui autorise sur-tout notre défiance sur le point dont il s'agit, c'est que ce prétendu triomphe de l'Attraction est au moins très-contesté; puisque d'habiles Observateurs n'en sont pas convenus; & que d'ailleurs aucun des célèbres Partisans de l'At-

traction ne s'est encore chargé de nous faire voir dans une exposition exacte, suivie & bien sensible, quels sont les égards constants de la Lune pour ces Loix Newtoniennes. C'est donc à un vrai Physicien à se déterminer ici lui-même ; &, pour y procéder, suivant la méthode de l'*Amusement Physique*, nous jugerons, par ce qui est plus sensible ou plus aisé à éclaircir, de ce qui peut être beaucoup plus éloigné des connoissances communes. C'est en suivant cette voie, que l'on use des droits de sa raison, & que l'on supplée à ce qui peut lui manquer de force ou de lumière.

On nous dit, par exemple, que, dans les principes de l'Attraction, on explique heureusement cette combinaison singulière de la masse & des mouvements de la Lune, qui la tient toujours dans la même position à notre égard ; enforte qu'elle n'offre jamais à nos yeux que le même côté. En effet, *dit-on*, si ce côté de la Lune est plus massif que les autres, il sera plus pesant ou plus attiré vers la terre ; & conséquemment toujours tourné vers le centre de la terre, il s'offrira constamment à nos regards.

Mais quand on nous donne cette

explication, a-t-on donc oublié une des premières régles de l'Attraction considérée dans le vuide ? Ne pense-t-on plus que dans un volume plus massif, & dans un autre moins massif, toutes les parties de ces deux Corps égales entr'elles, mais plus répétées dans un de ces Corps que dans l'autre, sont toutes également attirées par la même masse à une égale distance de cette masse attractive ? Suivant cette loi, le Corps ou le côté moins massif, & le Corps ou le côté plus massif, un volume de plomb ou un volume égal de paille dans un espace vuide, tomberoient précisément dans le même temps d'une égale distance sur la masse qui les attire. C'est ce qui passe pour un principe chez le Newtonien. D'où il suit manifestement qu'à considérer précisément l'Attraction & l'espace vuide où elle exerce son action, le côté le plus massif ou plus dense de la Lune ne doit point prendre le dessous à l'égard du côté qui a moins de densité.

Du même principe il suit encore que, s'il survient une autre force qui affecte également aussi toutes les parties contenues dans le Corps entier de la Lune, en leur donnant une impulsion commune dans une direction

perpendiculaire à celle de la peſanteur, toutes ces parties du Corps lunaire doivent être également portées dans une direction horizontale, & s'éloigner toutes également de notre Méridien. Or ſi cela eſt, la Lune, en s'éloignant de ce Méridien par ſon mouvement propre, & ſe portant à notre droite ou à notre gauche, ſuivant que nous ſerons tournés vers le Nord ou vers le Midi, nous laiſſera voir un nouveau côté. C'eſt ainſi qu'un Vaiſſeau qui paſſe devant nous, laiſſe ſucceſſivement appercevoir ſa proue, ſon flanc & ſa poupe. Voilà encore une fois le ſpectacle que doivent nous donner les régles Newtoniennes, ſans que les maſſes différentes des divers côtés de la Lune y mettent aucune oppoſition.

Ce ſeroit toute autre choſe ſi la Lune nageoit dans un fluide peſant, & qu'une partie plus maſſive du Corps lunaire fût toujours plus enfoncée dans ce fluide, à peu près comme la partie la plus peſante d'un Vaiſſeau leſté eſt plus proche du fond de l'eau. Mais avec l'Attraction & le vuide nous ſommes bien éloignés de ce cas, & la différence des deux hypothèſes doit ſe retrouver ſenſiblement dans leurs effets

sensibles. Que penser donc à présent des autres raisons que l'on voudroit nous donner des divers mouvements & des affections spéciales de la Lune, si ces raisons ressemblent à celle que nous venons de considérer ?

Nous expliqueroit-on mieux comment les deux arcs de l'ellipse lunaire peuvent se former, lorsque le Soleil répond perpendiculairement au côté applati de cette ellipse ? Toute la figure que peut alors décrire la Lune, ne doit-elle pas pencher & s'allonger du côté du Soleil ; comme une voiture ou un vaisseau que l'on supposeroit d'abord porté dans une certaine direction, tourneroit plus sur la droite ou sur la gauche, s'il étoit tiré de quelqu'un de ces deux côtés ? On ne sauroit dire ici que ces effets de l'Attraction du Soleil ne doivent point être sensibles, parce que l'Attraction de la Lune par le Soleil n'est que très-peu notable en comparaison de l'Attraction de la Lune par la Terre ; puisque si la matière du Corps solaire est d'une aussi grande densité que celle dont la Terre est composée, l'Attraction de la Lune par le Soleil doit être même plus forte que l'Attraction de la Lune par la Terre, qui auroit, dans ce cas,

environ un million de fois moins de masse que le Soleil.

Nous fera-t-on mieux concevoir pourquoi, dans l'hypothèse de l'Attraction, l'apogée de la Lune ne se trouve point constamment, ni même ordinairement, entre la Terre & le Soleil? En effet, la vîtesse de Projection, depuis la quadrature jusqu'à la conjonction, se trouvant d'accord dans la Lune avec l'Attraction de cette Planète par le Soleil, pourquoi cette Projection ne porte-elle pas le Corps lunaire à sa plus grande proximité du Soleil, & conséquemment à sa plus grande distance de la Terre? Si la Projection de la Lune dans cette quadrature est moins forte, ce n'est que quand la Lune est plus éloignée de la Terre; & l'Attraction de la Lune par la Terre oppose alors moins de force à l'Attraction du Soleil. Si la Lune est plus près de la Terre, la Projection de la Lune est plus fortifiée dans ce cas par les accélérations de pesanteur, & est plus propre à seconder l'Attraction de la Lune par le Soleil; puisqu'elle agit alors avec plus de force dans la même direction.

Aura-t-on plus d'avantage à nous faire entendre comment la Lune n'em-

ploie pas constamment & notablement plus de temps à parvenir de la conjonction à la quadrature, qu'elle n'en a employé à parvenir de la quadrature au point de la conjonction avec le Soleil ? Il est sûr qu'il y a entre ces deux routes de la Lune une différence, non-seulement du Soleil qui attire & du Soleil qui n'attire point, mais une différence du Soleil qui attire d'abord dans la direction à peu-près du cours de la Lune, & qui attire ensuite dans une direction opposée à ce cours de la Lune. Il seroit peut-être difficile d'imaginer une opposition avec l'Attraction qui fût plus sensible & plus ordinaire que celle de la Lune considérée dans ces rapprochements & ces éloignements successifs du Soleil, & dans la mesure de temps qu'elle y emploie.

Si l'on nous dit que la Lune n'est pas notablement plus attirée par le Soleil que la Terre, & conséquemment que les effets de cette Attraction ne doivent pas être plus sensibles dans la Lune que dans le Globe de la Terre, il seroit aisé de répondre, 1° Que les effets de l'Attraction sont assez sensibles dans le Globe terrestre, si c'est l'Attraction du Soleil qui empêche la Terre de s'éloigner de cet Astre par les Tan-

gentes du cercle ou de l'ellipſe qu'elle décrit. 2° Qu'il s'en faut bien que la Projection de la Terre ſoit dans l'hypothèſe de l'Attraction, ou totalement concourante avec la direction de l'Attraction par le Soleil, ou totalement oppoſée à cette Attraction. Mais l'une de ces forces agit toujours dans une direction preſque perpendiculaire à l'égard de l'autre. Donc différence très-notable, & conſéquemment effets tout différents pour le cas de la Lune & pour celui de la Terre à l'égard du Soleil.

Que penſer donc à préſent des raiſons que l'on pourroit nous donner des autres affections communes ou ſpéciales de la Lune, quand nous en jugeons par ce que nous en pouvons aiſément connoître ? Si l'on recouroit encore, pour concilier avec l'Attraction quelques-uns de ces effets, à la diſpoſition de la Terre, qui doit attirer diverſément la Lune, ſelon qu'elle en eſt plus ou moins proche, ou qu'elle lui offre un côté qui a plus ou moins de maſſe ; outre ce que l'on pourroit remarquer ſur les inconvénients de cette explication, qui d'ailleurs ne nous offriroit point une raiſon ſatisfaiſante des effets auxquels nous venons de faire attention ; cette reſſource ne ſeroit-elle pas

toute propre à faire sentir que, par cette même raison, un Pole de la Terre devroit être tantôt plus attiré par la Lune, & tantôt moins attiré que l'autre Pole ? ce qui dérangeroit sensiblement en moins d'un mois le Parallèlisme de la Terre. *

De tout cela, Monsieur, je crois que vous conclurez avec moi que les explications qui auroient pour objet d'assujettir la Lune aux loix de l'Attraction, ne pourroient avoir d'autre avantage que celui de paroître beaucoup plus savantes ou plus ingénieuses, & peut-être plus réjouissantes que vraiment satisfaisantes. J'ai l'honneur, &c.

---

* Ce point fonde une des difficultés de l'*Amusement Physique* contre l'hypothèse de l'Attraction. Pour en sentir la force, il ne faut qu'un moment d'attention.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Juillet 1761.

ARTICLE CIII. *Œuvres de M. Henckel.* 1925

ART. CIV. *Suite de la Réponse à M. le CAT sur la lumière & les couleurs, &c.* 1941

ART. CV. *La Science du Gouvernement, &c.* Suite de l'Article XCVII. au II. Vol. de Juillet. 1953

ART. CVI. *Histoire de S. Louis, &c.* 1965

ART. CVII. *La vie de Laurent de Médicis, &c.* 1974

ART. CVIII. *Oraison funèbre de la Reine d'Espagne, &c.* 1993

ART. XCIX. *Œuvres de M. le Chancelier d'AGUESSEAU.* 2008

ART. CX. Anthologia veterum Latinorum Epigrammatum, &c.

TABLE.

Anthologie des anciennes Epigrammes, &c. 2018

ART. CXI. *Mémoires de Littérature, &c.* 2030

ART. CXII. *Dictionnaire Universel, &c.* 2043

ART. CXIII. *Discours sur une Question proposée par l'Académie des Jeux Floraux.* 2059

ART. CXIV. Nouvelles Littéraires. 2072

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Juillet 1761.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

SEPTEMBRE, 1761.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1761, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1761, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in-12.* Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

SEPTEMBRE, 1761.

A PARIS,
Chez HÉRISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, a la Croix d'or.

M. DCC. LXI.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 784 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741.	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	12.
1731.	12.		

Chaçun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

SEPTEMBRE, 1761.

ARTICLE CXV.

PHILOSOPHIÆ RECENTIORIS à Benedicto STAY, &c. c'est-à-dire : *La Philosophie moderne ; Poëme en dix Livres.* Par M. Benoît STAY,

dans le cours de ces Suppléments; il faut s'être familiarisé avec tout ce que la Géomètrie & l'Astronomie modernes ont de plus élevé & de plus nouveau.

Dans le premier de ces Suppléments, le P. Boscovich trace le plan de l'Astronomie, tel que nous l'avons aujourd'hui ; c'est-à-dire qu'il présente le systême Astronomique qui, selon beaucoup d'habiles gens, s'accorde le mieux avec les Observations. Ce systême, *dit-il*, est l'Ouvrage de plusieurs siècles ; ce n'est qu'à force d'écarts & d'erreurs qu'on y est parvenu. On n'a point encore de méthode sûre, ni de moyens assez géomètriques pour mesurer, par des calculs exacts, la distance, la grandeur & le mouvement des Corps célestes : on ne s'éleve à ces connoissances qu'à la faveur de quelques hypothèses physiques & de quelques théories

groſſières : ce qu'il y a de fautif & d'imparfait dans ces ſpéculations, ne ſe corrige & ne ſe perfectionne que par des progrès lents & gradués. Le Ciel eſt comme *une Lettre écrite en chiffres.* Pour en ſaiſir *la véritable clef*, il a fallu ſe permettre une infinité de fauſſes poſitions. Les Téleſcopes, les Pendules, le Calcul infinitéſimal ſont cependant des inventions qui ont hâté le progrès de l'Aſtronomie. Si l'on a pouſſé cette Science au-delà des bornes où l'on n'eût oſé aſpirer autrefois, c'eſt à ces inſtruments & à ces méthodes qu'on en eſt redevable.

Ce Supplément contient les éléments, l'hiſtoire & les progrès de l'Aſtronomie. Après la notion des différents Corps céleſtes, tels que les Etoiles, les Planètes, leurs Satellites & les Cometes, viennent leurs mouvements & leurs orbites.

Le P. Boscovich ne considère d'abord ces objets que dans leur état absolu. Mais la Terre est le théâtre de nos observations : c'est de sa surface que nous contemplons les Astres. Cette situation nous expose à bien des erreurs : les choses ne sont pas, à beaucoup près, comme elles paroissent à nos regards. Dans le Ciel, comme sur la Terre, par rapport à nous, il y a souvent fort loin de l'apparence à la réalité. Le point de la Terre où l'Astronome se place, n'est pas immobile. Son mouvement continuel transporte le Spectateur sans qu'il s'en apperçoive : son point de vue change donc à chaque instant. La Terre est comme un Vaisseau rapide qui vogue dans un espace, dont le Ciel est l'unique borne ; le Ciel est donc pour la Terre ce que les rivages de l'Océan sont pour un Vaisseau qui les range. Pendant que la Terre

parcourt son orbite, ses habitants ne soupçonnent pas même le mouvement qui les emporte avec elle : le Ciel leur paroît tourner sur leurs têtes, tandis qu'eux-mêmes tournent sous la voûte immense du Ciel. C'est donc au Ciel qu'ils attribuent la course que fait la Terre.

Le mouvement du Globe d'où nous voyons le Ciel, n'est pas simple : outre sa course annuelle autour du Soleil, il a son mouvement journalier sur son axe ; & cet axe, quoique conservant d'une manière sensible son parallèlisme, ne laisse pas d'avoir un petit mouvement circulaire autour de l'axe de l'écliptique : c'est ce qu'on appelle la *précession des équinoxes*. Or aucun de ces mouvements ne se manifeste par lui-même. Comme c'est du Ciel que nos organes reçoivent toute l'impression, c'est au Ciel seul qu'ils en

rapportent la cauſe. Les mouvements céleſtes ne ſont donc pour nous que des apparences trompeuſes : cette ſource d'erreurs n'a été tarie, & n'eſt devenue une ſource de vérités que par une longue ſuite d'obſervations réfléchies. Les Aſtronomes n'ont applani la route où ils marchent, qu'à force de chutes : c'eſt en bronchant preſque à chaque pas qu'ils ont, pour ainſi dire, affermi le ſol qui les ſoûtient.

Mais il n'en eſt pas des erreurs comme des vérités. En ſe multipliant, les erreurs ſe détruiſent les unes les autres, au lieu que les vérités ſe fortifient réciproquement à meſure qu'elles ſe multiplient. Le P. Boſcovich marque ici exactement les écueils que les Aſtronomes n'ont franchis qu'après y avoir échoué. En nous montrant comment ils ſe ſont égarés, & comment ils ont reconnu leur

égarement, il nous retrace leurs méthodes d'illusion & leurs méthodes de correction. Leurs premiers systêmes étoient, comme leurs instruments, trop simples & trop grossiers. Si l'Art d'observer devint assez parfait dans quelques Anciens pour découvrir le vice des hypothèses qu'on leur proposoit, il ne le fut jamais assez pour atteindre un plan juste où les apparences célestes fussent liées à un ordre méthodique & invariable. Quand ils avoient assez de génie & de pratique dans l'observation pour deviner mieux qu'on ne l'avoit fait avant eux, ils n'avoient pas toujours assez de moyens pour démontrer qu'ils avoient mieux rencontré. Telle est, à peu-près, l'idée que nous laissent les monumens de leurs progrès dans l'Astronomie.

C'est presque de nos jours que cette Science est montée à une

perfection dont le P. Bofcovich fuit tous les degrés. Les découvertes les plus récentes, comme celles de M. l'Abbé de la Caille, fe trouvent ici à leur place. Les méthodes nouvelles n'échappent pas plus à notre Commentateur, que les inftruments dont on fe fert dans l'application de ces méthodes. Il montre également & la voie ouverte par les nouveaux Aftronomes, & les obftacles qui reftent à vaincre pour acquérir la précifion où ils afpirent : en marchant avec lui, on arrive au terme où ils font parvenus & où leur courfe finit : on apprend à connoître & à manier les inftruments, à mefurer les diftances, & à calculer les temps : on s'inftruit fur les effets de la parallaxe dont le fecours eft fi étendu, fur l'eftime qu'on doit faire des réfractions & de l'aberration de la lumière, & par confé-

quent on apprend à se garantir de tous les mécomptes qui se glissent dans l'usage même de ces moyens, quand on n'a pas une intelligence parfaite de ce qui en assûre le succès. Par-tout le P. Boscovich se fait un plaisir, comme un devoir, de rendre justice à M. l'Abbé de la Caille, qui a perfectionné tous les procédés astronomiques.

Cette Théorie des Corps célestes, dont on nous donne ici l'Essai, est le fruit d'un travail qui a couté bien des siècles. Il a fallu surmonter des difficultés infinies pour atteindre le point de perfection où l'on est parvenu. Si l'on veut sentir tout le mérite de ces laborieuses tentatives, on n'a qu'à se rappeller que la parallaxe, les réfractions & l'aberration de la lumière sont des phénomènes sujets à des variations plus que journalières. Heureusement

l'invention des Téleſcopes, des Pendules & des Micromètres donne ici aux Aſtronomes modernes ſur les anciens, des avantages ineſtimables. Les Téleſcopes fixent, en quelque ſorte, l'agilité ſubtile des rayons lumineux, & procurent une eſpèce de loiſir pour meſurer les angles qui donnent le rapport des diſtances. Avec les Pendules, on compte l'inſtant de la durée & les points de l'eſpàce, où les révolutions des Corps céleſtes ſont compriſes : on ſaiſit l'Aſtre au moment & au lieu où l'on veut l'atteindre. Quelque précipitée, quelque continue que ſoit la marche d'une Planète, avec le Micromètre on l'arrête, pour ainſi dire, aſſez long-temps pour prendre ſes dimenſions & pour déterminer ſon diamètre apparent.

Depuis Kepler, l'Aſtronomie s'eſt encore prodigieuſement perfectionnée par les ſecours qu'elle

a empruntés du calcul infinitésimal & des séries infinies : ces inventions sont de nouvelles conquêtes que les anciens ne sauroient nous disputer : il est vrai qu'ils en avoient le principe dans leurs voies d'*exhaustion* & d'*approximation ;* mais ils n'ont jamais songé à le pousser & à le développer, comme on a fait dans ce siècle. Ce n'est pas qu'ils eussent à en craindre aucune erreur, le vrai ne conduit point au faux ; mais peut-être craignoient-ils de se perdre dans des chimères, comme il arrive quelquefois, quand on veut trop épuiser de certains principes. Quoiqu'il en soit, il n'est guères douteux qu'en fait de Sciences humaines, l'Astronomie est celle où les anciens sont restés plus en arrière des modernes.

Dans le second Supplément, le P. Boscovich reprend le systême planétaire : il y considère la force

centrale & la force de projection combinées sur les Planètes, les résultats qui en sortent, & enfin leur accord avec les loix astronomiques de Kepler. De-là il passe aux Comètes où il retrouve les mêmes forces & les mêmes produits. C'est la matière du troisième Supplément. On trouve ici l'Histoire des théories anciennes & des découvertes modernes sur les Comètes. C'est-là une région de ténébres où les anciens n'ont fait que s'égarer. Pour leurs Physiciens, les Comètes étoient des phénomènes qu'ils n'expliquoient que par des fables ridicules : pour le peuple, c'étoient des spectres menaçants, des signes redoutables qui annonçoient à la terre coupable le courroux du Ciel & les fléaux de sa vengeance. Ces fables & ces terreurs sont enfin détruites. Grace aux observations modernes, une lumière plus pure s'est

répandue ſur la Théorie des Comètes. Il faut eſpérer qu'avec le temps cette lumière s'étendra & ſe fortifiera ; car ce n'eſt encore qu'une foible aurore.

Dans cette branche d'Aſtronomie, le P. Boſcovich joue un rôle fort diſtingué. Ses recherches n'occupent ici que peu d'eſpace : il ne fait guères que les indiquer ; c'eſt aux travaux de M. l'Abbé de la Caille & de M. Clairaut qu'il donne ſa principale attention. La Comète de 1759 a fait beaucoup d'honneur à la ſagacité du dernier. Elle avoit trompé les Aſtronomes qui l'attendoient en 1758. Le 13. Novembre de la même année, ce célèbre Académicien produiſit ſon calcul fondé ſur le ſyſtême de la gravité Newtonnienne : il y démontre que l'attente étoit prématurée, & que la marche de cette Comète avoit été retardée par l'action de Jupiter & de Sa-

turne. L'apparition de l'Aſtre vérifia le calcul de l'Aſtronome, & mit le comble à la gloire que lui ont acquiſe tant d'autres travaux: *Exitus admodùm felix ingentem ſummis tanti viri laudibus cumulum adjecit.* Le P. Boſcovich n'avoit garde d'oublier une époque qui fournit un argument ſi puiſſant aux partiſans du ſyſtême Newtonien. *Nous ne pouſſerons pas plus loin l'Analyſe de ces Suppléments : il nous en reſte aſſez pour fournir la matière d'un autre Article.*

ARTICLE CXVI.

COLLECTION ACADÉMIQUE composée des Mémoires, Actes ou Journaux des plus célébres Académies & Sociétés Littéraires étrangères, des Extraits des meilleurs Ouvrages périodiques, des Traités particuliers & des Pièces fugitives les plus rares, concernant l'Histoire Naturelle & la Botanique, la Physique expérimentale & la Chymie, la Médécine & l'Anatomie. Traduits en François & mis en ordre par une Société de Gens de Lettres; dédiée à S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé. (Tome VI. de la Partie étrangère, & le premier de la Physique expérimentale séparée, *in*-4°. pages 714.) *A Dijon, Septembre*, 1761.

chez François Desventes ; & se vend à Paris chez Desaint & Saillant, Ganeau, Guillyn, Lambert. M. DCC. LX.

LEs Avertissements que l'Editeur met à la tête de chaque Volume, en sont comme une Analyse générale, où l'on ne trouve ni les détails abrégés, ni la contrainte pénible, ni la marche servile qui font l'humble mérite & le vrai caractère d'un Extrait fidèle. C'est un génie qui prend l'essor, un Ecrivain qui sait peindre avec force. Jugeons-en par ce mot sur les effets des tremblements de terre, des inondations, des volcans : » Quelle prodigieuse » multitude de Villes renversées » par les commotions du Globe » terrestre, ou submergées par les » flots de la mer, ou dévorées » par le feu des volcans, ou en» sevelies sous les ruines des mon-

» tagnes, ou absorbées dans des
» gouffres sans fond ! Combien de
» millions d'hommes étouffés, en-
» gloutis, écrasés, en un mot
» périssant misérablement, ou sur-
» vivant encore plus misérable-
» ment à tout ce qui peut faire
» aimer la vie ! Tableau terrible,
» mais moins terrible encore que
» la réflexion qu'il fait naître ;
» c'est que les fléaux désastreux,
» dont il représente les effets, ne
» sont pas la plus grande partie de
» ceux qui désolent le genre hu-
» main. «

Ce Tome s'ouvre d'abord par les Transactions philosophiques de la Société Royale de Londres. C'est à l'année 1665 que l'Extrait commence, il finit à l'an 1684. Ainsi dix-neuf ans du travail de cette Société dans la Physique expérimentale se trouvent réduits à un espace de 248 pages. Cette Partie de la Collection Académi-

que eſt pleine d'Obſervations ſingulières : les unes ont été faites en différentes côtes des Iſles & du Continent ; & regardent ſpécialement le flux & reflux de la Mer, le temps, les courants & la durée des marées. Quelque régulier qu'en ſoit le cours général, il s'y mêle beaucoup d'anomalies ; c'eſt une analogie de plus qu'il a avec celui de la Lune : analogie cependant qui paroît aſſez étrangère à tout ce qu'on peut imaginer de correſpondance ou de dépendance phyſique entre le flux maritime & les phaſes de la Lune. La plûpart des autres Obſervations roulent ſur les Phénomènes de l'Aiman, & ſpécialement ſur les variations & déclinaiſons de l'aiguille aimantée, & ſur des effets ſinguliers opérés dans l'aiguille des Bouſſoles par des coups de tonnerre, &c.

Dans cette Collection, comme

dans les sources où l'on a puisé, les faits d'observation & d'expérience sont isolés & détachés les uns des autres ; ils se succédent sans aucun ordre ; ils semblent se placer comme au hazard. Les animaux ont servi de sujet aux principales expériences que les Collecteurs ont extraites des Mémoires de la Société. Les unes sont des faits d'Anatomie, les autres, & c'est le plus grand nombre, ont été faites pour savoir les accidents qui arriveroient à la respiration de differents animaux exposés dans le vuide de la machine pneumatique. Animaux amphibies, animaux domestiques, oiseaux, poissons, insectes, &c. tout a été mis à la torture pour satisfaire la curiosité des Physiciens Anglois. Les plantes mêmes ont subi les mêmes épreuves.

Les météores observés ont fourni bien des Articles : on en a dé-

crit avec ſoin la forme, avec les circonſtances les plus ſingulières qui les ont précédés ou accompagnés. La neige, le froid, le chaud, en un mot, tout ce qui intéreſſe la température de l'air, & l'état de l'atmoſphère, a été recueilli avec ſoin par nos laborieux Collecteurs.

La Chymie Britannique leur a offert une abondante moiſſon, dont ils n'ont pas manqué d'enrichir leur Recueil. Le vitriol, l'alun, le ſoufre, ſur-tout l'antimoine, l'or même & l'argent, & d'autres mineraux & métaux ont été ſoumis à des opérations métallurgiques & chymiques, qu'on rapporte avec tous les réſultats qu'on a pu en tirer. On a joint à toutes ces manipulations, des recherches ſur la digeſtion, la fermentation & la trituration. Il y a long-temps qu'on l'a dit, l'eſtomach & les viſcères forment une

eſpèce de laboratoire chymique : la main de la Nature l'a dreſſé, l'a muni de tous les éléments, de tous les inſtruments, & de tous les vaiſſeaux qui lui ſont néceſſaires pour ſes opérations. Les plus grands Chymiſtes ont encore bien du chemin à faire avant que d'atteindre au degré de perfection qu'il donne à ſes œuvres.

Dans le cours des années qu'embraſſe la Collection Académique, la ſagacité de pluſieurs Phyſiciens Anglois s'eſt exercée à des recherches & à des eſſais ſur la figure & les ſurfaces des liquides, ſur la teinture & les couleurs, &c. Nos Compilateurs n'ont pas négligé le fruit qu'ils pourroient tirer de ces travaux, pour rendre leur Recueil plus complet.

La date de toutes ces obſérvations & de toutes ces expériences eſt trop ancienne ; & les réſultats qui en ſortent, trop connus

pour que nous leur donnions toute l'attention qu'ils ont fait naître au temps de leur primeur ; mais ils n'en méritent pas moins celle des Lecteurs curieux en fait de Phyſique expérimentale. La ſimple étude des procédés qui ont conduit aux moindres découvertes, eſt toujours une ſource de bonnes inſtructions pour ceux qui courent la même carrière.

Le morceau, ſans contredit, le plus excellent de toute cette Collection, c'eſt *la nouvelle Théorie de la lumière*, par Iſaac Newton. L'Editeur ne croit pas qu'il puiſſe paroître indifférent *à ceux même qui auroient bien lu & bien entendu ſon Optique*. » L'un & l'autre » Ouvrage, *dit-il*, préſente, à » peu-près, les mêmes faits & les » mêmes conſéquences, mais dans » un ordre fort différent. Newton, » dans ſa *Théorie*, donne l'Hiſ- » toire ou plutôt le Journal de

» ſes recherches ſur la lumière.
» On voit ce grand homme pren-
» dre ſon Priſme, tenter en héſi-
» tant ſes premières expériences,
» être ſurpris des premiers phé-
» nomènes, en tirer des conſé-
» quences ; ſe tromper d'abord,
» reconnoître bientôt ſes erreurs ;
» entrevoir de loin la vérité, la
» découvrir enſuite pleinement,
» & la mettre en évidence par
» une multitude d'expériences va-
» riées avec un art infini, &c. «

Si l'on aime mieux ſe borner à des recherches moins fines, mais plus utiles, nous conſeillerons de s'attacher à deux moyens aſſez faciles qu'on propoſe pour dépouiller de ſa ſalure l'eau de la Mer, & la rendre potable ; ou d'eſſayer ſi, en France, comme dans le *pays de Nordfolk*, cinquante tombereaux de marne par acre ſuffiroient pour fertiliſer nos bruyères ſtériles, & pour leur faire

porter le double de ce que porte une bonne terre cultivée par la méthode ordinaire.

Le Journal des Savants n'a fourni que six pages à la Collection Académique. Tout ce que nous y avons remarqué de plus singulier, c'est qu'en 1694, pendant les sièges de Roses & de Gironne, on entendit le canon à quarante lieues de ces Places.

L'Extrait des Ephémérides d'Allemagne, ou des Curieux de la Nature, court depuis 1670 jusqu'en 1701 : dans la Collection Académique, il n'occupe guères plus de cent pages. Il est bien fourni d'Observations météorologiques ; mais ce qui y abonde principalement, ce sont les opérations chymiques. *L'Allemagne*, dit l'Editeur, *est le pays natal de la bonne Chymie* ; du moins elle s'en vante. En général, les laboratoires chymiques, dans tous les

pays où ils ſont en grand crédit, abondent en découvertes utiles & en chimères faſtueuſes. Les Rédacteurs de la Collection Académique en ont fait un triage judicieux : s'ils y ont mêlé quelques merveilles alchymiques, ce n'a jamais été ſans avertir le Lecteur qu'ils n'ajoûtent à ces viſions creuſes pas plus de foi qu'elles n'en méritent. Ils ne ſe ſont guères attachés qu'aux Mémoires où ils ont vu *les reſſources de l'Art appliquées, non-ſeulement à diſſoudre les corps, mais encore à les récompoſer,* perſuadés que *cette récompoſition eſt la preuve évidente d'une Analyſe bien faite. Ce Tome fournira encore quelque choſe à un autre Volume de nos Mémoires.*

ARTICLE CXVII.

MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTORE de la Vie & des Ouvrages de M. de la MOTTE. Article tiré du Dictionnaire de Moréry, Edition de 1759, revu & augmenté par M. l'Abbé Trublet. (*In*-12.) *A Amsterdam ; & se trouve à Paris chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, &c.*

CET Article se trouve joint (dans l'Edition d'Amsterdam) aux *Mémoires pour la Vie & les Ouvrages de M. de Fontenelle :* morceau plein de détails littéraires, & dont nous avons rendu compte au mois de Mai dernier. On redonne ici sur M. de la Motte l'Article composé par M. l'Abbé Goujet pour les Sup-

pléments de Moréry : Notice aſſez étendue, qui a paſſé dans l'Edition de ce grand Dictionnaire, donnée en 1759. Mais M. l'Abbé Trublet y ajoûte des Notes qui doublent, en quelque ſorte, le Texte ; & c'eſt dans ces Additions qu'il répand quantité d'Anecdotes qui achevent de faire bien connoître M. de la Motte.

L'Hiſtoire littéraire a l'avantage de tracer le tableau des mœurs, en conſervant la mémoire des Livres, & de ceux qui les ont compoſés. Les hommes ſe peignent dans leurs Ouvrages. Quand ils ne réuſſiroient pas dans l'exécution, ils font toujours connoître leur goût, leur génie, leurs inclinations par les entrepriſes qu'ils forment. S'ils réuſſiſſent, c'eſt l'occaſion de manifeſter auſſi l'état de leur ame, de montrer ſi c'eſt la modération ou l'orgueil qui la domine, de paroître, en

un mot, dignes d'honorer les Lettres par leur bon eſprit, ou propres à les décréditer par leurs défauts perſonnels. On diroit cent choſes ſur cette matière, qui n'entre point aſſez dans le plan philoſophique des études : on examine rarement, en ſe livrant aux Lettres, ſi l'on a la force d'en maîtriſer le penchant, d'en ſoûtenir les révolutions, d'en éviter les écueils, de ſauver enfin ſa raiſon à travers la multitude des Livres, & de ceux qui les critiquent, ou qui les admirent.

Quelques-unes de ces vérités ſe préſentent à la lecture du Mémoire hiſtorique ſur M. de la Motte. Ce fut peut-être un des Littérateurs de France qui conſerverent le mieux l'égalité, la tranquillité, la beauté de leur âme parmi les agitations d'un ſiècle déja aſſez orageux pour les Lettres. Perſonne ne fut plus cri-

tiqué que lui, souvent ne le mérita moins, & ne porta mieux le poids de la Critique. Ses amis mêmes étoient sur le pied de ne le point épargner. M. l'Abbé Trublet cite à ce sujet des traits fort remarquables ; il rappelle même les propres sentimens de la Motte, & la manière dont celui-ci les a exprimés dans ses *Réflexions sur la Critique.* » Les hom-
» mes, *disoit-il*, ne demandent
» pas mieux que de dire la vérité,
» quand ils n'y perdent rien : ils
» se plaisent même à dire des
» choses humiliantes à ceux qui
» veulent bien les souffrir : c'est
» un moment de supériorité pour
» eux, & ils ne manquent pas
» de le saisir. Mes amis, par un
» motif plus noble, m'honorent
» de cette liberté : ils ne me mé-
» nagent point les expressions ; &
» presque tout le monde, ou par
» amitié, ou sous prétexte d'amitié,

» eſt en poſſeſſion de me dire les
» choſes les plus dures pour l'amour-
» propre. Tout devient Madame
» Dacier pour moi. C'eſt un ſecours
» que je me ſuis procuré pour me
» mettre en état de mieux faire :
» c'eſt une adreſſe de l'amour-
» propre, qui veut bien dévorer
» de petits affronts pour ſe pré-
» parer des honneurs plus ſolides.«
A la vérité, il faut être déja un homme de mérite, & jouir d'une grande conſidération dans le monde, pour écrire les choſes qu'on vient de lire. Un mauvais Auteur n'auroit pas droit d'être ſi humble ou ſi véridique : on lui diroit qu'il ne profite ni de la liberté, ni de l'indulgence du public ; & qu'on eſtimeroit ſa Philoſophie, ſi elle le guériſſoit du deſir d'être Auteur. On avouera cependant qu'un grand homme qui penſe & qui agit comme la Motte, doit avoir fait de grands progrès dans

la ſcience du vrai & dans l'exercice de ſe vaincre ſoi-même.

La Motte avoit encore une excellente qualité ; c'étoit de ne pas ſurfaire la valeur de ſon genre d'écrire. Il donnoit au Theâtre la plus grande partie de ſon temps : il compoſoit pour les trois Spectacles, pour l'Opéra, pour la Comédie, pour la Tragédie : occupation qui intéreſſoit ſans doute ſes penchants. Il ne l'auroit pas choiſie, ſi elle lui avoit déplu ; mais il ſavoit connoître les défauts du genre dramatique. La Tragédie même, qui en eſt la partie la plus ſevère, il la condamnoit, comme auroit pu faire le meilleur *Caſuiſte*. C'eſt ce que nous apprend M. l'Abbé Trublet, en citant même un morceau du Diſcours ſur la Tragédie de Romulus, donnée par la Motte en 1722. » Si l'on concluoit de tout » ce que je viens de dire, que

» les Tragédies ne peuvent pas » être d'un grand fruit pour les » mœurs, la sincérité m'obligeroit » d'en demeurer d'accord. Nous » ne nous proposons pas d'ordi- » naire d'éclairer l'esprit sur le » vice & la vertu, en les pei- » gnant de leurs vraies couleurs; » nous ne songeons qu'à émou- » voir les passions par le mélange » de l'un & de l'autre. Nous met- » tons souvent les préjugés à la » place des vertus. Dans les per- » sonnages intéressants, nous fai- » sons presque aimer les foiblesses » par l'éclat des vertus que nous » y joignons. Dans les personna- » ges odieux, nous affoiblissons » l'horreur du crime par de grands » motifs qui les relèvent, ou par » de grands malheurs qui les ex- » cusent. Tout cela ne va que » bien indirectement à l'instruc- » tion; & c'est ce qui a fait dire » à Madame de Lambert, dans les

» *Avis* qu'elle donne à ſa fille, » qu'on reçoit au Théâtre de gran- » des leçons de vertu, & qu'on » en remporte l'impreſſion du » vice. «

Dans l'Hiſtoire des *Opéra* de la Motte il y a un trait preſque incroyable; c'eſt que Deſtouches fit la Muſique d'Iſſé, d'Amadis de Grèce, &c. ſans être Muſicien, ſans ſavoir même preſque rien de cet Art: ſon ſeul génie & ſon goût le guiderent. Il faut croire ce phénomène, puiſqu'on nous l'aſſûre, & qu'il n'y a nul intérêt d'imaginer une fable dans une matière auſſi indifférente que celle-ci. Il en réſulte donc que la tête de Deſtouches fut la plus harmonique qu'on vit jamais, & qu'il auroit créé l'Art, s'il s'étoit trouvé plus ancien que Pythagore, à qui l'on accorde cet honneur. Zarlino a écrit que le mètre ſert beaucoup au ſuccès de la

Musique. De ce principe il faudroit conclure que M. de la Motte fit de bonne Poësie, puisque la Musique de Destouches eut tant de succès. Cependant on répète cent fois que *la Motte n'étoit pas Poëte ;* & cette proposition a passé long-temps pour un axiome. M. de Fontenelle, & M. l'Abbé Trublet après lui, réfutent cette idée. La Motte *mit beaucoup de raison dans ses Ouvrages ;* mais il sut s'élever dans l'occasion : c'est, sans doute, sa Prose qui fit tort à ses Vers. Comme elle est excellente, on voudroit que la Poësie de ce Bel-Esprit fût au même point de perfection & de sublime : il atteint quelquefois ce degré, on desireroit qu'il s'y soûtînt toujours ; ce qui n'étoit peut-être pas possible.

Quoiqu'il en soit, M. de la Motte a laissé des Ouvrages immortels en Prose : ses Discours &

ſes Réflexions ſur les divers points de la Littérature ſeront toujours admirés des Connoiſſeurs. Il prit parti contre les Anciens en homme qu'il étoit aiſé de gagner & de réconcilier avec ces grands Maîtres. Madame Dacier ne les défendit qu'avec le ton du pédantiſme, avec le langage aigre & inſultant des Littérateurs du XVI^e ſiècle. Cette défenſe donna gain de cauſe, au moins pour la forme, au Détracteur de l'Antiquité ; & la Motte, qui ne ſavoit point de Grec, parut raiſonner mieux que la ſavante Dacier, qui portoit tout Athènes dans ſa tête. Il eſt à croire que pareille ſcène ne ſe repréſentera plus, & que l'érudition ne ſe couvrira plus de l'extérieur d'une Dame pour dire des injures à un homme qui n'auroit que de la raiſon & de l'eſprit.

Cette Notice de la perſonne, des Œuvres, de la fortune litté-

raire de M. de la Motte eſt remplie de faits & de circonſtances qui ne ſont pas ſuſceptibles d'extrait. M. l'Abbé Trublet y fait paroître, comme dans l'Article ſur M. de Fontenelle, beaucoup de zèle pour ſon ami. Il raſſemble tout ce qui eſt à ſon avantage, & il diſſipe toutes les imputations qui pourroient obſcurcir ſa gloire. Ce dernier devoir d'amitié ne prend cependant rien ſur la vérité : l'Apologiſte n'admire pas tout dans M. de la Motte, il convient de quelques défauts, litteraires s'entend ; car, pour la perſonne, » il n'y a jamais » eu qu'une voix à l'égard de ſes » mœurs, de ſa probité, de ſa » droiture, de ſa fidélité dans le » commerce, de ſon attache- » ment à ſes devoirs : ſur tous » ces points la louange a été ſans » reſtriction « &c. C'eſt le témoignage que rend M. de Fontenelle

à M. de la Motte : on le tranſcrit dans cette Notice avec preſque tous les autres traits du beau Diſcours qui fut prononcé par le même M. de Fontenelle en préſence de l'Académie Françoiſe, à la réception de M. l'Evêque de Luçon, ſucceſſeur de la Motte dans cette Compagnie.

ARTICLE CXVIII.

CHRONOLOGIE Hiſtorique-Militaire, contenant l'Hiſtoire de la création de toutes les charges, dignités & grades militaires ſupérieurs; de toutes les perſonnes qui les ont poſſédés, ou qui y ſont parvenues depuis leur création juſqu'à préſent, &c. tirée ſur les Originaux, avec des éclairciſſements en Notes critiques des Auteurs qui ont travaillé à

l'Hiſtoire de France & Militaire. *Par M.* PINARD, *Commis au Bureau de la Guerre.* (Tome III. contenant la ſuite des Maréchaux de France, depuis 1675 juſqu'à préſent, les Grands-Maîtres de l'Artillerie, les Colonels-Généraux de l'Infanterie Françoiſe, tant delà que deçà les monts, & ceux des troupes étrangères.) *A Paris, chez Claude Hériſſant, Imprimeur-Libraire, rue Notre-Dame, à la Croix d'or & aux trois Vertus, 1761.* (Grand in-4°. pages 616.)

QUelques jours après la mort du Vicomte de Turenne *, Louis XIV. fit huit Maréchaux de France. Madame Cornuel diſoit

* Turenne fut tué le 27. Juillet. La promotion eſt du 30. du même mois.

de cette promotion que *c'étoit la monnoie de M. de Turenne*, (Abrégé Chronol. de l'Hiſt. de France, par M. le Préſident Hénault.) Ce mot a fait fortune, parce qu'en effet il eſt très-plaiſant. Nous dirons cependant, en nous ſervant ici de la même métaphore, que, dans cette *monnoie de M. de Turenne*, il y avoit d'aſſez groſſes pièces. Car, ſans parler du Comte de Schomberg ſi célèbre par les victoires qu'il remporta dans le Portugal contre les troupes d'Eſpagne, & par le gain de la bataille de la Boyne en Irlande, ne voit-on pas, dans cette promotion, le nom du Maréchal de Luxembourg, l'Elève & l'Ami du grand Condé ? L'Hiſtoire compte peu de Capitaines plus hardis, plus entreprenants, plus intrépides dans le péril, & plus heureux. C'eſt peut-être le ſeul de nos Généraux qui n'ait jamais

été battu, quoiqu'il ait ſi long-temps commandé nos armées. Les victoires de Caſſel, de S. Denys, de Fleurus, de Leuze, de Steinkerque & de Neerwinde aſſûrent à ſon nom une gloire immortelle. On ſait que le Prince de Conti (celui qui fut élu Roi de Pologne) appelloit agréablement le Maréchal de Luxembourg, *le Tapiſſier de Notre-Dame*, à cauſe de la grande quantité de drapeaux & d'étendards que ce Maréchal avoit enlevés aux ennemis, & qu'on avoit ſuſpendus aux murs de la Cathédrale de Paris. Ce grand homme mourut le 4. Janvier 1695. Il étoit fils poſthume du Comte de Boutteville, qui fut décapité en 1627 par Arrêt du Parlement, pour s'être battu en duel. Nous obſ-rverons comme un fait aſſez ſingulier, que ſa mère, veuve depuis ſoixante-huit ans, ſe trouva à l'Oraiſon funèbre de ſon fils

le Maréchal de Luxembourg ; Eloge prononcé par le P. de la Rue, & l'une de plus belles Pièces en ce genre que nous ayions dans notre Langue.

Ce troisième Volume présente un suite de plus de quatre-vingt Maréchaux de France, avec la Notice historique de leurs exploits & de leur vie. Nous choisirons, dans ce grand nombre, les Articles qui nous paroîtront les plus intéressants.

Le Maréchal de Boufflers a prouvé, par sa conduite, qu'on peut avoir sous un Gouvernement Monarchique les vertus qu'un Auteur célèbre (le Président de Montesquieu) a prétendu n'être le partage que des Républiques. Il eut pour son Prince & pour l'Etat le même intérêt de zèle & d'attachement que les meilleurs Citoyens de Sparte & de Rome, dans les beaux jours de ces Empires,

eurent pour leur patrie. Il rappella l'idée de ces mœurs antiques, de cette noble simplicité, de ce courage aussi modeste qu'intrépide, & de cet amour du devoir que nos pères admirerent dans les Boucicaut & dans les Bayard. Il mérita les éloges du Vicomte de Turenne à la bataille d'Ensheim : il y soûtint avec deux Régiments de Dragons & quelque Infanterie qu'il commandoit, les efforts de l'armée ennemie qui fondit sur lui sans pouvoir l'entamer.

On se souviendra toujours des belles défenses de Namur & de Lille. Le siege de Lille sur-tout est un des plus mémorables qu'on connoisse. Le Maréchal de Boufflers, assiégé par le Prince Eugène & Mylord Marlboroug, se défendit avec tant de valeur & d'habileté, qu'il retînt les ennemis près de quatre mois entiers devant

cette Place, dont la conquête leur couta 17 à 18 mille hommes. Quelque gloire cependant qu'ait acquise le Maréchal de Boufflers dans ces deux sièges si renommés, peut-être qu'aux yeux du sage il parut encore plus grand homme & supérieur à cette gloire même, lorsqu'il s'offrit à servir, & qu'il servit en effet sous le Maréchal de Villars qui étoit son cadet. Inaccessible aux petites délicatesses de l'amour-propre & aux jalousies d'autorité, il n'ambitionna que l'honneur d'être utile, & de remplir les devoirs de bon Citoyen. Pour trouver des exemples d'un procédé aussi généreux, il faut remonter aux siècles les plus reculés. A la bataille de Malplaquet, le Maréchal de Boufflers conduisoit l'aîle droite qui se soûtint avec avantage jusqu'à la fin de l'action; il commanda l'armée en chef après que le Maréchal de

Villars eût été blessé : il ordonna la retraite qui se fit en si bon ordre, *dit M. Pinard d'après le P. d'Avrigny*, qu'on emmena le canon sans autre perte que de trente hommes que prirent les ennemis.

On n'auroit pas du Maréchal de Catinat l'idée qu'on en doit avoir, si l'on s'en tenoit à ce qu'en a dit le Marquis de Feuquières en plusieurs endroits de ses Mémoires. Cet Officier, qui se croyoit un des plus habiles Généraux de son siècle, & qui réellement avoit beaucoup de talents, étoit vivement piqué de ce qu'on le laissoit sans emploi dans un temps où la guerre étoit allumée dans toute l'Europe. Pour satisfaire son dépit, *dit l'Auteur du Journal historique de Louis XIV*, il se mit à composer des Mémoires & des Instructions sur les différentes parties de l'Art Militaire, dont

le principal objet étoit moins d'instruire les jeunes Officiers que de décrier ceux qui avoient eu de l'emploi dans la guerre. Aussi ces Mémoires sont-ils pleins d'aigreur & de partialité. Le M. de Feuquières irrité personnellement contre le Maréchal de Catinat, s'attache à relever & à grossir les fautes vraies ou apparentes qui sont échappées à ce Général. N'a-t-il pas eu l'injustice de lui imputer le peu de succès de l'entreprise sur Veillane, quoique lui seul, par son imprudence & par sa précipitation, eût fait échouer cette entreprise ? Les Critiques du M. de Feuquières n'ont point fait de tort à la réputation du Maréchal de Catinat. Ses victoires de Staffarde & de la Marsaille, & le suffrage de la postérité l'ont placé parmi les grands Capitaines qui ont illustré le Regne de Louis XIV.

Personne n'a peut-être contribué plus efficacement aux succès militaires & à la gloire de ce Regne que le Maréchal de Vauban. Créateur d'un nouveau genre de fortifications, & le plus grand Ingénieur que l'Europe ait produit, il a possédé dans un degré éminent la science de l'attaque & de la défense des Places ; il en a fortifié, selon sa nouvelle manière, trois cents anciennes, & construit trente-trois nouvelles. Il s'est trouvé à cent quarante actions. Il eut la direction en chef de cinquante trois sièges, il en conduisit trente sous le Roi, sous Monseigneur & sous M. le Duc de Bourgogne. Il n'a point eu l'occasion de mettre en œuvre & de développer son habileté à défendre les Places, parce que les ennemis ne se sont jamais présentés devant celles où il s'étoit renfermé : & cela même est un

hommage éclatant qu'ils rendoient à sa profonde capacité. Il parvint aux premiers honneurs militaires à force de mérite, de services & de blessures. Il entra Cadet au Régiment de Condé en 1651, & fit ses deux premières campagnes sous M. le Prince alors attaché aux Espagnols. Son génie & ses talents n'échapperent point à ce Prince qui le chargea de fortifier Clermont en Lorraine. Au siège de Sainte-Ménéhoud en 1652, pendant l'assaut, il passa la rivière à la nage sous le feu des ennemis. L'année suivante, il fut pris par un parti François, & le Cardinal Mazarin l'engagea au service du Roi. Dans la guerre contre la Hollande, il sembla se multiplier. » Il conduisit tous les » sièges importants, *dit notre Au-* » *teur*, il fit réparer & fortifier » toutes les Places prises, visita » toutes les frontières, fit fortifier

» toutes les parties exposées, se
» transporta successivement dans
» toutes les armées, & alla, lorsqu'il fut nécessaire, d'une ex-
» trémité du Royaume à l'au-
» tre. «

Ce fut au siège de Mastrick, en 1673, qu'il commença de faire usage des parallèles & des places d'armes. Au siège d'Ath qu'il dirigea sous le Maréchal de Catinat en 1697, il se servit pour la première fois de trois parallèles: nouveau systême de son invention, *dit M. Pinard*, excellent pour contenir les sorties d'une forte Garnison. Créé Maréchal de France en 1703, il mourut en 1707, âgé de 74 ans, moins un mois. Il a laissé douze Volumes manuscrits pleins de projets pour le bien de l'Etat. Il les a intitulés: *Ses oisivetés.* Sur quoi M. de Fontenelle (Eloge du Maréchal de Vauban) dit ingénieusement: *S'il*

étoit possible que les idées qu'il y propose s'exécutassent, ses oisivetés seroient plus utiles que tous ses travaux.

M. le Maréchal de Broglie termine cette longue suite de Maréchaux de France. Depuis la promotion de M. de Berwick *, c'est-à-dire depuis 1706, aucun de nos Militaires n'est parvenu aussi jeune que M. le Duc de Broglie à la dignité de Maréchal de France, & ne l'avoit peut-être mieux mérité. » Dans le mois de » Mars 1759, *dit M. Pinard*, les » Prussiens & les Hessois tente» rent une irruption dans les Quar» tiers occupés par l'armée de » l'Empire. Le Duc de Broglie » partit de Francfort le 7. Mars,

* M. de Berwick fut fait Maréchal de France à 36 ans. M. de Gassion l'avoit été à 34, & le Vicomte de Turenne à 32.

» rassembla les troupes qui étoient
» à ses ordres ; ses dispositions &
» ses manœuvres renverserent les
» projets des ennemis : ils se reti-
» rerent précipitamment. Revenus
» au mois d'Avril au nombre de
» quarante mille hommes, ils at-
» taquerent le 13. l'armée Fran-
» çoise à Bergen. Les dispositions
» du Duc de Broglie étoient faites
» avec tant d'habileté, ses mesu-
» res concertées avec tant de sa-
» gesse, qu'avec vingt-huit mille
» hommes seulement il repoussa
» les ennemis qui chargerent jus-
» qu'à trois fois, les battit, leur
» tua six à sept mille hommes,
» leur prit sept pièces de canon,
» dont trois de gros calibre ; les
» contraignit de se retirer en
» désordre. On les harcela dans
» leur retraite, on leur fit tous
» les jours quelques prisonniers,
» on leur prit deux étendards. Ils
» évacuerent la Franconie, n'y

» conſerverent pas un poſte : l'ar-
» mée Françoiſe rentra le 19. dans
» ſes cantonnements. «

Nous remarquerons qu'il s'eſt gliſſé une faute à la page 462 de cet Ouvrage. En parlant de la bataille de Sunderhauſen, gagnée par M. le Duc de Broglie le 23. Juillet 1758, M. Pinard dit que le Prince d'Iſembourg, Général de l'armée Heſſoiſe, fut tué dans cette bataille : il s'eſt trompé. Le Prince d'Iſembourg ne fut tué que l'année ſuivante à Bergen. (Voyez la Gazette de France du 28. Avril 1759, page 209.) Ce qui aura probablement induit M. Pinard en erreur, c'eſt qu'à la bataille de Sunderhauſen il y eut véritablement un M. d'Iſembourg parmi les morts ; mais ce fut le Marquis d'Iſembourg, Officier au ſervice de France, Capitaine dans Royal Deux-Ponts, & neveu du Général Heſſois qui venoit d'être

battu, ainsi que le porte expressément la Gazette de France du 12. Août 1758, à l'Article de Paris, page 392.

Avant que de quitter ce cinquième Chapitre des Maréchaux de France, nous indiquerons encore quelques fautes que nous avons apperçues dans ce bon Ouvrage. On lit à la page 10 que le Maréchal Duc de Navailles, en 1648, n'avoit que 25 ans. M. Pinard semble avoir oublié qu'à la page 7 il fait mourir ce Seigneur en 1684 âgé de 65 ans; & c'est en effet l'âge que lui donnent à sa mort l'Histoire des grands Officiers de la Couronne, le Mercure du mois de Février 1684, & la Gazette de France du même mois & de la même année. Or, en partant de ces époques qui sont certaines, il faudra placer en 1619 la naissance du Maréchal de Navailles,

il avoit donc 29 ans, & non pas ſeulement 25 en 1648.

Nous ſoupçonnons qu'il y a une faute d'impreſſion à la page 262. On dit que *M. le Duc de Noailles* (aujourd'hui Maréchal de France) *combattit ſur le Rhin, ſous le Maréchal de Tallard, à la bataille d'Hocſtet le 13. Août.* Cette phraſe telle que nous la rapportons fidèlement, péche ſans doute par défaut de ponctuation; car on ne peut pas ignorer que la petite Ville d'Hocſtet ſi fameuſe par la défaite de l'armée Françoiſe en 1704, eſt ſituée ſur le Danube, & non pas ſur le Rhin.

On auroit dû réformer auſſi dans l'*Errata* ce qui ſe lit à la page 221, où l'on dit *Yves Marquis d'Alègre mort en 1723;* liſez *mort en 1733.* Le Marquis d'Alègre ne fut créé Maréchal de

France qu'au mois de Février de l'année 1724.

Nous reprendrons ce Volume au Chap. VI. qui traite des grands Maîtres de l'Artillerie.

ARTICLE CXIX.

SERENISSIMI BURGUNDIONUM DUCIS Laudatio funebris dicta die 29. Maii 1761, in Regio Lud. Magni Collegio Soc. JESU à Claudio-Franc. WILLERMET, ejusd. *Soc.* Sacerdote. *Oraison funèbre de Monseigneur le Duc de Bourgogne, &c.* (In-8°. pages 103.) A Paris, chez Barbou, rue S. Jacques, &c.

UN Prince-enfant qui reçoit, après sa mort, des éloges avoués de toute la Nation; c'est le spectacle que nous avons eu

ſous les yeux. On nous le retrace ici dans la Langue & ſelon la manière des anciens Romains : circonſtance qui ajoûte à la gloire du jeune Prince, objet de nos larmes. Cette Langue des Maîtres du monde étoit faite pour parler à l'imagination & au ſentiment. Quand on lit dans le *Traité de l'Amitié* de Cicéron la mort du grand Scipion l'Africain, on s'intéreſſe encore à la perte que fit alors la patrie ; & ce mot, *Quid hunc paucorum annorum acceſſio juvare potuiſſet ?* met le comble à l'idée qu'on avoit déja conçue de ce grand homme.

Ce mot convient auſſi, quoique dans un ſens qui n'eſt pas le même, à l'auguſte Enfant que nous regrettons. On le peint, dans cette Harangue, comme ayant poſſédé toutes les qualités des hommes parfaits. Il a eu un ex-

cellent esprit, des inclinations vraiment royales, la connoissance & le goût de la Religion. Quelle est donc la grandeur du bien que nous perdons? C'est le résultat de la première Partie du Discours qu'on annonce ici. Mais quelles espérances ne faisoit pas naître le Duc de Bourgogne dans l'esprit des Peuples qu'il devoit gouverner un jour? L'éducation qu'il recevoit, les exemples qu'il avoit sous les yeux, la haute idée qu'on s'étoit déja formée de son mérite, promettoient, pour la suite des temps, un Maître accompli. C'est ce que montre la seconde Partie de l'Ouvrage; & les détails sont présentés de manière à répandre les plus grand intérêt. La qualité & le prix des objets, la majesté de la langue, la force des pensées, la vivacité des images, tout contribue à l'éclat du Discours. On l'a traduit en notre Langue:

entreprise des plus difficiles, & cependant exécutée avec succès. Nous citerons quelques morceaux avec le Texte original au-bas des pages. Si le Latin jette une lumière plus vive que le François, c'est à la différence des deux Langues qu'on doit s'en prendre. L'ancienne est bien plus noble que la moderne; & celle-ci, plus philosophique peut-être, a bien moins de coloris que la première.

C'est donc nous d'abord qu'il faut plaindre, parce que nous avons beaucoup perdu, en perdant le Duc de Bourgogne. » Aux » qualités du cœur il joignoit un » esprit pénétrant qui, de l'aveu » de ses Maîtres, le menoit tou» jours au-delà de ce qu'on vou» loit lui apprendre; un esprit » facile & plein d'activité, qu'il » avoit trouvé le secret d'enrichir » en si peu de temps des plus

» belles & des plus utiles connoiſ-
» ſances ; un eſprit curieux, mais
» qui aimoit à creuſer, à appro-
» fondir, & qui n'admettoit rien
» qu'il ne l'eût bien diſcuté &
» parfaitement éclairci ; un eſprit
» avide de ſavoir, avidité que ne
» rallentit point le dérangement
» de ſa ſanté : en ſorte que, lorſ-
» que ſes maux lui donnoient
» quelque relâche, il demandoit
» à ſon auguſte Père la permiſ-
» ſion de reprendre ſes études ;
» *car je crains*, diſoit-il, *d'ou-*
» *blier ce que je ſais, & il y a*
» *beaucoup de choſes que je deſire*
» *d'apprendre :* un eſprit vaſte &
» étendu, propre à toutes les
» ſciences, capable d'en ſaiſir
» toutes les beautés, & d'en dé-
» couvrir toutes les merveilles ;
» un eſprit ami de l'ordre dont
» non-ſeulement il ne s'écartoit
» jamais, mais encore dont on ne
» pouvoit s'écarter devant lui ſans

» s'expoſer à des reproches aima-
» bles, & cependant ſérieux ; un
» eſprit ferme, droit, & d'une ſa-
» gacité ſi prodigieuſe, que, s'il
» cédoit à l'autorité, il ne ſe ren-
» doit qu'à la raiſon ou à l'évi-
» dence, &c. * «

---

* Fuit verò ingenium in Principe, Auditores, perſpicax, quod, magiſtris judicibus, multò plus in diſcendo videret, quàm ipſi docerent ; facile & expeditum, quod, in tam brevi ſpatio, innumera jam, eaque maxima, combibiſſet ; altum in perſcrutando, & curioſum, quod nihil admitteret, niſi diſputatum diligentiùs & evidentiùs enucleatum ; ſciendi avidiſſimum, quod infirmitas virium ſic non retardabat, ut vel in morbo, cùm ſe aliquando meliuſculè habere ſentiret, licentiam rogaverit ſtudia intermiſſa repetendi ; quippe ſe profiteretur *& magnoperè vereri ne quid dediſceret, & diſcere vehementer optare* ; magnum & ſublime, cui pulchrum quidquid in diſciplinis omnibus & arduum eſſet, id continuò ſaperet ; ſervantiſſimum ordinis, à quo

Les inclinations royales du Duc de Bourgogne fournissent à l'Orateur un très-grand morceau d'éloquence. Il rappelle l'air de dignité qui étoit dans ce jeune Prince, l'élévation de ses sentiments, les témoignages de bonté qu'il donnoit à tout le monde, la gravité & le sérieux qu'il savoit prendre dans l'occasion, l'esprit de sagesse & de direction qui modéroit ses desirs, l'empire qu'il avoit sur lui-même, l'amour du vrai & du beau auquel il étoit infiniment sensible, les grandes idées qu'il s'étoit déja faites de la vraie gloire. » Il avoit pour

---

& nunquam ipse deflecteret, & quæ paululùm aberrarent, ea, si pro mansuetudine non culparet severiùs, at non sibi probari satis ostenderet; rectum & firmum, atque in dispiciendo vero tam sagax, ut, si auctoritate pugnaretur, sciret obsequi, at non nisi ratione demùm & veritate vinceretur, &c.

» le Soldat une amitié de préfé-
» rence ; il étoit déja ſingulière-
» ment jaloux de ſon eſtime &
» de ſa confiance. Un Officier-
» Général (M. le Duc de Briſſac)
» dont les troupes reſpectent l'il-
» luſtre naiſſance, dont elles ont
» ſi ſouvent admiré l'extrême va-
» leur, & dont le jeune Prince
» aimoit la noble franchiſe, lui
» diſoit un jour avec cet air, ce
» ton militaire qui ne le quittent
» jamais : Monſeigneur, vous avez
» aſſez montré dans vos ſouffran-
» ces un courage de Héros. *Dites-*
» *le donc aux Soldats*, répliqua
» cet Enfant, frappé ſans doute
» de la candeur & de la dignité
» qu'il trouvoit dans ce compli-
» ment. Au ſein de la douleur
» & preſque dans les bras de la
» mort, il ne vous oublioit donc
» pas, généreux défenſeurs de la
» patrie. Hélas ! il n'avoit encore,
» pour vous marquer ſon amour,

» il n'avoit pour vous animer & » vous soûtenir dans les fatigues » de la guerre, que l'exemple de » sa constance ; & c'étoit sur elle » qu'il vouloit fixer vos regards. « *

L'Article de la Religion est assez

---

* Sed vestra præcipuè suffragia, ô turmæ cohortesque Bellantûm, vestra jam vota, vestros jam amores ambiebat. E Ducibus vestris unus, quem sua & vobis cùm nominis claritas, tùm singularis fortitudo, & Principi eximia probitas commendârat, puero, pro more ingenioque militari, ut assolet, gratulabatur, quòd morbi dolores egregiè constanterque sustineret, atque hâc vel maximè consolatione recreabat. Captus infans & candore viri & dignitate sermonis: *istam verò tu*, inquit, *qualemcunque constantiam facito* ne *castra & milites ignorent.* Hæc ad vos, ô qui cervices in vestras Patriæ pericula recipitis, hæc ad vos augustus infans è lectulo, ac propè mortis è sinu, laborum solatia, hæc amoris pignora mittebat, quæ una potuit, exempla virtutis.

étendu ; ſur-tout en ce qui concerne la patience du Duc de Bourgogne, vivant & mourant au milieu des douleurs. L'Orateur place ici un beau parallèle entre Louis XIV. & ce jeune Prince, c'eſt-à-dire entre près d'un ſiècle de gloire & quelques moments d'une vie à peine commencée. Cet endroit eſt plein d'images & de ſentiment : nous ne parlons pas de la touche vigoureuſe & de la majeſté du ſtyle qui éclatent dans tous les détails de ce parallèle, Les Lecteurs en jugeront eux-mêmes.

La ſeconde Partie eſt remplie de portraits, mais tracés à la manière des Anciens qui peignoient en grand. L'éducation du jeune Prince étoit confiée à des ſujets choiſis, dignes de former ſon cœur, ſon eſprit, ſon caractère, de perfectionner ſes talents, de rendre ſes vertus auſſi glorieuſes pour lui qu'utiles à

l'Etat. Le Gouverneur étoit » un
» homme d'une naissance connue,
» d'un vertu distinguée, honoré
» de la confiance de Monseigneur
» le Dauphin, zélé pour son Roi
» qu'il servoit avec gloire dans
» ses armées, lorsqu'il a été rap-
» pellé à la Cour pour présider
» à l'éducation d'un Prince déja
» l'espérance de l'Etat, & fait pour
» en devenir un jour le défen-
» seur & le soûtien : digne enfin
» d'un si beau choix par sa sagesse,
» par sa valeur & par cette foi
» pure qui l'éclaire & qui le guide.
» Sa main qui pouvoit encore
» long-temps cueillir des lauriers,
» qui, dans plusieurs occasions &
» sur-tout à Fontenoy, en a cueilli
» de si glorieux; sa main n'étoit-
» elle pas propre à diriger celle
» d'un enfant destiné à porter la
» foudre ? Qui pouvoit mieux lui
» apprendre qu'il faut la manier
» avec autant de sagesse que de

» courage, & se faire un devoir
» de Religion de ne jamais la laiſ-
» ser que par néceſſité ? Ah ! que,
» dans cet illuſtre emploi, il avoit
» de quoi ſatisfaire ſon amour
» pour le bien public, puiſqu'il eſt
» plus utile & plus beau d'inſtruire
» un Prince dans l'art de regner
» que de s'exercer ſoi-même dans
» l'art de vaincre. « *

---

* Quam Principis inſtitutionem non minori laude perſequebatur, & porrò perfeciſſet ſelectus inter proceres unus, quem ſibi cùm fidiſſimum Delphinus eſſet expertus, Patriæ primùm armiſque Ludovici conceſſerat, atque ab latere ſuo in Heroum ſpatia tranſire permiſerat; ab Heroum deindè ſpatiis in aulam ad ſeſe, ad partem ſuî chariſſimam, ad ſpem ſurgentem imperii, filium optimum, revocavit : digniſſimum utique & ſapientiâ & fortitudine & Religione virum, qui fulmina Galliæ, cum tantâ ipſe poſſet gloriâ ſuſtinere & ſuſtinuerit aliquandò ; manum pueri fulminibus deſtinatam, in iiſdem ſapienter tractandis, fortiter

Il faudroit présenter ici avec l'Orateur tous les grands exemples que le Duc de Bourgogne avoit sous les yeux. Dans cette multitude de tableaux il ne nous est pas permis de choisir ; parce qu'ils sont tous aussi frappants & aussi vénérables les uns que les autres. Nous omettons aussi les preuves qu'on accumule de la grande idée que la Nation avoit conçue du jeune Prince. Les regrets de sa mort disent tout en cette matière. A ce moment la Cour, la Ville, tous les Ordres de l'Etat sont consternés. L'Orateur saisit le point de vue le plus touchant, cet instant douloureux où le Roi lui-même annonce une

---

jaciendis, & religiosè moderandis informaret ; tantòque utiliùs patriæ prodesset, cùm regnaturum Principem instituerer, quantò præstantius est in arte regnandi puerum erudire, q m artem exercere vincendi.

si triste nouvelle à Monseigneur le Dauphin & à Madame la Dauphine. Le Latin est en cet endroit d'une force de sentiment que notre Langue auroit peine à rendre. *Ibat Ludovicus Delphino Delphinæque mortem filii nunciatum : ingressùs ad eos non nunciavit, ... at siluit. Illi continuò suspicari ... (in talibus, heu! nimiùm vidit qui suspicatur.) Intuitu sese mutuò statim conjuges interrogare ... ô patrum, ô matrum amores ! tùm unanimi quodam instinctu pectorum atque impetu, Regis in sinum muti procumbere. Diu Ludovicus collabentem hinc filium erigere, deficientem hinc filiam sustinere. Deindè ubi jam vires non sufficiunt, onera dividere : Delphinam sibi reservare, portare, trahere ; Delphinum fidas in manus deponere, ei viro tradere quem sibi Rex unum comitem selegerat,*

dignum qui Regum dolori testis interesset, qui Delphino propè extincto, amicus amico ostenderetur. Tum... horarum continuo duarum spatio uterque parens exanimis obrigescere : Ludovicus non consolari (vita, heu! priùs liberis animaque reddenda quàm solatium offerendum) at immensum doloris pondus geminumque sustinere, & sui quem premebat, & alieni quem non levabat; at accusare naturam quæ posceret lachrymas & negaret; at irasci dignitati quæ constantiam imperaret, patrem vicissim & regem esse pœnitere. Post multum verò temporis, cùm jam tandem aliquando sentiri dolor incepit, adorare Numen universos, raptimque ad augustos qui supersunt Infantes advolare, in charissimorum pignorum hærere complexu... velle in fratribus fratrem invenire.

Quoiqu'il s'agisse ici d'une Pièce

domeſtique, en quelque ſorte, par rapport à nous, il doit néanmoins nous être permis de dire qu'elle mérite de vrais éloges; que le ſtyle en eſt plein de chaleur, de nobleſſe, d'eſprit; qu'il ne s'y trouve ni gallicíſme, ni affectation, ni fauſſe éloquence; qu'on y ſent par-tout la bonne manière des Anciens, de Cicéron ſur-tout dont les expreſſions ſe reconnoiſſent dans preſque toutes les phraſes. Le Diſcours eſt un peu long: ce qui marque, après tout, l'abondance de l'Auteur dans un ſujet qui d'ailleurs étoit aſſez borné, puiſqu'il s'agiſſoit d'un Prince de neuf ans. Il eſt à déſirer que ce même Orateur s'exerce ſur d'autres matières, non pas plus intéreſſantes pour la patrie, (celle-ci a mérité les ſentiments de tout le monde) mais plus ſuſceptibles de recherches, de traits philoſophiques, de diſcuſſions littérai-

res, &c. Nous répétons que la Traduction de cette Harangue funèbre est aussi très-estimable, & que c'est, à peu-près, tout ce qu'il a été possible de faire de mieux dans un tel sujet, & en si peu de temps.

ARTICLE CXX.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE des Plantes usuelles, dans lequel on donne leurs noms différents, tant François que Latins; la manière de s'en servir; la dose & les principales compositions de Pharmacie dans lesquelles on les emploie. Par feu Pierre-Jean-Baptiste CHOMEL, Docteur-Régent, & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Associé Vétéran de l'Académie

Royale des Sciences. Nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée. (Trois Volumes *in*-12.) *A Paris, chez Cavelier, &c.* M. DCC. LXI.

COMME ce n'eſt ici qu'une nouvelle Edition, nous ne rendrons compte que des Additions de l'Editeur & de la vie de l'Auteur. L'Ouvrage eſt ſi connu & ſi eſtimé, qu'en le réimprimant on n'a fait qu'exâucer les vœux du Public qui le redemandoit avec inſtance.

L'*Avis au Lecteur* nous apprend ce que l'Editeur (M. Chomel, célèbre Médecin de la Faculté) ajoûte à l'Ouvrage de ſon père, pour lui donner un nouveau degré de perfection. En compoſant ſon Hiſtoire abrégée des Plantes uſuelles, M. Chomel ne ſongeoit qu'à inſtruire les Etudiants & les perſonnes charita-

bles dont le zèle ſe dévoue au ſoulagement des pauvres malades : il ſe contentoit de donner à ſes leçons la clarté & la préciſion qu'il croyoit ſuffiſantes au but de ſon travail. On a jugé que ces inſtructions étoient trop reſſerrées pour remplir cette intention ; mais, en les développant davantage, on les préſente ſimplement ici dans la même étendue que l'Auteur leur donnoit, quand il inſtruiſoit ſes Elèves.

Notre ſage & ſavant Editeur ne ſe diſſimule pas qu'en publiant en Langue vulgaire les ſecrets de ſon père, il court riſque d'être cenſuré par quelques Médecins, naturellement oppoſés à la révélation de leurs myſtères, comme à une méthode qui multiplie les Charlatans & les Empyriques. L'exemple de M. Chomel & celui des Anciens eſt plus que ſuffiſant pour repouſſer une

censure si déplacée. La Médecine, *ajoûte l'Editeur*, » ne consiste
» point dans des recettes & dans
» des formules de remèdes. Un
» ignorant s'égare avec les meil-
» leurs. Un habile Médecin sait,
» dans l'occasion, tirer les plus
» grands secours des plus violents
» poisons. On l'a dit cent fois:
» ce ne sont pas les remèdes qui
» nous manquent, mais l'art diffi-
» cile de les mettre en usage. Que
» les Médecins s'appliquent moins
» à briguer & à cabaler auprès
» des Grands & des gens du bel
» air pour se faire un nom, qu'à
» le mériter par l'estime de leurs
» Confrères & par beaucoup d'é-
» tude dans les Livres des An-
» ciens, par leur application au-
» près des malades dans les Hô-
» pitaux & chez les pauvres où la
» maladie se montre à décou-
» vert, & ne se masque pas ainsi
» que chez les Grands; tôt ou tard

» le Public ſaura les diſtinguer ;
» les apprécier, & leur donner
» l'eſtime & la confiance qu'ils
» mériteront. «

Donnons préſentement quelque idée des Additions qui rendent cette nouvelle Edition préférable aux précédentes.

Sur la première claſſe des Plantes purgatives, l'Editeur diſtingue pluſieurs eſpèces de purgatifs. Les uns, *dit-il*, dont les principes ſont doux, onctueux & mucilagineux, n'agiſſent qu'en relâchant les fibres de l'eſtomach & des inteſtins ; qu'en lubrifiant & en graiſſant les matières accumulées & retenues par leurs rugoſités. Ces matières ainſi détachées & livrées à leur propre poids, ſont entraînées dans le trajet des inteſtins, dont l'action & le mouvement ſe rétabliſſent à meſure qu'ils ſe débarraſſent du fardeau qui les incommodoit.

Parmi ces purgatifs délayants & relâchants, l'Huile d'Amande-douce tient le premier rang : mais l'administration de ce remède demande des précautions, qui n'échappent pas aux lumières de l'Editeur : nous y renvoyons nos Lecteurs. Il leur apprendra les autres moyens dont on se sert pour remplir les vues de la nature dans les cas où il s'agit de purger sans irriter.

Les autres purgatifs sont des fondants qu'on emploie contre les humeurs gluantes, visqueuses & tenaces : leur action doit être proportionnée à la résistance de l'ennemi qu'ils ont à combattre. Les remèdes savonneux, gommieux & légèrement résineux, ont la vertu de fondre ces humeurs épaisses & de les rendre miscibles avec les *liqueurs purement aqueuses* ; ce qui en procure l'évacuation salutaire.

L'action des autres purgatifs ſe dirige contre les fibres de l'eſtomach & des inteſtins : leurs ſels âcres & piquants irritent ces fibres, & par la voie de la circulation s'inſinuent juſques dans les glandes qu'elles forcent d'entrer en contraction, & par-là d'exprimer l'humeur qui les gêne, & de s'en débarraſſer. Mais plus ces purgatifs ont d'action, plus ils *demandent de ſagacité & d'uſage de la part de ceux qui les conſeillent.*

Ce n'eſt pas aſſez de connoître les divers principes qui animent ces différents purgatifs, dont l'Editeur fait ici l'énumération, & diſtingue les propriétés : il faut encore ſavoir en approprier les doſes & les préparations à l'état & aux beſoins du malade ; il faut, ce qui eſt encore plus difficile, ſavoir quelquefois les allier & les concilier enſemble ſans qu'ils ſe

nuiſent, en corriger ou plutôt en tempérer les forces ſans les énerver. Mais le chef-d'œuvre de l'Art c'eſt de les appliquer à propos, ſans prévenir, ni manquer les moments où la nature en réclame le ſecours ; car ici la précipitation & le délai ſont également funeſtes. Dans les occaſions difficiles, un Médecin éclairé par le ſavoir & par l'expérience, ne ſe décide jamais mieux qu'à la faveur d'un tact fin & délicat, qui eſt une eſpèce d'inſtinct pratique : les organes & le génie, l'uſage aſſidu & l'habitude réfléchie concourent à le former dans ceux qui en ſont ſuſceptibles ; & le nombre n'en eſt pas ſi grand qu'on pourroit le penſer. C'eſt, ſelon la penſée de l'Editeur, une méthode qu'il faut apprendre de ſoi-même : il n'y a point de Maître qui puiſſe l'enſeigner à ſes Elèves. C'eſt à eux d'étudier les

détails où l'Editeur entre à cet égard : nous ne leur en présentons que les résultats généraux.

Voilà quel est, à peu-près, le genre d'observations auquel l'Editeur s'est attaché particulièrement. On en trouvera de nouveaux exemples à l'Article des Plantes Céphaliques, Ophtalmiques, Stomachiques, Fébrifuges, Hépatiques, Carminatives, Antiscorbutiques, Astringentes, Anodines, Assoupissantes, &c. En général on remarquera de plus un grand zèle, 1° à décréditer *ces Coureurs sans aveu & sans connoissances, ces Prôneurs à gages, ces Frères lais sans mission*, dont le Public s'infatue si aisément & si follement. 2° A imposer silence aux *Beaux-Esprits, à leur apprendre une bonne fois à ne parler que de ce qu'ils savent, & à s'épargner de vaines déclamations contre la Médecine & les Médecins.* 3° A

nous inculquer un avis important : c'eſt que les remèdes ne nous manquent jamais ; tout ce qui nous manque, c'eſt la méthode de les bien adminiſtrer. Saigner & purger n'eſt rien ; ſaigner & purger à propos, c'eſt tout ; & c'eſt auſſi ce qu'on ne doit attendre que des gens de l'Art, c'eſt-à-dire de ceux qui l'ont étudié & exercé avec autant d'application que de talent.

En fait de purgatifs, la méthode de l'Editeur eſt de les graduer, en quelque ſorte, ſelon une proportion aſcendante. *Il faut*, dit-il, *toujours commencer par les plus doux, & aller par degré aux purgatifs plus actifs* : maxime cependant qu'on ne doit adopter abſolument que dans le cours de ces maladies dont la marche eſt régulière, & ſouffre ces alternatives de calme ou de remiſſion dont le Médecin doit profiter pour

y placer les secours de son Art. Mais quelquefois le mal s'allume tout-à-coup comme un incendie également subit & violent : si l'on ne se hâte pas d'éteindre l'embrasement & d'enlever, en nettoyant le foyer, l'aliment qui entretient la flamme, le malade en devient la proie & la victime.

Dans le reste de l'Ouvrage, l'Editeur a encore inséré quelques observations qu'on ne doit pas négliger. Tantôt ce sont de justes regrets sur d'excellents remèdes; tels, par exemple, que l'Huile de *Kerva* ou *Oleum cicinum*, dont il ne faut que frotter l'estomach & le bas-ventre pour purger les sérosités. On a laissé tomber l'usage de ce remède sans le remplacer. Il y a des enfants à qui on ne sauroit faire avaler aucun purgatif qu'après leur guérison désespérée. L'Editeur prétend qu'on les purgeroit *efficacement avec de*

l'Huile de Pignon d'Inde, en embrocation sur la région ombilicale, mêlée avec partie égale d'Huile d'Amande-douce, &c. Tantôt ce sont des avis sur le danger de certains remèdes, tels que les Aléxitères ou Cordiaux, par rapport au climat que nous habitons, & au régime que nous suivons, ou sur la confusion qui s'est glissée dans le langage moderne. C'est ainsi qu'on a donné aux fièvres continues, inflammatoires & putrides, le nom de fièvres *malignes* : par ce terme, il y a vingt ans qu'on n'entendoit avec les Anciens que ces fièvres qui *attaquoient principalement le cœur par leurs qualités pestilentielles & contagieuses.* Ce sont encore quelquefois des sorties contre la *mode impérieuse* qui préside au *choix des Médecins & des remèdes* : son regne à la vérité est passager; mais quelque court qu'il soit, c'est

toujours une tache qui bleſſe les yeux de la Faculté. D'ailleurs ces taches, qui ſe renouvellent ſouvent, forment quelquefois des nuages & des troubles parmi les Docteurs. Enfin ce ſont quelquefois des remèdes qu'on ne connoiſſoit pas encore du vivant de M. Chomel, tels que le Sel eſſentiel de Quinquina que nous devons à M. de la Garaye, &c.

Quelque ſimple, quelque abrégée que ſoit cette Hiſtoire des Plantes uſuelles, elle n'en prouve pas moins que la Providence a répandu ſur la terre une fécondité qui nous offre autant de reſſources pour les beſoins de la maladie, que pour les agréments de la ſanté. Convenons donc avec l'Editeur, qu'il ne nous manque que des mains habiles pour ſoulager nos infirmités.

Qu'arrive-t-il d'ordinaire ? Les remèdes ſont trop-tôt ou trop tard

adminiſtrés : leur effet, qui n'eſt preſque jamais indifférent, ne peut alors qu'aggraver la violence du mal ; & accélérer la chute du malade. De-là tant d'accidents imprévus & funeſtes. Il faudroit donc que le traitement éclairé fût, en quelque ſorte, auſſi ſouple & fléxible que le mal eſt tortueux & inſidieux : ce qui ſuppoſe, ſur le ſujet qu'on traite, & ſur les remèdes qui lui conviennent, des lumières & des connoiſſances dont il eſt d'autant plus difficile de s'aſſûrer qu'on eſt preſque toujours réduit à des conjectures plus ou moins hazardées. C'eſt ſur ce fondement légitime que l'Editeur s'appuie, quand il proſcrit ſi ſévèrement de la Médecine pratique, toutes ces méthodes, tous ces ſyſtêmes qui ne portent que ſur des théories d'autant plus trompeuſes & dangereuſes, qu'el-

les ſont mieux ſoûtenues & mieux raiſonnées.

Paſſons maintenant à la vie de M. Chomel : il nous eſt agréable de contribuer à l'immortalité que ſes Ouvrages & la plume de ſon fils lui aſſûrent.

Il naquit à Paris le 2. Septembre 1671 de Jean-Baptiſte Chomel, Médecin ordinaire du Roi. Après ſes premières études qu'il fit à Paris & à Lyon chez les Jéſuites, il entra dans la carrière où ſon père ſe diſtinguoit. Sa principale vocation à la Médecine fut ſon attrait naturel pour la Botanique. Dans cette Science, il eut pour Maître le célèbre Tournefort. Les leçons ſavantes & les *laborieuſes herboriſations* de ce grand Botaniſte furent l'école où ſe forma le jeune Chomel. Pour ceux qui l'aiment, la Botanique n'eſt pas un ſimple goût ; c'eſt une paſſion aſſez ſemblable à la

fureur de la chasse : quoiqu'elle n'en ait pas l'appareil tumultueux & meurtrier, elle en a toute l'ardeur & toute l'activité. Les Botanistes ont même sur les Chasseurs un grand avantage ; c'est qu'il n'y a aucune saison, ni aucun domaine, où il soit défendu d'herboriser : privilège souvent funeste à ceux qui se livrent à ce genre de travail.

M. Chomel l'éprouva encore plus dans ses courses longues & fréquentes aux environs de Paris, que dans ses voyages d'Auvergne, où il fut appellé pour des affaires de famille, & renvoyé pour l'analyse des Eaux de cette Province, & du Bourbonnois. Comme il la fit sur les lieux, ce fut une occasion dont il profita pour herboriser dans ces cantons & dans les montagnes voisines. Il en rapporta des matériaux pour servir à l'Histoire générale des

Plantes du Royaume, dont le projet, formé par M. Tournefort, avoit la protection & l'appui de M. Fagon premier Médecin du Roi.

Ce fut en 1700 que M. Chomel analyſa dans ces deux Provinces quarante eſpèces d'Eaux minérales. Son retour à Paris enrichit l'Herbier de M. Tournefort. Le compte qu'il rendit à M. Fagon des Plantes qu'il avoit envoyées au Jardin Royal, ne ſatisfit pas ce premier Médecin ; il n'y trouva point ces Plantes précieuſes qui *ne ſe reproduiſent que de racines*, & qui par conſéquent ne ſe tranſplantent qu'en Automne. Pour ſatisfaire aux deſirs du premier Médecin, M. Chomel ſe remet auſſi-tôt en route, & arrive à Clermont vers la fin du mois de Septembre. Ceux qui qui n'ont pas l'idée des obſtacles qu'en cette ſaiſon les montagnes d'Auvergne oppoſent aux conquê-

tes d'un Herboriſte, liront ici avec plaiſir l'Hiſtoire des travaux & des dangers qu'eſſuya M. Chomel. La Providence veilla ſur ſes jours, & le ſauva d'un péril, où, ſans une pareille aſſiſtance, ſa perte étoit infaillible. Sa piété fut auſſi attentive à reconnoître ſur le champ cette faveur, qu'à en tranſmettre dans la ſuite la mémoire à ſes enfants. Les Mémoires que M. Chomel avoit compoſés ſur les Plantes d'Auvergne, ont été remis à M. le Monnier, *qui ſuit le même projet.*

Ce fut alors que s'éleva une diſpute entre les Botaniſtes: ils ſe partagerent entre Mrs Ray & Tournefort. M. Chomel entra en lice, & ſignala ſon zèle pour la méthode de ſon Maître, dans un parallèle des deux méthodes qu'il fit imprimer. A la mort de M. Tournefort, arrivée en 1707, M. Chomel, le plus ardent de ſes Diſci-

ples, ne put obtenir les Mémoires de ſon Maître. Ce refus qu'il ne put digérer, lui cauſa une peine qui le découragea : il abandonna preſque entièrement la Théorie de la Botanique ; & l'Académie ne le vit plus ſi aſſidu à ſes Aſſemblées : mais le feu de ſon eſprit & la force de ſon courage ne s'éteignirent pas dans l'inertie d'un repos oiſif ; il ne fit que changer d'objet. Son dépit lui ouvrit une nouvelle carrière, où la gloire qu'il acquit, le vengea de l'injuſtice qu'il avoit ſoufferte. En s'engageant dans une autre route, il ne ſongea qu'à ſatisfaire une émulation auſſi louable, & encore plus utile que celle qui l'avoit toujours animé. Fidèle à ſon attrait pour la Botanique, il n'en quitta la *Théorie* que pour en embraſſer la *Pratique*.

Les noms, les diviſions & les deſcriptions des Plantes ne ſont

guères que des ſpéculations dont la Mémoire des jeunes Médecins ſe charge à grands frais, ſans que la Médecine-Pratique en retire beaucoup d'utilité. Dans ces ſavantes Nomenclatures, les qualités des Plantes ſont aſſez ſouvent ſi confondues, qu'il en réſulte des dangers & des inconvénients très-fâcheux pour les Candidats de la Faculté : ils perdent un temps conſidérable à ſe familiariſer avec tous ces genres, toutes ces eſpèces, toutes ces claſſes de Plantes, dont il a plû aux Botaniſtes de nous dreſſer des Catalogues auſſi arbitraires que leurs méthodes & leurs ſyſtêmes. Pour procurer à ces Elèves un meilleur emploi de leur temps, M. Chomel *forma le projet de leur enſeigner les vertus des Plantes d'uſage ſelon leurs qualités reconnues dans tous les âges, & confirmées par l'autorité des plus*

ſavants Médecins. Pour l'exécution de ce deſſein, il loua un terrein inculte dans le Fauxbourg S. Jacques ; après l'avoir défriché, il y fit croître ces Plantes, dont il vouloit montrer l'uſage. Le ſoir, pendant l'Eté, après la viſite de ſes malades, il donnoit ſes leçons aux Etudiants, & préparoit ſous leurs yeux les remèdes ſimples & composés qu'on tire de ces Plantes : ſes leçons ſe terminoient par la démonſtration des Plantes mêmes qui en avoient été l'objet. Cette Ecole fut une vraie fondation que M. Chomel, le fils, acquitte avec zèle : il regarde ce Jardin comme ſon plus précieux héritage ; il a pris plaiſir à l'enrichir & à le décorer comme un monument qui retrace à ſa tendreſſe la gloire d'un père ſi reſpectable.

En 1712, M. Chomel publia le fruit de ſes leçons dans ſon *Abrégé*

Abrégé historique des Plantes usuelles. Les Editions s'en multiplierent avec cette rapidité qui, pour les Livres sérieux, est le plus sûr garant de leur bonté : à mesure qu'on l'a réimprimé, l'Ouvrage s'est grossi & a toujours acquis un nouveau prix. Cette utile & savante production fit que l'Académie des Sciences reçut M. Chomel au nombre de ses Associés en 1720, & en 1733 au nombre des Vétérans.

Ces travaux n'empêchoient pas M. Chomel de remplir les devoirs de sa Profession avec moins de bruit & d'éclat que d'assiduité & de succès. Pour n'être pas *bruyante*, sa réputation n'en étoit pas moins solide. Quoiqu'il fût le père des pauvres par les soins gratuits qu'il leur prodiguoit, & qu'à l'égard de bien d'autres, il exerçât sa Profession avec un désintéressement, auquel nous de-

vons un témoignage de reconnoissance particulière; il ne laissa pas d'y trouver des ressources pour élever & soûtenir avec honneur une nombreuse famille. La Providence a étendu ses soins du père aux enfants; ils ont tous été honorablement établis : le dernier de ses fils a sacrifié sa vie au service de l'Escadre de M. de Revest. A son retour de Quebec, où il avoit été envoyé en 1756 avec le titre de Médecin du Roi, étant sur le point de se rembarquer pour sa destination, il mourut à Brest le 17. Mars 1758, emporté par la malignité de la fièvre qui avoit ravagé la flotte.

En 1738, M. Chomel avoit été élu Doyen de la Faculté de Médecine; c'étoit un temps orageux : une grande querelle divisoit alors les Médecins & les Chirurgiens, deux Corps dont l'intérêt public exige l'union la

plus intime. Pour terminer un procès si fâcheux, le zèle & l'activité du Doyen le livrerent à des travaux immodérés ; sa santé y succomba, le 3. de Juillet 1740, âgé de près de 69 ans. Il mourut regretté des *pauvres dont il étoit le père, & de ses enfants dont il étoit l'ami.* Un mêlange de vivacité & de douceur qui faisoit le fond de son caractère, le rendoit également actif & aimable auprès de ses malades. Les pauvres furent toujours sa pratique favorite : sa charité leur portoit des soins, des remèdes & des aumônes avec une égale profusion : la Religion étoit le principe de ces généreux sentiments ; il en remplissoit les devoirs avec une régularité d'autant plus édifiante, que sa piété n'avoit rien de fastueux. Modeste dans ses discours, simple dans son extérieur, il ne s'annonçoit à ses malades qu'avec un

air doux & conſolant, ſans affecter ce langage impoſant qui ſuppoſe toujours plus d'oſtentation & de ſuffiſance que de vrai talent & de ſavoir réel. M. Chomel ne connoiſſoit point d'occupation qui fût étrangère à la Profeſſion qu'il exerçoit : les amuſements innocents qu'il ſe permettoit dans ſon domeſtique, ne prirent jamais rien ſur les devoirs de ſon état : dès qu'on l'appelloit, rien ne pouvoit l'arrêter.

Après ſa mort, l'Académie des Sciences devoit un tribut d'éloges à ſa mémoire : alors il arriva un changement de Secrétaire qui a fait négliger & oublier cette ſorte de dette Académique. L'Hiſtoire de ſa vie qu'on nous donne ici, ſervira du moins à l'en dédommager. Son fils, qui en eſt l'Auteur, honore les cendres de ſon père par des endroits encore plus ſenſibles, c'eſt-à-dire par la

capacité & le désintéressement héréditaires avec lesquels il le remplace dans l'exercice de la même Profession.

ARTICLE CXXI.

ŒUVRES DE M. HENCKEL, traduites de l'Allemand. (*In*-4°. premier Volume, pages 403; second Volume, pages 524.) *A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.* M. DCC. LX. Suite de l'Article CIII. au mois d'Août.

PLus on étudie la Nature, plus on se persuade que toutes ses parties sont liées par des rapports qui caractérisent la sagesse du plan & l'utilité du dessein. Pour le vulgaire ignorant, le Regne végétal & le minéral n'ont

rien de commun, il ne voit que les différences ; & la ressemblance, quoique bien constatée par les phénomènes, échappe à ses regards superficiels. Aux yeux de l'Observateur intelligent, les deux Regnes se rapprochent ; les Végétaux & les Minéraux paroissent tenir à la même origine : &, si certains faits se refusent à cette conjecture, combien d'autres viennent se ranger d'eux-mêmes sous les loix d'une Analogie marquée ? Aussi les Physiciens qui ont vu la Nature en grand, ont-ils tous décidé l'alliance étroite des deux Regnes. C'est cette alliance que M. Henckel se propose d'établir dans le Traité intitulé : *Flora saturnisans*. Ce titre mystérieux traduit littéralement en François, choqueroit la délicatesse de notre goût : le Traducteur l'a rendu par un équivalent, si toutefois l'équivalent n'est point la Tra-

duction d'un second titre ajoûté par M. Henckel comme le Commentaire du premier. Quoiqu'il en soit, le Traité contient, suivant le titre : *Les preuves de l'alliance qui existe entre le Regne végétal & le Regne minéral, tirées de l'Histoire Naturelle & de la Chymie.*

Les expériences & les observations sont les matériaux du Traité. L'Auteur, après avoir formé sa collection, l'a distribuée en différentes classes ; & la distribution est simple, mais méthodique. Les faits qu'il rapporte, n'ont pas tous un égal degré de certitude : la Chymie a fait de nos jours des découvertes qui démentent en certains points les expériences, ou du moins les assertions de M. Henckel. Le savant Editeur ne nous laisse ignorer aucune de ces découvertes. Le Traité en devient plus utile, puisque l'er-

reur n'y paroît jamais sans la vérité qui la réfute. Si même il arrive quelquefois au Chymiste d'abandonner la route de l'observation, pour s'égarer dans le pays des systêmes, le Lecteur en est averti par une Note, & il n'est plus tenté de courir sur la foi de son guide après une fausse lueur de vrai-semblance.

Tout ce qui peut concerner les Plantes, leur première création, leur multiplication, la nature, la manière & les causes de leur accroissement, les mixtes & les principes qui entrent dans leur composition, les altérations & les métamorphoses qu'elles subissent, soit en se vitrifiant, soit en se résolvant en terre, soit en se pétrifiant; les métaux qu'on en retire quelquefois, or, fer ou étain: tel est en gros l'objet des recherches de M. Henckel, la base de son travail, le fond des différents Cha-

pitres du Traité. Ils ſont au nombre de quinze : nous n'en ferons point l'Analyſe ſuivie ; elle meneroit trop loin, & intéreſſeroit peu la plûpart des Lecteurs.

On a dit bientôt tout ce qu'on doit dire ſur la création des premières Plantes, lorſqu'on ſe borne au récit de Moyſe. M. Henckel y a mêlé ſes conjectures : elles ſont ſuperflues, & ne paroiſſent point aſſez ſolides. Le troiſième jour de la création, les différentes eſpèces de Plantes ont paru ſur la ſurface de la terre : Moyſe nous l'apprend, & nous devons le croire. Notre curioſité auroit voulu un plus grand détail ſur la combinaiſon & la qualité des éléments dont fut compoſée chaque Plante : mais Moyſe n'écrivoit point un Traité de Phyſique, il ne vouloit que laiſſer à la poſtérité l'Hiſtoire abrégée de la création ; ce qu'il a dit, remplit ſon

deſſein, ou plutôt celui du grand Maître qui l'inſpiroit, & dont il n'étoit que l'inſtrument.

En parlant de la multiplication des Plantes, M. Henckel ſe décide pour les *générations équivoques.* L'Editeur plus réſervé regarde ce ſyſtême *comme une de ces opinions qu'il paroît auſſi difficile d'établir que de réfuter... Tous les exemples*, ajoûte-t-il, *qu'on cite de Plantes & d'Animaux qu'on prétend avoir été produits de cette manière, ne prouvent autre choſe, ſinon qu'on ne ſait pas comment ils ſe produiſent.* Si la réflexion eſt vraie, le ſyſtême porte en partie ſur notre ignorance. Le fondement eſt-il bien ſolide ? eſt-il digne d'un Phyſicien dont les déciſions ne doivent jamais aller plus loin que ſes connoiſſances ?

Des Phyſiciens ont prétendu que les Plantes devoient tout leur

accroiſſement à l'eau, & que la terre n'y concouroit en rien. On réfute ici ce ſentiment, & la réfutation fait honneur à la ſagacité de M. Henckel. Loin de s'en laiſſer impoſer par les expériences de Van-Helmont & de Boyle, il les examine avec l'œil d'un Critique, il en étudie toutes les circonſtances, & il démontre qu'elles ne ſont rien moins que déciſives. D'ailleurs les procédés de Hoffmann prouvent que l'eau la plus pure eſt chargée de parties terreuſes. Après pluſieurs diſtillations, l'eau a dépoſé un ſédiment qui étoit de la vraie terre. Ainſi, quand on ſeroit ſûr que des Plantes n'ont tiré leur nourriture que de l'eau qui les arroſoit, on ne ſeroit pas en droit de conclure que la terre n'y eſt entrée pour rien. Il eſt vrai que Van-Helmont ſoûtient que l'eau peut ſe changer en terre; mais

ce paradoxe n'eſt point du goût de notre ſavant Chymiſte. N'eſt-il pas plus ſimple de regarder avec lui l'eau comme le véhicule des parties terreuſes toutes formées? L'eau vient-elle à s'évaporer? ces parties ſe rapprochent, ſe condenſent, & dans leur l'état de réunion deviennent ſenſibles pour nos organes, tandis qu'elles leur échappoient dans leur premier état de diſperſion & de diſſolution.

Pour s'aſſûrer des éléments des Plantes, il faut en faire l'Analyſe. M. Henckel n'a pas omis ce moyen déciſif: mais l'Analyſe végétale s'eſt perfectionnée de nos jours, & l'Editeur a cru devoir nous montrer le point de perfection où elle étoit parvenue. Il donne donc à la ſuite des procédés & des réſultats du Chymiſte Allemand, un Tableau de l'Analyſe végétale, extrait des

leçons de Chymie de M. Rouelle. Suivant ce Tableau, on retire des Plantes, par les divers traitements que l'Analyse met en œuvre, neuf substances composées. Ces substances sont » 1° la partie aroma-» tique ; 2° les Huiles essentiel-» les ; 3° les Huiles par expres-» sion, & les Beurres ou Huiles » figées ; 4° l'Alkali volatil des » Crucifères ; 5° les Corps mu-» queux ; 6° les Extraits ; 7° les » Extraits-résineux ; 8° les Résino-» extractifs ; 9° les Résines.« Outre ces substances, M. Rouelle en connoît encore cinq autres ; mais leur nature ne lui est point assez développée pour les faire connoître. L'eau, la terre, le principe du feu, & l'air, voilà les véritables éléments qui composent les Plantes. Ils n'en sont point cependant les matériaux immédiats. Combinés différem-

ment, ils donnent l'acide & l'huile. Ceux-ci se combinant à leur tour entre eux, & avec des éléments purs, forment les Extraits, les Résines, les Corps muqueux &c. qui constituent proprement les Plantes.

Il y a, dans les Végétaux, deux ordres de substances très-distinctes que l'eau peut en exprimer, savoir les *Corps muqueux* & les *Extraits*. M. Henckel, dans son Traité, semble les confondre; & l'on ne manque pas ici de le relever. On nous apprend que ces substances différent entre elles au goût & pour les effets; que le *Corps muqueux* est une matière douce au goût, tantôt insipide, tantôt sucrée, & tantôt aigrelette; que ce Corps est *éminemment* soluble dans l'eau; qu'abandonné à lui-même, il fermente & forme un *esprit ardent ou inflammable*. L'*Extrait* au contraire a un goût plus ou

moins amer, il eſt moins ſoluble dans l'eau : au-lieu de fermenter & de produire un *eſprit ardent*, il entre en putréfaction, ſi l'on le laiſſe à lui-même, & donne un *Alkali volatil.*

Le rapport entre les parties élémentaires des Plantes & celles des Minéraux une fois conſtaté, il étoit naturel d'examiner s'il eſt poſſible de tirer du Regne végétal la Pierre philoſophale. On ſait que cette Pierre eſt le *grand œuvre* de l'Alchymie. Quoiqu'on ne démontre pas à la rigueur l'impoſſibilité abſolue de la trouver dans quelqu'un des trois Regnes : quoique même il paroiſſe que le Regne végétal contient, ſous une forme étrangère, les ſemences des Minéraux ; cependant la prétention des Alchymiſtes n'eſt pas ſoûtenable. Ils reſſemblent à un homme qui, ſans rien ſavoir

des régles de la Peinture, parie- roit de copier le plus excellent Tableau, ſous prétexte qu'il peut raſſembler toutes les couleurs né- ceſſaires pour le peindre. Telle eſt la comparaiſon de M. Henckel, qui d'ailleurs n'eſt pas éloigné de croire le ſecret de la *Pierre phi- loſophale* poſſible en lui-même.

Les Végétaux éprouvent, en ſe décompoſant, des altérations qui ne pouvoient échapper à l'œil inſtruit d'un Chymiſte. Auſſi M. Henckel les pourſuit-il dans leurs métamorphoſes. Il les voit ſe vitrifier, devenir terre, prendre la forme & la conſiſtence de la Pierre. Il rapporte ſur ces divers changements quantité d'obſerva- tions curieuſes que nous ſommes obligés de ſupprimer. Nous omet- tons auſſi tout ce qui regarde les Métaux que l'on retire des Plan- tes. Le fer eſt le métal le plus répandu dans le Regne végétal,

puiſqu'il n'eſt point de Plante dont les cendres ne ſoient attirées par l'Aiman.

L'*Appropriation* eſt la diſpoſition & la préparation qu'on donne aux Corps que l'on veut unir. M. Henckel en a fait l'objet d'un Traité particulier. Ce Traité, compoſé par l'Auteur en Allemand, a paru avec les Remarques de M. Zimmerman : on retrouve l'un & l'autre dans cette Edition Françoiſe des Œuvres du célèbre Chymiſte. Après avoir dit un mot de l'*Aggrégation*, l'Auteur paſſe dans un ſecond Chapitre à ce qu'il appelle la *Combinaiſon*. Elle eſt comme l'inverſe de l'*Analyſe*. Celle-ci décompoſe les mixtes, & les réduit dans leurs parties élémentaires. Celle-là reprend les matériaux obtenus par la voie de la réſolution, elle les mêle, elle les compoſe tantôt d'une façon,

tantôt d'une autre, & il en résulte souvent des composés dont on n'avoit point de modèle dans la Nature. Ces deux opérations, l'*Analyse* & la *Synthèse* ou la *Combinaison*, embrassent donc toute la Chymie, qui ne s'occupe qu'à résoudre & à composer les différentes substances soumises à son examen. Mais s'il est des *combinaisons* auxquelles les Corps se prêtent sans y avoir été préparés, il en est aussi qui exigent une certaine disposition dans les Corps à unir; & cette disposition que la Nature n'a fait qu'ébaucher, il faut que l'Art la perfectionne, &c. C'est l'Ouvrage de l'*Appropriation*, sur laquelle on trouvera, dans le Traité de M. Henckel, des détails satisfaisants. La matière n'est pas épuisée, puisque l'Art peut faire encore des progrès. Mais seroit-ce donc une raison pour mépriser des travaux &

des recherches qui nous procurent des connoissances précieuses ?

Nous devons, en finissant, indiquer les autres Parties du Recuil. La plus considérable est l'*idée générale de l'origine des Pierres.* On prouve, par les observations & les expériences, que la plûpart des Pierres sont composées d'une substance molle qui s'est durcie avec le temps. L'analogie commence où l'observation s'arrête, & on conclut que les Cailloux & les Pierres précieuses ont suivi dans leur formation les mêmes loix que les autres Pierres.

Les Mineurs & Fondeurs éprouvent plusieurs maladies occasionnées par les vapeurs des Mines. M. Henckel avoit fait un *Traité sur ces maladies.* Le Traducteur nous en donne le *Précis.* La *Phtisie* & une espèce particulière de *Colique* sont les deux grands

fléaux qui attaquent les Ouvriers des Mines. Le *Précis* traite de leurs ſymptomes, & preſcrit les remèdes proportionnés.

Le Recueil finit par des *Diſſertations Minéralogiques*, extraites des *Actes de l'Académie des Curieux de la Nature.* Elles ſont courtes, au nombre de huit, & ſur des ſujets differents. M. Zimmerman les a enrichies de ſes Remarques.

L'idée que ces Ouvrages doivent nous donner de M. Henckel, eſt celle d'un Chymiſte ſavant & profond. Il a connu ce qu'on avoit écrit avant lui ſur les ſujets qu'il traitoit, il a répété les obſervations & les expériences autant qu'il a pu, il en a fait de nouvelles : s'il n'a pas toujours vu la Nature telle qu'elle étoit, on doit plutôt le plaindre que le blâmer. Il a donné quelquefois dans le ſyſtême : mais où eſt le

Chymiſte qui n'ait plus ou moins d'idées purement ſyſtématiques? Il en eſt de l'étude de la Nature comme de celle des hommes : ce qu'on ne peut pas découvrir, on cherche à le deviner : les inductions imparfaites éblouiſſent, les points de vue ſuperficiels impoſent : le deſir de généraliſer & de réduire fait ranger dans la même claſſe des objets qu'on n'auroit jamais dû ni confondre, ni réunir.

ARTICLE CXXII.

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1752 juſques & compris l'année 1754. (Tome XXVI.) A Paris, de l'Imprimerie Royale. *Suite de l'Article CXI. au mois d'Août 1761.*

L'Académie des Inſcriptions offre l'image d'une République bien réglée. Les Membres qui la compoſent, reſpectent mutuellement la liberté les uns des autres : on n'y reconnoît pour maître que le vrai. L'opinion d'un Académicien, quelque diſtingué qu'il ſoit d'ailleurs par ſes titres, ſes talents ou ſes lumières, n'eſt pas une loi pour les autres

Confrères, si elle n'est marquée du sceau de la raison & de la vérité. Aussi n'est-il pas rare de voir, dans les Mémoires de cette savante Compagnie, un sentiment proposé par un Académicien, & combattu par un autre. Ce XXVI^e^ Volume présente un nouvel exemple de cette liberté, dont l'effet naturel est de contribuer au progrès des Lettres & à la perfection de nos connoissances.

Parmi les Médailles, dont M. Pellerin ne cesse d'enrichir son Cabinet, il s'en trouve une singulière qu'il a reçue de la Ville d'Alep. C'est un Bronze du plus petit module & d'une belle conservation. On voit d'un côté la tête d'un jeune homme sans diadème, mais couronnée de rayons: l'autre côté a pour type une victoire qui tient de la main droite une couronne de laurier, de la gauche une branche de palmier,

avec cette légende qui est distribuée aux deux côtés de la victoire : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΜΟΥ ΘΕΩΣΕΒΟΥΣ ΚΑΙ ΔΙΚΑΙΟΥ, *du Roi Samès*, ou Samus, *Religieux & Juste*. A l'exergue on lit ces deux lettres ΓΛ qui marquent le nombre *trente-trois*.

M. l'Abbé Belley, qui d'abord avoit cru que cette Médaille étoit unique, se proposa de rechercher dans l'Histoire le temps & le pays où regnoit le Prince dont le monument présente le nom & les qualités. On conçoit ce qu'il lui en a dû couter de travail, pour parvenir même à donner des probabilités sur un fait aussi nouveau dans la Littérature. Il marchoit au milieu des ténébres, &, pour ainsi dire, à tâtons; les Ecrivains de l'Antiquité ne faisant aucune mention expresse du Prince qui a fait frapper cette Médaille. Enfin de conjecture en conjecture, par

voie d'analogie & à la faveur de quelques traits qu'il a recueillis de différents Auteurs, il a cru découvrir que le Prince Samès ou Samus regnoit à Samoſate, & que la Médaille, dont il eſt ici queſtion, a été frappée vers l'an 155 avant Jeſus-Chriſt.

Lorſque M. l'Abbé Belley lut ſon Mémoire à l'Académie, ſon opinion ne ſatisfit pas M. de Boze. Ce ſavant Antiquaire entreprit de travailler ſur la même Médaille, qui ſe trouvoit auſſi dans le Cabinet du Roi. Il compoſa donc un Mémoire qu'il intitula : *Nouvelles conjectures ſur la Médaille Grecque d'un Roi nommé Samus.* Il dit qu'il a fait tout ce qui a dépendu de lui pour ſouſcrire à l'explication que M. l'Abbé Belley a donnée de cette Médaille; qu'au reſte, un pareil effort devoit peu couter pour un Confrère ſi eſtimable; mais que n'ayant pu

vaincre les difficultés, ou, ſi l'on veut, les ſcrupules que laiſſoit dans ſon eſprit cette explication, il a cru devoir les communiquer. Il les communique en effet, & cet Article remplit la plus grande partie de ſon Mémoire : après quoi vient la nouvelle conjecture qu'il propoſe, en ſouhaitant qu'elle en faſſe naître une troiſième qui réuniſſe tous les ſuffrages. Selon lui, la Médaille n'eſt pas d'une date auſſi ancienne que l'avoit conjecturé M. l'Abbé Belley : elle ne repréſente pas un Roi de Samoſate, nommé Samès ou Samus, mais Soëme, Roi d'Emèſe, qui vivoit au temps de Veſpaſien, & qui ſe trouva l'an 70 de Jeſus-Chriſt au ſiège de Jéruſalem avec Titus. L'Hiſtorien Joſephe & Dion Caſſius parlant de ce Roi d'Emèſe, l'appellent ΣΟΕΜΟΣ, ΣΟΑΙΜΟΣ, & quelquefois ΣΑΙΜΟΣ. Perſonne n'ignore, *dit M. de Boze*,

à quel point la variété des noms en général est portée dans les Auteurs Grecs qui ont parlé des Princes étrangers. Ils les défigurent si étonnament, qu'il n'y a que les circonstances & une espèce de nécessité qui nous forcent à reconnoître, pour une seule & même personne, celle à qui ils donnent cinq ou six dénominations différentes. Il n'en est pas de même, *poursuit-il*, de celle de ΣΟΑΙΜΟΣ à ΣΑΜΟΣ : cette différence est légère dans l'Ecriture, & presque imperceptible dans la prononciation ; car de même qu'en François l'O joint à l'A se contractent & ne se prononcent point, comme dans les mots *Laon*, *Paon*, *Faon*, que nous prononçons *Lan*, *Pan*, *Fan*, les Grecs contractoient aussi l'O devant l'A, &c.

M. l'Abbé Belley ne pense pas qu'il soit aussi facile que le prétend M. de Boze, de transformer

le nom de ΣΟΑΙΜΟΣ, ΣΟΕΜΟΣ de *Sohemus* en celui de ΣΑΜΟΣ ou *Samus*. Joſephe qui écrivoit du temps de ce Prince, & qui étoit de la même Province, le nomme ΣΟΕΜΟΣ & ΣΟΑΙΜΟΣ ; Tacite l'appelle *Sohemus*.

Quand même le Roi Soëme ſeroit nommé Samus ou ΣΑΜΟΣ dans quelques manuſcrits des anciens Auteurs, il faudroit lever une difficulté qui réſulte de la fabrique de la Médaille qui a donné occaſion aux différentes conjectures. Les Antiquaires exercés à voir un grand nombre de Médailles ſavent ordinairement diſtinguer par des caractères non-équivoques les temps & les pays où elles ont été fabriquées. Un goût de Deſſein & de Gravure, certains Types, un arrangement de Lettres & de Légendes forment un enſemble qui parle aux yeux d'un Antiquaire, & le di-

rige lorſque les Médailles ne marquent ni les noms des lieux, ni les temps où elles ont été frappées. C'eſt d'après ces principes que la fabrique de la Médaille du Roi Xerxès a paru être du temps d'Antiochus le Grand, par ſa reſſemblance avec les Médailles des Rois de Syrie de ce temps-là : c'eſt la même comparaiſon, ce ſont les mêmes principes qui ont déterminé M. l'Abbé Belley à placer vers le même temps le Regne du Roi Samès ou Samus. Je ne connois, *dit-il*, aucune Médaille, ſoit de Rois, ſoit de Villes, frappée en Orient vers le temps de Veſpaſien, de Tite, ou de Domitien, dont la fabrique reſſemble à celle dont il s'agit. Cette différence de fabrique forme une difficulté qui m'empêche de déférer aux conjectures qui ſont propoſées. Tel eſt en partie le réſultat d'un ſecond Mémoire de M. l'Abbé Belley, dans

lequel, après avoir appuyé & fortifié ſon ſentiment par de nouvelles probabilités & de nouvelles raiſons, il examine & diſcute l'opinion de M. de Boze, mais ſans deſſein de la réfuter ou de la cenſurer : ce ſont ſes termes.

Nous n'avons pu qu'indiquer ſommairement l'état de la queſtion. C'eſt d'après la lecture même des Mémoires qu'on pourra prononcer entre les deux ſavants Académiciens. Nous pencherions à croire que l'explication produite par M. l'Abbé Belley eſt la plus vrai-ſemblable & la plus heureuſe. Quoiqu'il en ſoit, rien ne fait plus d'honneur aux Lettres que le ton d'égards, de politeſſe & d'honnêteté qui regne dans ces Mémoires. C'eſt ainſi que devroient toujours ſe traiter les controverſes & les diſcuſſions littéraires.

Les deux Mémoires, dont nous

venons de rendre compte, ne ſont pas les ſeuls morceaux dont M. l'Abbé Belley ait enrichi ce XXVI^e Volume; on y trouve encore de lui pluſieurs autres Diſſertations : nous y renvoyons nos Lecteurs, & nous nous contenterons d'en rapporter ici les titres & les objets.

La première roule ſur les Eres des Villes d'Epiphanée de Syrie & de Cilicie : la ſeconde, ſur l'Ere de la Ville d'Auguſta en Cilicie : la troiſième, ſur l'Ere de Scythopolis, Ville de Paleſtine : la quatrième, ſur les Médailles des Villes de Dioſpolis & d'Eleuthéropolis en Paleſtine : la cinquième, ſur quelques Médailles ſingulières de la Ville de Céſarée en Paleſtine : la ſixième enfin traite des Eres de la Ville & de la Colonie de Synope.

L'idée la plus juſte que nous puiſſions donner du mérite de

ces Mémoires, c'eſt que deſtinés par leur Auteur à ſervir de Supplément aux Diſſertations du Cardinal Noris ſur les époques des Syromacédoniens, ils nous paroiſſent dignes de figurer à côté de l'Ouvrage de ce ſavant Cardinal, & qu'ils n'en ſeront point effacés.

A la ſuite de ces Mémoires ou Diſſertations viennent encore des Obſervations de M. l'Abbé Belley ſur un Camée*, Antique du Cabinet de Mgr le Duc d'Orléans. Ce Camée eſt une Agathe-Onix de forme ronde : ſon diamètre porte environ deux pouces de longueur. On voit ſur la Pierre un Edifice, devant lequel paroiſſent deux Figures ; l'une élevée & aſſiſe ſur une eſpèce d'eſtrade, ayant le pied droit placé entre

* On appelle Camées les Pierres fines & précieuſes, gravées en relief.

deux vaſes, prenant de la main droite une couronne radiale qui lui eſt préſentée par l'autre Figure qui eſt debout, & vêtue, comme la première, de la *Toge* Romaine. Au-deſſous de la couronne paroît une troiſième Figure avec le même habillement, mais d'une taille plus petite, qui éleve & étend les bras vers la première Figure. Le Graveur a placé au-deſſous de ces Figures une tête entre deux aîles. Ce Type eſt entouré des douze Signes du Zodiaque, parmi leſquels le Signe de la Vierge eſt remarquable; c'eſt une jeune fille aſſiſe tenant une Licorne. La qualité de la Pierre répond à la beauté du travail. Le fond eſt de couleur bleue; le ſecond lit blanc; le troiſième, où l'on a gravé le Zodiaque, eſt de différentes couleurs, & relevé au-deſſus du fond d'environ deux lignes. Une Médaille frappée à l'occaſion des Jeux ſé-

culaires que l'Empereur Domitien fit célébrer, fournit à M. l'Abbé Belley l'explication de cette Pierre gravée. En effet, en confrontant le deſſein de la Médaille avec le Camée, on ſent au premier coup-d'œil que c'eſt le même ſujet, ſoit pour le nombre, ſoit pour l'ordonnance des Figures : les deux vaſes ſont placés de la même manière ſur l'eſtrade. Les différences qu'on peut remarquer ſont, ſur le Camée, la couronne radiale & le Temple de forme ronde; ſur la Médaille, la façade d'un Portique. Pour l'intelligence & la conciliation de ces deux monuments, il faut ſavoir que quelques jours avant la ſolemnité des Jeux ſéculaires, l'Empereur, en qualité de ſouverain Pontife, diſtribuoit au Peuple un mêlange compoſé de ſoufre & de bitume, qui étoit préparé dans des vaſes tels qu'on les voit aux pieds du

Prince. Cette distribution, suivant les Auteurs, se faisoit à Rome en deux endroits différents, devant le Temple de Jupiter Capitolin, & devant le Temple d'Apollon Palatin. La Médaille représente le Portique du Temple de Jupiter Capitolin; le Camée doit représenter le Temple d'Apollon Palatin. En effet, les Savants qui ont décrit les Antiquités de Rome, ont prouvé, d'après les vestiges qui subsistoient encore à la fin du seizième siècle, que ce Temple d'Apollon étoit de forme ronde. On ne peut donc pas douter que ce Camée ne représente l'Empereur Domitien distribuant au Peuple Romain des parfums devant le Temple d'Apollon Palatin, pour la célébration des Jeux séculaires.

Après avoir établi ce point historique, M. l'Abbé Belley, pour ne rien laisser à desirer sur un

monument aussi précieux, ajoûte des Observations sommaires sur l'institution, la célébration & les cérémonies des Jeux séculaires : il fait ensuite la description du Temple d'Apollon Palatin, qui, par ses ornements, étoit un des plus riches & des plus magnifiques édifices de Rome. Il finit par examiner si le Zodiaque est sur le Camée un simple ornement, & si le Signe de la Vierge en particulier n'a pas quelque rapport au sujet principal.

Tous ces Mémoires de M. l'Abbé Belley sont intéressants, & par la manière dont ils sont écrits, & par la multitude de recherches vraiment utiles & curieuses qu'il y a répandues.

Dans un dernier Article nous rendrons compte de la suite de ce 26^e Volume.

ARTICLE CXXIII.

ORAISON FUNÉBRE de Très-haut, Très-puissant Seigneur Charles-Auguste FOUCQUET DE BELLE-ISLE, *Duc de Gisors, Pair & Maréchal de France, &c.* Prononcée dans l'Eglise de l'Hôtel Royal des Invalides le 10. Avril 1761, par le R. P. DE NEUVILLE de la Compagnie de JESUS. (*In* 4°. pages 54.) *A Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, &c.*

QUAND on loue les Grands après leur mort, il est ordinaire de commencer par le tableau de leur grandeur, pour finir par le spectacle de leur anéantissement dans le tombeau. L'Orateur, chargé du Panégyrique sur

nèbre de M. le Maréchal-Duc de Belle-Iſle, n'attend pas le dernier moment de ſon Héros : c'eſt pendant ſa vie même qu'il trouve en lui l'exemple le plus inſtructif du néant & de la vanité des félicités mondaines. » Oui, Meſſieurs, » voulez-vous connoître tout le » frivole, toute l'impoſture & la » perfidie de ce qu'on appelle » fortune ? Etudiez cet homme » auſſi ſingulier & auſſi unique » par la diverſité des évènements » qui composerent le tiſſu de ſes » jours ; que par l'aſſemblage des » talents qui caractèriſerent ſon » génie. Rappellez-vous ce que ſa » fortune lui a couté, & ce qu'elle » lui a donné : conſidérez-le dans la » route & au terme ; vous avoue» rez qu'entre tous les hommes » qui marcherent dans la même » carrière, *aucun ne fut plus di-» gne de parvenir, & ne rencon-» tra des obſtacles plus puiſſants*

» *& plus difficiles à ſurmonter ;*
» *aucun ne fut plus digne de jouir,*
» *& n'éprouva des chagrins plus*
» *amers & plus difficiles à ſoûte-*
» *nir.* « On a, dans ces deux dernières propoſitions, le plan du Diſcours : contraſte de mérite & d'obſtacles, de fortune & de chagrins ; c'eſt tout le fond de cet éloge, où le Génie & l'Art ſe diſputent, en quelque ſorte, l'avantage de remplir dignement les devoirs de la Religion, des bienſéances, de la juſtice & de l'amitié.

La première Partie préſente donc la carrière laborieuſe où entra M. de Belle-iſle pour parvenir au comble de l'honneur. Il eut le deſir de la gloire, ce noble ſentiment qu'il faut toujours louer, parce qu'il fait naître les grandes entrepriſes ; quoique d'ailleurs il ſoit à redouter, parce qu'il eſt la ſource de bien des amertumes. Le

P. de Neuville prend ici tout en grand & en beau. » Desir de la » gloire, reste précieux de notre » grandeur primitive, échappé au » naufrage des dons du Dieu créa-» teur ; c'est à toi qu'il appartient » d'allumer dans les ames nobles » & sublimes le feu qui forme les » Héros défenseurs de la patrie » dans ses périls, & sa ressource » dans ses disgraces. Qu'elle dis-» paroisse donc, qu'elle fuie loin » de nous la Philosophie de mol-» lesse & de volupté aujourd'hui » trop féconde en Maîtres & en » Disciples, scandaleusement ap-» pliqués à amortir & à éteindre » un feu si pur dans le sein de » la France. Elle se vante de ra-» mener l'homme aux penchants » & aux loix de sa première ori-» gine : elle ne le ramene qu'aux foi-» blesses introduites dans l'homme » par le péché, à l'amour du plai-» sir & de l'intérêt personnel. Bien-

» tôt, par ſes leçons perfides, l'Etat
» deſtitué de l'eſprit de vie qui
» l'anime, ne ſeroit qu'un amas
» confus d'êtres bas & rempants,
» iſolés & diviſés, ſans idées, ſans
» goût de famille & de ſociété,
» d'utilité commune & de proſ-
» périté publique, &c. «

Il faut pourtant *régler & modérer* le deſir de la gloire ; & c'eſt une preuve qu'il ne maîtriſe pas l'homme entièrement, quand on ne ſe permet, pour le ſatisfaire, ni *baſſeſſes*, ni *perfidies*; quand on *ne veut tenir ſon élévation que de ſes ſervices & de ſes talents.* Telle fut la diſpoſition de M. de Belle-Iſle, & toute ſa vie militaire fut tracée ſur ce plan. L'Orateur en donne rapidement une idée qui eſt le réſultat de toutes les campagnes les plus célèbres dans ce ſiècle. Le Héros de ce Diſcours s'eſt diſtingué partout : il eſt monté aux premiers

grades de la Milice; mais sa route a été remplie d'écueils. *Sa Maison* étoit *dévouée à instruire les Peuples de l'inconstance & de la vicissitude des choses humaines.*

Ce qu'il y eut de consolant dans la vie de cet homme singulier, c'est qu'il passoit promptement des épreuves aux prospérités, & de la disgrace à la faveur la plus éclatante. Sous un Ministère qui a déja quelque ancienneté parmi nous, il éprouva la rigueur de la captivité, & 15 ans après il fut comme l'arbitre du sort de l'Allemagne & de tout l'Empire. » Le Roi conçoit » le dessein de porter dans une » autre Maison la dignité Impé» riale, fixée depuis plus de trois » siècles dans la Maison d'Au» triche.... Le Maréchal de Belle» Isle (choisi par S. M. pour traiter » cette grande affaire) part, por» tant en ses mains les nouvelles » destinées de l'Europe. Il se rend

» dans les Cours des Princes de
» l'Empire : il raiſonne, il diſcute,
» & il perſuade ; parce que ſa ma-
» nière de traiter, franche, droite,
» ouverte, ne traîne point dans les
» lenteurs d'une négociation ti-
» mide & enveloppée, que l'on dé-
» concerte, ou que l'on ſuſpend, en
» oppoſant l'eſprit à l'eſprit, la
» ruſe à la ruſe, le myſtère au myſ-
» tère, & dans laquelle on em-
» ploie plus de temps à ſe deviner
» qu'à ſe parler ; parce que la noble
» ſimplicité, ſeul langage qui con-
» vienne au Repréſentant d'un ſi
» grand Roi, réduit la négociation
» à l'expoſition noble & préciſe
» des avantages du conſentement
» & des hazards du refus ; parce
» que, dépoſitaire des intentions
» de notre auguſte Monarque, il
» déclare que ſon Maître, content
» de regner ſur l'Empire François,
» ne veut, à l'exemple du Pere de

» la Nation ſainte, que la paix de
» ſon Peuple, la proſpérité de ſes
» Alliés, & la tranquillité com-
» mune : *Non accipiam ex omni-
» bus, exceptis partibus virorum
» qui venerunt mecum.*

Cette époque de la Diette de Francfort eſt extrêmement brillante : *c'eſt le jour qui ne périra point dans la mémoire des Peuples.* Mais bientôt les circonſtances font naître une guerre : nouveau point de vûe qui manifeſte les talents du Maréchal de Belle-Iſle. L'Orateur peint ici vivement les reſſources & les prévoyances de ce Général. La belle retraite de Prague eſt ce qui frappe le plus dans le tableau : c'eſt le chef-d'œuvre de la Science militaire, & le coup de génie qui caractériſe un grand Homme. *En une ſeule nuit, notre Armée entière, Infanterie, Cavalerie, chariots chargés des proviſions de guerre & de bouche, armes, canons, ba-*

gages, tout ſort. Nous ne citons que ce mot pour donner une idée de la touche large & vigoureuſe qui règne dans ce tableau. Heureux l'Homme illuſtre, dont le nom eſt célébré par un Orateur capable de ne point louer ce qui eſt défectueux ou médiocre, & aſſez fort pour monter l'Eloge au ton des faits véritablement héroïques !

Dans la ſeconde Partie on dit : *Le Maréchal de Belle-Iſle eut une Religion, un Roi, une Patrie, des Concitoyens, des Amis, une Famille.* Tous ces rapports occupent l'Orateur. Celui de la Religion eſt traité, comme il convient, en faits dignes de ſanctifier le Service militaire. La Religion d'un Général d'armée n'eſt pas, dans ſes détails, comme celle de l'Anachorète.

Le Maréchal de Belle-Iſle s'attacha beaucoup à maintenir, dans les armées qu'il commandoit, les

ſecours de Religion que la piété de nos Rois procure à la piété des Soldats. Sur quoi l'Orateur s'écrie pour généraliſer ce zèle de Religion : » Ah ! s'ils arrivoient jamais » les temps où la contagion peſtilente des ſophiſmes & de l'impiété pénétreroit juſques ſous les » tentes & les pavillons de Jacob ; » les temps où l'on ſembleroit » craindre d'affoiblir & d'intimider le courage de la Milice d'Iſraël, par l'attention à veiller ſur » ſes mœurs, & à lui faire entendre la voix de la Religion ! Généraux, Commandants, Chefs » des légions de Juda, je ne vous » dirois pas ſeulement : Penſez que » nos auguſtes Monarques, en vous » remettant le tonnerre & les foudres de leur redoutable vengeance, ne vous confient pas » moins le ſalut que la vie de leurs » Soldats, & que, chargés d'un dépôt ſi précieux, vous êtes plus

» cruels & plus perfides lorsque
» vous perdez leurs ames, que lorsque
» vous prodiguez leur sang....
» j'ajouterois : Malheur au Prince
» & à l'Etat que vous dépouillez
» de la protection du Dieu des
» combats & de la victoire ! Malheur
» aux Soldats dont vous ne
» payez les services que par une
» affreuse récompense, la licence
» du crime & les horreurs de l'enfer
» ! Malheur même à votre
» gloire ! elle ne sera jamais plus
» en sureté qu'entre les mains de
» l'Officier, du Soldat chrétien &
» vertueux, &c. »

Le zèle du Maréchal de Belle-Isle pour la personne du Roi fournit à l'Orateur un morceau de sentiment qu'il faudroit transcrire. La Patrie vient ensuite. Il seroit étonnant qu'elle ne fût pas chère à un Général d'armée & à un Ministre d'Etat. Mais il y a mille manières

de la ſervir, & M. de Belle-Iſle les connut toutes. Son Panégyriſte n'en oublie aucune : chaque trait de l'Eloge préſente un devoir rempli, une difficulté vaincue dans l'adminiſtration, un ſentiment de Patriote manifeſté.

L'amitié eut auſſi ſes droits ſur cet homme ſi occupé des affaires du Public. Il fut *auſſi ſolide & conſtant Protecteur du mérite à la Cour, & des malheureux dans ſes Gouvernements & dans ſes Terres, où il a laiſſé des monuments durables de ſa générosité bienfaiſante.* Il avoit une famille capable de faire ſon bonheur ; mais c'eſt ici que l'Eloge funèbre devient attendriſſant, ſur-tout dans la bouche d'un Orateur qui a connu tout le mérite & tout le déſaſtre de cette Maiſon. » Vous me pré- » venez, Meſſieurs, par les louan- » ges & par les larmes que vous » donnez au meilleur, au plus » tendre,

» tendre, & par l'excès même de
» son bonheur, au plus infortuné
» des frères, des époux & des
» pères. Pardonnez les soupirs &
» les regrets que m'arrache un sou-
» venir si triste. Il me semble que
» ce jour ranime leurs cendres. Je
» crois les voir renaître, frère,
» épouse, fils, père, se rejoindre,
» se réunir ; & frappés du même
» coup, périr sous mes yeux : &
» ma main achevera de fermer sur
» eux leur tombeau, qui n'a plus
» d'autres dépouilles à attendre.
» O mon Dieu, je renouvelle mes
» vœux & mes prières. Ne permet-
» tez pas que ma douleur enlève
» à cette Maison éteinte & détruite
» le tribut de pleurs que deman-
» dent ses infortunes. Ne souffrez
» pas qu'elle prive mes auditeurs
» de l'instruction du plus grand
» exemple que vous ayiez donné
» de l'instabilité & du néant des
» prospérités mondaines.

C'eſt un coup de l'art que de préparer ainſi l'hiſtoire d'une Maiſon frappée dans tous ceux qui en faiſoient l'ornement & l'appui. On ſent que la mort du Comte de Belle-Iſle, frère cadet du Maréchal, celle de Madame de Belle-Iſle, celle de M. le Comte de Giſors, celle enfin du Maréchal lui-même, doivent occuper l'Orateur dans tout le reſte de ſon Diſcours.

Il forme ſucceſſivement le parallèle des deux frères, *dont le génie n'étoit ni oppoſé ni ſemblable ;* l'image touchante de Madame de Belle-Iſle, *eſprit capable des plus grandes affaires & des meilleurs conſeils ;* l'éloge très-vrai & très-complet du jeune Comte de Giſors, *dont les jours n'ont été qu'une aurore ;* enfin le tableau du Maréchal, voyant les ruines de toute ſa Maiſon, ſoulageant ſa douleur extrême par l'honneur *de ſervir le Trône & la Patrie*, terminant une

carrière de gloire & de bonheur, de traverſes & de contradictions par une mort chrétienne. Sans cela, *que ſeroit-il? Où ſeroit-il? Et que lui ſerviroit tout ce qu'il a été?*

Voulez-vous le ſçavoir? ajoute l'Orateur averti par ſon miniſtère de mêler l'inſtruction au ſpectacle effrayant de la grandeur renverſée, anéantie, enſevelie, preſque effacée de la mémoire des hommes: Ecoutez, continue-t-il du ton le plus énergique & le plus frappant: » Quelle voix forte & éloquente » ſort du fond de ce Mauſolée! » Quel Prophète, quel Apôtre plus » énergique que cette pompe funèbre, & plus capable de vous » inſtruire à ne vous occuper que » du grand avenir de l'éternité! » Cet homme qui a joué un rôle ſi » brillant ſur la ſcène du monde, » qui occupera une place ſi diſtinguée dans les faſtes du monde, » il n'a donc tant acquis & obtenu

» que pour perdre & regretter davantage? Il n'a monté au comble » de l'opulence & des honneurs, » que pour laisser après lui de plus » grands débris, que pour enrichir » par de plus grandes dépouilles de » places & d'emplois, des noms » étrangers à sa race & à son sang? » La foible lumière de ces flambeaux est la seule qui luit pour » lui, & il ne la voit pas. Ces voiles » lugubres sont l'unique décoration » qui l'annonce, & il ne l'apperçoit pas : ce Discours, l'unique » & dernier retentissement du bruit » qu'il a fait dans le monde, & il » ne l'entend pas : le tombeau, » l'unique asyle que lui prête la » terre : le marbre qui le couvrira, » l'unique reste de son opulence : » ces deux mots, *Hîc jacet*, l'unique monument de ses titres & » de ses dignités, ou plutôt l'his» toire de ses malheurs : histoire » trop abrégée, si l'on n'ajoute

» qu'ils disent plus qu'ils n'ont cou-
» tume de dire ; si l'on n'avertit
» qu'ils signifient que, par un évé-
» nement qui n'eut point d'exem-
» ple, sous ce marbre repose avec
» le Maréchal de Belle-Isle, sa
» Maison toute entière, qui étoit
» venue l'attendre dans ce séjour
» de la nuit éternelle, & qui n'a
» pas laissé sur la terre plus de ves-
» tiges de son existence, que n'en
» laisse de son passage l'ombre
» d'une nuage fugitif, *tanquam*
» *vestigium nubis* : & c'est à un pa-
» reil sort, braves Guerriers, c'est
» à ce rien que vous courez à tra-
» vers tant de hazards, &c. » Toute la suite est un morceau d'instruction chrétienne & pathétique. Ainsi la Religion consomme un Discours qu'elle avoit déja illustré & sanctifié dans ses détails : Discours marqué d'ailleurs au coin de la vraie éloquènce. Il est plein de chaleur & d'éclat. Quelquefois la rapidité

des penſées rompt le fil des conſtructions : ce qui met dans le ſtyle une ſorte d'enthouſiaſme propre à augmenter l'effet de toute cette compoſition. Quelquefois les idées ſe preſſent & s'accumulent tellement, qu'il a fallu recourir aux parenthèſes pour préſenter tout, comme dans des groupes : ce qui ajoûte auſſi à l'effet. Ainſi l'effet eſt le caractère de cette Oraiſon funèbre : chaque morceau qui la compoſe, pourroit n'être que beau ; le tout enſemble frappe, intéreſſe, touche, étonne : quatre ſentiments qu'il n'eſt pas trop ordinaire aux Oraiſons funèbres d'opérer dans les Auditeurs, beaucoup moins de faire naître dans ceux qui ſe bornent à les lire.

ARTICLE CXXIV.

LES AVENTURES de PÉRIPHAS, *descendant de Cécrops.* Par M. PUGET DE S. PIERRE. (Deux Volumes *in*-12.) *A Amsterdam, & se trouve à Paris chez Dufour, Quai de Gêvres, &c.*

CET Ouvrage qu'on nous annonce comme un *Roman Moral*, a toute la marche d'un Poëme épique : il n'y manque que la versification. Le style, la fiction, les images, les descriptions, les comparaisons ; tout est dans le goût de l'Epopée. Les Dieux de la Fable y jouent leur rôle, comme dans l'Iliade & dans l'Enéide. Ils s'expliquent par des songes & des apparitions, par des oracles & des prodiges qui sont les ressorts merveilleux de la Ma-

chine épique. L'Asie & la Grèce sont le théâtre où le Héros signale sa valeur & ses vertus. Apollon est sa Divinité tutélaire. Recouvrer le trône de ses ancêtres, c'est l'action principale & le terme où Périphas arrive, malgré une foule d'obstacles : ses moyens sont aussi nobles que ses droits sont légitimes : le sang de Cécrops, Fondateur, Législateur & premier Roi d'Athènes, n'a point dégénéré dans les veines de Périphas. Ce jeune Prince, malgré quelques foiblesses, en soûtient la splendeur autant par l'élévation de ses sentiments que par la grandeur de ses exploits. Ses aventures sont divisées en deux Parties, & distribuées en XIV Livres. Ainsi ce Roman est un Poëme en Prose de XIV Chants, dont nous tracerons le Précis dans cet Extrait.

Livre I. Périphas étoit né loin

du Trône où il étoit appellé : son éducation n'en fut que plus digne de sa vocation. Il eut pour Gouverneur un Maître habile dans la science des hommes & de leurs devoirs : c'étoit un Grand-Prêtre de Delphes, nommé *Elmedor*. Eclairé par les Dieux sur la destinée de son Elève, il dirigeoit le plan de l'éducation sur le rang où son Prince devoit un jour parvenir. Les sentiments de ce sage Gouverneur étoient aussi purs que ses principes, & ses exemples aussi touchants que ses leçons étoient sublimes. Pour mieux instruire son Elève des devoirs qu'il auroit à remplir, & des écueils dont il auroit à se défendre, il le conduisit dans plusieurs Cours de l'Asie & de l'Archipel. C'est au retour de ces voyages que M. Puget de S. Pierre nous présente Périphas arraché, par l'ordre du Ciel, à son Mentor, & abandon-

né à lui-même ſur les côtes de la Phocide où il rencontre la Reine des Locriens. Cette Princeſſe avoit été chaſſée de ſes Etats par Hypérion uſurpateur de ſon Trône. A la Cour de Phocus où elle avoit cherché un aſyle, Ociroé (c'eſt le nom de la Reine) n'avoit trouvé que des *égards ſuperbes* : pour s'y dérober au moins pendant le jour, elle ſe retiroit dans les plus ſombres ſolitudes, & s'enfonçoit dans l'épaiſſeur des forêts voiſines d'Elatée, Capitale de la Phocide. Des Soldats envoyés par Hypérion pour l'aſſaſſiner, l'avoient ſurpriſe. Athamar, Général de ſes armées, le ſeul de ſes Courtiſans qui lui étoit reſté fidèle, étoit prêt à ſuccomber ſous les coups des Brigands qu'il avoit à écarter du char de la Reine. Sur ces entrefaites Périphas vint à paroître. Epuiſé de fatigues & abattu par les triſtes réflexions qui l'occupoient

après la perte de ſon Gouverneur, il s'étoit endormi près de l'endroit où ſe paſſoit une ſcène ſi tragique. Eveillé par le bruit des armes, il vole au ſecours de la Reine; & couvert du ſang des ennemis qui l'environnoient, avec elle & Atharnar il entre triomphant dans Elatée.

Livre II. Le lendemain Ociroé engage ſon libérateur à commencer le récit de ſes aventures. La Cour de Meloncius, Roi de Délos, fut la première où Elmédor conduiſit Périphas. Sous le gouvernement d'un Monarque auſſi religieux que ſage & intelligent, les Déliens goûtoient un bonheur qu'on retrace ici dans une peinture charmante. Elmédor, dont Périphas rapporte les diſcours avec autant de complaiſance que de reconnoiſſance, ne manque pas de faire obſerver à ſon Eleve que, dans ce Royaume, la ſource de la

félicité publique étoit une administration reglée sur les loix de Cécrops. Un jour, à la vûe de l'édifice qu'habitoit Meloncius, » tout » est noble (*disoit-il au jeune » Prince*) dans ce Palais, tout y » est majestueux : la perfection des » arts y étale sa magnificence. Mais » ces arts n'ont employé aucune » des matières précieuses dont la » circulation, plus ou moins gran- » de, règle la puissance des Etats. » Le luxe étant envisagé par le » Prince comme l'écueil de toutes » les vertus, comme une source » intarissable de dissolutions & de » crimes, personne n'ose l'intro- » duire dans les villes d'où le Roi » l'a banni. Quelques politiques » l'ont jugé nécessaire ailleurs pour » porter l'abondance. Ici c'est un » avis unanime, que sur cent Ci- » toyens qu'enrichit cette maxime, » mille sont ruinés. » Ensuite Elmédor entre dans le détail des

voies qu'à prises Meloncius *pour extirper le vice, pour exciter la vertu, pour s'assurer le cœur des Peuples.* La flatterie interdite à sa Cour, la vérité libre dans ses Conseils, la justice exacte dans les Traités, la Religion honorée, le mérite élevé, des établissemens pour former la jeunesse, pour assister les pauvres, pour soigner les infirmes, l'agriculture estimée & encouragée, l'industrie animée, &c; par tous ces moyens Meloncius, moins le Roi que le pere de ses sujets, gouvernoit tout son Royaume comme une famille, où les mœurs entretenoient une paix inaltérable, & le travail une abondance inépuisable.

LIVRE III. A la Cour de Meloncius, chose étrange! *s'écria Périphas,* » la bonne-foi regnoit parmi les Grands. La cruelle Envie » qui regnoit autrefois sur les marches du Trône, avoit fui hon-

» teusement dans un souterrein pro-» fond.« Le hazard en ouvrit l'entrée au jeune Prince. L'image qu'il en retrace aux yeux d'Ociroé, fait horreur. Ce Monstre voulut enchaîner Périphas à son service. Son invitation ne fit qu'exciter l'indignation du Prince, & hâter son retour au Palais royal. Le Monarque y tint une assemblée de Politiques, à qui il proposa un problême à résoudre ; sçavoir, *quel est l'homme le plus dangereux dans un Etat Monarchique ?* Après que tous eurent dit leur avis, Périphas interrogé répondit : *O Prince, il me sembleroit que l'homme le plus dangereux dans un Etat Monarchique, est un Roi qui, aux grandes qualités de l'esprit, joint les vices du cœur.* Melondius, charmé de cette réponse, présenta au jeune Prince le laurier destiné au Vainqueur.

Ce Roi, *parvenu dans un âge avancé, n'avoit de la vieillesse que*

la Majesté : mais les Dieux se hâterent de couronner ses vertus. Affoibli par le poids des affaires qui l'occupoient sans relâche, il expira avec autant de dignité qu'il avoit regné. En mourant, il désigna Périphas pour son successeur. Docile aux conseils d'Elmédor, il n'eut garde d'accepter une Couronne que les Dieux ne lui avoient pas destinée. En se dérobant aux vœux des Déliens, il remporta une victoire complette sur les Cyclopes qui avoient fait une irruption dans l'Isle.

Livre IV. Nos deux voyageurs s'embarquent sur un vaisseau qui aborde en Lycie : ils s'avancent vers Patarre, Capitale du Royaume, & s'annoncent à la Cour de Membrox, dont le Trône chancelant étoit menacé d'une chûte prochaine. Lycophron, favori ambitieux, en sacrifioit les intérêts à sa passion. Une Princesse du sang royal,

qu'il avoit séduite, appuyoit ses desseins; elle s'étoit mise à la tête d'un parti formé contre le Monarque. Lycophron avoit attiré sur la frontière une armée de Brigands, avec des troupes dévouées à son parti; il fit semblant de vouloir la combattre. Quand il eut approché le camp ennemi, comme pour le reconnoître, ces Brigands, d'intelligence avec le traître, affectèrent une surprise étrange de ce qu'on leur supposoit de mauvaises intentions: ils engagent les Lyciens à venir s'assurer eux-mêmes de leur innocence injustement soupçonnée. Au milieu de la forêt, qui leur servoit de retraite, ils avoient élevé un Autel de gazon, où la Statue du Dieu Faune étoit placée. Sur le piedestal, ils font lire des inscriptions qu'ils y avoient gravées, & qui n'étoient que des maximes captieuses. Lycophron semble revenir de ses préventions con-

traires : il envoie des Députés à Membrox pour le détromper. Il vient lui-même à la Cour attester l'innocence des Brigands & de leur chef Sylvanus. Leurs nouvelles maximes, insinuées avec artifice parmi les Courtisans, affoiblissent bientôt la foi des dogmes anciens : la doctrine commode de Sylvanus fait de rapides conquêtes parmi les partisans du libertinage & de l'indépendance. Les amis de Lycophron furent les premiers déserteurs de la créance commune : il en passa beaucoup dans le camp de Sylvanus. Le Roi & la Religion des Lyciens avoient tout à craindre de Lycophron & de son parti, qui fut bientôt assez nombreux & assez hardi pour lever l'étendard de la révolte. Mais la sagesse d'Elmédor & la valeur de Périphas réduisirent promptement leur faction aux abois : tous ces séditieux furent désarmés & proscrits.

Septembre, 1761.

Tandis que la Lycie béniſſoit ſes Libérateurs, ils paſſerent en Ionie. Ce Royaume gémiſſoit alors ſous la domination d'un Roi conquérant : ſon ſceptre de fer étoit le fléau de ſes ſujets. Ilius étoit un Monarque d'un génie vaſte & profond, conſommé dans l'art militaire, endurci aux fatigues de la guerre, inſatiable de gloire, avide de conquêtes, &c. » Quel ennemi » plus cruel de l'humanité l'Enfer » peut-il avoir enfanté ? *s'écrie Pé-* » *phas.* Eh ! qu'importe à Ilius » que les frais des guerres déſolent » ſon propre pays, que le fer » ennemi détruiſe ſes ſujets les plus » fidèles, pourvu qu'aſſez de bras » homicides lui reſtent dévoués ; » pourvu que ſes arſenaux lui four- » niſſent aſſez d'armes meurtrières, » &c ? «

De l'Ionie, Périphas fit voile à Ténédos où regnoit Leucophris. La Cour de ce Prince étoit le théâ-

tre de la licence. Elmédor & son Prince s'enfuient avec indignation d'une contrée qui ne leur présentoit que des objets d'abomination, & arrivent au terme où nous les avons vus contraints de se séparer. Ici finit le récit de Périphas. Il est si animé, si éloquent, si vertueux, si noble, si plein de la science des Cours & des hommes; les observations & les réflexions d'Elmédor, qu'il ne fait jamais parler qu'avec une vérité, une force & une dignité admirable, sont si heureusement appropriées à l'éducation du Prince son éleve; les scènes se succedent, le spectacle varie, & les descriptions se multiplient si à propos, que le Lecteur est par-tout trop attaché, trop intéressé pour sentir la longueur de la narration, quoiqu'elle occupe trois Livres entiers.

Livre VI. C'est ici proprement que le Héros de cette Fable cesse

d'être Narrateur, devient Acteur, & remplit le premier rôle sur la scène épique. Le bruit de sa valeur, & la défaite des assassins dont il avoit délivré la Reine des Locriens, l'avoient devancé à la Cour de Phocus, où on l'attendoit avec impatience. Il y fut appellé au moment qu'Ociroé l'engageoit à négocier auprès du Roi pour la rétablir sur son trône. La faveur de Phocus étoit partagée entre deux Ministres, dont les inclinations & les vues étoient trop opposées pour concourir ensemble au bien commun de l'Etat. Grantor, éclairé & sçavant, aimable & vertueux, étoit un de ces grands Ministres qui ne songent qu'à la gloire de leur Maître & au bonheur des peuples, qui ne protègent que les talents utiles & estimables, & qui, zelés vengeurs des mœurs, des loix & de la Religion, n'ont pour ennemis que les méchans & les scélé-

rats. Chéron, ſon collègue, étoit un Miniſtre diſſimulé, intéreſſé, jaloux, protecteur du vice, agréable aux hommes ſans mœurs, ennemi du vrai mérite, habile à tourner les loix divines & humaines au gré de ſes deſirs ſecrets. Voilà les Miniſtres avec qui Périphas avoit à négocier. Ociroé, dont il épouſoit les intérêts, avoit des torts dont l'impénétrable Phocus conſervoit un profond ſouvenir. Pour faire oublier les hauteurs de cette Princeſſe, Périphas fit parler les malheurs qu'elle avoit ſoufferts, & l'eſpoir qu'elle avoit dans la bonté du Roi. L'éloquence du Négociateur triompha de la délicateſſe du Monarque : malgré les ſubtils détours de Chéron, on conclut un traité auſſi avantageux à Phocus qu'à Ociroé. Pour la replacer ſur ſon trône, Périphas fut déclaré Général de l'armée Pho-

céenne. La Nobleſſe de tout le Royaume courut à l'envi ſe ranger ſous ſes drapeaux. Achille, Hercule, Chalcodoon, Medus, Ariſtous, avec l'élite des Corinthiens, des Béotiens & des Athéniens, jaloux de cueillir des lauriers dans une guerre ſi juſte & ſi glorieuſe, vinrent groſſir l'armée des Phocéens. A ſon approche les Locriens, diviſés en différens partis, s'occupoient plus de leurs intérêts particuliers, que de leur défenſe commune. Mais Hypérion, à force de châtimens & de menaces, de largeſſes & de promeſſes, eut bientôt recruté ſes troupes. Alcion, Porphyrion, Arſophilax, Anthée, Egon, Egias, Géans formidables, marchoient à la tête des Locriens, & leur inſpiroient une confiance qui n'étoit pas ébranlée par les Heros, compagnons de Périphas. Toutes ces opérations roulent ſur les vrais reſſorts de l'Epopée.

Livre VII. L'Envie que Périphas avoit bravée à Délos, le poursuivit en Phocide. On la voit ici s'envoler à Paphos pour mettre dans ses intérêts la Déesse qu'on y révère. A la Cour de Phocus, elle avoit tendu contre ce Héros des filets impuissants : au son de sa trompette, Bellone avoit rompu ces liens de roses. Mais au milieu d'une fête brillante dont on donnoit le spectacle à Elatée, Venus enlève, dans son char, Périphas & le transporte dans ce séjour que Psyché avoit embelli avec tout l'art & toute la richesse, dont la mollesse & la volupté empruntent leurs plus séduisantes amorces.

Dans Elatée, on s'apperçut bientôt de l'absence de Périphas : ce fut un mystère inquiétant pour la Cour & encore plus pour l'armée qui l'attendoit. L'Envie en profita pour inspirer à Chéron le

projet d'une trame également sourde & noire. Phakar, scélérat aux gages de Chéron, fut son Emissaire pour semer l'allarme dans Athènes, & pour avertir Erectée d'une fausse conspiration dont les Chefs étoient Périphas & Ociroé. Le conseil qu'on donnoit à ce Prince, étoit de former une ligue contre ces prétendus ennemis, d'exiger de Phocus la rupture de son Traité avec Ociroé, & le bannissement de Périphas. Sur les aîles que l'Envie lui prête, Phakar arrive au lever du Roi d'Athènes.

LIVRE VIII. Dans l'Olympe Jupiter tient son conseil où les Dieux balancent le sort des Empires & des Humains. Apollon y apprend que Périphas languit dans une indigne mollesse, aussi-tôt il vole pour l'arracher au sommeil où ses sens sont plongés. Après l'avoir enlevé dans un tourbillon

billon de feu, il le réveille, le confond par des reproches amers, & le rappelle à la vertu en l'éclairant de cette lumière immortelle d'où l'homme tire les rayons de la sagesse. Apollon s'en sert pour graver dans le cœur du Prince qu'il protége, les leçons les plus sublimes de la Morale & de la Religion : la vue du Tartare qui s'ouvre à ses regards, les imprime encore plus profondément. Périphas en franchit l'horrible entrée. De ce lieu funeste où d'illustres coupables endurent les tourments destinés à leurs crimes, il est conduit dans ces régions fortunées, où l'innocence vertueuse est sans cesse enyvrée de délices & de ravissements ineffables. C'est-là qu'Apollon, ouvrant le Livre des Destins, dévoile à Périphas les desseins du Ciel sur sa personne & sur sa postérité, l'histoire d'Athènes, &c. A la fin de son dis-

cours ; ce Dieu, ſur un de ſes rayons, fait deſcendre Périphas au camp des Phocéens.

LIVRE IX. L'armée attendoit avec impatience le ſignal de ſon départ, lorſqu'arrive un Ambaſſadeur d'Erectée chargé de détacher Phocus des intérêts d'Ocìroé, & d'arracher à Périphas le commandement des troupes. Pour lever ces obſtacles imprévus, Phocus envoie Périphas lui-même négocier avec Erectée. Son intrépide éloquence & ſa noble franchiſe confondent les ombrages du Monarque, ſans les diſſiper. Pour ſe tirer d'embarras, Erectée diffère ſa réponſe juſqu'à ce que l'Aréopage ait été conſulté. Ce Tribunal étoit trop prévenu en faveur de Périphas, pour ſe conformer aux intentions d'Erectée ; il les reſpecte cependant avec aſſez d'égards pour répondre qu'il falloit conſulter les Dieux, & s'en

rapporter à leur décision. Pendant cet intervalle, il fallut célébrer les Mystères de Cerès à Eleusis : Périphas y fut initié : la fête se termina par les Jeux Gymniques dont il remporta la Couronne.

Livre X. Les allarmes d'Erectée n'en furent que plus vives : son épouse les redoubla : sa Cour même lui devint suspecte. Pour calmer son trouble, l'Aréopage feignit un Oracle, & le fit rendre par la bouche de Minerve, dont la Statue colossale étoit placée au centre du Palais de Thémis. L'Oracle assûra le Monarque effrayé que la Couronne promise à Périphas par l'organe du Destin étoit la Couronne que ce Prince avoit remportée aux Jeux Gymniques. Erectée fut alors contraint de renvoyer Périphas chargé des assûrances de sa fidélité envers Phocus.

Il étoit temps que Périphas re-

parût au camp. Pendant son absence, Chéron n'avoit rien oublié pour verser dans l'ame de Phocus les plus odieux soupçons. A la vue de Périphas, ce nuage s'évanouit comme les ténébres au lever de l'aurore. Déja Périphas marche à la tête des Phocéens, tandis qu'Erectée, jour & nuit, est en proie aux plus mortelles frayeurs: des songes funestes en augmentent l'horreur. Il invoque la Déesse de la vengeance, *Rhamnusie*: dans son Temple, il forme le projet de trahir les Phocéens, en tournant contre eux, pendant le combat, le secours qu'il devoit leur amener.

Livre XI. Périphas ne s'en avance pas moins à l'ennemi, reconnoît sa position, dresse son plan d'attaque, en hâte l'exécution, & par là prévient la trahison méditée par Erectée. Il faut lire le récit d'un combat si bien imaginé;

Ociroé y périt de la main d'Hypérion : Périphas vengea ſa mort par celle de l'uſurpateur qu'il abbatit à ſes pieds : il le fit écraſer ſous un monceau de cadavres, de peur d'honorer ce perfide, s'il en eût verſé le ſang, ſous le tranchant du glaîve.

Livre XII. Périphas ordonne & fait célébrer la pompe funébre d'Ociroé ; remet, ſelon le traité, à Phocus le ſceptre des Locriens, prédit aux Phocéens la gloire de Marſeille qu'ils doivent fonder, la grandeur de ſes futurs Monarques, les vertus que nous admirons dans la Famille royale, &c. C'eſt Apollon qui l'inſpire & dévoile à ſes yeux un ſi heureux avenir. Phocus charge Périphas de gouverner la Locrie en qualité de Viceroi. Erectée s'avançoit vers l'armée Phocéenne qu'il eſpéroit trahir, lorſqu'il apprit ces nouvelles. Voyant ſes projets dé-

concertés, il se livre à un désespoir secret. Rhamnusie relève ses espérances, lui conseille de s'opposer à l'union de la Locrie à la Phocide, de colorer son opposition du prétexte de l'équilibre nécessaire au repos de la Grèce, &c. Déja Chéron s'applaudit en exposant les suites d'un traité qu'il avoit toujours traversé. Périphas est sacrifié à la raison d'Etat, on l'exile : il part sans délai & sans foiblesse.

Livre XIII. *Il n'est*, dit M. Puget de S. Pierre, *pour les grands, d'autres ressources dans leurs malheurs, que le commerce des Muses.* Aussi Périphas disgracié *dirige-t-il sa marche vers le Parnasse.* Pour peindre cette montagne, les Muses qui l'habitent, & leur commerce avec le descendant de Cécrops, l'Auteur prodigue tous les trésors & tous les charmes de la Fable & de la Poësie,

Livre XIV. Sur un des côteaux du Parnaſſe, Périphas trouve un aſyle à la Cour d'Egerie, Reine de Lycorea. Elmedor étoit le chef de ſon Conſeil. Cette Princeſſe pouvoit ſervir de modéle aux plus grands Rois par ſa conduite dans le Gouvernement de ſes Etats. Quand Périphas parut à ſon audience, Elmedor ſurvint. Quelle ſurpriſe ! quels tranſports ! Egerie qui en eſt témoin, ſe retire, & leur laiſſe la liberté de s'y livrer. Périphas ne reprit ſes ſens que pour ſe reprocher les écarts où il étoit tombé, depuis qu'il avoit perdu ſon ſage Guide, le vertueux Elmedor. Il impute à l'yvreſſe, qui l'a enchaîné ſur le mont de Pſiché, la mort d'Ociroé, la diſgrace qui l'exile de la Phocide, & Elmédor fut charmé en voyant ſon Elève attribuer ſes malheurs à ſes égarements : il ne l'en aſſura pas moins que les deſ-

ſeins des Dieux, qu'il avoit ſi mal ſecondés, pourroient encore s'accomplir. Il en avoit une preuve récente dans un avis que Périphas avoit reçu de Grantor, dont la fidélité avoit été injuſtement ſoupçonnée. Cet avis rouloit ſur une embûche ſecrette. Protée l'avoit tellement dreſſée, que Périphas y devoit périr ſans reſſource: le Roi d'Athènes en fut la victime, & laiſſa ſon trône au deſcendant de Cécrops.

Il eſt aiſé à nos Lecteurs de voir avec quel art M. Puget de S. Pierre ſe hâte toujours d'arriver au dénouement de ſon Roman, (*ſemper ad eventum feſtinat*), & cependant ne s'en trouve jamais plus éloigné, que quand il paroît plus près de l'atteindre. Un méchant homme (Chéron) ſéme une ſuite d'obſtacles, qui, malgré les plus brillants ſuccès, conduiſoient Périphas à une diſ-

grace complette. C'eſt du ſein même de cette diſgrace, que naît l'incident qui accomplit les Oracles, & porte ce Prince ſur le trône de ſes ancêtres. C'eſt le collégue de Chéron, le rival de ſa faveur, l'objet de ſon envie & de ſa haine, le brave & fidéle Grantor qui devient l'inſtrument ſecret de cette révolution, dans le temps même qu'il eſt ſoupçonné d'avoir eu la foibleſſe de conſentir à la perte du Prince ſon ami. Dans le cours de cette intrigue qui eſt ſi bien liée & ſi bien ſoutenue, qui n'eſt qu'un conflit perpétuel entre les vices & les vertus, où la ſupériorité & l'éclat du mérite triomphe enfin des ruſes & des noirceurs de l'envie & de la cabale, M. Puget de Saint Pierre enchaîne toutes les merveilles de l'Epopée, & tous les enchantemens dont ſon art eſt ſuſceptible. Par-tout c'eſt un con-

traste de bassesse & d'héroïsme dans les sentimens & dans les actions ; de couleurs riantes & lugubres dans les peintures ; un mêlange de fictions agréables & terribles. Cependant la vrai-semblance paroît quelque-fois blessée. Hercule & Achille sont deux Héros que la Fable sépare trop, pour qu'il soit permis de les joindre ensemble dans une même armée & dans une même bataille. La Statue de Rhamnusie nous paroît trop colossale pour occuper le centre d'un Temple Attique. Le style pourra paroître quelquefois trop abondant, trop chargé ; mais ces taches sont légéres : à peine ose-t-on les remarquer dans un Ouvrage qui fait tant d'honneur à l'esprit de l'Auteur, & encore plus à son cœur par le ton noble & vertueux qui y domine.

ARTICLE CXXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

DICTIONNAIRE GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE DES GAULES ET DE LA FRANCE, contenant les noms, la ſituation & la deſcription des anciennes Provinces Romaines dans la Gaule Tranſalpine, avec les Métropoles de ces Provinces : les noms, la ſituation & la deſcription des diverſes Nations ou Peuples qui habitoient les Provinces Romaines de la Gaule Tranſalpine, avec la Capitale ou le Chef-lieu de chaque Nation ou Peuple ;

une Notice des divers Peuples; tels que les Alains, les Bourguignons, les Cimbres, les Francs, les Germains, les Goths, les Herules, les Huns, les Normands, les Oſtrogoths, les Teutons, les Vandales, les Wiſigoths & autres qui ont fait des irruptions dans la Gaule Tranſalpine; l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe; la Chronologie & la Généalogie des Rois de France, avec une Notice des principaux évènements de leur Regne; les noms, la ſituation & la deſcription de toutes les Provinces, Villes, Bourgs, Villages, Paroiſſes & Communautés du Royaume, avec le nombre des feux de chaque lieu, &c. Imaginez qu'on embraſſe dans cet Ouvrage, & qu'on indique dans ce *Proſpectus* tout ce qui peut concerner l'hiſtorique & le local de la France, & vous aurez une idée de l'entre-

priſe dont eſt Auteur M. l'Abbé Expilly, Tréſorier-Chanoine du Chapitre Royal de Ste Marthe de Taraſcon, de la Société Royale de Nancy, &c. (Quatre Volumes *in-folio.*) C'eſt un projet de ſouſcription pour la ſomme de 60 liv. en quatre termes, & l'on recevra le premier Volume au 1. de Mai 1762. On donne en 32 pages *in-folio* une idée de tout l'Ouvrage. Ce long *Proſpectus* comprend ſoixante Articles tirés des différentes Lettres du Dictionnaire. C'eſt une bonne manière d'annoncer le Livre : car ces Articles ſont curieux, inſtructifs & exacts. Le tout eſt précédé d'une eſpèce de Diſcours ſur l'utilité de la Géographie & de l'Hiſtoire. *On ſouſcrit à Avignon & à Paris.*

Obſervations ſur les Donations. (Petit *in*-12.) Par M. Pajon, *Septembre*, 1761.

Avocat au Parlement. Cet Ouvrage a été entrepris pour donner des notions justes & précises de ce qui doit s'appeller *Donation*.

On y fait voir qu'il n'y a de véritables Donations que les Donations entre-vifs, accompagnées de traditions ; que la peine de nullité, par faute d'insinuation, n'est prononcée par aucune Loi, si ce n'est seulement pour les donations entre-vifs proprement dites ; que pour juger si une disposition est une institution contractuelle & une disposition à cause de mort, ou une véritable donation entre-vifs, il faut voir quelles choses elle contient, & non pas le nom dont on l'a qualifiée ; que lorsque quelqu'un ne devient Donateur qu'à l'instant de sa mort, on ne peut pas faire insinuer, pendant sa vie, sa donation ; qu'il a été jugé par Arrêt de la

Grand'Chambre qu'une dispoſition par contrat de mariage de tous biens meubles & immeubles eſt une inſtitution contractuelle, une diſpoſition à cauſe de mort, & en cette qualité bonne & valable ſans inſinuation.

On ajoûte un dépouillement des Ordonnances, Edits, Déclarations, Coûtumes & Régles établies par les Auteurs & citées dans cet Ouvrage ; le tout formant un Volume d'environ 300 pages.

Ce Livre peut être utile dans une matière ſujette à beaucoup de conteſtations. L'Auteur expoſe ſa penſée clairement, & diſcute bien les diſpoſitions des Ordonnances. *Son Ouvrage ſe trouve chez Knapen, au Palais ; & Savoye, rue S. Jacques.*

Barbou Libraire, rue S. Jacques, vient d'imprimer l'Hiſtoire

du dernier siège & de la prise de l'Isle Minorque ; Ouvrage de D. Joseph-Benoît JUSTINIANI, Religieux du Mont Cassin. *Josephi-Benedicti JUSTINIANI, Monachi Benedictino-Casinatis, de rebus ad Minorem Balearium gestis anno M. DCC. LVI. Commentarius.* C'est un *in*-8°. de 48 pages, bien imprimé & agréable à la lecture. L'Auteur raconte simplement, clairement & dans le goût de Quint-Curce. Nous citons le morceau qui peint les sentiments des Anglois quand ils apprirent la perte de cette Isle. » Dum verò » Gallia de Magonensis arcis expu- » gnatione lætatur, hujus nuncius » Londinum perlatus illius urbis » homines ceu fulmen perculit. » Et si enim forent qui illati vul- » neris asperitatem non nihil le- » nire studerent ex eo quòd lis » esset de paupere Insulâ, eâque » caruisse olim Britannos, stetisse » tamen Britannorum regnum præ-

» dicarent ; erant tamen qui res
» propiùs intuerentur, & quæ hu-
» jusmodi jacturam sequi videban-
» tur, damna pensarent. Hinc ad-
» versùs Regni Administros palàm
» conqueri, apertèque testari, non
» satis se intelligere cur, exacto
» bello, Gallis nil mari tentanti-
» bus, ingens Britannorum classis
» per plures annos, veluti ad so-
» latium *, Mediterraneo toto ex-
» spatiaretur, nulla verò, vel pau-
» carum tantùm navium, ibi fue-
» rit in statione hoc tempore,
» quum Galli instructissimam ha-
» berent, ac mari multa moliren-
» tur. Quòd si non satis tutæ Bri-
» tannorum terræ ab Gallorum
» impetu reputabantur, tam alieno
» tempore irritari Gallos non de-
» buisse. Occupatâ autem ab ipsis

* Expression dont on ne pénètre pas le sens ; c'est probablement *ad solarium.*

» hâc Insulâ, immensisque ad Ame-
» ricam receptis jacturis, merca-
» turam omninò languescere, to-
» tumque proindè periclitari Re-
» gnum. Quàm porrò hæc Insula
» Britannorum res juvaret, non
» indè faciliùs argui, quàm si
» exacti belli tempora repeterentur.
» Quò enim Matthejus * post na-
» vale ante Telomartium prælium,
» reficiendis à bellicâ clade navi-
» bus, se se recepisset, si hâc In-
» sulâ tunc temporis caruissent Bri-
» tanni? Quid igitur aliud expec-
» tandum, quàm ut occupato per
» Gallos, quod adhuc retinent
» Britanni ad fretum Gaditanum,
» Calpes oppido, toto Mediterra-
» neo mari prohibeantur, jamque
» patriis portubus veluti obsidean-
» tur? &c. «

Le même Libraire distribue *Leçons de Mathématiques à l'usage des Collèges.* Par le P. de

* *Amiral Matthews.*

MERVILLE, de la Compagnie de JESUS. Tome premier, contenant les éléments d'Arithmétique, d'Algèbre, de Géomètrie & de Trigonomètrie rectiligne. (*In*-8°.) Ce Volume sera suivi de plusieurs autres, & l'Auteur compte traiter toutes les parties des Mathématiques.

On rendra compte des Ouvrages suivants :

Eloge de René DUGUAY-TROUIN, *Lieutenant-Général des Armées Navales, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis.* C'est le troisiéme Discours composé par M. Thomas, & couronné par l'Académie Françoise. La fermeté du style, & l'élévation des pensées, font le caractère de cette Pièce. Les notes ajoutent à la bonté de l'Ouvrage : elles sont historiques, mais les grands traits qu'elles présentent

font voir que l'Auteur s'eſt auſſi élevé, en cet endroit, au ton de l'éloquence. *Cette Nouveauté ſe trouve chez la Veuve Brunet, Grand-Sale du Palais.*

Principes diſcutés pour faciliter l'intelligence des Livres prophètiques, & ſpécialement les Pſaumes, relativement à la Langue originale. (Tomes XI. & XII.) C'eſt la ſuite du grand Ouvrage des RR. PP. Capucins. Le Tome XI. exécute la ſeconde Partie; & le XII. la troiſiéme Partie de tout le plan général. On trouve dans ces Volumes un grand nombre de Pſeaumes expliqués ſelon les vues & les découvertes de ces ſavans Auteurs. Nous citerons des exemples. *Cette ſuite ſe diſtribue toujours chez Claude Heriſſant, rue Neuve-Notre-Dame.*

Lettre sur l'Origine *de l'Imprimerie, ſervant de réponſe*

aux *Observations publiées par M.* FOURNIER *le jeune, sur l'Ouvrage de M.* SCHŒPFLIN, *intitulé*, VINDICIÆ TYPOGRAPHICÆ. (In-8°. page 45.) C'est un ami de M. Schœpflin qui défend la cause de ce Savant. On trouvera cette Lettre pleine de zéle pour les *Vindiciæ*, & il est à croire que les origines de l'Imprimerie s'éclairciront toujours de plus en plus par les divers Traités qu'occasionne cette curieuse question.

Extrait du nouveau systême de Physique & d'Astronomie, ou du systême Electrique de l'Univers de M. de la PERRIÉRE DE ROIFFÉ, *&c.* Ce n'est qu'une Brochure, mais importante par l'objet. *On la trouve chez Debure l'aîné, Quai des Augustins.*

On publie une très-élégante Edition du LUCRECE Italien de MARCHETTI, & l'Ouvrage est précédé d'une Dédicace à M. Floncel, qui mérite cette distinction.

par l'accueil gracieux & constant qu'il fait à la Langue Italienne, à ceux qui la cultivent, & aux Livres de cette Nation.

Discours sur le Sacrifice, &c. Ce sont huit beaux Sermons sur ce grand sujet.

Instruction sur les Indulgences & sur les Conditions requises pour les gagner. (In-12. p. 230.) M. le Curé de S. Roch de Paris ayant embelli son Eglise de Monuments où la piété & la magnificence sont réunies comme de concert, il a été convenable d'attacher des graces spirituelles à ces belles décorations. Le Pape a accordé des Indulgences aux Fidèles qui les visiteroient. M. l'Archevêque de Paris a permis la publication de la Bulle, & un vertueux Ecclésiastique, nommé M. l'Abbé de Lord, Vicaire-Général du Diocèse d'Apt, a publié une *Instruction sur les Indulgences*, avec des Prières relatives, en particulier, à celles de S. Roch. Cette Instruction qui se distribue *chez Hérissant, rue Neuve N. D.* est partagée en trois Livres. Dans le premier, on traite des Indulgences & des dispositions nécessaires pour en profiter; le second embrasse ce qui concerne le Sacrement de la Pénitence; & le troisième ce qui touche l'usage de la sainte Eucharistie. L'Auteur a rassemblé les notions les plus claires & les plus exactes sur les objets qu'il

s'est proposés. Il écrit d'ailleurs d'une manière instructive, méthodique & intéressante. Il est à propos que sa plume s'exerce sur des matières plus étendues.

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Septembre 1761.

ARTICLE CXV. Philosophiæ recentioris à Bened. STAY. *La Philosophie moderne, Poëme de M. STAY, &c.* 2117

ART. CXVI. *Collection Académique, &c.* Tome VI. 2133

ART. CXVII. *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Vie & des Ouvrages de M. de la MOTTE.* 2144

ART. CXVIII. *Chronologie Historique-Militaire, &c.* 2155

ART. CXIX. Serenissimi Burgundionum Ducis Laudatio funebris. *Oraison funèbre de Mgr le Duc de Bourgogne, &c.* 2172

ART. CXX. *Abrégé de l'Histoire des Plantes, &c.* 2188

ART. CXXI. *Œuvres de M. HEN-*

CKEL, &c. Suite de l'Art. CIII. au mois d'Août. 2213
ART. CXXII. *Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions, &c.* 2230
ART. CXXIII. *Oraiſon funèbre de M. le Mar. de Belle-Iſle, &c.* 2245
ART. CXXIV. *Les Aventures de Périphas, &c.* 2263
ART. CXXV. Nouvelles Litt. 2291

Errata pour le mois d'Août.

P. 1978, *lig.* 10, Ambaſſadeur en France, *liſ.* Ambaſſadeur de France, &c.
Dans la Table, Articles du mois de Juillet, *liſ.* Articles du mois d'Août.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 15. Août 1761.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal ſe diſtribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5293